Hist. f. vol 612.

NOTICE
SUR
STRASBOURG,
PAR
C. SCHMIDT.

A.-L. Herminjard.
Lausanne.

BIBLIOTHÈQUE
de la Faculté de théologie de l'Eglise libre.

Ex libris

A.-L. HERMINJARD

† 11 décembre 1900.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA VILLE DE STRASBOURG.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cathédrale de Strasbourg

Strasbourg [illegible] Schmidt & Grucker [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

à Strasbourg chez Schmidt & Grucker Libraires.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

VILLE DE STRASBOURG,

PAR

C. SCHMIDT,

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE PROTESTANT.

PUBLIÉE A L'OCCASION DE LA DIXIÈME SESSION DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE ET ORNÉE DE SEPT PLANCHES, D'UN PLAN DE LA VILLE ET D'UNE CARTE DU CHEMIN DE FER DE STRASBOURG A BALE.

STRASBOURG,

CHEZ SCHMIDT ET GRUCKER, LIBRAIRES, RUE DES ARCADES, 6.

1842.

Digitized by Google

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE G. SILBERMANN.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Lorsque dans les premiers mois de cette année on délibéra sur les mesures à prendre pour célébrer dignement la dixième session du congrès scientifique de France, plusieurs personnes crurent qu'il serait peut-être convenable d'offrir aux étrangers, qui viendront assister à ces solennités, une notice sur Strasbourg, dans le genre de celles que différentes villes d'Allemagne ont offertes aux membres du congrès des médecins et naturalistes de ce pays. Le comité du congrès scientifique n'ayant pas pu avoir la mission de mettre ce projet à exécution, le soussigné fut engagé par les honorables éditeurs à se charger de la rédaction d'une notice historique, topographique et statistique sur Strasbourg. Il n'hésita pas à accepter cette tâche, et se mit aussitôt à l'œuvre. On comprend que dans l'espace de peu de mois un seul homme n'aurait pas pu mener un semblable travail à bonne fin, sur-

Digitized by Google

tout quand on songe que plusieurs des parties qui nécessairement devaient trouver une place dans son ouvrage, lui sont plus ou moins étrangères. Il s'adressa donc à des personnes compétentes, avec la prière de vouloir bien coopérer à son entreprise, en lui fournissant des matériaux. A peu d'exeeptions près, on a répondu à sa prière avec un empressement pour lequel il ne saurait avoir assez de gratitude. Malheureusement il a dû laisser de côté quelques renseignements assez curieux, qui ne lui sont parvenus qu'au moment où l'impression était déjà trop avancée pour qu'il eût pu les insérer à leur endroit convenable. En citant les noms des personnes qui ont eu l'extrême obligeance de lui venir en aide, il croit rendre un témoignage en faveur de son livre, tant auprès de ses concitoyens qu'auprès des étrangers auxquels la plupart de ces noms sont déjà honorablement connus. M. *A. Aaron,* grand-rabbin, lui a fourni des matériaux sur l'état des israélites à Strasbourg; M. le pasteur *Braunwald,* sur différentes sociétés de bienfaisance, notamment sur celle pour le patronage des jeunes libérés du Bas-Rhin; M. le professeur *Jung,* bibliothécaire de la ville, sur la bibliothèque; M. le docteur *Kirschleger,* professeur à l'école de pharmacie, sur l'école de pharmacie, le jardin botanique, l'agriculture et les productions botaniques aux envi-

Digitized by Google

rons de la ville; M. *Charles Lauth*, juge de paix, sur les institutions et sociétés de bienfaisance; M. *Lereboullet*, professeur à la faculté des sciences, sur le muséum d'histoire naturelle; M. le docteur *Marchal*, médecin en chef des prisons, sur les prisons et sur l'hôpital civil; M. *Müller*, archiviste de la ville, sur les archives de la ville; M. *Münch*, directeur de l'école industrielle, sur cette école; M. *Rœderer*, médecin en chef de l'établissement de Stéphansfeld, sur cette maison; M. *Schwilgué*, sur l'horloge de la cathédrale; M. *E. Spach*, secrétaire-général de la mairie, sur la colonie agricole d'Ostwald; M. le docteur *Ed. Strohl*, agrégé de la faculté de médecine, sur la topographie médicale, le service médical et le cabinet d'anatomie; M. *Fr. Strohl*, agent de la société des bateaux à vapeur de Cologne, sur le commerce et l'industrie; M. *Willm*, inspecteur de l'académie, sur les écoles, etc.

Outre les chapitres qui sont son propre ouvrage, le soussigné n'a fait que coordonner et quelquefois compléter ces différents matériaux; il espère ainsi avoir réuni un ensemble de notices qui présentera quelque intérêt, non-seulement aux étrangers, mais peut-être aussi aux habitants de notre ville. Il sait fort bien ce que son livre a encore d'imparfait; il sait surtout qu'il présente çà et là des lacunes, et qu'il man-

Digitized by Google

que peut-être d'harmonie entre les différentes parties : cependant, en lui tenant compte du peu de temps qu'il a eu pour achever son travail, on voudra bien ne pas le juger avec trop de rigueur.

Pour terminer, voilà ce qu'il désire en publiant son petit livre : contribuer quelque peu à la solennité du congrès scientifique, faire connaître aux étrangers ce que Strasbourg a été dans le passé et ce qu'il est aujourd'hui, et témoigner auprès de ses concitoyens de son ardent amour pour sa glorieuse ville natale. Ce désir est aussi celui des honorables éditeurs qui, de leur côté, n'ont épargné aucun sacrifice pour donner à cette *Notice* un extérieur convenable.

Strasbourg, en août 1842.

C. SCHMIDT.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA VILLE DE STRASBOURG.

I.

HISTOIRE.

Les origines de notre ville se perdent dans des temps dont le souvenir n'est guère parvenu jusqu'à nous. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle a été une des cités gauloises qui, à une époque où les tribus germaniques menaient encore dans leurs vastes forêts une vie presque barbare, offraient déjà un commencement d'une civilisation remarquable à beaucoup de titres. Elle portait alors un nom qui lui venait de sa position sur l'Ill et non loin du Rhin : elle s'appelait *Argentorat*, mot celtique qui veut dire ville à l'endroit où l'on passe l'eau. Située d'abord dans le district des Médiomatriciens, elle fut occupée au premier siècle avant notre ère, par les Triboques qui, avec d'autres peuplades germaniques, avaient fait une invasion dans la Gaule. Par la conquête de César, Argentorat devint ville romaine; sa situation sur la frontière lui fit bientôt acquérir une importance, qui lui est restée pendant de longs siècles. Une légion romaine, la huitième (*Augusta*), stationnait à proximité d'Argentorat, et en partie, peut-être, dans

Digitized by Google

la ville même [1]. Suivant les anciens itinéraires, Strasbourg, une des principales villes de la province, appelée la *Germanie première ou cis-rhénane*, était au quatrième siècle le point de jonction de plusieurs chaussées militaires qui, de l'intérieur de la Gaule, conduisaient en Germanie et en Helvétie. A la même époque elle était la résidence d'un comte romain, préposé à l'administration militaire du district (*tractus*) de Strasbourg; ce fonctionnaire, désigné comme un personnage considérable (*vir spectabilis*), avait un palais dans la ville. Celle-ci était un municipe, c'est-à-dire qu'elle était admise à tous les droits de la cité romaine, et elle était fameuse en outre par sa grande manufacture d'armes de toutes espèces.

Une ancienne tradition rapporte que, déjà dans le premier siècle, le christianisme fut prêché à Argentorat, et d'après une autre, qui n'est guère plus authentique, cette ville eût été dès le quatrieme siècle le siége d'un évêque. Toutefois il est hors de doute que Strasbourg fut converti de bonne heure à l'Évangile, et qu'une église, celle de Saint-Pierre-le-Vieux, fut fondée au quatrième siècle en dehors des murs de la ville. Cependant à cette époque le christianisme ne put pas encore jeter des racines profondes dans le sol; les invasions des barbares, de plus en plus fréquentes et formidables, en détruisirent les germes naissants. Dans une incursion des Allemans Argentorat fut pillé; mais la grande victoire qu'en 357 Julien remporta sur cette tribu germanique, entre les collines de Hausbergen et le Rhin, les chassa de nouveau de notre voisinage.

A cette époque notre ville était entourée de murs, épais à

[1] Le plus grand nombre des tombeaux de cette légion ont été trouvés dans les environs de la porte Nationale; cependant on en a découvert un tout récemment dans la rue du Dôme.

Digitized by Google

peu près de $3^{m},60$, et formant un quadrilatère assez régulier ; ces murs, dont çà et là on retrouve encore les fondations, partaient de l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Étienne, et sous les Romains, sans doute, par le castel du comte ; ils longeaient un des deux bras de l'Ill, en se dirigeant vers le bâtiment qui renferme aujourd'hui les archives ; tournant ensuite à angle droit vers le coin nord-ouest de la place du Temple-Neuf, ils revenaient, par un angle pareil, à l'autre bras de la rivière. Les Romains avaient en outre des établissements en dehors de cette enceinte, sur les bords de l'Ill, aux alentours de Saint-Thomas et le long de leur grande route venant de l'intérieur et suivant la direction de la *Grand'-rue* actuelle. L'établissement de Saint-Thomas était sans doute fortifié.

Mais déjà le pillage des Allemans nous prouve combien ces murs et ces forts étaient impuissants à défendre les villes romaines, abandonnées par l'Empire qui s'écroulait de toutes parts. En 407 les Alains, les Vandales saccagent une seconde fois Argentorat ; mais ces bandes impatientes ne s'arrêtent guère ; se poussant les unes les autres, elles pénètrent dans l'intérieur des Gaules, laissant le chemin ouvert à d'autres qui ne tardent pas de les suivre. Parmi celles-ci sont aussi des *Francs*, membres de la puissante confédération des *hommes libres*, qui était la moins barbare parmi les barbares de la Germanie. Ces Francs s'établissent dans notre province et y introduisent leurs lois et coutumes.

Le flot de barbares qui, en 407, passa sur l'Alsace, y ravagea tout ; les anciens habitants se retirèrent dans les montagnes, ou furent réduits en servitude ; et les nouveaux étaient encore trop peu habitués au séjour des villes, pour songer à les rétablir. Cependant il paraît qu'Argentorat ne fut ni en-

Digitized by Google

tièrement détruit ni entièrement abandonné, car en ce cas, comment les Huns d'Attila auraient-ils pu, en 451, le saccager de nouveau? Sans doute des Francs avaient bâti leurs chaumières dans la contrée fertile autour de la ville; quelques-uns s'étaient peut-être établis dans l'enceinte même des murs; peu à peu, dans le cours de ce siècle, ils s'habituaient à vivre dans des villes [1].

En 494 les Allemans s'emparèrent momentanément de l'Alsace; mais après leur défaite par Clovis, en 496, ils se virent forcés de se soumettre au roi des Francs, qui devint ainsi maître de tout ce qu'ils avaient possédé dans la Gaule. Clovis et ses successeurs relevèrent peu à peu le vieil Argentorat de ses ruines; bientôt la ville reparaît comme ville fortifiée; Clovis, dit la tradition, construisit une pauvre église en bois et en terre là où s'élève aujourd'hui notre cathédrale; au sixième siècle déjà, les rois austrasiens avaient dans la proximité de la ville, sans doute sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Thomas, un palais où ils vinrent quelquefois séjourner; dès l'an 700 la ville agrandit son enceinte, en enclavant en ses murs l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, autour de laquelle s'étaient élevées des habitations nombreuses, et en 721, le duc d'Alsace, Adalbert, construisit un palais royal (*curtis regia*), hors de l'enceinte, là où s'éleva plus tard un village dont le nom de *Königshofen* perpétua le souvenir de cet antique château. Cependant encore au huitième siècle l'ancienne ville n'est pas entièrement rebâtie; des ruines couvrent encore çà et là le sol, et le fondateur de l'abbaye de Saint-

[1] V. GRANDIDIER, *Hist. de la prov. d'Als.*, p. 271 et suiv. ERMOLDUS NIGELLUS, qui vivait au neuvième siècle, dit positivement que les habitants de Strasbourg et de l'Alsace étaient des Francs.

Digitized by Google

Étienne, le même duc Adalbert que nous venons de citer, peut encore parler, vers 717, de la solitude qui règne en cette partie de la ville.

Devenue ville franque, Argentorat changea aussi de nom; dès le sixième siècle il s'appelle *Strateburg*, *Stratisburg*, *Strazburc*. On a cru que cela signifiait ville sur la grande route (*Burg an der Strasse*); mais le mot *strati* appartient au dialecte franc et veut dire *argent*, de sorte que le nouveau nom n'est qu'une traduction maladroite du mot *Argentorat*, que les Francs, qui ne connaissaient pas la langue celtique, croyaient être d'origine latine[1].

Apparemment ce n'est que dans cette période que l'on peut placer l'origine de l'évêché de Strasbourg; il est impossible d'en fixer d'une manière précise l'époque de la fondation. Les évêques mentionnés par plusieurs historiens comme antérieurs à saint Arbogast (vers 673) sont plus que douteux. Cependant, quelle que soit l'origine de l'évêché de Strasbourg, il est certain qu'il fut de bonne heure un des plus riches et des plus importants de la monarchie franque. Déjà Dagobert II donna à saint Arbogast le *Haut-Mundat*[2] avec la ville de Ruffach (*Rubiacum*); et en 773 Charlemagne confirma à Heddon, qui éta-

[1] M. Strobel, *Geschichte des Elsasses*, t. I, p. 79. — Bernhard Hertzog, dans sa *Chronique*, l. VIII, p. 40, cite aussi les noms de *Silberstadt* et de *Silberthal*, qui ainsi que ceux d'*Argentina* et même d'*Argentaria*, sont nés du même malentendu.

[2] District considérable dans le *Sudgau* (Sundgau). Mundat vient de *Munusdatum* ou de *immunitas*; l'un et l'autre nom désignent les priviléges accordés aux évêques sur le district ainsi appelé. Le *Bas-Mundat*, dans le *Nordgau*, fut cédé à l'abbaye de Wissembourg.

Digitized by Google

blit à Strasbourg la première école, la possession de la vallée de la Bruche [1]. En même temps l'évêque de Strasbourg jouit déjà de différents priviléges; il a le droit de monnaie et de péage, il nomme les fonctionnaires préposés à ces *choses épiscopales*, comme les appelle la bulle adressée en 774 par Adrien I à Heddon. Sous les rois francs, Strasbourg, la principale ville du duché d'Alsace [2], est une ville royale et palatine, gouvernée par des comtes royaux (*gravio, graf*), qui exercent la juridiction suprême. Mais bientôt ces comtes disparaissent, pour faire place à l'évêque; celui-ci, le principal représentant de la morale et de l'intelligence au milieu de peuples qui commencent à peine à se discipliner, acquiert aussi sur eux la principale autorité; dans cette période tumultueuse, où tout ordre, tout bien-être naissant étaient sans cesse remis en jeu par des guerres et des invasions, il succède en quelque sorte au *défenseur* que l'Empire romain avait encore donné à chaque cité; les grandes propriétés territoriales dont les rois le dotent, lui donnent en outre un ascendant, dont il ne tarde pas à étendre les limites; il finit ainsi par devenir le premier *magistrat* de la ville, mais sans en être jamais le *seigneur*.

Au neuvième siècle Strasbourg, « cette ville si grande [3] » était déjà renommée pour ses richesses (« *divitiis pollens* »); elle faisait un commerce considérable avec les Frisons et les peuples maritimes, auxquels ses bateliers apportaient par le Rhin les vins des Vosges et les productions de la plaine. Suivant une ancienne tradition, ce furent des bateliers strasbour-

[1] Confirmée aussi en 816 par Louis-le-Débonnaire à l'évêque Adeloch.

[2] « *Caput ducatus Alsatiæ.* »

[3] « *Tam magna urbs.* » Erm. Nig. *carmina*, chez Perth, *monum.*, t. II, p. 516 et suiv.

Digitized by Google

geois qui les premiers firent du Rhin une voie commerciale. Ce commerce de notre ville eut de bonne heure d'importants priviléges ; en 775 Charlemagne permit aux marchands strasbourgeois de trafiquer librement dans tout l'Empire, sans être soumis à aucune espèce de péage, excepté dans trois endroits assez éloignés de la ville [1]. On conçoit que la richesse du pays et la prospérité naissante des habitants ont dû développer chez ceux-ci un certain esprit de fierté et d'indépendance, qui à cette époque, il est vrai, ne se prononçait encore que par des habitudes bruyantes. Un prêtre d'Aquitaine, Ermold dit le Noir (*Nigellus*), vivant vers 825 à Strasbourg, où l'avait exilé Louis-le-Débonnaire, se plaignait dans ses élégies, de ces Francs turbulents et belliqueux qui troublaient incessamment ses méditations.

Louis-le-Débonnaire et ses fils séjournèrent plusieurs fois à Strasbourg, où ils habitaient le palais construit par le duc Adalbert [2]. C'est près de Strasbourg qu'en 842 Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve prononcèrent contre Lothaire leurs serments si fameux dans l'histoire des langues romane et teutonique. Par le partage que l'année suivante les trois frères firent entre eux, l'Alsace qui, dès le commencement du septième siècle avait formé un duché particulier, échut à Lothaire ; lorsqu'en 870 les états de ce dernier furent partagés entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, elle fut réunie au royaume d'Allemagne ; vingt-cinq ans plus tard, en 895, elle revint au royaume de Lorraine. Dans la guerre que se

[1] Confirmé par Louis-le-Débonnaire en 831 ; en 840 par Lothaire ; en 873 par Louis-le-Germanique ; en 953 par Otton-le-Grand ; en 984 par Otton III, etc.

[2] « *In palatio regio* », 856, Louis-le-Germanique.

Digitized by Google

firent au sujet de ce pays Charles-le-Simple et Conrad, roi d'Allemagne, Strasbourg fut incendié et pillé par les Lorrains, en 912. Après avoir été un continuel sujet de discorde entre les rois de France et d'Allemagne, la Lorraine et l'Alsace furent définitivement réunies, en 925, au royaume de Germanie; l'évêque de Strasbourg, Richwin, fut un des premiers qui se déclarèrent pour Henri I. L'année suivante notre province fut jointe au duché de Souabe; l'on sait comment ce duché de Souabe et d'Alsace finit en 1268, par la mort tragique du dernier des Hohenstaufen.

Nous avons déjà fait remarquer qu'à Strasbourg l'évêque était devenu de bonne heure le premier magistrat. Quoi qu'on en dise, il n'est guère certain qu'après les invasions, l'organisation et l'administration municipales romaines aient continué à subsister dans notre ville. Les Francs, en s'établissant dans le pays, y établirent aussi leur législation, qui y était en vigueur du temps de Charlemagne [1]; plusieurs traces de ces lois se reconnaissent dans les codes, qui dans la suite furent promulgués à Strasbourg. La juridiction, d'abord confiée aux comtes royaux, avait passé entre les mains épiscopales. Il y avait dans la population une nombreuse classe d'hommes obligés à de certains services envers l'évêque : c'étaient ceux que les chartes de cette époque appellent les *hommes*, les « *leute* » de l'évêché; parmi eux se trouvaient aussi les marchands. Les hommes libres, qui étaient à la tête de la population, se montrèrent de bonne heure impatients de l'extension que prenait le pouvoir épiscopal. En 904 déjà il y eut à Strasbourg des troubles contre l'évêque Baldram, et il fallut la présence de

[1] Il est dit dans une charte de Charlemagne, donnée à l'abbaye de Honau : « *Secundum legem Francorum.* » GRANDIDIER, *Hist. de l'égl. de Strasb.*, t. II, p. CVIII, n° 64.

Digitized by Google

l'empereur Louis IV pour rétablir la concorde. Mais celle-ci ne fut pas de longue durée ; en 913 les querelles renaissent : l'évêque Otbert, obligé par les habitants de quitter la ville, essaye en vain de les intimider par l'interdit ; ses adversaires le poursuivent jusque dans son château de Rothenbourg dans les Vosges, où ils le mettent à mort.

Dans ce siècle obscur il faut franchir un espace de soixante années, avant de retrouver une époque importante pour l'histoire de notre ville ; il nous faut arriver jusqu'aux temps de l'évêque Erchambauld. Ce prélat distingué était à la fois législateur et poëte, et les historiens aiment à rappeler sa piété. Un de ses principaux soins fut d'étendre et de consolider les droits épiscopaux, au détriment de ceux de la cité ; cependant il lui revient la gloire d'avoir le premier réuni en un code les anciens usages, et de les avoir complétés par des dispositions nouvelles, « *afin d'assurer la paix dans la ville et d'y empêcher les tumultes et les violences* [1]. » Erchambauld demanda à plusieurs reprises la confirmation de ses droits aux empereurs qui s'empressèrent de la lui accorder ; c'est ainsi qu'en 974 Otton II lui confirma le droit de battre monnaie dans toutes les terres de l'évêché. Le même empereur lui accorda, en 982, un privilége bien plus important, en élévant au rang de *droit* exclusif un état de choses qui existait, il est vrai, depuis longtemps, mais qui ne se fondait sur aucun titre légal : nous voulons parler du droit de rendre justice à Strasbourg, et de la défense « qu'aucun duc, ni comte, ni vicaire, ni aucun autre pouvoir judiciaire n'ait à Strasbourg un tribunal, si ce n'est la personne que l'évêque aurait choisie pour être son *avoué* [2]. » L'empereur

[1] Voy. cette législation chez M. Strobel, t. I, p. 212 et suiv.
[2] Confirmé en 988 par Otton III.

Digitized by Google

renonça ainsi au droit de nommer cet avoué lui-même, comme il le faisait pour d'autres villes ; cependant il se réserva la justice haute, et l'avoué de l'évêque ne put exercer ses fonctions qu'après avoir reçu l'autorisation impériale[1]. De cette manière l'évêque fut placé à la tête de la juridiction, et se trouva possesseur de la plupart des droits que jadis avaient eus les *comtes*, mais il ne devint nullement seigneur territorial de la ville, comme il l'était à Ruffach et ailleurs; nulle part les empereurs ne lui font concession de leurs droits seigneuriaux sur Strasbourg.

C'est sans doute en vertu de ce privilége impérial, qu'Erchambauld rédigea la plus ancienne des législations de Strasbourg que nous possédions. Ces lois curieuses, faites pour une époque où les mœurs étaient encore barbares, où il fallait à chaque instant réprimer des pillages, des vols, des meurtres, ne sont pas moins barbares dans plusieurs de leurs dispositions[2], mais en revanche elles contiennent déjà des garanties précieuses pour les droits et les propriétés des habitants. L'espace nous manque pour parler avec détail des articles sur la forme des procédures, les amendes, les peines, les péages, le commerce, la fabrication et le cours des monnaies, quelque vive lumière qu'un pareil examen dût jeter sur l'état des mœurs à cette époque; nous devons nous borner à indiquer

[1] L'art. XIII du susdit code dit : « Personne n'a le droit de juger en cette ville, si ce n'est l'empereur ou l'évêque, ou ceux que celui-ci aura délégués. »

[2] Les supplices qu'elles ordonnent sont : « *dampnatio pellis et pili, schern oder villen* » écorcher ou piler ; le poing coupé; crever les yeux ; la castration; la décapitation, « *et cœteræ penæ omnes pro varietate criminum* » (et toutes les autres peines, selon la variété des crimes).

Digitized by Google

ce qui résulte de ces lois sur les classes de la population, sur les droits de l'évêque et les fonctionnaires qu'il instituait.

Outre le clergé, il y avait alors à Strasbourg trois classes d'hommes, sans compter les serfs : 1° les *ministériales (Dienstleute)* de l'évêque, ses grands vassaux qui avaient de lui des terres à titre de fief; ils constituaient la haute noblesse, les chevaliers de cette époque; les chroniques les représentent comme « nobles et belliqueux ». Les *ministériaux* faisaient partie de ce qu'on appelait la *famille* (*Gesinde*), *familia*, de l'évêque, qui, à ce qu'il paraît, comptait aussi parmi ses membres des artisans et des cultivateurs [1]. Elle se composait en général des *fidèles* de l'évêque, dont les ministériaux étaient les plus considérables; il fallait être de la famille épiscopale pour pouvoir obtenir un office quelconque, pour être employé à la monnaie et pour pouvoir faire la banque; on n'était pas sous la juridiction du prévôt, mais immédiatement sous celle de l'évêque; on ne payait pas de péages et on était affranchi des corvées. Plus tard ces *fidèles* de la famille furent aussi appelés *Hausgenossen*. 2° Les *burgenses* (*die burgere*), les bourgeois, hommes libres, propriétaires de terres allodiales ou sujettes à personne, auxquels il faut ajouter les marchands; ils ne tardèrent pas à former aussi une espèce de noblesse; sous Erchambauld, ils étaient encore tenus de rendre à l'évêque certains services [2]. 3° Les *métiers* (*ambaht*), déjà divisés en corporations, ayant leurs maîtres nommés par un officier épiscopal, et obligés envers l'évêque à différentes corvées et redevances.

[1] Art. 52 : « Tout membre de la famille de l'évêque qui vend dans la ville des ouvrages de ses mains ou des denrées de son cru, ne payera aucun droit. »

[2] Les marchands, par exemple, quand ils voyageaient dans l'évêché, devaient porter les messages de l'évêque à ses vassaux.

Digitized by Google

L'évêque nommait quatre fonctionnaires qui formaient ensemble l'administration de la ville: 1° le *prévôt* (*Scultetus*, *Schultheiss*), chargé de la juridiction civile sur tous les habitants, à l'exception de ceux qui appartenaient à la famille de l'évêque; il avait aussi la juridiction criminelle, mais seulement par délégation de l'avoué. Dès la fin du treizième siècle cette charge fut donnée en fief à une branche de la famille des Zorn, qui en prit le nom (*Zorn-Schultheiss*); à la même époque les évêques durent promettre au magistrat de ne jamais la donner à un seigneur puissant; l'autorité du prévôt déclina à mesure que la liberté de la ville fit des progrès. 2° Le *Bourggrave*, en quelque sorte le préfet de la ville, qui nommait les maîtres des corporations, jugeait les délits commis par les artisans dans la pratique de leurs métiers, et percevait différents droits sur certaines denrées. Plus tard cette charge devint également un fief[1]; la révolution de 1332 anéantit la juridiction du bourggrave sur les artisans. 3° Le *péager*, qui déterminait les mesures, percevait les péages, et avait en outre, conjointement avec le bourggrave, l'inspection des ponts de la ville. Cet office épiscopal ne fut abrogé qu'en 1604. 4° Le *maître de la monnaie*, pour présider à la fabrication de la monnaie épiscopale et pour juger les faux monnoyeurs.

Outre ces quatre officiers nommés directement par l'évêque, il y avait un *avoué* (*advocatus*, *Vogt*), entre les mains duquel se trouvait la justice haute et criminelle (*Blutbann*). De même que dans les municipes romains, le défenseur de la cité était nommé par l'universalité des citoyens, cet avoué était élu par les chanoines de la cathédrale, les ministériaux et les bourgeois; l'évêque se bornait à le confirmer; jusqu'au douzième siècle il

[1] De là la famille des *Burggraf*.

Digitized by Google

recevait de l'empereur le droit de ban que l'Église ne pouvait conférer. Cette dignité devint peu à peu très-importante, surtout par les terres que les évêques cédaient aux avoués à titre de fiefs. Le magistrat strasbourgeois, craignant pour son indépendance, obtint dans la suite l'engagement formel de ses évêques de ne jamais conférer l'advocatie à un empereur, à un roi, ou à une personne quelconque d'une condition élevée. En 1249 l'évêque Henri l'accorda en fief aux seigneurs de Lichtenberg, desquels Rodolphe de Habsbourg l'acheta en 1283. Depuis ce temps ce ne fut plus qu'un titre; la ville exerça elle-même la justice criminelle; elle finit même par acheter l'advocatie pour deux mille florins d'or.

Pendant plusieurs siècles cette législation continua à être en vigueur; renouvelée et modifiée à différentes reprises, elle fut abrogée de fait au quatorzième siècle; l'évêque, il est vrai, conserva l'ombre de ses droits, mais perdit son autorité réelle sur la ville.

Le onzième siècle, après s'être ouvert sous de tristes auspices pour Strasbourg, présente peu de faits qui soient dignes de remarque, hormis un seul, la reconstruction de la cathédrale. En 1002, dans la guerre entre Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, et Henri, duc de Bavière, qui tous les deux se disputaient le trône impérial, et dont le premier avait pour lui l'Alsace, tandis que Strasbourg et son évêque Wernher s'étaient déclarés pour le second, notre ville fut prise et pillée par les soldats de Hermann; ils incendièrent même la cathédrale, mais ils furent repoussés pas les gens de l'évêque. Celui-ci rendit son nom célèbre dans l'histoire de notre cathédrale; en 1015 il commença la reconstruction de l'édifice incendié une seconde fois en 1007. Le reste de ce siècle n'offre plus rien qui ait un intérêt général; car à quoi servirait l'énumération

Digitized by Google

des visites faites à notre ville par la plupart des empereurs germaniques, quand ces visites sont demeurées sans conséquences? Cependant dans cette période obscure paraît s'être continué en silence un travail d'émancipation civile, dont la fin du siècle nous présente quelques effets remarquables. Sous l'évêque Otton, et de son consentement, on fit des changements importants à la législation d'Erchambault; à côté du prévôt, on créa un maître et douze conseillers (*Ratlüte*) pour exercer la justice municipale; ils devaient être choisis annuellement tant parmi les bourgeois (*cives*) que parmi les ministériaux de l'évêque. Ce conseil devait jurer de garder l'honneur de l'évêque, du chapitre et de la ville, de protéger tous les citoyens, riches et pauvres, et de juger tout selon la vérité. La nouvelle loi créa en même temps des *échevins* (*Schöffel*) pour servir de témoins dans toutes les transactions des citoyens entre eux, dans les ventes, les baux, les prêts, etc. Ce code fut le premier code municipal de Strasbourg[1], en ce qu'il constate la part que prirent désormais les habitants à l'administration de leurs affaires; par là il contenait aussi les germes de toutes les libertés postérieures. Quant au reste, il fut principalement un code pénal, destiné à réprimer les violences dont cette époque grossière nous fournit encore tant d'exemples[2].

C'est ainsi que nous voyons notre ville tendre de plus en plus à se rendre indépendante; désormais les empereurs favo-

[1] Publié pour la première fois par M. Strobel, t. I, p. 316 et suiv.

[2] Les principales punitions sont le bannissement et l'amende; une peine particulière est réservée à ceux qui trompent en mesurant le vin: elle consistait dans le *schuppfen*, c'est-à-dire le coupable était plusieurs fois jeté et retourné dans la boue.

Digitized by Google

risèrent ces tendances pour se créer dans les villes des appuis contre le pouvoir ecclésiastique et les hauts seigneurs de l'Empire. En 1119, Henri V, auquel les Strasbourgeois s'étaient plaints d'avoir été frustrés depuis de longues années du droit civil et commun, les affranchit d'un impôt sur le vin qu'ils avaient à payer au fisc épiscopal, et que l'empereur qualifia d'illégitime, d'abusif et de tyrannique. Ce fut là la première charte impériale en faveur de la ville contre une prétention des évêques. Dix ans après (en 1129), Lothaire II confirma aux Strasbourgeois, qu'il appela « ses fidèles citoyens », le droit de ne pouvoir être traduits devant d'autres tribunaux (*thinch*) que devant ceux des juges de la ville ; et nous venons de voir que ces juges n'étaient plus seulement les officiers épiscopaux, mais le maître et le conseil choisis par les habitants. De plus, par ce privilége, Strasbourg fut affranchi de la juridiction des deux landgraves d'Alsace, ainsi que de celle du *Landvogt*, qui dans la suite fut préposé aux villes impériales de la province.

En 1197 la paix dont Strasbourg avait joui depuis assez longtemps, fut un instant troublée. Philippe, duc de Souabe et d'Alsace, ayant été élu empereur après la mort de Henri VI, plusieurs états se prononcèrent contre lui pour Otton de Brunswick. Comme Philippe avait contre lui le pape, l'évêque de Strasbourg refusa de le reconnaître; l'évêché fut envahi et la ville assiégée ; mais un traité, par lequel l'évêque et Strasbourg firent leur soumission, mit promptement fin à cette guerre. L'empereur Philippe se montra dès lors très-favorable à notre cité; il n'accorda pas seulement à ses habitants l'immunité de toutes les charges pour leurs biens situés en Alsace, il les prit aussi sous la *protection spéciale de la majesté royale;* ce fut là un privilége infiniment important, attendu que Phi-

Digitized by Google

lippe reconnut ainsi la ville comme ville *immédiate* de l'Empire (en 1205)[1]. Cette position de Strasbourg à l'égard de l'Empire augmenta singulièrement son importance, en même temps qu'elle donna une nouvelle force aux sentiments indépendants et courageux des habitants. Affranchis de la tutelle épiscopale, ils ne sont pas seulement les juges dans leur ville : ils la gouvernent aussi par eux-mêmes. Dès la fin du douzième siècle les *burgenses* ont leur sceau particulier[2], et les empereurs correspondent directement avec les *maître et consuls de la ville*[3]. Les évêques s'efforcèrent naturellement de défendre leurs anciennes prérogatives : ils virent à regret le régime municipal se consolider et le pouvoir du magistrat s'accroître, et crurent peut-être en arrêter les progrès en se fondant sur leurs droits expirants. En 1214 une contestation grave s'éleva entre les bourgeois et l'évêque Henri de Veringen, au sujet de plusieurs de ces droits ; les deux partis en appelèrent à l'empereur Frédéric, et celui-ci, quoiqu'il vînt de reconnaître dans ses chartes le sénat de la ville, termina pourtant la cause en faveur de l'évêque ; il prescrivit que sans l'assentiment de celui-ci, il ne devait y avoir à Strasbourg ni conseil ni tribunal séculier, et que personne ne devait occuper le communal (*Allmende*) de la ville, à moins qu'il ne l'ait reçu des mains de l'évêque, lequel le tient de l'empereur. Cependant peu d'années après, Frédéric II, ayant besoin de l'assistance des villes, prit Strasbourg de nouveau sous sa protection spéciale et lui confirma tous ses anciens usages et priviléges[4].

[1] En 1211 Otton IV confirme tous les priviléges et franchises de la ville.

[2] En 1200, *Ass. dipl.*, t. I, 309.

[3] En 1212, *ib.*, t. I, 322, 323.

[4] Le 11 janvier et le 11 septembre 1219.

Digitized by Google

C'est aussi du temps de cet empereur que florissait parmi les *Minnesænger* de l'Allemagne *Gotfried de Strasbourg*, dont l'épopée chevaleresque sur Tristan et Isolde, quoique tirée de sources françaises et inachevée, l'a mis au premier rang des poëtes allemands du moyen âge. Nous voyons là une preuve qu'au milieu des mouvements qui agitaient continuellement notre cité, le sentiment poétique et l'amour du beau n'y furent jamais étouffés.

Dans les premières années de ce siècle, Strasbourg s'agrandit considérablement en s'étendant du côté septentrional; depuis Saint-Pierre-le-Vieux jusqu'à la porte des Juifs, en longeant la rivière, un grand nombre de maisons furent ajoutées à la ville. Bientôt après on entoura de murs une partie de la rive droite de l'Ill, notamment les alentours de Saint-Nicolas. A cette époque le mur d'enceinte comptait déjà trente-cinq tours.

Si nous voyons les habitants de Strasbourg, jaloux de leur indépendance, faire tous les jours des progrès dans leur émancipation civile et politique, il y eut aussi de bonne heure beaucoup parmi eux qui aspirèrent à l'indépendance religieuse. Dès l'année 1212 on découvrit dans la ville un grand nombre d'*hérétiques*, dont plus de quatre-vingts furent brûlés, après avoir subi l'épreuve du fer rouge[1]. A leur tête se trouvait un prêtre nommé Jean, et parmi eux étaient des nobles, des femmes, des ecclésiastiques. La plupart d'entre eux appartenaient à la secte des Vaudois; cependant il y avait aussi des Frères du libre esprit, dont les doctrines panthéistes étaient

[1] L'endroit où le supplice eut lieu, conserva pendant longtemps le nom de *Ketzergrube* (fosse des hérétiques). Au treizième siècle il est aussi question du *Kezzerbühele* (colline des hérétiques), à côté du gibet.

Digitized by Google

beaucoup moins pures que celles des *Pauvres de Lyon* [1], et qui se nommaient d'après leur chef Ortlieb de Strasbourg, les *Ortlibiens*. Malgré ces supplices, les principes de ces différents adversaires de l'Église romaine ne furent pas extirpés ; déjà en 1230 les bûchers se dressent de nouveau à Strasbourg : on brûle entre autres Jean Gulden, un des plus riches bourgeois de la ville. Toutefois, malgré une bulle de Grégoire IX, adressée aux dominicains de Strasbourg pour stimuler leur zèle dans la recherche des hérétiques [2], il n'est plus fait mention de condamnations pour cause d'opinions religieuses pendant tout le reste de ce siècle : la ville était trop occupée d'autres affaires ; d'ailleurs elle n'eut pas seulement à soutenir une lutte mémorable contre un de ses évêques, elle eut de graves démêlés avec les moines inquisiteurs, les dominicains eux-mêmes.

Dans la grande lutte de Frédéric II contre la papauté, lorsque l'empereur fut excommunié en 1228 par Grégoire IX, l'évêque de Strasbourg se déclara contre lui et entraîna la ville à imiter son exemple. Mais le roi Henri, fils de Frédéric, dressa son camp autour de Strasbourg ; la ville, craignant l'animadversion impériale, se réconcilia incontinent, et en 1230 l'empereur lui pardonna de s'être séparée un instant de sa cause. Cependant dans les nouvelles querelles entre Frédéric et le pape, Strasbourg, quoiqu'il eût reçu dans l'intervalle d'éclatantes marques de la faveur de l'empereur [3], se laissa

[1] Appelés par corruption dans nos contrées *Powerdelemi* ou *Powerlemi* ; on nommait ainsi les Vaudois.

[2] En 1233. Msc.

[3] En 1236 il confirma tous les priviléges de Strasbourg ; il affranchit notamment les bateliers strasbourgeois du droit de

Digitized by Google

de nouveau dominer par la crainte d'être excommunié, et embrassa le parti du compétiteur de Frédéric. Toutefois, peu rassurée sur l'avenir, la ville se fit donner en 1246 la promesse du pape que celui-ci ne traiterait avec l'empereur qu'à condition de la comprendre aussi dans la paix; d'ailleurs, dans la même année, Frédéric lui-même lui renouvela l'assurance de son entier pardon. Comme elle resta dès lors fidèle aux Hohenstaufen, elle fut mise en interdit, dont elle ne fut relevée qu'en 1252. Dans cette époque de troubles, Strasbourg prit part à différentes ligues pour la défense commune et le maintien de la paix publique, notamment à la grande ligue rhénane de 1255.

Pendant ce même temps on sentit aussi la nécessité de revoir la législation pénale et civile de notre cité. Il paraît que le magistrat ne se souciait plus beaucoup de faire exécuter les anciennes lois épiscopales, et que l'évêque attribuait les désordres résultant de cette négligence à l'esprit despotique et arbitraire du conseil. De nouvelles lois furent alors promulguées en 1249 par les *plus sages* de la ville, du *consentement* de l'évêque Henri de Stahleck. Dans ce code on est frappé de la décadence du pouvoir épiscopal à côté des progrès de la puissance du magistrat [1]. Un article qui y est inséré pour réprimer

naufrage ou de varec *(Grundruhre)*. Déjà en 1196 Henri VI leur avait donné ce droit; il fut renouvelé en 1310 par Henri VII, en 1323 par Louis V). — La même année, il accorda sa protection aux marchands strasbourgeois voyageant dans l'Empire, et en 1237, à l'occasion d'une guerre entre l'évêque et le comte de Leiningen, à laquelle la ville ne prit aucune part, il assura les Strasbourgeois de sa protection spéciale.

[1] Voyez M. Strobel, t. I, p. 548 et suiv.

Digitized by Google

les vexations auxquelles les bourgeois de la ville étaient exposés de la part des nobles de la campagne (les *Landesherren*), fait aussi pressentir les luttes qui ne tarderont pas à éclater entre les deux classes de la société d'alors.

On le voit, jusqu'à présent la puissance manqua aux évêques pour entraver l'émancipation des Strasbourgeois ; ils finirent par se plier à la force des choses, et plusieurs d'entre eux se montrèrent même très-favorables à la ville ; c'est ainsi qu'en 1243 Berthold de Tecke affranchit de tout impôt et service les biens que les Strasbourgeois possédaient dans plusieurs villages de son comté, et que Henri de Stahleck permit, en 1252, au magistrat de racheter l'impôt du vin (*Bannwein*) moyennant quatre cent marcs d'argent. Mais en 1260 un évêque énergique et entreprenant, Walther de Geroldseck, déclara une guerre ouverte aux franchises des Strasbourgeois. Lorsqu'il célébra sa première messe dans la cathédrale, l'abbé de Saint-Gall avec mille cavaliers, celui de Murbach avec cinq cents, et beaucoup de seigneurs et de barons, vinrent assister à cette solennité. Jaloux de l'ancienne autorité temporelle des évêques de Strasbourg, et refusant de comprendre le progrès des temps, il se crut assez fort pour reprendre ses prérogatives perdues et pour faire prévaloir son pouvoir exclusif. Il contesta aux habitants le droit d'instituer leurs magistrats et d'administrer la ville sans demander sa permission, et contrairement aux anciens priviléges de l'Église de Strasbourg. Mais ses réclamations ne furent plus écoutées ; la discorde devint si profonde, qu'on saisit les armes. Les bourgeois commencèrent par détruire le château épiscopal de Haldenburg, près de Mundolsheim ; l'évêque alors mit la ville en interdit, et la quitta suivi de tout son clergé et des nobles qui tenaient des offices ou des fiefs épiscopaux : le seul chantre du chapitre, Henri de Geroldseck, ami des Strasbourgeois, et

Digitized by Google

quelques prêtres restèrent dans la ville. Walther, qui a des alliés puissants, rassemble une armée; il campe dans le voisinage de Strasbourg, mais des hostilités décisives n'ont pas encore lieu : on fait une trêve jusqu'après la moisson. Dans l'intervalle l'évêque envoie des manifestes dans la ville pour soutenir la légitimité de ses prétentions : il tente même d'inspirer aux classes pauvres de la méfiance contre le magistrat, qu'il représente comme despotique et avide de richesses [1]. Mais ces moyens n'eurent aucun succès; la ville, animée de cet esprit belliqueux qui toujours l'a distinguée, se prépara à la guerre, et se fortifia par une alliance avec le comte Rodolphe de Habsbourg, qui, ligué d'abord avec l'évêque, venait de quitter son parti pour des motifs personnels; Colmar et Bâle promirent en outre des secours. La trêve étant expirée, il y eut un engagement entre les deux partis à Breuschwickersheim, où périrent beaucoup de Strasbourgeois; des villages furent brûlés, des champs et des vignes dévastés. La guerre se traîna ainsi pendant deux ans. Le 9 mars 1262 les Strasbourgeois firent une sortie et abattirent la haute tour de l'église de Mundolsheim; à cette nouvelle, l'évêque réunit ses forces et s'avança vers la ville à la tête de cinq mille fantassins et de trois cents chevaliers. Quand ils voient briller au soleil les lances ennemies, les Strasbourgeois postés à Mundolsheim et commandés par le vieux chevalier Reinbold Liebenzeller, se préparent au combat; le tocsin sonne dans la ville, et bientôt la bourgeoisie, conduite par Nicolas Zorn, accourt pour se réunir à ceux qui attendent l'ennemi près de Hausbergen. La bataille s'engage

[1] Voy. M. Strobel, t. II, p. 9. — Voy. aussi Godofredi ab Ensningen *relatio de conflictu in Husbergen*, publié par M. Strobel, Strasb. 1841.

Digitized by Google

par un de ces combats singuliers, si fréquents au moyen âge, entre un chevalier de l'évêque et Marx d'Eckwersheim, chevalier strasbourgeois. La mêlée devient générale; l'habile disposition des archers de la ville, commandés par deux honorables bourgeois, Hugues Küchenmeister et Henri d'Ache [1], procure aux citadins la victoire. Walther de Geroldseck, après avoir vaillamment combattu de sa personne, est obligé de prendre la fuite. Près de soixante-dix nobles sont tués; les Strasbourgeois, disent les chroniques, ne perdirent qu'un seul des leurs. Ils firent leur entrée triomphale dans la ville, en menant au milieu d'eux soixante-seize seigneurs prisonniers, liés avec les mêmes cordes que ceux-ci avaient destinées aux bourgeois.

L'évêque, profondément affligé de cette défaite aussi complète qu'inattendue, consentit à une trêve et releva même la ville de l'interdit. Néanmoins, comme il ne put se résoudre encore à céder, la guerre continua, guerre de ravage et de dévastation, comme elles se faisaient toujours à cette époque. Un arrangement négocié par les envoyés de l'évêque avec la ville, au couvent de Saint-Arbogast, quoique l'empereur Richard, présent alors à Haguenau, en eût garanti l'exécution (1262, 21 novembre), n'eut pas de meilleur effet; Walther garda sa rancune: il mourut dans les premiers mois de 1263, comme on prétend, brisé par le chagrin.

Les Strasbourgeois, après avoir découvert une tentative d'évasion des seigneurs prisonniers, avaient rendu la liberté à la plupart d'entre eux, sous condition de ne plus combattre contre la ville et de l'assister même contre l'évêque. Après la mort de celui-ci, le chapitre fit également sa paix, et rentra dans la ville. Sur le vœu des habitants, il élut alors le chantre

[1] « *Zwei erbere burgere.* »

Digitized by Google

Henri de Geroldseck, qui débuta en donnant au magistrat des lettres reversales, par lesquelles il reconnut à la ville le droit d'élire seule son magistrat, de faire des alliances et de se donner des lois, et de disposer à son gré du communal [1]. Strasbourg demanda en même temps aux autres villes de l'évêché de ne jamais reconnaître un évêque que du consentement des magistrats strasbourgeois [2], et de ne lui obéir qu'autant que ceux-ci lui obéiront; elle s'engagea de son côté à veiller à ce que chaque évêque maintienne les droits et biens de ces villes.

Avec la transaction entre le magistrat et l'évêque Henri commence une nouvelle ère dans l'administration de Strasbourg. Jusque-là les lois épiscopales avaient été en vigueur, au moins en apparence; mais désormais la ville est formellement affranchie de l'autorité de l'évêque; elle jouit sans contestation de la possession de son propre gouvernement; elle est vraiment une ville libre, un État souverain, bien que l'évêque ait conservé ses officiers et plusieurs de ses anciens droits, comme ceux de la monnaie et du péage.

Les empereurs, loin de défendre l'autorité épiscopale de plus en plus chancelante, garantissent à la ville la jouissance des fruits de son importante victoire. Déjà avant la mort de Walther, l'empereur Richard avait confirmé les droits et immunités des Strasbourgeois dans une charte adressée à leurs magistrats, dont par conséquent il reconnaissait l'autorité [3], et dans la charte qu'il publia trois jours après, et où il promit

[1] 1263, fin avril.

[2] « *De ipsorum voluntate et mandato.* » *Als. dipl.*, t. I, p. 447.

[3] Le 18 novembre 1262.

Digitized by Google

de veiller à l'exécution du traité de Saint-Arbogast, il prit la cité avec tous ses habitants sous sa protection et sous celle du Saint-Empire, *l'entourant simplement de la tutelle impériale*[1], et ordonnant en même temps au bailli impérial de Haguenau d'assister la ville envers et contre tous. L'empereur Rodolphe de Habsbourg, l'ancien ami et capitaine des Strasbourgeois, ne fut pas moins favorable à leurs libertés. Il déchargea leurs biens d'un impôt qu'ils avaient à payer aux empereurs[2]; il confirma tous leurs anciens priviléges[3], et les affranchit de la juridiction du landgrave de la Basse-Alsace[4].

La ville de Strasbourg employa ce temps de prospérité intérieure, à laquelle sa bonne harmonie avec l'évêque Henri contribua puissamment, à consolider son organisation; en 1276 elle compléta sa législation par différentes lois destinées à réprimer les délits contre les propriétés tant privées que communales. A l'extérieur elle assura sa tranquillité par une ligue faite en 1278 avec différentes villes d'Alsace et du Rhin. En même temps elle acquit de plus en plus les droits que conservaient encore les évêques. En 1298 Conrad de Lichtenberg, que la ville avait puissamment secondé tant de son argent pour la construction de la cathédrale, que de ses armes dans différentes expéditions militaires, lui accorda pour dix ans sa mon-

[1] Le 21 novembre 1262. *Als. dipl.*, I, 444. « *...ipsamque simpliciter nostra et sacri imperii tuitione vallamus, regia fide interposita...* »

[2] *Precaria, erste Bitte,* impôt que levaient les empereurs lors de leur avènement au trône, en 1274 et en 1277.

[3] En 1278. Renouvelé par Adolphe en 1293; par Albert en 1298.

[4] En 1284.

Digitized by Google

naie. En 1306 l'évêque Jean engagea également la monnaie moitié au magistrat, moitié à plusieurs habitants de la ville, pour 150 marcs d'argent et pour un espace de six ans.

A cette époque le magistrat essaya aussi de prescrire des lois administratives aux couvents de la ville; mais il n'y parvint qu'après une longue et vive querelle avec tous les pouvoirs de l'Église. Les moines de l'ordre de Saint-Dominique s'étaient de bonne heure fait beaucoup d'ennemis dans notre ville; leur ardeur implacable à rechercher des hérétiques et à les condamner, avait irrité les habitants. En 1232, deux ans après que plusieurs Strasbourgeois eurent été brûlés, le sire Heintz de Mülnheim tua d'un coup d'épée le dominicain Droso, inquisiteur fougueux, qui cherchait ses victimes principalement parmi les familles les plus riches. Le magistrat se vit alors obligé d'enjoindre aux frères prêcheurs de se tenir désormais plus tranquilles, et d'instruire les gens au lieu de les faire brûler.

Cependant ils acquirent peu à peu des domaines et des revenus considérables; en 1254 ils construisirent leur vaste couvent et leur église. Mais les moyens que ces moines mendiants employaient pour s'enrichir n'étaient pas toujours très-honorables : ils circonvenaient les mourants pour les déterminer à leur faire des legs, même au détriment des héritiers légitimes; ils vendaient des biens sous la condition qu'ils devaient leur revenir après la mort de l'acheteur; ils recevaient comme novices des enfants, évidemment pour s'assurer de leurs richesses. Le magistrat, devenu attentif à cette manière d'agir, défend alors aux dominicains, ainsi qu'aux moines des autres ordres, d'user de ces moyens attentatoires aux propriétés et aux droits des citoyens. Les frères mineurs, tant pour conserver l'amitié de la ville que par jalousie contre les domini-

Digitized by Google

cains, se soumettent à la décision du magistrat[1]; les frères prêcheurs, au contraire, le refusent avec tant d'obstination, qu'en 1286 la population exaspérée se porte en tumulte vers leur maison, en brise les portes, et enferme les moines après les avoir insultés. Peu après, ils quittèrent la ville, et portèrent plainte de tous côtés, tant contre ce traitement violent que contre ce qu'ils appelaient les prétentions injustes du sénat. L'Église embrasse leur cause; l'évêque de Ratisbonne, conservateur des priviléges de l'ordre de Saint-Dominique, enjoint au doyen et à l'écolâtre de Saint-Thomas de sommer les magistrats de donner satisfaction aux moines, de révoquer les édits faits contre eux, et de les rappeler dans la ville, sous peine d'excommunication[2]. Le légat apostolique en Allemagne, Jean de Tusculum, après avoir plusieurs fois menacé les Strasbourgeois, les frappe de l'interdit (5 septembre 1287). Mais la ville proteste, elle en appelle au pape, comme n'ayant pas été citée ni entendue en sa défense. Elle se soucie peu des nombreux mandats du légat, qui va jusqu'à invoquer contre elle une croisade des puissances temporelles, et à interdire aux villes de l'Alsace et du Rhin tout commerce avec la cité excommuniée[3]. Le 28 juillet 1288 le pape Nicolas IV l'excommunie de nouveau solennellement, sans pouvoir l'ébranler. Plusieurs membres du clergé s'étaient mis du côté de la ville; les mineurs n'avaient pas interrompu le service divin dans leur église. Pendant deux ans la ville continue de résister; un essai de réconcilier les deux partis, fait à Colmar par les seigneurs alsaciens assemblés, demeure sans succès. Ce n'est que par

[1] Le 10 juillet 1283.
[2] 24 mai 1287.
[3] 8 décembre 1287.

Digitized by Google

l'entremise de l'évêque Conrad qu'un arrangement semble devenir possible. Les moines, fatigués de leur exil, consentent à traiter avec la ville, et, pour donner une preuve de leur bonne volonté, demandent au pape le rappel de l'interdit. Nicolas IV s'empresse de l'accorder (12 mai 1290). Les deux partis choisissent pour arbitre l'évêque, au jugement duquel ils s'engagent à se soumettre; la ville, confiante en son bon droit, n'hésite pas à donner cette promesse. Cependant Conrad prononce que les moines ne peuvent s'engager, sans péché, à souscrire aux articles exigés. Le magistrat, étonné de cette décision, s'y oppose formellement, et refuse de la manière la plus absolue de s'y soumettre. Il paraît aussi qu'il réussit à maintenir son droit, et que l'évêque Conrad, qui de tout temps avait vécu en bonne harmonie avec la ville, parvint à empêcher des querelles ultérieures.

Cependant ces priviléges, ces franchises dont jouissait Strasbourg, n'étaient pas encore complets : la constitution intérieure était encore toute aristocratique. Les nobles, non contents de composer seuls le conseil, opprimaient l'artisan, le maltraitaient, lui refusaient presque toujours le salaire qu'ils lui devaient pour ses travaux. Si un artisan voulait jouir des fruits de son industrie, il était obligé de se mettre sous le patronage d'un noble, et le plus souvent cette protection précaire ne s'acquérait qu'à prix d'argent. Mais la classe nombreuse des métiers avait appris à connaître sa force; son industrie, son commerce l'avaient élevée et enrichie; sa présence dans une foule de batailles avait fortifié son courage en lui donnant en même temps la conscience de ce qu'elle pouvait. C'est ainsi qu'elle avait gagné en force ce que les nobles en avaient perdu par leurs incessantes querelles, leur orgueil démesuré et leur vie souvent dissolue. On comprend donc sans

Digitized by Google

peine l'irritation avec laquelle les artisans devaient supporter les vexations des nobles ; ils n'attendaient qu'une occasion pour faire éclater leur vengeance. En 1308, du temps de la récolte, un certain nombre d'artisans sont réunis à un repas ; échauffés par le vin, ils se souviennent du mal que notamment le prévôt Nicolas Zorn leur avait fait ; ils se lèvent à grands cris, prennent leurs armes et se mettent en marche pour surprendre le prévôt et ses amis, réunis à la curie de la Haute-Montée ; mais les nobles accourent à leur rencontre, et après un combat à l'entrée d'un des ponts du Fossé-des-Tanneurs, les plébéiens sont vaincus : plusieurs d'entre eux sont tués, d'autres bannis à jamais de la ville. Cette victoire de la noblesse raffermit pour quelque temps son pouvoir ; mais son triomphe ne sera pas de longue durée : car, outre la croissante prospérité matérielle des artisans, l'anarchie qui dès le commencement du quatorzième siècle désola l'Empire, contribua beaucoup à hâter l'émancipation des bourgeois dans les villes. L'Alsace ressentit profondément les tristes effets de cette anarchie. Elle fut le théâtre de fréquentes querelles, où Strasbourg joua souvent un des principaux rôles. L'importance politique de la ville et sa réputation militaire engagèrent beaucoup de seigneurs à faire des alliances avec elle, alliances qui l'obligèrent plusieurs fois à prendre part à des guerres intestines. Souvent, dans le cours du quatorzième siècle, elle fit aussi des expéditions pour son propre compte, tantôt contre des seigneurs qui attaquaient ses droits, tantôt contre des chevaliers qui, suivis de bandes de brigands, infestaient le pays, et dont elle démolissait les châteaux forts, tantôt même contre des villes de l'Alsace ou de la rive droite du Rhin. Le besoin de paix et de sûreté publique se faisait si vivement sentir, et on pouvait si peu compter sur la protection efficace du chef de l'Empire, que des alliances

Digitized by Google

nombreuses furent conclues par des évêques, des seigneurs, des villes de l'Alsace, de la Suisse, des bords du Rhin, pour se promettre protection mutuelle, assistance en cas de guerre et aide contre les brigands : et dans ces alliances, dont la plus étendue fut celle de 1345, notre ville occupa constamment un des premiers rangs [1].

L'élection simultanée de Louis de Bavière et de Frédéric d'Autriche au trône impérial, en 1314, trouva la noblesse de Strasbourg divisée en deux partis : les deux familles les plus puissantes, les Zorn et les Mülnheim se poursuivaient d'une haine implacable. Aussi à la nouvelle de la double élection, les Zorn se déclarèrent pour Frédéric, les Mülnheim pour Louis. Dans ces circonstances, le sénat prit prudemment le parti de ne se prononcer encore ni pour l'un ni pour l'autre des deux compétiteurs ; l'archiduc d'Autriche, lorsqu'en janvier 1315 il vint à Strasbourg, fut reçu avec honneur, mais simplement comme hôte de la ville, et non pas comme roi : ce qui fit que tous les deux, voulant se rendre la ville favorable, lui confirmèrent ses priviléges à peu de jours d'intervalle. Cependant l'évêque avait embrassé le parti de Frédéric ; le magistrat au contraire, qui dès le commencement penchait vers Louis, finit par se déclarer ouvertement pour lui, en le recevant en 1320 en ses murs avec tous les honneurs dus à un roi ; le vaillant empereur lui en témoigna aussi en mainte occasion sa bienveillante reconnaissance. La ville de Strasbourg lui demeura fidèle, même après son excommunication ; l'évêque s'empressa de publier les bulles lancées contre lui par Jean XXII

[1] De 1301 à 1345 on compte plus de douze de ces alliances, appelées *Stædtebünde*, *Landfrieden* ; celle de 1345 s'intitulait *Landesrettung* (ligue pour le salut du pays).

Digitized by Google

(1324), mais le magistrat, dans l'intérêt de la sûreté de la ville et de l'honneur de l'Empire, refusa constamment de les publier à son tour.

Au milieu de ces divisions, les sectes hérétiques, profitant de l'anarchie universelle, apparaissent de nouveau sur le théâtre de notre histoire. Les Frères du libre esprit, appelés aussi Beghards, condamnés maintes fois par des papes et des synodes, se montrent, vers 1317, en grand nombre en Alsace et à Strasbourg. Portant un costume particulier, ils parcouraient la ville et le pays, pour mendier leur subsistance et pour répandre en même temps leurs doctrines, dont les principales étaient que Dieu est tout ce qui est, et que l'homme parfait peut faire tout ce qu'il veut sans pécher. L'évêque Jean condamna ces doctrines insensées et ceux qui les professaient, mais sans parvenir à les exterminer; car en 1335 l'évêque Berthold les condamne de nouveau, et en 1366 les inquisiteurs découvrent un grand nombre de Beghards dans le diocèse strasbourgeois.

Toutefois, aussi longtemps que vécut l'évêque Jean, il n'y eut pas de rupture ouverte entre la ville et lui; le sénat trouva même le temps de procéder à une révision de la législation de Strasbourg. Douze *prud'hommes* furent choisis pour recueillir et mettre en ordre les lois et statuts des siècles antérieurs; ils se rendirent dans le couvent de la Trinité, sous serment de ne pas en sortir avant d'avoir accompli leur travail. Celui-ci, achevé dans l'espace d'un mois, fut adopté par l'universalité des citoyens. Le code municipal (*Stadtbuch*) que les douze avaient rédigé, et qui se composa de 497 articles, demeura dès lors la base de la législation strasbourgeoise, bien que dans la suite il fût plusieurs fois modifié et augmenté.

Sous l'évêque Berthold de Bucheke, qui en 1328 fit son

Digitized by Google

entrée à Strasbourg, accompagné de six cents gens d'armes, es choses changèrent de face. Berthold se déclara franchement l'ennemi de Louis V, et se mit aussitôt à faire la guerre à ses partisans en Alsace. Mais la ville tint peu de compte de ces dispositions de son évêque; et tandis qu'il guerroyait dans la province, il s'accomplit à Strasbourg des événements qui modifièrent de fond en comble la constitution et la forme du gouvernement de la ville.

Le 20 mai 1332, une nombreuse société de nobles se trouva réunie à un banquet, dans le jardin de l'hôtel d'Ochsenstein [1]; après le repas, les dames et les jeunes seigneurs se divertirent par la danse, lorsque tout à coup une rixe violente s'éleva entre plusieurs membres des familles de Zorn et de Mülnheim; les épées sont tirées, les valets prennent fait et cause pour leurs maîtres, et bientôt le sang coule : deux des Mülnheim et sept des Zorn tombent percés de coups. L'autorité s'efforce en vain de calmer la fureur des combattants; la rue, la place voisine sont le théâtre d'un tumulte général. La bourgeoisie, témoin de ce sanglant combat, irritée de ces rixes perpétuelles, et craignant de nouveaux désordres par l'arrivée des nobles des environs appelés par les deux parties à leur aide réciproque, s'assemble et tient conseil; aussitôt les mesures les plus propres à assurer la sûreté de la ville se présentent à l'esprit des bourgeois : ils réclament du magistrat la garde et l'administration de la ville; déjà on ne peut plus leur refuser ce qu'ils demandent, et on leur remet les clefs des portes, le sceau et la grande bannière. Cependant ce n'est pas tout; les bourgeois, dans l'intelligence de leur force, sentent que le moment est venu de prendre des mesures plus

[1] Aujourd'hui l'hôtel de Marmoutiers, rue Brûlée.

Digitized by Google

énergiques encore, en un mot, de s'emparer du gouvernement de la ville.

A cette époque, et encore longtemps après, les habitants de Strasbourg étaient divisés en trois classes : 1° les *chevaliers*, en partie les anciens *ministeriales* de l'évêque, en partie aussi des bourgeois ayant obtenu des fiefs impériaux, ou possédant des terres libres hors de la ville, et se nommant depuis le douzième siècle d'après ces terres (les *Landesherren*) ; ils se distinguaient en chevaliers proprement dits et en *écuyers* ou *varlets* (*milites et armigeri*, *Ritter und Knechte* ou *Edelknechte*) ; ces derniers étaient dans l'origine des fils de chevaliers, servant chez d'autres en qualité de pages ou d'écuyers. Ces chevaliers formaient la noblesse de la ville ; ils étaient répartis entre un certain nombre de *curies* (*Trinkstuben*), où ils s'assemblaient soit pour délibérer, soit pour se livrer aux plaisirs de la table. 2° Les *bourgeois* proprement dits (les anciens *burgenses*, *die burgere*), les riches propriétaires, dont les propriétés étaient libres, et qui par conséquent ne devaient à personne des services féodaux ; on comptait aussi parmi eux les marchands et différents importants industriels, comme les bateliers, les bladiers, etc. Ce n'est que parmi eux et les chevaliers qu'on choisissait les membres du sénat. Les chevaliers et les bourgeois étaient désignés sous le nom commun de *Constoffler* (*constabularii*)[1]. 3° Les *artisans*, divisés en tribus ; du temps d'Erchambauld, il y en avait onze, qui

[1] Les constoffler étaient tous ceux qui n'étaient pas simples artisans, et qui primitivement avaient seuls le droit d'entrer au sénat. Dans les anciennes chartes il est dit : « *Ritter, Knehte, burgere und antwerglüte* » ; ou bien : « *beyde, Constoffler und Hantwercke.* »

Digitized by Google

peignent parfaitement les besoins des habitants au neuvième siècle : les selliers, les pelletiers, les gantiers, les cordonniers, les maréchaux, les meuniers, les tonneliers, les gobeletiers, les fourbisseurs, les fruitiers et les marchands de vin. Dès 1263 il n'y avait plus que dix tribus ; celles des pelletiers, des gantiers, des gobeletiers et des marchands de vin étaient remplacées par celles des peintres, des charpentiers et des tanneurs. Le bourggrave épiscopal nommait à chacun de ces corps un maître ou échevin particulier. Jusqu'en 1334 cette classe des habitants n'avait aucun représentant dans le conseil [1], formé de vingt-quatre membres uniquement pris dans la noblesse, et de quatre maîtres qui présidaient alternativement le sénat.

Dans ladite année 1334 tout cela change ; les artisans, maîtres de la ville, abolissent à jamais cette constitution aristocratique ; un nouveau conseil est formé, dans lequel l'élément démocratique prédomine, au point que le chef des tribus devient le chef et le représentant de toute la cité. On augmente le nombre des corporations d'artisans, en détachant de la classe des *Constoffler* plusieurs professions. Le nouveau conseil se compose de vingt-cinq artisans, de quatorze bourgeois et de huit chevaliers, tous choisis annuellement ; à la tête se trouvent l'*ammeister*, le maître des métiers [2], et deux *stettmeister*, élus à vie. C'est à ces magistrats et d'abord à l'ammeister, que les habitants sont tenus de jurer obéissance et fidélité ; eux

[1] Le *Schœffenmeister*, mentionné dès le treizième siècle, n'avait point entrée dans le sénat ; il n'avait qu'à convoquer les échevins des tribus, quand le conseil voulait conférer avec elles.

[2] *Ammeister* ou *Ammanmeister* vient de l'ancien mot allemand *amma*, travail, dont *amman*, ouvrier. Voy. M. STROBEL, t. II, p. 350.

Digitized by Google

jurent à leur tour de conserver et de défendre les droits et l'honneur de la ville. Cette constitution démocratique resta la même dans ses principes essentiels, jusqu'à la révolution française, et fit pendant tout ce temps la force et la grandeur des Strasbourgeois : preuve admirable de la sagesse et de l'esprit de liberté qui animait nos pères.

Le nouveau conseil fut à peine constitué qu'il prit les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de la ville et pour éviter les rencontres des familles ennemies. On fit le procès à ceux qui avaient pris part au tumulte; plusieurs en furent bannis. Cette révolution fut si décisive, qu'aucune résistance ne s'y opposa ; aucune réaction ne fut tentée par la noblesse vaincue ; tel fut même l'ascendant du nouveau pouvoir qu'il put ordonner aux Zorn et aux Mülnheim de suspendre les hostilités, et leur prescrire dans la ville des limites respectives qu'ils ne pouvaient franchir impunément. L'évêque et l'empereur eux-mêmes ne s'opposèrent pas à ce changement mémorable; tous les deux, au contraire, n'interrompirent pas un instant leurs relations avec la ville; l'évêque lui vendit sa monnaie pour six ans (en 1332), et lui engagea bientôt après ses péages (en 1338); l'empereur lui donna l'important privilége d'avoir une foire annuelle (en 1336).

Pendant que cela se passait, Strasbourg était sous le coup de l'interdit, à cause de son attachement à Louis V ; on vient de voir que la ville ne perdait pas son temps à s'en affliger. Les membres du clergé eux-mêmes n'avaient pas tous obéi au siége apostolique; ils s'étaient divisés comme en beaucoup d'autres lieux; la majorité, il est vrai, avait cessé de remplir ses fonctions, mais les dominicains et les cordeliers les avaient continuées. Toutefois l'empereur, ayant publié son célèbre manifeste de 1338, où il se déclara ouvertement contre le pape, ces

Digitized by Google

moines firent aussi leur soumission, laissant le peuple sans culte : sur l'ordre du magistrat, ils quittèrent alors la ville [1]. Il ne resta, pour instruire et pour consoler les fidèles, qu'un petit nombre de prêtres courageux, qui prétendaient que dans les querelles des grands il est injuste d'excommunier aussi le pauvre peuple, et que l'opposition que fait l'empereur régulièrement élu aux prétentions illégitimes d'un pape, ne constitue pas une hérésie : parmi ces prêtres se trouvait notre compatriote, le prédicateur si éloquent et si profond, Jean Tauler († en 1360).

L'évêque Berthold continuait toujours sa guerre contre les partisans de Louis en Alsace ; la ville de Strasbourg n'y prit pas plus de part qu'aux démêlés de l'évêque avec ses ennemis personnels. Mais lasse enfin des troubles qui désolaient le pays, elle somma Berthold de rendre hommage à l'empereur. Abandonné de ses amis et voyant ses ressources épuisées, il finit par y consentir. Après la mort de Louis V, il s'empressa de se déclarer pour Charles IV, en s'efforçant d'y déterminer aussi Strasbourg et les autres villes de la province. Notre cité ne reconnut le nouvel empereur qu'après qu'il lui eut promis de faire révoquer l'interdit (1348). Le magistrat, demandé par l'évêque s'il voulait l'absolution, répondit oui, tout en protestant de ne jamais considérer Louis de Bavière comme un hérétique. La ville néanmoins ne fut déliée de l'interdit que plus tard ; encore en 1350 elle envoya des députés à Avignon, pour réclamer l'absolution, mais sous la condition expresse de ne rien promettre qui fût contraire aux droits de l'Empire ou aux libertés et à l'honneur de la ville.

[1] « *Do soltent sü ouch fürbas singen oder aber us der stat springen,* » dit KOENIGSHOFEN, p. 128.

Digitized by Google

Nous venons de nommer l'année 1348; cette année, ainsi que la suivante, sont des époques tristes et sombres dans notre histoire, marquées autant par d'épouvantables catastrophes envoyées par le Tout-Puissant, que par des violences inouïes commises par les hommes. Une maladie, que les peuples effrayés n'appelaient que la *mort noire*, sortit du fond de l'Orient, se répandit sur l'Europe entière et la plongea pour longtemps dans la désolation. Des inondations, des tremblements de terre, des famines furent ses précurseurs. Après avoir dépeuplé l'Italie et le midi de la France, la peste, dont ni les mers ni les montagnes n'arrêtaient la marche impitoyable, vint aussi fondre sur nos contrées. Les sages parmi les nations ne trouvaient d'autre cause à cette terrible nécessité que la volonté divine; la grande masse, au contraire, plus prompte à imaginer des causes, imputa la mortalité à la haine des Juifs contre la chrétienté. Déjà depuis plusieurs années les Juifs étaient persécutés plus vivement que jamais; l'Alsace vit plusieurs violentes émeutes contre eux. En 1338 l'évêque Berthold, quoiqu'il eût lui-même sévi durement contre les Juifs de sa ville de Ruffach, se ligua avec Strasbourg et différents seigneurs et villes de la province, pour s'opposer à une bande de brigands qui pillaient le pays sous prétexte d'être chargés par Dieu de l'extermination des restes du peuple d'Israël. La même année le magistrat de Strasbourg prit ces derniers sous sa protection spéciale pour cinq ans. Mais en 1348, à l'approche de la peste, où en tous lieux la frayeur populaire répandait le bruit que les Juifs avaient empoisonné les sources, le magistrat de notre ville fut impuissant de les protéger plus longtemps; de tous les côtés arrivèrent des rapports sur leurs prétendus crimes, sur les aveux que la torture leur arrachait, sur la manière comment ils étaient châtiés; l'irrita-

Digitized by Google

tion des Strasbourgeois fut au comble : le magistrat résista en vain ; en vain il fit même mourir quelques Juifs sur la roue ; le peuple, furieux de sa résistance, prend les armes, force la maison de l'ammeister, et l'accuse d'avoir pris de l'argent des Juifs. Les nobles, jaloux du pouvoir du sénat plébéien, s'empressent de profiter de cette occasion pour le faire tomber, et se joignent indignement à la populace. Les deux stettmeister et l'ammeister, pour prévenir l'effusion du sang, se désistent de leurs fonctions, et le lendemain tout le sénat imite leur exemple. A peine un nouveau sénat est-il formé, que la fureur populaire, détournée un instant des victimes qu'elle se destinait, éclate dans toute sa violence, et puisqu'elle ne trouve plus de résistance de la part des magistrats, elle peut s'assouvir pleinement. Le 14 février 1349, plus de deux mille Juifs sont arrachés de leurs maisons, traînés vers leur cimetière [1], où un immense bûcher les attend ; ceux qui ne consentent pas à se faire baptiser, périssent dans les flammes. Comme ils étaient riches, et que beaucoup de nobles leur devaient de fortes sommes, les contemporains ont déjà dit que la cause de leur mort a été l'avarice des chrétiens [2]. L'argent qu'on trouva chez eux fut partagé par le sénat entre les artisans ; beaucoup

[1] Là où est aujourd'hui l'hôtel de la Préfecture ; de là le nom de *rue Brûlée*.

[2] Après avoir dit que le magistrat confisqua les biens des Juifs, KOENIGSHOFEN ajoute : « *Das was ouch die vergift die die Juden dœttete.* » (Ce fut là le poison qui causa la mort des Juifs, p. 296). — Un contemporain, le bourgeois de Strasbourg, RULMAN MERSWIN dit également : « *Wilt du wissen was die iuden ertote? Du solt wissen daz es tet der cristenheite grit.* » (Veux-tu savoir ce qui tua les Juifs ? Sache que ce fut l'avarice des chrétiens. *Le livre des neuf rochers*, Msc.)

Digitized by Google

craignirent d'y toucher, et le donnèrent à la fabrique de la cathédrale.

Cependant le magistrat, appréhendant des suites fâcheuses de cet acte de vengeance barbare, fit une ligue avec différents seigneurs et villes, qui lui promirent aide et assistance dans le cas que Strasbourg serait molesté à cause des Juifs tués (le 5 juin 1349). Toutefois l'empereur, dont le ressentiment avait été le plus à craindre, accorda aux Strasbourgeois un entier pardon (le 12 septembre)[1].

Sur ces entrefaites, la mort noire, dont les premiers symptômes s'étaient déjà fait sentir en 1348, fit son invasion dans la ville; des ulcères, accompagnés de maux de tête et d'une fièvre ardente, enlevaient les malades dès le troisième jour. En une seule semaine il mourut 1712 personnes. On creusa d'immenses fosses pour y entasser les cadavres, auxquels les cimetières ne suffisaient plus. Sans la présence de quelques moines courageux, l'interdit eût privé les mourants des dernières consolations de l'Église. On dit qu'il mourut à Strasbourg seize mille personnes, le tiers de la population.

Dans les jours où la maladie faisait ses plus terribles ravages, il arriva près de Strasbourg une troupe d'hommes qui se fla-

[1] Voy. sur tous ces faits M. STROBEL, t. II, p. 257. — Les Juifs étaient *Kammerknechte* de l'Empire, c'est-à-dire ils payaient une contribution au fisc impérial. — En 1369 le magistrat de Strasbourg permit de nouveau à quelques familles juives d'habiter la ville, pour un tribut annuel; en 1375 on fit un statut spécial sur les intérêts qu'il leur était permis de prendre, etc. L'empereur Wenceslas les ayant proscrits en 1388, ils furent à jamais bannis de la ville, où ils ne revinrent qu'en 1789.

Digitized by Google

gellaient eux-mêmes pour fléchir la colère céleste. Quinze jours après la Saint-Jean, ils vinrent à la plaine des Bouchers; une foule innombrable sortit de la ville pour assister au spectacle de leur expiation. Ils chantent alors un lay (*leis*) plaintif, se prosternent à terre, se relèvent, font solennellement le tour de la plaine en se flagellant et en chantant de touchantes litanies. La cérémonie finie, un d'entre eux, un laïque, lit une prétendue lettre écrite par Jésus-Christ, contenant des plaintes sur l'impiété des hommes et des menaces de châtiment; il raconte ensuite l'histoire de la mort noire et de la marche des flagellants à travers l'Europe. Le peuple pleura et se lamenta; profondément contrit, il suivit la procession des pénitents qui se rendirent dans la ville précédés de bannières, et chantant leurs lays et portant des cierges allumés. La population s'empressa de les héberger; après avoir vécu pendant plusieurs jours de l'hospitalité des habitants, ils quittèrent la ville pour porter ailleurs leurs expiations fanatiques. D'autres troupes les suivirent; chaque semaine il en vint deux ou trois cents, cela dura près de trois mois. Mais on finit par se lasser de ces hôtes, dont beaucoup n'étaient que des vagabonds; la découverte de la fausseté de plusieurs miracles qu'ils s'attribuaient, fit considérablement baisser leur crédit; et le clergé s'étant vivement déclaré contre eux, le magistrat défendit l'entrée de la ville à toute nouvelle troupe, et l'évêque Berthold proscrivit la flagellation dans tout son diocèse.

Nous avons déjà dit qu'à Strasbourg le tumulte contre les Juifs s'était aussi combiné avec une émeute contre le magistrat, et qu'on choisit un nouveau conseil. On ne se contenta pas de cette élection, on fit aussi dans la constitution elle-même un changement qui devait assurer à la noblesse, liguée momentanément avec le peuple, plus d'influence dans le gouver-

Digitized by Google

nement de la ville, mais qui en réalité tourna au profit du principe démocratique. La constitution de 1334 avait institué un ammeister et deux stettmeister à vie; maintenant on nomma quatre stettmeister, dont chacun devait présider pendant trois mois, et qui, ainsi que l'ammeister, n'étaient élus que pour un an. En 1372 il y eut de nouveau un changement dans l'intérêt de la noblesse : on décida que les stettmeister devront administrer pendant dix ans; mais l'épreuve n'ayant guère réussi, on revint après les premiers dix ans (en 1382) au mode de 1349. Peu après, en 1385, le magistrat fut obligé de sévir contre trois de ses membres qui avaient abusé de leur influence pour s'arroger un pouvoir despotique; ils furent bannis de la ville.

Jusqu'à présent Charles IV s'était constamment montré favorable à Strasbourg. Il lui avait confirmé toutes ses franchises et immunités [1], et lui avait même accordé plusieurs priviléges nouveaux. Lorsqu'en 1349 les Strasbourgeois avaient barré le Rhin, à cause de certains droits de péage accordés par l'empereur à différents seigneurs riverains, et contraires aux intérêts de notre ville, Charles ne s'y était pas opposé, et la navigation ne fut rouverte qu'en 1351, après que les nouveaux péages eurent été abolis. Cependant il arriva des circonstances qui refroidirent beaucoup la bonne volonté de l'empereur envers la ville. Les libertés dont celle-ci jouissait n'en avaient pas seulement fait un objet de jalousie pour beaucoup de ses voisins; mais depuis longtemps elles avaient aussi engagé une foule de nobles à demander le droit de bourgeoisie à Strasbourg. La ville, loin de refuser ce droit, s'était toujours montrée très-disposée à l'accorder, afin de faire embrasser ses intérêts

[1] En 1356 et en 1368.

Digitized by Google

à un plus grand nombre de défenseurs puissants. Ces bourgeois qui, tout en jouissant des franchises de la ville, continuaient à résider dans leurs terres, étaient appelés *Ausburger*, bourgeois forains, fauxbourgeois [1]. Outre ces Ausburger, il y avait encore une autre classe d'hommes, qui donna lieu à d'interminables contestations. C'étaient les *Pfalburger*, c'est-à-dire des *sujets* de l'Empire, de l'évêché ou de quelque autre seigneur, qui savaient se procurer le droit de bourgeoisie dans la ville, et qui alors le faisaient valoir au préjudice du seigneur auquel appartenaient les localités où ils résidaient. Dans la suite, ces deux noms de Ausburger et de Pfalburger furent fréquemment confondus : ce qui ne contribua pas peu à embrouiller les discussions. Déjà en 1308 l'empereur Henri VII avait déclaré nul le droit de bourgeoisie des Pfalburger [2]; mais la querelle ne devint vive que lorsque l'évêque Jean de Lichtenberg, successeur de Berthold, se fut plaint auprès de Charles IV de la facilité avec laquelle Strasbourg recevait de pareils bourgeois, en enlevant ainsi à l'évêché beaucoup de ses *gens* (*Lüte*). L'empereur annulla à plusieurs reprises, notamment par la bulle d'or de 1356, le droit d'avoir des Pfalburger, en n'accordant la bourgeoisie dans une ville qu'à ceux qui y sont sédentaires. Cela excita à un haut degré l'animosité du magistrat de Strasbourg contre l'évêque. La ville prétendit, comme elle le fit encore souvent dans la suite, qu'elle n'avait jamais reçu des *Pfalburger*, mais seulement des *Ausburger ;* ce qui était, comme elle le disait, un de ses anciens droits ; elle ne

[1] Les bourgeois qui habitaient la ville, s'appelaient *ingesessen burgere*, bourgeois sédentaires.

[2] En 1190 déjà Henri VI défendit aux *sujets* de se faire recevoir bourgeois dans une ville, au détriment de leur seigneur.

Digitized by Google

se soumit pas aux injonctions impériales, malgré les guerres avec plusieurs seigneurs de l'Alsace, qui portaient les mêmes plaintes contre elle : et bien qu'en 1372 Charles IV lui eût aussi défendu les Ausburger, elle n'en continua pas moins d'en recevoir. Cependant, en vertu de cet ordre impérial, le magistrat somma les nobles résidant à Strasbourg de faire leur déclaration s'ils voulaient être bourgeois ou non. Toutes les fois qu'ils avaient besoin de l'assistance de la ville ou qu'il s'agissait de jouir de ses priviléges, les nobles invoquaient leur droit de bourgeoisie, tandis qu'ils le niaient quand la ville réclamait leurs services. La plupart se déclarèrent maintenant bourgeois et jurèrent fidélité au magistrat; un seul, Jean Erbe, refusa ; banni pour dix ans, il envoya un cartel à la ville et se ligua avec plusieurs chevaliers ennemis de Strasbourg. Une guerre désastreuse s'ensuivit; Erbe et les brigands qu'il avait enrôlés, ravagèrent le pays. Il fut cependant forcé de faire sa paix avec la ville, qui maintint son décret de bannissement. Elle fit dans la suite avec plusieurs de ses évêques [1] des transactions au sujet des Ausburger résidant dans les terres de l'évêché, mais ne se désista jamais de ce qu'elle prétendait être son droit.

Dans ces temps de troubles universels, notre ville n'eut pas seulement à combattre des ennemis intérieurs : d'autres ennemis, plus redoutables, menacèrent à cette époque Strasbourg et ravagèrent l'Alsace. Ce furent ces bandes de maraudeurs anglais, français, allemands qui, après le traité de Brétigny, dévastèrent ce qui était encore à dévaster en France, et dont quelques-unes se jetèrent ensuite sur la Lorraine. Enguer-

[1] Déjà en 1368 avec Jean de Ligny ; en 1380 avec Frédéric de Blankenheim, etc.

Digitized by Google

rand, sire de Coucy, enrôla plusieurs de ces compagnies franches, pour soutenir ses prétentions à son héritage maternel en Alsace, en Brisgau et en Argovie. Une grande terreur se répandit dans notre province à la nouvelle de l'approche de ces *Anglais*. Dès 1362 Strasbourg entra contre eux dans une ligue de beaucoup de seigneurs et de villes. Ils ne descendirent en Alsace que trois années après, sous la conduite du chevalier Arnauld de Servole[1], dit l'archiprêtre; ils vinrent jusque sous les murs de Strasbourg, où s'étaient enfuis les habitants consternés des campagnes; les Strasbourgeois qu'ils provoquent insolemment au combat, le refusent; après quoi ils s'éloignent en dévastant et en pillant la contrée. L'empereur rassemble enfin une armée contre eux, à laquelle se joignent près de Strasbourg les troupes de l'évêque et de la ville; mais il ne les poursuit que mollement, de sorte qu'ils ont tout le temps de se retirer par la Haute-Alsace et de la ravager en route. En 1375 ils reparurent, conduits maintenant par le sire de Coucy lui-même; cette fois la ville fit une sortie contre eux, mais sans qu'il s'engageât de combat; après avoir traité le pays comme lors de leur première visite, ils le quittèrent pour envahir la Suisse.

Cette anarchie continua, elle arriva même à son comble sous l'empereur Wenceslas. Notre ville jouit tantôt de la faveur de ce prince arbitraire et capricieux, tantôt elle fut l'objet de sa colère. En 1379 il lui confirma sa foire[2], et un an après il révoqua tous ses priviléges, dans une circonstance où le magistrat n'avait fait qu'user de son droit, ce que Wenceslas pouvait le moins souffrir; toutefois il les lui rendit quelques mois

[1] Koenigshofen l'appelle, en traduisant le nom, *Springhirze*.

[2] Pour la Saint-Martin; elle fut transférée par l'empereur Sigismond à la Saint-Jean d'été.

Digitized by Google

plus tard (en janvier 1381). Les villes et les seigneurs de l'Empire formèrent de nouveau des ligues pour se défendre mutuellement; Strasbourg prit part à la plupart de ces alliances, notamment à celles de 1381 et de 1385; cette dernière fut jurée par cinquante-deux villes. Cependant les guerres intestines continuelles prouvent assez combien ces alliances furent impuissantes pour maintenir la paix, aussi longtemps que le gouvernement était livré à un homme comme Wenceslas. Notre ville eut un grand nombre de pareilles guerres à soutenir contre des seigneurs, contre des villes, contre des châteaux servant de repaires à des brigands; d'autres fois elle envoya ses troupes au secours de ses alliés, comme dans la guerre des villes souabes contre le duc de Wurtemberg et les puissants seigneurs ligués avec lui. Dans cette guerre, dont l'Alsace eut beaucoup à souffrir, Strasbourg fut assiégé par le duc Robert; on se provoqua réciproquement au combat, mais comme on ne put tomber d'accord sur les conditions de la bataille, l'ennemi se retira en brûlant les villages. La paix générale jurée à Eger en Bohême, en 1389, rétablit pour quelque temps l'ordre dans l'Empire; des alliances particulières conclues la même année, et auxquelles participa notre ville, devaient assurer la tranquillité générale.

Cependant le temps n'était pas encore venu pour Strasbourg de déposer les armes; une nouvelle guerre se prépara, suscitée contre la ville par son évêque.

Frédéric de Blankenheim, nommé à l'évêché de Strasbourg par le pape, était irrité contre la ville à cause de la part qu'elle avait prise à la guerre si désastreuse pour notre province, contre le duc de Wurtemberg et ses alliés. Il n'attendait pour faire éclater son courroux qu'une occasion, qui aussi ne tarda pas de se présenter. Bruno, sire de Rappoltstein, *Ausburger*

Digitized by Google

de Strasbourg, qui, en 1369, avait combattu sous les drapeaux du roi de France contre les Anglais, retenait prisonniers plusieurs sujets de l'Angleterre, entre autres son ancien ennemi personnel, le chevalier Jean Harleston, qui avait commis des brigandages dans ses terres en Bourgogne [1]. Malgré les ordres et les sollicitations qui lui venaient de toutes parts de mettre Harleston en liberté, il refusa de le relâcher sans une forte rançon. La ville de Strasbourg, bien qu'elle eût vivement exhorté le sire de Rappoltstein de céder aux instances du roi d'Angleterre et aux ordres de l'empereur, fut rendue responsable de la résistance de son bourgeois et mise au ban de l'Empire. Bruno de Rappoltstein, homme remuant et aventureux, au lieu de venir en aide à la ville, proscrite à cause de lui, rendit la liberté à ses prisonniers, et se joignit aux ennemis de Strasbourg. Ceux-ci, ayant à leur tête l'évêque Frédéric et le *landvogt* impérial en Alsace, avaient formé contre la ville une vaste conspiration. Strasbourg n'en eut connaissance que lorsque l'ennemi s'approchait déjà de ses portes. Le 5 septembre 1392 l'évêque lui déclara la guerre au nom de l'empereur. Ce fut encore une guerre de ravages et d'incendies; cependant les mesures énergiques prises par le magistrat pour la défense de la ville, déjouèrent toutes les tentatives de l'ennemi, il n'y eut pas un seul combat décisif, si ce n'est la belle défense du pont du Rhin par les Strasbourgeois. Dès le 1er janvier 1393 on fit un arrangement provisoire; mais ce n'est que le 4 février que la ville fut relevée du ban; elle paya trente-deux mille florins à Wenceslas qui, de son côté, lui confirma tous ses droits; elle obtint notamment la conservation du pont du

[1] Voy. l'intéressant récit de cette guerre chez M. STROBEL, t. III, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

Rhin, qu'en 1388 elle avait fait construire sur pilotis. La même année 1393, Frédéric de Blankenheim échangea son évêché contre celui d'Utrecht, dont le titulaire, Guillaume de Diest, passa à Strasbourg. Mais ce dernier ne put prendre possession de son diocèse, qu'après une guerre avec Burkard de Lützelstein que le chapitre avait élu à la dignité épiscopale. Guillaume de Diést, homme turbulent, dur et dissipateur, causa à la ville de nombreux et longs désagréments. Son avènement s'ouvrit, il est vrai, sous d'heureux auspices pour la liberté de Strasbourg; car, en 1395, le magistrat fit avec lui une transaction amicale, par laquelle l'évêque promit, pour lui et ses successeurs, de respecter les droits et franchises de la ville, et de n'exercer aucune juridiction civile sur ses citoyens, tandis que la ville lui assura l'immunité de tous ses biens et de ceux de son clergé, ainsi que l'exemption de la juridiction municipale de Strasbourg. La paix dura ainsi dix ans. Mais, l'évêque ayant dissipé les revenus de son église, et aliéné ou engagé beaucoup de biens de l'évêché, le grand-chapitre indisposé déjà contre lui, parce qu'il lui avait été imposé contre son gré, se ligua avec la ville pour lui déclarer la guerre; ils envahirent ses domaines, occupèrent ses châteaux, et le firent lui-même arrêter. Aussitôt une plainte fut portée au concile de Constance; le magistrat, sommé de remettre l'évêque en liberté, refuse, et l'interdit est prononcé sur la ville, malgré son appel au pape futur et au concile mieux informé. Ce n'est que par l'intercession de l'empereur Sigismond que l'interdit fut levé, et l'évêque définitivement délivré; mais ce procès coûta à la ville des sommes énormes. Guillaume se retira à Saverne, gardant une haine profonde contre les Strasbourgeois. Deux ans après il saisit avec empressement une occasion de leur faire sentir sa vengeance.

Digitized by Google

Plusieurs fois déjà il a été question des fréquentes querelles que le magistrat de Strasbourg avait avec les nobles, qui abusaient de leur qualité de *Ausburger*. En 1419 le sénat renouvela son statut de 1372; la noblesse, blessée dans son orgueil par la sévérité des bourgeois qui voulaient mettre de l'ordre dans leurs affaires, cherche aussitôt à exciter des troubles; mais comme cela ne réussit pas, beaucoup de nobles quittent la ville, et forment à Haguenau une association pour la défense de leurs prétentions [1]; le magistrat, de son côté, dresse une longue liste des violences, des excès de tout genre commis, depuis de longues années, par les nobles contre les personnes et les propriétés d'artisans, de femmes, de bourgeois, d'ecclésiastiques de Strasbourg, et, en 1420, il bannit ceux qui ont quitté la ville et renoncé ainsi de fait à leur droit de bourgeoisie. Dès le commencement de cette querelle l'évêque Guillaume avait embrassé la cause des nobles. Les deux partis se ravagent leurs domaines respectifs; cependant après de longs pourparlers, ils conviennent, en 1422, de prendre l'archevêque de Mayence et Bernhard, marggrave de Bade, pour arbitres; ceux-ci proposent d'abord un traité à la ville et aux nobles, et ensuite un autre à la ville et à l'évêque; les deux sont adoptés et la paix rétablie. Les nobles qui voulurent rentrer en ville, recouvrèrent le droit de bourgeoisie sous condition de jurer fidélité au magistrat. L'évêque confirma tous les droits de la ville, il lui céda même à jamais celui de frapper monnaie, et s'engagea à ne plus aliéner les biens de l'évêché sans le consentement du chapitre; la ville lui assura ainsi qu'à son clergé l'immunité de tous les impôts. Cependant il paraît que Guil-

[1] Cette association prit le nom de *vereinigte ritterschaft usser Strasburg.*

Digitized by Google

laume ne s'était soumis qu'à contre-cœur à cette transaction ; car dès 1427 il se plaignit de ce que la ville s'était arrogé certains anciens droits épiscopaux, et la guerre recommença ; elle dura deux ans ; comme Guillaume n'y éprouva que des échecs, il consentit de nouveau à faire la paix, aux mêmes conditions qu'en 1422.

Après cette guerre, la dernière que Strasbourg eut à soutenir contre ses évêques [1], la ville put jouir de quelques années de repos. Elle employa ce temps à consolider ses libertés, et à se les faire confirmer par le chef de l'Empire [2]. L'empereur Sigismond visita plusieurs fois Strasbourg qui lui avait rendu de grands services [3]. Il lui accorda le privilége d'établir des péages à son gré [4], et l'affranchit, en 1435, de la juridiction des tribunaux auliques et provinciaux, en lui donnant pour arbitres dans ses contestations les villes de Bâle, de Worms et d'Ulm [5]. Par sa transaction avec l'évêque Guillaume, la ville avait obtenu un droit précieux, savoir que les évêques devaient désormais jurer de garder ses droits et priviléges. En même temps elle accrut son domaine, elle acheta différents villages et seigneuries, et d'autres se mirent sous sa protec-

[1] Les démêlés avec l'évêque Robert en 1447 furent de trop courte durée pour avoir beaucoup d'importance.

[2] Déjà en 1400 par l'empereur Robert.

[3] En 1417 Strasbourg lui fournit des sommes considérables pour lesquelles il lui engagea plusieurs villages. Il visita la ville entre autres en 1414 ; à cette année se rapporte l'anecdote des dames strasbourgeoises qui, dit-on, conduisirent l'empereur en dansant par les rues de la ville.

[4] En 1433. Renouvelé en 1566 par Maximilien II ; en 1582 par Rodolphe II.

[5] *Austrægalgericht ; Austrag*, transaction, convention.

Digitized by Google

tion ; c'est ainsi qu'elle acquit dans ce siècle les seigneuries de Wasselonne et de Marlenheim, et dans le siècle suivant celles de Barr et de Dorlisheim. Dès la fin du quatorzième siècle, la ville elle-même s'était considérablement agrandie, en enclavant dans l'enceinte de ses murs les grands terrains occupés aujourd'hui par les faubourgs de Pierre, de Saverne et le faubourg National ; à cette époque ces terrains consistaient encore en grande partie en champs cultivés ; au *Marais* il y avait même encore des bruyères et des marécages. Au commencement du quinzième siècle on ajouta encore à la ville la Krutenau et tous les terrains sur la droite du quai des Pêcheurs ; ce fut le dernier grand agrandissement de Strasbourg.

Dans ces temps (en 1420) mourut à Strasbourg le chanoine de Saint-Thomas, *Jacques Twinger de Kœnigshofen*, continuateur de la fameuse chronique alsacienne que le prêtre *Frédéric Closener* avait composée dans le siècle précédent, et qui est le plus ancien livre d'histoire en langue allemande. Deux autres historiens strasbourgeois, *Mathias de Neuenbourg* et *Albert de Strasbourg*, avaient vécu dans le cours du quatorzième siècle.

La paix dont jouissaient nos ancêtres après la transaction avec leur évêque, ne fut cependant que de courte durée. Elle ne tarda pas à être interrompue de nouveau. La grande lutte nationale entre la France et l'Angleterre touchait à sa fin ; les gens de guerre inoccupés, Français et Anglais, notamment les débris de la faction des Armagnacs, se réunirent en bandes, pareilles à celles des Anglais qui au siècle précédent s'étaient abattues sur nos provinces ; elles se précipitèrent vers les Vosges, se grossissant en route d'une foule d'aventuriers et de chevaliers avides des richesses des citadins. Dès l'année 1438 une terreur générale se répandit en Alsace ; on commençait à peine

Digitized by Google

à oublier les Anglais de 1376, et voilà que le pays se trouve de nouveau menacé! Une grande ligue est formée en 1439 contre ces *écorcheurs,* entre la ville de Strasbourg, plusieurs seigneurs et villes impériales de l'Alsace, et l'évêque Guillaume de Diest, qu'on accusait pourtant de les avoir secrètement appelés pour se venger des Strasbourgeois. Conduits par le sire de Fénétrange (*Finstingen*), ces Armagnacs ou *arme Gecken* (pauvres faquins), comme on les appelait dans nos contrées, descendent des Vosges, et commettent dans le pays des horreurs inouïes. Ils s'avancent jusque vers Strasbourg; mais, quoiqu'ils repoussent plusieurs sorties, ils craignent d'entrer dans la ville et s'éloignent. Pour rendre l'analogie entre cette guerre des Armagnacs et celle des Anglais plus frappante encore, ils reparurent une seconde fois quelques années après. Charles VII, occupé de la pacification et de la réorganisation de la France, lança ces bandes de maraudeurs vers ses frontières de l'Est, sous les ordres du dauphin, sous prétexte d'envoyer des secours à l'empereur contre les Suisses, mais en réalité pour s'en débarrasser. Après la bataille de Saint-Jacques près de Bâle, en 1444, les Suisses ayant abandonné le siége de Zurich et s'étant retirés dans leurs montagnes, les Armagnacs tombent sur les alliés de la France; l'Alsace est envahie et ravagée par eux, comme si elle eût été pays ennemi; plusieurs de leurs bandes s'approchent de Strasbourg, sans pouvoir y entrer; la ville envoie à différentes reprises des troupes au secours des campagnes, attendant en vain que l'empereur prenne des mesures énergiques contre ces hôtes malencontreux; Strasbourg fait encore, en 1446, des alliances pour sa défense; ses hommes d'armes parcourent le pays, tuant tout Armagnac qu'ils rencontrent sur leurs pas; enfin ils se retirent d'eux-mêmes de nos provinces, en y laissant de tristes souvenirs.

Digitized by Google

Cependant, chose digne de remarque, au milieu de ces rumeurs, Jean Hültz pose, en 1439, la dernière pierre de l'admirable flèche de notre cathédrale, et tandis qu'il achève ainsi, au moment où le moyen âge touche à sa fin, le plus beau monument que cette période ait produit, Jean Gutenberg a vente, au pied même de ce monument, l'*art merveilleux* qui marque une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité. Toutefois, à l'époque dont nous parlons, cet art n'était pas encore compris dans son immense importance. Gutenberg ne recueillit de ses efforts que des dégoûts; on connaît le procès qu'il eut à Strasbourg avec les héritiers de son associé Dritzehn; mais on sait aussi qu'il ne se rebuta point. Toujours gêné dans ses finances, exploité par ceux avec lesquels il était réduit à s'associer, incapable de payer ses dettes et poursuivi par ceux qui lui avaient prêté de l'argent[1], il ne demeura pas moins fidèle à la tâche de sa vie; et si les contemporains l'ont méconnu, la postérité reconnaissante a payé sa dette à sa mémoire.

Après les troubles des Armagnacs, Strasbourg reçut de l'empereur Frédéric III différentes faveurs; en 1451 il exempta la ville de la juridiction des tribunaux secrets, ainsi que de celle du tribunal aulique de Rotweil, et l'année suivante il lui confirma tous ses anciens priviléges. Néanmoins la conduite de cet empereur ne fut pas toujours égale envers notre ville; ce *prince de petit cœur,* comme l'appelait Commines, vou-

[1] Le chapitre de Saint-Thomas lui avait prêté quatre-vingts livres; il en paya les intérêts pendant plusieurs années, mais comme il cessa de le faire en 1458, le chapitre le cita en 1461 devant la chambre aulique de Rotweil. (Voy. le document dans les *Nouveaux détails sur la vie de J. Gutenberg.* Strasb. 1841).

Digitized by Google

lant remplacer par de la présomption ce qui lui manquait de grandeur et d'énergie, adressa à plusieurs reprises des demandes à nos pères, que ceux-ci, forts de leurs anciennes libertés, crurent devoir lui refuser. C'est ainsi qu'en 1458 il réclama des Strasbourgeois un tribut annuel (*statstüre*); ils le refusèrent, attendu que leur « ville était une ville libre *de l'Empire*,» et que comme telle elle ne devait aucune espèce de contribution à aucun empereur ni roi. Frédéric dut se contenter de cette réponse. En 1471 il confirma l'antique droit d'asile [1] de la ville, en lui permettant de recevoir des proscrits en ses murs; deux ans après, quand il vint lui-même à Strasbourg, il voulut qu'on lui rendît hommage en lui jurant le serment de fidélité: mais on refusa encore [2]. Nous arrivons à la dernière grande guerre à laquelle notre ville prit part avant la réformation; c'est celle de Charles-le-Téméraire. En 1474 Strasbourg entra dans une vaste ligue, formée contre l'ambitieux duc de Bourgogne, par l'archiduc d'Autriche, le duc de Lorraine, l'évêque de Strasbourg, les cantons et villes suisses et beaucoup de villes et seigneurs de l'Alsace. La guerre s'engagea dans la Haute-Alsace, où Pierre de Hagenbach, gouverneur du duc de Bourgogne dans le Sundgau, exerçait ses cruautés. Strasbourg fit des armements considérables; pour mettre la ville en meilleur état de défense, on démolit plusieurs couvents et un grand nombre de maisons. Les troupes de la ville, commandées par Guillaume Herter, furent présentes à toutes les batailles mémorables où Charles fut vaincu, à Granson, à Morat, à Nancy. En 1475 Strasbourg avait aussi en-

[1] Il est déjà exprimé dans le Code municipal du onzième siècle.

[2] En 1552 Strasbourg refuse la même chose à Charles V.

Digitized by Google

voyé un détachement au camp impérial devant Neuss dans l'ancien archevêché de Cologne, assiégé par Charles-le-Téméraire; le commandant de ce corps, Philippe de Mülnheim, réclama et obtint l'honneur de porter la bannière de l'Empire, le premier jour où elle fut confiée aux villes. Strasbourg continua dans la suite à jouir de cette prérogative; quant à sa propre bannière, la ville avait le droit de la faire porter près de l'aigle impériale; elle avait en outre, dès le quatorzième siècle, séance et voix aux diètes de l'Empire.

Dans le cours de ce siècle, la ville s'étant agrandie et ayant gagné en importance politique, le sénat institua successivement différents colléges qui se partagèrent l'administration des affaires. Dès 1418 on augmenta le corps du magistrat de vingt-et-un assesseurs; en 1433 fut institué le collége des *Treize*[1], auquel on confia la direction des affaires militaires, la correspondance et les négociations secrètes avec les états de l'Empire; il statuait aussi sur les appels des sentences du sénat; en même temps on créa le collége des *Quinze*, chargé de la conservation de la constitution et des lois de la république, de l'inspection et de la censure de tous les fonctionnaires, de la police des tribus, de l'administration du trésor, de la monnaie, des péages, des greniers publics, des moulins, des puits, des marchés, etc. La composition du sénat fut plusieurs fois modifiée et toujours dans un sens démocratique; la modification la plus notable, avant 1482, fut faite en 1416 où l'on décréta que les membres plébéiens du sénat auraient seuls le droit d'élire l'ammeister, et que les stettmeister, nommés jusqu'alors uniquement parmi la noblesse, pourraient aussi être pris parmi les artisans. Ce n'est qu'en 1482 que la constitution

[1] *Der XIII. geheime Rath.*

Digitized by Google

de notre ville fut définitivement arrêtée. Le nombre des sénateurs fut fixé à trente, dont deux tiers des artisans, un de chaque tribu, et un tiers de la noblesse. Ce sénat se renouvelait chaque année par moitié; les membres sortants n'étaient rééligibles qu'après deux ans. A la tête de la ville se trouvait l'ammeister pris parmi les plébéiens; quatre stettmeister nobles présidaient, chacun à son tour, le sénat. Le nombre des tribus, qui successivement s'était accru jusqu'à vingt-sept, fut fixé désormais à vingt; chacune élisait (dès 1433) un collége de quinze notables ou *échevins* (*Schœffen*), présidé par un de ses membres (*Oberherr*); elle avait en outre un tribunal ou syndicat particulier, présidé par un *tribun* (*Zunftmeister*). Toute l'organisation de la bourgeoisie reposant sur cette division en tribus, qui n'étaient plus de simples corporations de métiers [1], mais de véritables sections de la commune, exerçant des droits politiques, les savants, les ecclésiastiques, etc., furent obligés, dans la suite, de se choisir une tribu et de s'y agréger [2]. De cette manière l'ancienne distinction entre bourgeois et artisans s'effaçait de plus en plus; il n'y eut plus réellement que deux classes de citoyens, les nobles et les bourgeois. La commune était représentée par l'assemblée des trois cents échevins, jointe à tous les corps du magistrat; cette assemblée sanctionnait les lois et statuts proposés par le conseil.

Cette constitution fut la même jusqu'à la révolution. Elle était jurée chaque année, lors du renouvellement du sénat au mois de janvier, par la bourgeoisie entière réunie devant la

[1] Des métiers très-divers étaient quelquefois réunis en une seule tribu, comme, par exemple, les meuniers et les barbiers.

[2] On les appelait *Zudiener*.

Digitized by Google

cathédrale [1]. Elle maintint les trois colléges ci-dessus mentionnés; seulement celui des vingt-et-un fut réduit de nombre, quoiqu'il conservât son nom; les trois colléges, dont les membres étaient nommés à vie, formaient ce qu'on appelait l'*administration permanente* (*das bestændig Regiment*). Le sénat avec les assesseurs constituait le *grand conseil* (*die Herren Rœth und XXI*); c'est entre ses mains que se trouvait, outre le gouvernement et l'administration de la ville, la juridiction criminelle et civile, à l'exception de quelques cas réservés au *petit conseil*, composé de six nobles et de douze bourgeois choisis parmi les échevins, et traitant ce qui concernait les testaments, les contrats, les dettes, etc.; la police, la direction des ventes publiques, l'administration des impôts, l'inspection des fortifications, la juridiction matrimoniale, etc., étaient confiées à autant de colléges et de tribunaux inférieurs, choisis soit parmi le conseil et les XXI, soit parmi le corps des échevins.

Sous l'empire de cette organisation si sage et si vraiment démocratique pour cette époque, puisque chaque citoyen, excepté celui qui était noté d'immoralité, pouvait parvenir au conseil, la ville devint de jour en jour plus puissante; sa prospérité fit des progrès rapides, et Strasbourg présenta l'exemple d'une *république* libre à l'intérieur, indépendante et respectée au dehors [2]; au commencement du seizième siècle, Érasme,

[1] Le jour où cela se faisait s'appelait le *Schwœrtag*, jour du serment, et la charte le *Schwœrbrief*.

[2] En 1490 Frédéric III déclara que la ville n'était pas soumise à la juridiction épiscopale, mais qu'elle relevait uniquement de l'Empire. Ce privilége ne fit que constater ce qui existait depuis longtemps. — En 1508 Maximilien I donna à la ville un privilége très-important, celui de pouvoir frapper de la monnaie d'or.

Digitized by Google

qui n'admirait pas facilement, disait qu'il avait vu à Strasbourg une réalisation de la république de Platon, une monarchie sans tyrannie, une aristocratie sans factions, un démocratie sans tumultes, des richesses sans luxe, de la prospérité sans ostentation.

Les dernières années du quinzième siècle n'offrent plus dans notre histoire que peu de faits dignes d'être cités. C'est à cette époque (vers 1490) que se formèrent dans notre ville les premières sociétés de ces artisans-rimeurs, appelés *Meistersænger*, qui récitaient en public leurs vers rarement fort poétiques, et dont les derniers représentants à Strasbourg célébraient encore leurs fêtes peu de temps avant la révolution française. Ce qui est plus important, c'est que la seconde moitié du siècle qui nous occupe, vit paraître à Strasbourg les premières impressions de bibles allemandes; que Jacques Wimpheling fonda dans notre ville la première société littéraire en Europe, et que nos pères s'associèrent avec ardeur au grand mouvement scientifique qui signale cette époque. Jouissant en repos de leurs libertés, ils se préparaient pour ainsi dire à entrer dans la période de la réforme, si riche en événements. Tout était disposé dans notre cité pour assurer à cette grande révolution religieuse un accueil empressé et un succès durable. Depuis longtemps les guerres fréquentes qu'ils avaient soutenues pour s'affranchir de l'autorité temporelle de leurs évêques, avaient accoutumé les habitants à n'accorder aussi dans les choses spirituelles qu'une confiance moins humble et moins illimitée aux chefs de leur Église. Souvent en outre ils avaient à se plaindre d'un clergé qui se vouait avec plus de zèle aux affaires et aux richesses de ce monde qu'aux devoirs de son ministère, et qui ne craignait pas de troubler la foi des fidèles par le triste spectacle de ses propres discordes. Pendant six ans, de 1451 à

Digitized by Google

1457, une querelle de ce genre divisa le clergé séculier de Strasbourg et les moines mendiants des différents couvents de la ville. Le clergé séculier avait immodérément élevé les taxes qu'il fallait payer pour être enterré en lieu saint [1] ; les moines, au contraire, se contentaient de ce qu'on voulait leur payer, et vantaient la vertu particulière de leur absolution, afin de s'attirer un plus grand nombre de pratiques. La jalousie des curés fit alors naître une querelle, que d'autres motifs vinrent encore envenimer. L'évêque s'étant déclaré pour le clergé séculier, le magistrat embrassa la cause des moines ; de violentes récriminations furent échangées de part et d'autre ; la ville elle-même se divisa, jusqu'à ce qu'enfin le pape donna raison aux moines, et que le plus ardent de leurs adversaires, Jean Kreutzer, curé de la cathédrale, fut banni de la ville. Cependant la protection qu'en cette circonstance les magistrats accordèrent aux moines mendiants et surtout aux dominicains, enhardit ceux-ci à faire des démarches qui inspirèrent des craintes sérieuses à la ville ; on fut obligé de leur défendre la chaire de la cathédrale, qui resta vide jusqu'en 1478. En cette année, sur la proposition de l'ammeister Pierre Schott, homme aussi savant et éclairé que pieux, le magistrat appela à Strasbourg *Jean Geiler de Kaisersberg*, renommé comme théologien et comme prédicateur (mort en 1510). Il obtint la chaire de la cathédrale ; c'est même pour lui que fut érigée celle qui excite encore aujourd'hui notre admiration, et du haut de laquelle il prêcha avec un courage intrépide contre les vices et les folies de toutes les classes de son siècle. En même temps *Sébastien Brant*, notre grand poëte satirique (en 1521), publia sa *nef des fous* (*Narrenschiff*), dont les vers hardis servirent

[1] On appelait ces taxes le *ultimum vale* (dernier adieu).

Digitized by Google

de texte à toute une série de prédications de son ami Geiler. Plus d'une fois celui-ci annonça hautement devant ses auditeurs le besoin d'une réforme, en exprimant sa conviction qu'elle ne tarderait pas d'être faite. D'ailleurs le terrain pour cette réforme était aussi préparé par les lumières que répandaient dans la ville des savants distingués ; il ne l'était pas moins par les adversaires de l'Église romaine, que plusieurs fois pendant le quinzième siècle celle-ci avait à combattre à Strasbourg. Dès l'année 1400 [1] on avait découvert, surtout parmi les ouvriers, une commune vaudoise qu'on appelait les *Winkeler*, et dont la plupart avaient été bannis, quoique les inquisiteurs eussent demandé leur mort. Un sort plus cruel fut réservé à Frédéric Reiser, originaire de la Souabe, qui, convaincu d'avoir été à Strasbourg à la tête d'une association secrète également vaudoise, fut brûlé en 1458. Les magistrats ne donnèrent qu'à regret leur consentement à cette exécution ; ce fut aussi la dernière dans notre ville. Cette facilité qu'eurent les adversaires de Rome de réunir à Strasbourg de nombreux partisans, et la répugnance des magistrats de leur appliquer des peines sévères, laissent prévoir déjà l'empressement avec lequel la réformation sera accueillie dans cette ville éclairée et avide d'indépendance.

Les principes du courageux moine de Wittenberg trouvèrent de bonne heure de l'écho à Strasbourg. Le premier qui se prononça décidément pour la réforme, et qui la prêcha dès 1521 avec autant de succès que d'ardeur, fut Mathieu Zell, de Kaisersberg, curé de la cathédrale. Bientôt il eut pour compagnons de son œuvre Wolfgang Capiton, de Haguenau, prévôt du chapitre de Saint-Thomas, Martin Bucer, de Sélestat, plus tard doyen du même chapitre, et Caspar Hédion, originaire

[1] Voy. *Das heimliche Buch*, fol. 125. Msc.

Digitized by Google

du margraviat de Bade. Le magistrat de la ville, à la tête duquel se trouvait un homme d'un grand caractère, Jacques Sturm de Sturmeck, ne tarda pas à s'emparer du mouvement; il prévint par sa fermeté et sa modération des troubles, qui ailleurs ont accompagné la séparation de la nouvelle Église d'avec l'ancienne. Il s'opposa aux excès des anabaptistes dont le fanatisme trouva peu de partisans dans la ville, et dans les malheureuses guerres des paysans, il chercha plusieurs fois à calmer la fureur des révoltés.

Malgré les menaces de l'empereur et du pape, les prédicateurs et les magistrats de Strasbourg continuèrent à réformer, et déjà en 1529 l'assemblée des échevins abolit la messe, « jusqu'à ce qu'on leur prouve qu'elle est une œuvre agréable à Dieu. » Ce qui donne un caractère particulier à la réformation de notre ville, c'est qu'elle se combina dès le principe avec un perfectionnement remarquable de l'instruction et des études; Jean Sturm, un des hommes les plus savants de son époque, fut appelé pour fonder une école d'où est sortie plus tard l'université de Strasbourg, si longtemps et si justement célèbre. Les biens et les bâtiments ecclésiastiques furent affectés au service de l'enseignement, qui lui-même fut confié, non-seulement aux théologiens que nous venons de citer et à d'autres de nos compatriotes non moins distingués, mais aussi à de savants étrangers, qui étaient venus chercher dans la ville hospitalière un asile contre les persécutions.

En 1530, Strasbourg qui avait adopté l'opinion de Zwingli, présenta à la diète d'Augsbourg une confession particulière, signée aussi des villes de Constance, de Lindau et de Memmingen [1]; cette confession ne fut pas lue publiquement, et ne

[1] C'est pour cette raison qu'elle a été appelée la *Tétrapolitaine* (confession des quatre villes).

Digitized by Google

différa du reste que fort peu de la confession des autres États protestants. Pour la défense de la doctrine que nos pères avaient embrassée avec tant d'ardeur, ils firent dès 1529 une alliance avec Berne, Zurich et Bâle; deux années après ils entrèrent dans la ligue de Schmalkalde. Dans la prévision des guerres avec l'empereur, ils s'appliquèrent aussi à ménager la France, en réitérant à plusieurs reprises l'expression de leur dévouement à François Ier, qui de son côté ne négligea rien pour témoigner sa bienveillance à ses « *tres chers et grans amys* » les Strasbourgeois.

Lorsqu'éclata la guerre de Schmalkalde, Strasbourg envoya son contingent à la confédération évangélique; mais peu après elle s'en sépara pour faire sa paix avec Charles V. En 1548, forcée de se soumettre à l'*intérim*, elle restitua aux catholiques, aux termes d'un traité particulier fait avec l'évêque Érasme, la cathédrale, les églises de Saint-Pierre-le-Vieux, de Saint-Pierre-le-Jeune et de la Toussaint; les autres églises avec leurs biens furent laissées aux protestants. En 1559 l'*intérim* cessa, et les catholiques furent obligés de rendre leurs églises au magistrat.

Strasbourg envoya aussi ses députés au concile de Trente; parmi eux était le célèbre historien de la réforme, Jean Sleidan. Les princes protestants, alliés au roi de France, ayant déclaré la guerre à l'empereur, Strasbourg fit également ses préparatifs; la ville fut mise en un meilleur état de défense, le nombre des soldats fut augmenté, et pour agrandir les fortifications on démolit un grand nombre de maisons. Les armées impériales envahirent l'Alsace et la ravagèrent; la ville elle-même souffrit beaucoup dans ces troubles. Ce n'est que depuis le traité de pacification générale de 1555, qu'elle put jouir sans obstacle de la conquête de sa liberté religieuse. En 1580, Stras-

Digitized by Google

bourg signa la formule de concorde, destinée à clore les livres symboliques des protestants d'Allemagne.

Nous n'avons esquissé qu'en peu de mots l'histoire de l'établissement de la réforme dans notre ville; l'espace nous aurait manqué pour raconter avec détail les épisodes variés, les incidents curieux qui donnent à cette histoire un intérêt si particulier; du reste, le récit du développement de la réformation strasbourgeoise, de la part prise par nos ancêtres à tous les débats théologiques et politiques de cette époque, du rôle qu'ils ont joué aux diètes et aux colloques, rentre dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, plutôt que dans le cadre d'une notice comme celle que nous avons entrepris de tracer; ce cadre exclut encore davantage l'histoire des querelles aussi stériles que peu charitables entre les théologiens luthériens et les calvinistes de notre ville, querelles qui se terminèrent par la proscription du calvinisme.

Toutefois il ne faut pas se représenter nos pères comme étant préoccupés des controverses théologiques, au point d'avoir perdu ce goût pour les plaisirs, que même le tumulte des guerres n'avait pu étouffer. Ils aimaient avec passion les divertissements, et un de leurs plaisirs les plus chers était de se réunir sur une grande pelouse [1] hors la ville et devant la porte des Juifs, pour s'exercer aú tir de l'arbalète. Ces exercices étaient ordinairement des occasions de réjouissances populaires. En 1576 la ville annonça une grande fête de ce genre, et y invita ses anciens et fidèles alliés les Zurichois; cette invitation amena un événement assez curieux pour mériter une mention en ces pages. Les Zurichois, se souvenant de l'appui qu'en mainte circonstance les Strasbourgeois leur avaient accordé,

[1] Appelée le *Schiesrain*, aujourd'hui le Contades.

Digitized by Google

voulurent montrer à ceux-ci avec quelle vitesse ils pourraient au besoin voler à leur secours. Cinquante-quatre des principaux citoyens s'embarquèrent sur la Limmat à deux heures du matin, et il n'était pas neuf heures du soir, que leur «*vaisseau fortuné*» aborda déjà aux quais de Strasbourg. Ils apportèrent une bouillie de millet, préparée à Zurich et conservée chaude jusqu'au moment de l'arrivée en notre ville. Le pot d'airain, qui contenait ce mets, est encore conservé à notre bibliothèque. Les hardis voyageurs furent dignement fêtés par les Strasbourgeois, qui gardèrent longtemps le souvenir de l'amitié de Zurich. Ce voyage fut chanté [1] par un des principaux de nos vieux poëtes, *Jean Fischart* (mort en 1589), qui s'est acquis tant de renommée par sa spirituelle traduction de Rabelais. Dans le même siècle avait vécu un autre poëte strasbourgeois, le docteur *Thomas Murner* (mort en 1536), plus célèbre par ses curieuses satires dans le genre de Sébastien Brant, que par ses pamphlets injurieux contre la réformation.

Une quinzaine d'années s'étaient à peine écoulées depuis la joyeuse et pacifique expédition des Zurichois, que les Strasbourgeois durent se préparer de nouveau à des expéditions plus sérieuses. En 1592 mourut l'évêque Jean de Manderscheid qui, après quelque résistance, avait consenti à jurer de respecter les droits et les libertés de la ville. Les chanoines protestants, au nombre de dix-sept, élurent alors pour administrateur de l'évêché, avec le titre de landgrave d'Alsace, le jeune marggrave George de Brandebourg. Le magistrat, prévoyant de graves dissensions, mit aussitôt la ville en état de défense, en même temps qu'il envoya des troupes pour prendre possession des villes et des châteaux épiscopaux. Sur ces entrefaites,

[1] *Das g'ückhaft Schiff*, poëme descriptif et didactique.

Digitized by Google

les sept chanoines catholiques, réunis à Saverne, élurent le cardinal Charles de Lorraine, qui, à son tour, fit parcourir le pays par ses gens d'armes et dévaster le domaine des Strasbourgeois. Plusieurs endroits, Barr entre autres, furent brûlés dans cette guerre courte, mais ruineuse. Le magistrat s'adressa à Henri IV pour qu'en reconnaissance des services que la ville lui avait rendus, il vînt à son secours contre le duc de Lorraine. De son côté, l'empereur envoya des députés pour négocier une trêve; dans les premiers mois de 1593 fut conclu un arrangement provisoire, dont Henri IV se rendit garant[1]. La paix définitive ne fut faite qu'en 1604; George de Brandebourg renonça à ses prétentions à l'évêché, et l'évêque catholique reconnut toutes les libertés de la ville et jura de les maintenir. Par ce traité, renouvelé en 1620, Strasbourg obtint la cession de tous les restes d'anciens droits que l'évêque pouvait encore avoir sur la ville.

Lorsqu'au commencement du dix-septième siècle de nouveaux dangers menacèrent l'Église protestante, et qu'en 1608 fut formée l'union évangélique, Strasbourg entra dans cette confédération qui bientôt eut à combattre la ligue catholique. La guerre se porta aussi en Alsace; ce fut le prélude de la guerre de trente ans, qui devint si calamiteuse pour notre province et notre ville. Dès 1619 le magistrat prit des mesures dictées par une sage prévoyance; il garnit les remparts de canons, il recruta des troupes, il agrandit et répara les fortifications, auxquelles travaillèrent tous les habitants sans distinction. Cependant en 1621, Strasbourg, mécontent de l'inaction des princes protestants, fit sa paix avec l'empereur, qui, pour

[1] En 1595; KENTZINGER, *Documents tirés des archives de Strasbourg*, t. I, p. 184.

Digitized by Google

lui témoigner sa faveur, érigea son académie en université. Nous ne suivrons pas notre histoire à travers toutes les chances de cette triste époque; il ne faudrait parler que de misères publiques, de disettes, de ravages des campagnes, de commerce ruiné. En 1632 les Suédois vinrent en Alsace; Strasbourg s'allia aussitôt avec eux, dans l'intérêt de sa sûreté; néanmoins la ville eut beaucoup à souffrir dans la guerre que se livraient dans son voisinage les Français alliés aux Suédois et les Impériaux. Intimidée par quelques revers des troupes françaises, et préoccupée du soin de sa conservation, elle entra en 1636 en négociation avec Ferdinand II, afin d'obtenir qu'on respectât le système de neutralité qu'elle se proposait d'adopter; mais le temps n'était plus où les empereurs favorisaient les villes et avaient intérêt de ménager leur indépendance, de sorte que sa neutralité ne valut à notre ville que des vexations des deux partis. Par la paix de Westphalie, Strasbourg conserva, il est vrai, sa qualité de ville immédiate de l'Empire, sa constitution, ses franchises, sa religion, ses domaines; mais la plus grande partie de l'Alsace ayant été cédée à la France, la position de la ville entre deux ennemis puissants devint d'année en année plus critique. Elle voulut maintenir sa neutralité, mais elle ne put satisfaire ni le roi de France ni l'empereur. Lorsqu'en 1672 éclata la guerre de Hollande, et que les armées de Turenne vinrent sur le Rhin et en Alsace, Strasbourg prit encore des mesures pour assurer sa défense; plusieurs fois les armées belligérantes se livrèrent des combats dans les environs de la ville; la contrée fut ravagée, surtout par les Impériaux; les paysans se réfugièrent à Strasbourg, où se montra bientôt une terrible disette et où l'on fut obligé d'augmenter extraordinairement les impôts. En 1675 le magistrat promit à Turenne de garder la plus stricte neutralité, ce qui lui attira de la

Digitized by Google

part de l'empereur de durs reproches; l'empereur, s'il eût voulu garder la ville, eût mieux fait de lui envoyer des secours. La paix sembla de nouveau assurée par le traité de Nimègue (1678); néanmoins le sort de Strasbourg était aisé à prévoir. Louis XIV créa les chambres de réunion pour *réunir les dépendances* des places qui par ce traité lui avaient été cédées; une de ces chambres fut établie à Brisac pour les villes d'Alsace. Strasbourg, en sa qualité de propriétaire de différents bailliages situés dans les districts cédés au roi, fut sommé de lui jurer fidélité; mais le magistrat refusa. Menacé alors par la France, il implora les secours que l'empereur lui devait : celui-ci ne fit que de vaines promesses. Louis XIV fit approcher de nos murs une armée, sous les ordres du baron de Montclar, et accompagnée du ministre Louvois. Épuisée dans ses ressources, sans aucun moyen de résistance, abandonnée par l'Empire, menacée de toutes les horreurs d'un siége, la ville capitula en 1681; elle déclara vouloir se mettre sous la protection française, et ouvrit ses portes aux armées du roi. La capitulation, préparée par des intrigues et des négociations secrètes, et signée à Illkirch, le 30 septembre, garantit et confirma aux Strasbourgeois leurs institutions et franchises, leur liberté religieuse, leurs propriétés civiles et ecclésiastiques; seulement la cathédrale, qui jusqu'à présent avait servi aux protestants, fut rendue au culte catholique. La ville perdit ainsi, outre le rang honorable qu'elle tenait dans l'Empire, son indépendance extérieure dont jadis elle avait été si fière et qu'elle avait su maintenir intacte au milieu de tant d'orages. Mais si, au moyen âge, c'était une belle chose d'être une ville libre impériale, il n'est pas moins précieux, quand les anciens temps ne sont plus, de faire partie d'un grand pays et d'un grand peuple. Du reste, Strasbourg que fit-il autre chose en

Digitized by Google

passant à la France, que de revenir à cette Gaule à laquelle il avait appartenu dans l'origine, et dont les révolutions du moyen âge l'avaient séparé? Çà et là éclatent dans l'histoire des témoignages d'une sympathie entre la France et Strasbourg, dont peut-être on ne se rendait pas toujours complétement raison. Dès le quatorzième siècle, Froissart aime à parler de *« la belle, bonne et riche cité de Strasbourg;»* en 1455 Charles VII écrit à ses *« treschierz et grans amis les bourgeoys et habitans de la ville de Strasbourg,»* et leur rappelle *« la singulière amour et affection que tousiours vous avons cogneu avoir à nous et à la maison de France*[1]*;»* nous avons déjà parlé des relations entre notre ville et François Ier; celui-ci aussi rappelait à la ville que jadis elle avait été un des plus anciens séjours des rois francs[2]. C'est surtout depuis le commencement du dix-septième siècle que ces rapports entre Strasbourg et la France devinrent plus fréquents; depuis Henri IV, auquel le magistrat fournit plusieurs fois des secours en argent, il y eut des résidents français en notre ville.

Quinze jours après la capitulation, le 14 octobre, Louis XIV vint à Strasbourg[3]; peu de jours après (le 20 octobre) l'évêque François Egon de Fürstenberg fit son entrée et prit possession des églises restituées aux catholiques. Le roi fit commencer immédiatement la construction d'une citadelle; il en confia les travaux au célèbre Vauban qui les termina en peu d'années; un juge royal fut spécialement préposé à la citadelle, ainsi qu'aux autres fortifications nouvelles. En 1697 l'empereur renonça formellement, par l'art. 16 de la paix de Ryswick, à toutes ses prétentions sur Strasbourg.

[1] *Als. dipl.*, t. II, p. 388.

[2] *Ibid.*, p. 454.

[3] Il vint une seconde fois en 1683.

Digitized by Google

Tout en laissant à la ville sa constitution et en ménageant en apparence ses libertés, Louis XIV exerça tous les droits de souveraineté sur elle; différentes modifications furent successivement apportées à la juridiction, par suite des nouveaux rapports avec le pouvoir royal. La bourgeoisie élisait, comme par le passé, son magistrat, et jurait devant la cathédrale de maintenir et d'observer la constitution, mais ses priviléges reçurent insensiblement de graves atteintes; Louis XIV cherchait à contrebalancer l'autorité des anciens magistrats, afin de consolider la sienne, ce qu'il fit surtout en créant de nouvelles fonctions, dont la plus importante fut celle de *préteur royal* (dès 1685); ce fonctionnaire, nommé toujours parmi les hommes dévoués au roi, avait le pouvoir d'assister à toutes les assemblées municipales, et devait empêcher que rien n'y fût arrêté qui pût être contraire aux intérêts du roi. Ces atteintes aux priviléges de la ville engagèrent un certain nombre de familles à se retirer en Allemagne; plusieurs l'avaient déjà fait immédiatement après la capitulation.

La liberté religieuse, garantie par tous les traités, était respectée, mais à regret. La révocation de l'édit de Nantes (1685) ne fut pas, il est vrai, enregistrée au conseil souverain d'Alsace; cependant les protestants de Strasbourg étaient exposés à des vexations fréquentes. Les moines de toutes les couleurs avaient fait leur rentrée dans la ville; parmi eux se distinguaient les jésuites par leur ardent prosélytisme. Par ordre du roi, on promettait des avantages, des pensions, des places à ceux qui abjureraient; plusieurs, et parmi eux des hommes distingués sous tous les autres rapports, eurent la faiblesse de se laisser séduire par ces intrigues[1]. En 1686 le magis-

[1] Comme, par exemple, le premier préteur royal, le savant Ulric Obrecht.

Digitized by Google

trat fut invité à assister à la procession de l'Assomption ; mais il s'y refusa : l'année suivante le roi ordonna que les charges du magistrat et tous les emplois dépendant de la ville, fussent désormais occupés alternativement par des catholiques et des protestants.

Dès lors notre histoire ne présente plus que peu de faits d'un intérêt général ; la ville n'a plus d'existence politique particulière ; quoiqu'elle conserve ses priviléges, elle suit et partage les destinées de la France. Le dix-huitième siècle ne nous offre donc que peu de choses à dire. Le procès du préteur royal François-Joseph Klinglin qui, pendant une administration de plus de vingt ans, avait indignement dilapidé les finances de la ville et s'était rendu coupable des concussions les plus scandaleuses (1725 à 1752) ; l'alarme répandue à Strasbourg par les habitants des campagnes, cherchant un refuge contre les excès commis par les Croates de l'armée impériale, dans la guerre de la succession d'Autriche [1] ; la visite de Louis XV en 1744, et les fêtes splendides qu'on lui donna et qui ruinèrent les finances de la ville et des particuliers ; la vente pour sept cent cinquante mille livres de biens communaux, afin de payer les *dons gratuits* exigés par le gouvernement royal : voilà à peu près ce qu'il y a de plus marquant dans notre histoire au dix-huitième siècle avant la révolution. Celle-ci ouvre une nouvelle ère dans l'existence de notre ville.

Louis XVI ayant pris la résolution de convoquer les états-généraux, Strasbourg demanda et obtint d'y envoyer deux députés. A cet effet on élut l'ammeister Jean de Türkheim et M. Schwendt, syndic du directoire de la noblesse de la

[1] Dans nos contrées on a appelé cette invasion le *Pandurenlærm* (troubles causés par les Pandoures ou Croates).

Digitized by Google

Basse-Alsace. Ils devaient présenter aux états les vœux de la commune, consignés dans le *Cahier des vœux du tiers-état de la ville de Strasbourg*. On était encore à délibérer sur ces matières, lorsqu'arriva la nouvelle du 14 juillet. Alors la populace crut imiter la glorieuse prise de la Bastille, en faisant quelques essais d'émeute, et en pillant l'Hôtel-de-Ville (22 juillet). Aussitôt les citoyens se formèrent en garde nationale, pour la défense de la sûreté publique. On se réunit en assemblées populaires, étrangères encore à cette époque à l'épouvantable fanatisme qui plus tard les domina. L'assemblée nationale ayant demandé un don patriotique, les Strasbourgeois donnèrent neuf cent dix-sept mille huit cent quinze francs. Bientôt ils firent un sacrifice d'une toute autre importance : le 18 mars 1790 ils élurent, d'après la loi française, de nouvelles autorités municipales, dont le premier maire fut Frédéric de Dietrich. L'antique constitution fut ainsi abolie, et la ville entra dans le droit commun. Sans doute cette constitution avait fait la force et la gloire de Strasbourg; mais ce qu'elle garantissait aux citoyens, n'était encore qu'une liberté en quelque sorte politique; la liberté civile, la liberté moderne lui était encore presque inconnue. Du reste dans les derniers temps de la république de Strasbourg, une aristocratie puissante donnait lieu par son arrogance et l'ascendant despotique qu'elle s'arrogeait, à des plaintes journalières; depuis longtemps la bourgeoisie ne supportait qu'en murmurant les manières hautaines dont messieurs du conseil et leurs employés avaient coutume de la traiter. Un changement était donc généralement désiré; l'ancienne constitution s'était survécu à elle-même, et Strasbourg put la sacrifier sans compromettre sa liberté.

Par ce grand acte d'abnégation patriotique, qu'on a ridiculement appelé une innovation liberticide, le régime du pri-

Digitized by Google

vilége, de la franchise, et par conséquent du monopole cessa, pour faire place au régime de la liberté et de l'égalité pour tous. Ce n'est que depuis ce jour que Strasbourg est réellement devenu une ville française; il s'associa désormais à tous les malheurs comme à toutes les gloires de la révolution; ses fils furent présents à toutes les batailles de la République et de l'Empire, où ils ont dignement soutenu la réputation guerrière de leurs ancêtres; plusieurs d'entre eux, après avoir commencé comme simples soldats, sont arrivés aux plus hautes dignités militaires; tels sont les Kléber, les Kellermann, le Schæfer, etc.

Le 13 juin de la même année 1790, Strasbourg célébra une *fête de fédération* de la garde nationale strasbourgeoise avec la garnison de la ville et les gardes nationales des départements voisins; ceux de nos vieillards qui se souviennent de cette magnifique journée, où vingt mille hommes, réunis dans la plaine des Bouchers, jurèrent de vivre libres ou de mourir, n'en parlent encore toujours qu'avec une profonde émotion. Une nouvelle fête eut lieu l'année suivante, pour célébrer l'acceptation de la constitution nouvelle. Peu de temps auparavant, Strasbourg avait complété l'abrogation de son ancien ordre des choses, en supprimant les tribus.

Cependant la révolution marche à grands pas; bientôt la modération est proscrite à Strasbourg comme ailleurs; le club des Jacobins, composé en grande partie d'étrangers, finit par s'emparer de tout. Le maire Dietrich, accusé d'intelligence avec les ennemis de la nation, est conduit à Paris (11 novembre), malgré une pétition signée de quatre mille citoyens; renvoyé devant le tribunal criminel de Strasbourg, acquitté par celui de Besançon, il est néanmoins exécuté dans la capitale; après la chute de Robespierre, la convention répare jusqu'à un

Digitized by Google

certain point ce crime, en réhabilitant la mémoire de ce vertueux citoyen (23 août 1795).

Après la mise en accusation de Dietrich, des commissaires de la convention étaient arrivés à Strasbourg; ils déposèrent le nouveau maire, Frédéric de Türkheim, et comme aucun honnête citoyen ne voulut accepter ces fonctions, ils les confièrent à Monet, jeune fanatique de vingt-quatre ans, natif de la vallée de Cluse en Savoie. L'audace des Jacobins s'accrut alors; la chute des Girondins la porta au plus haut degré d'exaltation; Strasbourg fut mis en état de siége et livré à un ivrogne, appelé le général Dièche; la guillotine fut dressée en permanence sur la place d'Armes; le règne de la terreur s'établit en notre ville, qui en ces mauvais jours ne démentit pas un instant ni son calme ni son patriotisme. La France étant envahie, Strasbourg envoya à la défense de la frontière ses jeunes hommes, et parmi eux des savants, qui plus tard se sont acquis dans diverses carrières de belles réputations de science et de vertu[1]. Au bombardement de Kehl (12 septembre 1793), se distingua la garde nationale strasbourgeoise. Malgré ces preuves de patriotisme, les fanatiques ne voyaient dans les citoyens de Strasbourg que des aristocrates ou des suspects; un *comité de surveillance et de sûreté générale,* avec Monet pour président, fut alors établi par les représentants du peuple (8 octobre); ce comité reçut la mission de rechercher les suspects et de les punir. Peu de jours après (24 octobre) suivit la création du *tribunal révolutionnaire,* de terrible mémoire, composé de Taffin, ex-prêtre, comme président, de Wolf et de

[1] Tels furent *F. H. Redslob*, docteur et professeur en théologie; *Gœpp,* pasteur à Paris; le médecin *Reisseissen; Lamp,* professeur au gymnase, etc.

Digitized by Google

Clavel, comme assesseurs, et d'Euloge Schneider, ancien vicaire épiscopal, comme commissaire civil. L'existence de ce tribunal n'est marquée que par des condamnations journalières, des amendes exorbitantes, des déportations, des exécutions. Les plus honorables citoyens furent enfermés dans le bâtiment de l'ancien séminaire, et Dieu sait pour quelles causes ! Pour enseigner aux Strasbourgeois trop modérés ce qu'on appelait alors les vrais principes révolutionnaires, quatre-vingt-dix terroristes arrivèrent en notre ville, où ils formèrent une *société de propagande ;* ils furent logés au collége et nourris aux frais de la ville. Un des plus furieux agitateurs fut le Jacobin Teterel, de Lyon. Le 31 octobre, Saint-Just et Lebas décrétèrent un impôt de neuf millions sur les riches, à payer dans les vingt-quatre heures; ceux qui ne purent s'en acquitter, furent enfermés ou exposés à la guillotine. Depuis quelque temps déjà les églises étaient fermées et servaient de magasins ou d'étables; le 21 novembre la cathédrale fut profanée par la *fête de l'Etre suprême ;* quatre jours après on abattit du magnifique édifice un grand nombre de statues, et comme par sa hauteur il insultait à l'égalité, Teterel fit la motion inouïe de l'abattre jusqu'au niveau des maisons environnantes; on se contenta de le coiffer d'un énorme bonnet rouge.

Le 15 décembre, l'homme qui s'est rendu le plus tristement célèbre dans cette histoire, Euloge Schneider, fut arrêté lui-même, sur l'ordre de Monet qui le craignait; conduit à Paris, il fut décapité. Toutefois ce ne fut pas encore la fin de la terreur à Strasbourg; le tribunal révolutionnaire continuait à rendre ses arrêts, et la société populaire à délibérer sur le sort des nombreux détenus. Sur la proposition d'un certain Richard, de Metz, on décida la mort de tous ceux qui étaient enfermés comme suspects : ils étaient au nombre de deux mille ! Mais

Digitized by Google

faute de tomber d'accord sur les moyens d'exécution, cette décision demeura sans effet.

Enfin Robespierre tombe. Aussitôt un représentant du peuple, Foussedoire, est envoyé à Strasbourg pour *épurer* l'administration; il se contente de révoquer de leurs fonctions Monet et quelques autres terroristes. La confiance publique n'est rétablie que par Bailly qui succède à Foussedoire comme commissaire de la convention; les sages mesures qu'il prit lui attirèrent la reconnaissance générale. Les églises furent rendues au culte (10 mars 1795); la loi du maximum fut abrogée, les sociétés populaires supprimées; la sécurité rentra dans les familles; le commerce et l'industrie purent se relever de leur ruine. A cette période d'angoisses et d'orages, l'Empire fit succéder pour notre ville une période de paix et de prospérité. Par suite du blocus des ports français par les Anglais, ainsi que du système continental, le commerce de Strasbourg fleurissait comme il ne l'avait encore jamais fait; l'enthousiasme guerrier était à chaque instant excité par les armées traversant la ville soit pour se rendre dans les capitales étrangères, soit revenant de l'une ou de l'autre de nos grandes batailles; notre ville, heureuse et fière, présentait comme un air de fête continuelle, et les acclamations dont elle salua Napoléon à son retour d'Austerlitz, furent sincères et spontanées. L'impératrice Joséphine, pendant le court séjour qu'elle fit en nos murs, était aimée de tous. Marie-Louise, lors de son passage en 1809, fut également reçue avec pompe : on croyait voir en elle un gage de paix.

La prospérité de Strasbourg tombe avec l'Empire. Lors de la première invasion, la ville fut bloquée par les alliés, du 6 janvier au 13 avril 1814, où l'on annonça le retour des Bourbons. La seconde invasion amena un second blocus, du 28 juin

Digitized by Google

au 15 septembre 1815; différents combats, glorieux pour les troupes françaises, furent livrés dans les environs de la ville; la garnison fit deux sorties heureuses, auxquelles nos gardes nationaux prirent une part honorable. Lorsqu'après la paix le général Rapp voulut, sur l'ordre du gouvernement, licencier les troupes sans leur payer la solde arriérée, une insurrection militaire éclata contre lui, conduite avec une intelligence et une modération remarquables par Dalouzzi, sergent au 7e léger; aucune violence ne fut commise; Dalouzzi défendit sévèrement tout excès, tout désordre. Le général fut gardé en son palais; le conseil municipal fut convoqué; et les citoyens, invités à fournir les sommes nécessaires pour payer l'arriéré, le firent en peu de temps. Dalouzzi se démit alors de son commandement, tout rentra dans l'ordre, et les bataillons de l'empereur se laissèrent paisiblement licencier. Dalouzzi, qui avait encouru la peine de mort, fut gracié, en considération de l'ordre admirable avec lequel il avait tout dirigé.

Les armées étrangères occupèrent encore pendant deux ans la France; un corps considérable stationnait dans notre province; pour comble de malheur les blés vinrent à manquer, de sorte qu'une disette extraordinaire signala chez nous les premières années de la Restauration. Peu à peu Strasbourg se releva; mais fidèles à leurs principes, les Strasbourgeois ne jouirent jamais de la faveur des Bourbons. Charles X vint, il est vrai, les visiter en 1828; il faut dire aussi qu'il fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme, mais cet enthousiasme était provoqué par ce que le roi avait promis, plutôt que par ce que jusque-là il avait tenu. On conçoit avec quels vifs transports Strasbourg salua la Révolution de juillet, et revit flotter sur les tourelles de la cathédrale nos drapeaux tricolores! En vérité, ce furent de beaux jours! Une année après, Louis-Phi-

Digitized by Google

lippe vint à son tour visiter notre ville; il s'est convaincu par ses propres yeux du patriotisme des habitants et du dévouement qu'ils ont pour un roi qui garde les libertés du peuple et qui veille à son honneur et à sa prospérité. Quelques tentatives d'émeute furent promptement réprimées par la modération et la fermeté de la bourgeoisie et de l'administration; la tentative de Louis-Napoléon (30 octobre 1836) entraîna à peine quelques artilleurs.

Aujourd'hui la ville, attachée sincèrement aux institutions qui régissent la patrie commune, jouit en paix des bienfaits que ces institutions lui assurent. Sous son administration municipale, elle a fait depuis 1830 de beaux progrès; elle a été embellie et assainie sous le rapport matériel, et dotée de plusieurs établissements d'une haute utilité; une nouvelle ère de prospérité va s'ouvrir pour son commerce par les voies nouvelles qui lui sont ouvertes; une ligne de fer la rattachera bientôt au centre du pays; et tout nous fait prévoir un avenir, où Strasbourg reprendra le rang qui lui convient comme intermédiaire de la France avec l'Allemagne, s'il plaît à la Providence de réaliser ces prévisions.

Digitized by Google

II.

TOPOGRAPHIE ET DESCRIPTION DE LA VILLE DE STRASBOURG.

A. SITUATION. CLIMAT. MÉTÉOROLOGIE.

Strasbourg est situé sous le 5° 25′ de longitude du méridien de Paris, et sous le 48° 35′ de latitude nord. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 145^{m},70.

La ville est située dans une plaine accidentée à peine par quelques collines de peu d'élévation; elle est entourée et en partie traversée d'un grand nombre de rivières, canaux, fossés, et dans sa proximité sont des marais et des prairies marécageuses assez considérables. Le sol aux alentours de Strasbourg ne présente que deux sortes de bases géologiques : une alluvion caillouteuse sur les bords de l'Ill, du Rhin et de la Bruche, et une alluvion argilleuse dans tout le pays situé entre la Bruche et quelques rivières descendant des Vosges ou venant du Kochersberg.

La situation de Strasbourg non loin du Rhin, dans le voisinage de tant d'eaux courantes et stagnantes et au milieu de la vallée formée par les Vosges et la Forêt-Noire, exerce naturellement une grande influence sur son climat. Ce qui distingue ce climat de celui des autres villes situées dans la même zone,

Digitized by Google

VUE GÉNÉRALE DE STRASBOURG.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de F. Simon à Strasbourg.

VUE GÉNÉRALE DE STRASBOURG.

Digitized by Google

Digitized by Google

ce sont d'abord les étés chauds et les hivers froids, et surtout les variations brusques de température. La situation de l'Alsace entre les deux chaînes de montagnes rend parfaitement compte de ces particularités. En effet ces deux chaînes se trouvent l'une à l'est, l'autre à l'ouest, de sorte que les Vosges réfléchissent dans la plaine les rayons du soleil du matin, tandis que la Forêt-Noire a la même influence le soir, de sorte que le bassin reçoit la chaleur directe et la chaleur réfléchie. En hiver les neiges accumulées sur les deux montagnes augmentent le froid et le font durer longtemps : le printemps et l'automne se ressentent de ces mêmes influences ; car les neiges qui tombent de bonne heure sur ces cimes assez élevées, refroidissent rapidement la température de l'automne, et amènent souvent au printemps des journées et surtout des nuits fraîches, accompagnées fréquemment de gelées qui viennent quelquefois jusque dans le mois de mai anéantir la végétation que la chaleur du jour avait activée. L'hiver est ordinairement long et rude ; il commence déjà vers la fin d'octobre pour finir vers la mi-mars ; c'est au mois de janvier que les froids sont le plus intenses ; souvent ils ne sont pas de longue durée : il est rare qu'ils se soutiennent sans interruption pendant plus de quinze jours. Rien n'est plus commun que de voir plusieurs dégels se succéder les uns aux autres. Vers la fin de février, la température devient plus douce ; mais le mois de mars ramène des gelées avec le vent du nord. Le printemps ne commence que vers le mois de mai ; l'été est court et souvent très-chaud ; la grande chaleur commence au mois de juin et se continue souvent jusqu'en septembre : alors la température décroît rapidement ; les brouillards paraissent en octobre ; néanmoins l'automne est une des saisons les plus agréables de notre contrée.

Ces variations subites de température, qui sont un caractère

Digitized by Google

spécial du climat de l'Alsace, s'observent pendant toute l'année. Il faut en chercher la principale cause dans les déboisements considérables qui aujourd'hui laissent nos montagnes presque nues. Il en arrive que les vents ne sont pas arrêtés à leur passage sur les crêtes dégarnies, et qu'alors ils viennent fondre sur la plaine avec leur température et leur impétuosité originaires; or, comme les vents du nord sont dominants chez nous, l'atmosphère doit être exposée à des refroidissements subits, de même que les vents du sud amèneront des élévations de température subites. C'est là une des circonstances qui rendent notre climat difficile à supporter pour bien des personnes; les étrangers à constitution délicate doivent se prémunir contre ces vicissitudes, sous peine de voir se développer les maladies nombreuses qu'elles entraînent et qu'elles rendent presque endémiques chez nous.

D'après les observations faites pendant plus de cinquante ans par M. le professeur Herrenschneider, les moyennes de la température à Strasbourg, sont les suivantes :

Janvier	0,79
Février	+ 1,40
Mars	+ 4,20
Avril	+ 7,25
Mai.	+12,43
Juin	+13,45
Juillet	+15,20
Août	+14,55
Septembre	+11,52
Octobre.	+ 8,18
Novembre	+ 4,00
Décembre.	+ 1,20

Digitized by Google

La moyenne de l'hiver est . . . . . — 0,94
» du printemps . . . . . + 7,96
» de l'été . . . . . +14,30
» de l'automne . . . . . + 8,00;
Le maximum de la chaleur a été de +28,7,
Celui du froid . . . . . —20,0.

Quant à la pression atmosphérique, la moyenne barométrique est, suivant les observations de M. Herrenschneider, de $0^m,752$ (les observations réduites à 10° R). Les limites entre lesquelles se trouve cette moyenne sont assez éloignées; ainsi, chose singulière, c'est dans la même année 1821 qu'a été remarquée la plus grande hauteur, $0^m,772$, et la plus grande dépression $0^m,714$. La variation moyenne du baromètre est de $0^m,021$. Comme pour le thermomètre, les hauteurs barométriques éprouvent des variations fréquentes et subites, et sans doute les mêmes causes sont ici encore en jeu; c'est surtout aux environs du solstice d'hiver et de l'équinoxe du printemps qu'ont lieu les plus grands écarts.

L'hygromètre de Saussure donne une moyenne de 80°,39 obtenue dans une période de quatorze années (1812 à 1826). C'est la fin de l'automne et le commencement de l'hiver qui donnent les mois les plus humides: ce sont les mois de novembre, décembre et janvier, tandis qu'avril, mai et juin offrent la plus grande sécheresse. Le degré d'humidité assez élevé ne doit pas étonner, vu la grande quantité d'eaux courantes et stagnantes dont la ville est entourée, et dont il se fait une évaporation énorme et presque continue. Les vapeurs sont surtout sensibles le soir après le coucher du soleil; aussi est-ce alors qu'il faut prendre toutes les précautions pour ne pas s'exposer à l'influence pernicieuse de cette masse d'humidité dont l'air est chargé.

Digitized by Google

Les pluies sont assez fréquentes à Strasbourg; la hauteur moyenne des eaux de pluie qui tombent dans l'année est de 685 millimètres, 121 millimètres de plus qu'à Paris, et ce sont encore les déboisements qui nous rendent raison de ce phénomène; non-seulement ils produisent les changements brusques de température et rendent les saisons plus inconstantes, variables et irrégulières, mais encore ils ont de beaucoup adouci le climat, en rendant les hivers moins longs et rudes, et de plus ils augmentent considérablement la quantité des eaux de pluie. Ce dernier effet est facile à concevoir; car les nuages ne se trouvant plus retenus le long des montagnes par les forêts élevées qui les couronnaient, sont chassés aussitôt dans la plaine, où ils se déchargent alors de toute la masse d'eau qu'ils contenaient et dont une grande partie aurait été absorbée par les montagnes et les forêts. C'est dans les mois de juin, juillet, août et septembre qu'il tombe le plus d'eau; non que ces mois présentent le plus de jours pluvieux, mais à cause des orages fréquents qui s'accompagnent toujours d'averses abondantes.

Déjà en novembre il commence quelquefois à neiger; les jours les plus neigeux sont dans la seconde moitié de décembre et en janvier : toutefois il n'est pas rare de voir encore de la neige en mars et en avril.

Il résulte d'une série d'observations faites pendant de longues années, qu'à Strasbourg on compte, année commune, 119 jours de pluie, 36 de brouillards, 16 de neige, 16 de tonnerre, 2 de grêle et 59 de gelée. Les brouillards sont fréquents en automne; cependant il est bien rare qu'ils ne se dissipent pas vers midi, et qu'ils sont alors suivis d'une belle soirée. Les orages, comme il a déjà été dit, sont fréquents en été; leur direction presque constante est du sud-ouest vers le nord-est, des Vosges vers la Forêt-Noire. Tous les ans la

Digitized by Google

foudre éclatait plusieurs fois sur la cathédrale; mais depuis qu'un paratonnerre est posé sur cet édifice, ces accidents ne se sont plus renouvelés; l'influence de ce paratonnerre se fait même sentir plus loin, car il paraîtrait que depuis cette époque les orages éclatent moins souvent sur la ville, et surtout sont moins violents; et la raison en est bien simple, c'est qu'une pointe élevée de 142 mètres soutire une quantité considérable de fluide électrique aux nuages qui passent dans son voisinage; et comme l'action d'un paratonnerre s'étend sur un cercle dont le rayon est deux fois l'élévation de la tige au-dessus du sol, il est clair que son influence se fait sentir au loin et produit des effets que nous n'observons pas sur les paratonnerres ordinaires. Les orages sont ordinairement accompagnés de grêle; le 22 juin 1840 il est tombé, lors d'un orage qui éclata subitement au-dessus de la ville, vers cinq heures du soir, des grelons de la grandeur d'un œuf de poule.

Les vents qui règnent dans la plaine de Strasbourg sont très-variables et participent jusqu'à un certain point de l'instabilité de la température; ils changent quelquefois à plusieurs reprises dans la journée et amènent alors des changements notables dans la température et l'état hygrométrique de l'atmosphère. Quant à la fréquence de chacun des huit vents principaux, on a calculé les chiffres suivants:

Sud.	280 fois.	Nord	101 fois.
Nord-est . .	255 »	Sud-est. . .	97 »
Sud-ouest .	138 »	Est.	57 »
Nord-ouest.	118 »	Ouest. . . .	42 »

Ce sont donc les vents du sud et du nord-est qui sont les dominants. Ceux du nord sont froids et secs, surtout ceux du

Digitized by Google

nord et du nord-est; celui de nord-ouest, sans être humide et pluvieux, amène cependant quelquefois des nuages, ou du moins ne chasse pas ceux qu'il trouve déjà existants; en hiver il donne souvent de la neige. Les vents du sud et du sud-ouest sont extrêmement doux en hiver et très-chauds en été : ils sont toujours accompagnés de pluie, surtout le dernier; le vent d'ouest participe des mêmes propriétés, tandis que celui d'est est constamment sec.

Des tremblements de terre se sont fait sentir à différentes époques à Strasbourg; jamais cependant ils n'ont eu assez de force pour donner lieu à des accidents. Dans notre siècle on en a observé deux, le 8 novembre 1802 et le 23 décembre 1825; tous les deux n'ont duré que peu de temps et ont été peu sensibles.

B. DESCRIPTION [1].

1. PONTS. PORTES. CHEMIN DE FER.

Strasbourg, l'ancienne capitale de l'Alsace, aujourd'hui le chef-lieu du département du Bas-Rhin, distant de Paris de 46 myriamètres 6 kilomètres, est situé sur l'*Ill*, à 4 kilomètres du Rhin. L'Ill, après avoir reçu les eaux de la Bruche tout près de la ville, traverse celle-ci en deux grands bras, qui vont se rejoindre en sortant pour se jeter dans le Rhin, près du village de la Wanzenau, à 12 kilomètres au-dessous de Strasbourg. Le bras droit de la rivière se divise encore en quatre canaux, qui de nouveau se rejoignent, après avoir desservi les moulins établis sur les îlots qu'ils forment. La plus

[1] Voy. SILBERMANN, *Localgeschichte der Stadt Strasburg*. Strasb. 1775, fol. — HERRMANN, *Notices sur la ville de Strasbourg*, 2 vol. Strasb. 1817.

Digitized by Google

grande largeur de l'Ill, dans l'intérieur de Strasbourg, est de 60 mètres, sa profondeur varie de 2 à 4 mètres, la vitesse du cours des eaux est environ de 48 mètres par minute. Là où la rivière entre en ville, les deux rives sont réunies par un grand bâtiment, construit par Vauban en 1686, destiné à servir de magasin à farines, et renfermant les écluses destinées à faire refluer les eaux à l'extérieur, afin de remplir, en cas de guerre, les fossés des fortifications et d'inonder même une partie des environs. Un grand nombre de ponts sont jetés sur les bras et les canaux de l'Ill; beaucoup de ces ponts ne sont encore qu'en bois; plusieurs sont en pierre, mais sans présenter un aspect monumental; ce n'est que depuis quelques années que l'administration a aussi établi des ponts en fonte, d'une seule arche; nous en comptons deux jusqu'à présent, celui de Saint-Thomas et celui du Corbeau[1], distingués autant par leur solidité que par leur élégance. Les ponts sur les quatre canaux du bras droit de l'Ill étaient jadis couverts[2]; construits en 1300 et flanqués de tours très-élevées, ils formaient une partie de l'enceinte de la ville; ils ont été démolis en 1774, mais le nom leur est resté, et les sombres tours sont conservées comme monuments des anciens temps.

Plusieurs fossés traversaient jadis la ville; aujourd'hui ils sont tous comblés ou surbâtis; le plus considérable, celui *des*

[1] Anciennement appelé *Schindbrücke*, pont du supplice, parce que c'est de là que certains criminels, comme les parricides, les blasphémateurs, etc., étaient jetés dans la rivière, après avoir été enfermés dans un sac.

[2] *Die bedeckten Brücken.*

Digitized by Google

Tanneurs [1], qui traversait la ville dans presque toute sa largeur, et qui jusque dans les dernières années infectait l'atmosphère par les mauvaises exhalaisons de ses eaux stagnantes, n'est plus aujourd'hui qu'un égout, dont l'étranger n'aperçoit plus à l'extérieur les traces.

Depuis des siècles un canal joignant l'Ill au Rhin, entre à Strasbourg non loin de la citadelle, et se jette dans l'Ill un peu au-dessus du pont de Saint-Guillaume (*Rheingiessen*). Le grand canal du Rhône-au-Rhin traverse maintenant la ville; des travaux considérables ont été exécutés pour canaliser le bras gauche de la rivière, et en même temps pour joindre le canal au Rhin, par un embranchement qui traverse la promenade de la Robertsau où un pont-levis en fonte, de l'aspect le plus gracieux, réunit les deux bords. Le nouveau canal de la Marne-au-Rhin, dont les travaux n'avancent encore que lentement, doit également aboutir en notre ville.

Strasbourg avait jadis un assez grand nombre de *portes*, dont aujourd'hui il ne reste plus que sept, outre les deux de la citadelle. La plupart de ces portes, surmontées de tours, sont très-anciennes. Le voyageur qui arrive par la route royale de Paris, entre à Strasbourg par la *porte Nationale*, jadis appelée la *porte Blanche* (*Weissenthurmthor*), et consistant en une tour extérieure et une tour intérieure, reconstruites toutes les deux au seizième siècle; la tour extérieure porte sur ses deux avances l'inscription : *hostibus arcendis, civibus tuendis* [2];

[1] Anciennement *Rindsütergraben* (*Rindshœuter*, tanneurs); il fut creusé en 1292.

[2] Une inscription immédiatement au-dessus de la porte de cette tour, indique la date de la restauration : *Carolo V Aug. copias e Germania in Turcam Pannonias invadentem ducente,*

Digitized by Google

sur l'autre on remarque, au-dessus de la porte, une meurtrière en forme d'une énorme gueule de lion. Une inscription, datée de 1418, monument curieux de l'esprit satirique du moyen âge, se voit sur la partie du mur qui joint les deux tours :

« Gottes barmherzikeit
der pfaffen grytikeit
und der bauren bosheit
ergründet niemand by minem eid[1]. »

En suivant les remparts à gauche de la porte Nationale, on arrive d'abord à la *porte de Saverne* (*Kronenburgerthor*)[2], dont une des tours a été bâtie dès 1349 ; la voûte sombre, qui passe sous le rempart, date de 1532. A cette porte, sous laquelle passait jadis la route de Paris, succède la *porte de Pierre* (*Steinthor*), une des anciennes tours de l'enceinte bâtie en 1374. C'est par là que l'on passe pour se rendre non-seulement dans la Bavière et la Prusse rhénanes, mais aussi pour aller à Paris par Bitche et Metz. La *porte des Juifs*, également une des anciennes tours d'enceinte, reconstruite en 1562, et portant l'inscription : *præsidio civibus, terrori hostibus*, ne sert aujourd'hui qu'aux promeneurs qui se rendent au Contades et aux habitants de l'île du Wacken ; celle *des Pêcheurs*, qui date

Resp. Arg. portam hanc aggere et fossa muniri fecit, a. MDXXXII.

[1] « Par ma foi ! personne ne saurait sonder la miséricorde de Dieu, la cupidité des ecclésiastiques, et la méchanceté des paysans. »

[2] Ainsi appelée, parce que jadis on passait par là pour aller au *Kronthal*, où était le château de *Kronenburg*.

Digitized by Google

de 1541, ne conduit qu'à la promenade et au village de la Robertsau. La grande route d'Allemagne, comme celle de Suisse et de Lyon, passe par la *porte d'Austerlitz* [1], appelée jadis la porte des *Bouchers*, bâtie en 1400 et agrandie en 1545; la *porte de l'Hôpital*, sous une haute tour qui a servi pendant quelque temps d'observatoire, date de la même époque que celle d'Austerlitz; elle ne sert plus qu'aux habitants des campagnes et aux promeneurs.

Le *chemin de fer* de Strasbourg à Bâle, terminé et inauguré en septembre 1841, et s'arrêtant aujourd'hui à la station provisoire de Kœnigshofen, à 1 kilomètre de Strasbourg, ne tardera pas d'avoir son entrée en ville; le débarcadère sera établi non loin de la Halle-aux-Blés et donnera une nouvelle vie à un quartier jusqu'à présent presque désert. Le chemin direct de Paris, qui en 1841 a été réclamé avec un si vif enthousiasme et avec de si grandes offres de sacrifices, non-seulement par la ville de Strasbourg, mais par les moindres communes du département, vient d'être voté par les chambres; il partira du même point que celui de Bâle.

2. ASPECT INTÉRIEUR. MAISONS, RUES, PLACES, PROMENADES.

L'ancien Argentorat, avec son enceinte carrée, était de peu d'étendue; il était situé dans l'angle que forment en se rejoignant les deux bras de l'Ill. Nous avons vu dans la notice historique que cette ville primitive fut plusieurs fois agrandie

[1] Ainsi appelée parce que c'est par là qu'entra l'armée revenant victorieuse d'Austerlitz; sous la Restauration elle s'appelait *porte Dauphine*.

Digitized by Google

dans le cours du moyen âge; les derniers agrandissements furent faits dans la première moitié du quinzième siècle. Depuis ce temps l'étendue de la ville est restée la même, jusqu'à ce qu'on y ajouta la citadelle. Aujourd'hui le circuit total de Strasbourg est de 6578 mètres; la plus grande largeur, depuis la porte de Pierre jusqu'à celle de l'Hôpital, est de 1672, la plus grande longueur, depuis les glacis de la citadelle jusqu'à la porte Nationale, de 2729 mètres.

La ville, divisée en quatre cantons, du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest, compte plus de 3800 maisons, sans y comprendre les bâtiments du gouvernement, les églises, etc. Beaucoup de ces maisons datent encore du moyen âge; ce sont en partie des constructions laides et irrégulières, çà et là encore avec des saillies souvent doubles (*Ueberhænge*), qui empêchent la lumière d'arriver dans la rue, et que nos pères s'opiniâtraient à conserver et à reconstruire, malgré les défenses réitérées des magistrats [1]; en partie ce sont aussi de jolies maisons en bois avec des sculptures curieuses, ou bien de beaux bâtiments de la renaissance. Aujourd'hui beaucoup des anciennes constructions disparaissent, pour faire place à des maisons, il est vrai, plus simples, mais aussi plus commodes, de sorte que notre ville prend de plus en plus un aspect de fraîcheur et de régularité. Elle n'a plus autant de rues sombres, étroites, irrégulières qu'il n'y a pas longtemps encore [2]; des rues larges, ornées de beaux magasins, bordées de trottoirs en bitume et éclairées au gaz depuis 1840, la traversent en plusieurs sens. L'administration municipale n'a rien négligé depuis dix ans

[1] Elles furent défendues dès 1319 et fort souvent depuis. En 1319 on permit tout au plus *une* saillie.

[2] Strasbourg compte à peu près trois cents rues et ruelles

Digitized by Google

pour embellir et pour assainir la ville ; des travaux considérables ont été exécutés ; ici nous n'en citerons que les beaux *quais* qui longent la rive droite du bras gauche de l'Ill, et qui bientôt auront leurs pareils sur la rive gauche. Les quais du bras droit ont été en partie reconstruits. De nombreux égouts ont été creusés, pour faire disparaître des rues les eaux qui dans les chaleurs de l'été infectaient l'atmosphère.

On compte dans l'intérieur de la ville un assez grand nombre de places, plus ou moins grandes, dont plusieurs servent de marchés. La plus grande est l'ancienne *place d'Armes* [1], aujourd'hui appelée *place Kléber*, en l'honneur du héros strasbourgeois, dont la statue en bronze s'élève au centre de la place, sur un piédestal en granit des Vosges. Ce beau monument, élevé par les compatriotes et les anciens frères d'armes de Kléber, est dû au talent de M. Philippe Grass ; Kléber est représenté dans le costume de général de la République, au moment où, ayant reçu de l'amiral anglais la sommation de se rendre, il s'adresse à ses soldats, avec ces paroles : « Soldats, on ne répond à une telle insolence que par des victoires ; préparez-vous à combattre ! » La bataille d'Héliopolis, qui fut la suite de ces paroles (20 mars 1800), est représentée par le bas-relief de droite ; celui de gauche représente la bataille d'Altenkirchen dans la Prusse rhénane (26 juin 1796) ; sur

[1] Jadis *Barfüsserplatz* (place des Cordeliers), ainsi appelé du couvent des cordeliers, qui occupait l'emplacement du bâtiment où est aujourd'hui l'état-major de la place, et qui a été construit en 1767. A droite du couvent se trouvait une forte tour, flanquée aux quatre angles de tourelles et garnie de créneaux ; on l'appelait le *Pfennigthurm* (la tour aux pfennings) ; on y conservait les archives et le trésor de la ville ; elle fut abattue en 1768.

Digitized by Google

MONUMENT DE KLEBER

Digitized by Google

Digitized by Google

MONUMENT DE KLEBER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MONUMENT DE GUTENBERG.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONUMENT DE GUTENBERG.

Digitized by Google

les deux autres faces se trouvent les inscriptions [1]. Les restes mortels du général, oubliés au château d'If depuis le retour d'Égypte, et transportés à la cathédrale en 1818, ont été déposés solennellement en 1838 dans un caveau sous le monument. C'est à la place Kléber qu'ont lieu les grandes revues des troupes de la garnison ; la figure du général de la République, entourée des soldats de la France nouvelle, et paraissant encore leur commander, présente alors un spectacle singulièrement imposant.

Un second monument fut inauguré en 1840 par de magnifiques fêtes, sur l'ancien *Marché-aux-Herbes*, auquel il a donné le nouveau nom de *place Gutenberg*. C'est la statue en bronze de l'inventeur de l'imprimerie ; M. David d'Angers, qui en est l'auteur, a fait don à la ville du modèle ; grâce à ce généreux patriotisme, la ville et les souscripteurs n'ont eu d'autres frais que ceux de la fonte et de l'érection de la statue. Le Gutenberg de David, conçu d'une manière infi-

[1] **Sur la face antérieure :**

J. B. KLÉBER.
NÉ A STRASBOURG LE 6 MARS 1753.
ADJUDANT GÉNÉRAL A L'ARMÉE DE MAYENCE.
GÉNÉRAL DE BRIGADE A L'ARMÉE DE LA VENDÉE.
GÉNÉRAL DE DIVISION A L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.
GÉNÉRAL EN CHEF EN ÉGYPTE.
MORT AU CAIRE LE 14 JUIN 1800.

Sur la face postérieure :

A KLÉBER,
SES FRÈRES D'ARMES,
SES CONCITOYENS,
LA PATRIE. 1840.
ICI REPOSENT SES RESTES.

Digitized by Google

niment plus poétique que celui de Mayence, tient en main une feuille qu'il vient de retirer de sa presse, et où se trouvent ces mots significatifs : « *Et la lumière fut!* » Les bas-reliefs allégoriques, destinés à orner le piédestal en grès, viennent d'être achevés. Il est à regretter que ce beau monument ne soit abordable que les dimanches, attendu que les jours de la semaine la place sert de marché.

Devant le théâtre s'étend une belle place, bordée d'un côté par le jardin du Quartier-Général, et de l'autre par les bâtiments de l'École d'artillerie et de la Fonderie, dont la destination est annoncée par une longue rangée de canons. La place du théâtre communique à la promenade du *Broglie*, établie en 1740 et nommée d'après le maréchal de Broglie, alors gouverneur de la province d'Alsace. Restaurée en 1818, cette jolie promenade est formée de trois allées de tilleuls, entourées de trois côtés d'une balustrade de fer; naguère elle était encore bordée par les eaux infectes du Fossé-des-Tanneurs, couvert aujourd'hui par un large trottoir en bitume. Jadis il y avait en cet endroit une grande place appelée le *Marché aux Chevaux*, où se donnaient les tournois de la noblesse strasbourgeoise au moyen âge [1].

Comme les autres places de la ville ne présentent rien d'important, nous disons plutôt en cet endroit un mot de nos deux belles promenades hors de la ville. L'une est le *Contades*, ainsi appelé en l'honneur du maréchal de ce nom, et occupant l'emplacement de l'ancien *Pré des Arbalétriers* (*Schiesrain*); dans

[1] Un des plus grands de ces tournois fut célébré le 12 septembre 1390; plus de trois cents princes et seigneurs y assistèrent, parmi lesquels soixante-quinze nobles strasbourgeois et alsaciens (Voy. M. Strobel, t. II, p. 441).

Digitized by Google

les guerres de la révolution les arbres en furent coupés, et le Contades ne fut replanté qu'en 1799; après la victoire de Hohenlinden, en 1800, Strasbourg voulut y élever un monument au général Moreau; mais ce projet ne fut pas exécuté. Par les soins de M. le maire Schützenberger la promenade a été beaucoup embellie; deux jardins publics parfaitement arrangés et pourvus, offrent toutes sortes de rafraîchissements aux nombreux promeneurs, qui dans les soirées d'été vont chercher l'ombre sous les belles allées du Contades.

La seconde promenade est celle de la *Robertsau;* de grandes allées de vieux tilleuls plantés par Lenôtre, entrecoupent des pelouses spacieuses, où, à l'occasion des fêtes nationales, ont lieu des réjouissances publiques. Une orangerie, construite en 1802, renferme de magnifiques orangers provenant de l'ancien château de Bouxwiller. Une vaste bruyère entre l'Orangerie et l'allée principale de Lenôtre, a été, depuis quelques années, disposée en jardin anglais; le voisinage du canal de jonction de l'Ill au Rhin donne un nouvel intérêt à cette promenade, qui sera reliée avec celle de l'île du Wacken, par un beau pont suspendu.

Sur la grande île du Rhin, à droite de la grande route qui conduit à Kehl, se trouve un monument en mémoire de Desaix; il est fort simple, mais les bas-reliefs et le buste du général, dus au ciseau d'Ohmacht, sont d'une exécution parfaite. Le monument porte pour toute inscription ces mots: *Au général Desaix, l'armée du Rhin.* 1800.

3. ÉDIFICES RELIGIEUX.

1° *La cathédrale.*

Parmi les quatorze églises de Strasbourg, ou disons plutôt

Digitized by Google

parmi toutes les églises de l'Europe, notre cathédrale est la plus belle, la plus majestueuse. Avant d'en essayer la description, nous rappellerons en peu de mots l'histoire du magnifique édifice.

Suivant d'anciennes traditions, la cathédrale est construite sur un emplacement consacré au culte depuis les temps les plus reculés. Les premiers habitants de nos contrées, les Celtes, y avaient, dit-on, un bois sacré où ils offraient à Esus des sacrifices qui, dans les temps de calamités publiques, étaient des victimes humaines. Sous les Romains, ajoute la tradition, un temple dédié à Hercule et à Mars remplaça la forêt druidique. Il n'y a rien d'invraisemblable en ces traditions; la situation élevée de l'endroit occupé par la cathédrale, parle autant en leur faveur que les statues païennes trouvées dans le voisinage [1].

Quant au premier établissement d'une église chrétienne en cet endroit, l'histoire est pauvre en faits authentiques. Des chroniques rapportent que vers le milieu du quatrième siècle saint Amand construisit une église sur les ruines du temple romain, mais l'existence de ce prétendu premier évêque de Strasbourg, est elle-même fort douteuse. Le véritable fonda-

[1] Une statue d'Hercule en airain, dit *Krutzmann*, se trouvait jadis parmi les statues chrétiennes qui ornent la cathédrale; elle fut ôtée en 1525 et n'existe plus. Un Hercule en pierre, trouvé sans doute lorsqu'on creusa les fondements, se voit encore aujourd'hui, dans un angle rentrant de la tour septentrionale, à l'endroit où elle déborde sur la nef. Une petite statue en pierre, représentant Mars, provenant également de la cathédrale, est conservée à la bibliothèque, mais paraît évidemment moderne.

Digitized by Google

teur de la cathédrale paraît être Clovis. Il érigea une église, grossière, il est vrai, en terre et en bois, mais qui néanmoins subsista pendant plusieurs siècles. Elle fut reconstruite par Pepin et son fils Charlemagne, qui lui firent des dons fort précieux. Le chœur actuel est, selon toute apparence, encore un reste de cette construction très-admirée au neuvième siècle; Ermold-le-Noir parle avec enthousiasme du *beau temple de la Vierge,* et des autels dont il est orné. En 873, un incendie qui dévora en même temps une partie des archives, donna lieu, à ce qu'il paraît, à des réparations importantes. Nous avons dit dans la notice historique comment l'église fut pillée, violée, incendiée en 1002 par les soldats du duc Herrmann; vaincu par Henri II, Hermann fut obligé de réparer les dommages, en mettant à la disposition de l'évêque Wernher les revenus de l'abbaye de saint Étienne dont il était l'avoué. Avec ces fonds que Wernher augmenta moyennant des collectes et des indulgences, il s'apprêta à reconstruire sa cathédrale, lorsqu'en 1007 la foudre acheva de la détruire. Il conçut alors un plan plus vaste, dont l'exécution fut commencée en 1015, après d'immenses préparatifs. La tradition raconte que cent mille et même deux cent mille hommes furent occupés aux travaux qui, grâce à l'enthousiasme religieux de cette époque, et aux corvées que faisaient les ouvriers *pour le salut de leur âme*, avancèrent avec tant de rapidité qu'en peu de temps le plan de Wernher était exécuté dans son ensemble. Au douzième siècle de fréquents incendies (1130, 1140, 1150, 1176) endommagèrent le bel édifice byzantin; les guerres et les troubles continuels de cette époque tumultueuse empêchèrent les évêques d'entreprendre des réparations essentielles; ils étaient du reste trop souvent préoccupés d'intérêts tout différents. Il arriva donc que successivement la cathédrale fut réduite à une

Digitized by Google

telle dégradation que l'évêque Conrad de Lichtenberg entreprit de la reconstruire en meilleur état[1]. Pour mettre ce projet en œuvre, il publia des indulgences dans tout le pays[2]; après avoir recueilli des sommes considérables dans la ville, il s'adressa aux ecclésiastiques de son diocèse, demandant leurs dons et leurs offrandes, et ceux de tous les fidèles qui leur étaient soumis; dans un synode diocésain, le clergé lui accorda le quart de ses revenus. Conrad confia la direction des travaux à maître Erwin de Steinbach[3]. Ce grand architecte commença par la reconstruction de la nef, dont les voûtes supérieures furent achevées en 1275. Ensuite il entreprit la façade et les tours, d'après un plan dont la conception hardie et sublime place Erwin à la tête des architectes du moyen âge[4]. En 1276 on creusa les fondements de la tour septentrionale; pour bénir l'emplacement, l'évêque en fit solennellement le tour, puis il prit une pelle et l'enfonça dans la terre, pour donner le signal des travaux. On raconte qu'une rixe s'est alors engagée entre deux ouvriers qui tous les deux voulaient travailler avec l'instrument dont s'était servi l'évêque, et qu'un des deux fut tué. Ce meurtre fut considéré comme étant de sinistre augure; Conrad suspendit les travaux pendant neuf

[1] « ...*Ipsa ecclesia in meliorem statum reedificetur...* » (Voy. une charte de l'évêque Conrad de Lichtenberg, publiée par M. L. Spach. Strasb. 1841, p. 6).

[2] Voy. M. Strobel, t. II, p. 96.

[3] Natif de Mayence. (M. Strobel, t. II, p. 94).

[4] On conserve encore dans les archives de l'OEuvre-Notre-Dame plusieurs anciens plans sur parchemin de la façade et des tours; ces plans très-curieux appartiennent à différentes époques; suivant l'opinion des connaisseurs il ne serait pas improbable que le plus ancien fût celui d'Erwin lui-même.

Digitized by Google

jours, et ils ne furent repris qu'après qu'il eut de nouveau béni le lieu. L'année suivante, le jour de saint Urbain (25 mai), Conrad posa lui-même la première pierre de la tour. Au milieu de ses occupations guerrières, cet évêque voua toujours une véritable affection à sa cathédrale; en voyant s'élever peu à peu le *glorieux ouvrage,* comme l'appelle une ancienne inscription [1], il le comparait dans sa joie aux fleurs du mois de mai qui s'épanouissent au soleil [2]. Jusqu'à la fin de sa vie, Conrad de Lichtenberg ne négligea rien pour faire avancer son œuvre de prédilection; après sa mort, en 1299, il y trouva une sépulture digne de lui; sa statue se voit encore aujourd'hui dans la chapelle de Saint-Jean.

Encore du vivant de Conrad la cathédrale fut ébranlée par un tremblement de terre (1289); quelques années après (1298), un incendie consuma toute la charpente et menaça même les murs. Toutefois les dommages furent promptement réparés. L'évêque Frédéric de Lichtenberg ne montra pas moins d'ardeur pour la construction que son prédécesseur; en 1303 il invita les curés d'Alsace à exhorter ceux des fidèles qui auraient des chevaux et des chariots, à transporter des pierres pour l'édifice; en 1308 le magistrat de Strasbourg, sans doute sur les instances de l'évêque Jean, promit des sauf-conduits à tous ceux qui amèneraient des pierres et du bois, ou bien du vin et du blé pour les ouvriers [3].

[1] *Anno Domini MCCLXXVII in die beati Urbani hoc gloriosum opus inchoavit magister Erwinus de Steinbach.* Cette inscription était placée jadis dans la voûte du portail septentrional.

[2] Dans une lettre d'indulgence, publiée par M. Strobel, t. II, p. 96.

[3] M. Strobel, t. II, p. 171.

Digitized by Google

Erwin dirigea les travaux jusqu'en 1318, où il mourut le 17 janvier. Son épitaphe se trouve, avec celle de sa femme Husa et de son fils Jean, au bas d'un contrefort dans la petite cour derrière la chapelle de Saint-Jean [1]. Tous les enfants du grand maître étaient des artistes dignes de lui : Sabine, sa fille, sculpta pour la cathédrale plusieurs statues, dont il ne reste plus que deux au portail de l'aile méridionale de la croisée, représentant l'une la religion de Moïse vaincue, l'autre l'Église chrétienne triomphante ; un de ses fils, mort en 1330, bâtit la belle église de Haslach, son autre fils Jean lui succéda dans la direction des travaux de la cathédrale ; il mourut en 1339.

Différents maîtres continuèrent l'œuvre, en modifiant successivement les plans primitifs d'Erwin. La tour commencée en 1277, fut achevée en 1365 ; durant cet intervalle on avait aussi élevé la tour méridionale. En 1429 on appela Jean Hültz de Cologne pour terminer l'édifice ; dix ans après il acheva la flèche ; le jour de la Saint-Jean 1439 il posa la dernière pierre, cent soixante-deux ans après que Conrad de Lichtenberg en

[1] *Anno Domini MCCCXVI. XII. Kal. Augusti obiit Domina Husa uxor magistri Erwini. Anno Domini MCCCXVIII. XVI. Kal. Februarii obiit magister Erwinus gubernator fabrice ecclesie argentinensis. Anno Domini MCCCXXXVIIII. XV. Kal. Aprilis obiit magister Johanni (sic) filius Erwini magistri operis huius ecclesie.* — Il y avait jadis à cet endroit un cimetière ; il est probable qu'Erwin et sa famille y ont été enterrés. Lorsque, il y a quelques années, on creusa dans cette cour un puisard pour le paratonnerre, on déterra un vieux cercueil en pierre, brisé et rempli de terre et d'ossements. Tous ces restes, à l'exception de quelques fragments enlevés par les curieux, ont été déposés dans un caveau.

Digitized by Google

eut placé la première ; une statue de la Vierge fut placée sur le bouton terminant la flèche [1].

A Jean Hültz, mort en 1449, succéda Jost Dotzinger de Worms, qui sculpta l'admirable baptistère existant encore aujourd'hui, et bien digne d'être plus convenablement exposé; en 1486 Jean Hammerer érigea, sur l'ordre du magistrat, la chaire si riche en détails élégants.

Lors de la Réformation la cathédrale passa aux protestants ; dans l'intérêt de leur culte ils firent disparaître, il est vrai, plusieurs chapelles et autels, mais ne se permirent aucun changement, aucune dégradation; au contraire, ils veillèrent avec soin à la conservation du magnifique monument, et y exécutèrent même quelques réparations importantes. Plusieurs fois la flèche fut abattue par la foudre, notamment en 1654, où l'habile architecte Heckler la reconstruisit à une hauteur de soixante-cinq pieds. La capitulation de 1681 rendit la cathédrale aux catholiques; ils entreprirent immédiatement quelques réparations, mais malheureusement dans le style détestable qui régnait à cette époque, où l'on n'avait pas la moindre intelligence de l'art gothique : on abattit un jubé, construit par Erwin, et admiré comme une merveille d'élégance par tout le moyen âge (1682); en 1692 on décora l'intérieur du chœur de lambris en bois peint et doré; en 1732 on élargit le chœur lui-même aux dépens d'une partie de la nef, et dix ans après on bâtit des tribunes pour l'orchestre. Comme pour punir ceux qui dégradaient ainsi le sublime édifice, la foudre y tomba en 1759 et causa des dommages extraordinaires : le plomb du toit de la nef fondit entièrement, et la belle coupole qui couvrait le dôme, s'écroula ; le toit fut

[1] On l'ôta de nouveau en 1488.

Digitized by Google

alors couvert en cuivre, mais on ne reconstruisit pas la coupole. De nouvelles dégradations attendirent la cathédrale en 1793; dans leur fureur de nivellement, les hommes qui dominaient alors firent abattre deux cent trente-cinq statues de saints et de rois, dont un petit nombre seulement fut sauvé; l'insensé Teterel proposa même de démolir la flèche; sa motion n'ayant pas été adoptée, il obtint au moins qu'on coiffât la cathédrale d'un immense bonnet rouge en fer-blanc, qui se voit encore aujourd'hui parmi les curiosités de la Bibliothèque. Depuis ce temps la cathédrale est redevenue l'objet du respect et des soins des habitants de Strasbourg de tous les cultes. Des réparations intelligentes ont été faites dans ces dernières années; l'intérieur a été recouvert d'un badigeon neuf qui, à la vérité, a soulevé beaucoup de critiques; les statues abattues dans la révolution sont successivement remplacées par d'autres faites d'après les anciens plans, et de nouvelles y sont ajoutées; un habile mécanicien a refait l'ancienne horloge astronomique; on restaure les magnifiques vitraux; et pour préserver désormais l'édifice des ravages de la foudre, on a surmonté la flèche d'un paratonnerre [1].

Le premier aspect de la cathédrale produit sur l'âme une impression profonde. On est saisi d'étonnement et d'admiration à la vue du sublime édifice, dont la flèche s'élance avec tant de grâce et de majesté dans les airs. Sans doute, quand on le considère en détail, on est frappé de la disproportion entre les différentes parties; la nef n'est pas en accord avec les dimensions de la tour, le chœur et la croisée y répondent encore moins : mais quand même ce défaut d'unité peut nuire à l'har-

[1] A la suite d'un orage en 1834 qui causa des dégâts considérables à la cathédrale.

Digitized by Google

monie du monument, l'impression que celui-ci produit, n'en est pas moins extraordinaire. Et d'ailleurs cette diversité de styles n'a-t-elle pas un intérêt tout particulier pour celui qui cultive l'histoire de l'architecture? La cathédrale réunit pour ainsi dire tous les styles du moyen âge, depuis l'art byzantin avec sa grave simplicité, jusqu'aux dernières lueurs de l'art gothique tombé en décadence et couvrant ses œuvres d'une surabondance d'ornements superflus. Le genre byzantin domine dans les constructions primitives du chœur et de ses ailes, et même en partie du bas de la nef; plus haut le style où prédomine l'ogive s'y mêle de plus en plus, et finit par le remplacer entièrement.

La *façade*, d'une grandeur imposante, ne peut être assez admirée; les masses des murs sont cachées par des clochetons, des arcades, des colonnettes, des statues innombrables; ces ornements qui tous sont travaillés avec une rare perfection, prêtent à cette partie de l'édifice une finesse, qui la fait ressembler à un ouvrage sorti des mains d'un ciseleur. Mais comment décrire dans le petit espace que les limites de cette notice nous accordent, tous ces détails, toutes ces parties de notre cathédrale? Il y a là une richesse qui pour être dignement exploitée, exigerait des livres entiers. Nous devrons donc nous borner à quelques courtes indications des parties les plus essentielles [1].

[1] Nous renvoyons le lecteur qui voudra étudier la cathédrale de Strasbourg dans toutes ses parties, aux ouvrages suivants, où nous-même nous avons puisé en partie les détails de notre notice: GRANDIDIER, *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg.* Strasb. 1782, 8°. — H. SCHREIBER, *das Münster zu Strasburg.* Frib. 1828, in-8°, avec 11 lithographies grand in-fol. — *Vues pittoresques de la cathédrale*

Digitized by Google

L'ensemble de la façade divisée en trois étages est formé par les faces antérieures des deux tours septentrionale et méridionale et du grand portail du milieu; ces trois parties sont séparées par des contreforts, qui divisent le frontispice pour ainsi dire en trois larges bandes verticales dont chacune a son portail. Ces portails et leurs frontons sont ornés d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs, dont plusieurs, abattus pendant la révolution, ont été remplacés depuis. Les grandes statues du portail de gauche sont des vierges, écrasant sous leurs pieds les péchés capitaux. Aux deux côtés du portail de droite se voient les dix Vierges de la parabole, avec l'époux et l'épouse. Toutes ces statues, noires aujourd'hui par l'action des siècles, sont d'un style sévère, ainsi que les quatorze qui ornent le magnifique portail du milieu et qui représentent les prophètes de l'ancien Testament. Dans les voussures de ces trois portes sont des figures de moindre dimension qui, de même que les bas-reliefs des tympans, représentent soit des scènes de l'histoire sainte, soit des saints et des anges. Dans le tympan de la porte de droite on voit Jésus-Christ, assis sur un arc-en-ciel, et au-dessous de lui la résurrection des morts et le jugement dernier. Sur le pilier qui sépare les deux battants du portail du milieu est placée une Vierge tenant l'enfant Jésus en ses bras. Le fron-

de Strasbourg, dessins par CHAPUY et texte par SCHWEIGHÆUSER, 3 liv. in-fol. Strasb. 1827. — *La cathédrale de Strasbourg et ses détails*, par A. FRIEDERICH, 4 livr. grand in-folio, renfermant 57 planches, accompagnées d'un texte explicatif et historique. Nous regrettons qu'il n'ait encore paru qu'une seule livraison de ce bel ouvrage (en 1839). Il serait vivement à désirer que le gouvernement, ordinairement si libéral en de pareilles occasions, encourageât une œuvre entreprise avec autant de conscience et de talent que de désintéressement.

Digitized by Google

ton de ce portail est formé de deux triangles et décoré d'un grand nombre de figures ; celle qui au sommet du triangle intérieur frappe d'abord les yeux, est le roi Salomon assis sous un dais ; à ses côtés quatorze lions sont disposés par gradins qui se rapprochent vers le haut, pour se joindre près d'une Vierge assise tenant dans un de ses bras l'enfant Jésus et de l'autre main un globe : c'est la patronne de l'église. Au-dessus d'elle une tête radiée, représentant Dieu le Père, forme la pointe du triangle qui encadre le fronton intérieur, et qui est orné de figures jouant de divers instruments de musique. Aux côtés qui font face au nord et au midi les deux tours ont chacune une grande fenêtre ornée des rosaces les plus élégantes. Au-dessus de la fenêtre du midi l'on remarque une sculpture bizarre, dont les figures grotesques représentent un sabbat de sorciers. Les frontons des deux autres portails sont ornés de rosaces.

Au second étage du portail du milieu se trouve une grande *rose* vitrée, qui en occupe toute la largeur. Elle est entourée d'un cintre qui s'en détache, et qui, autant par l'élégance du travail que par la hardiesse de la construction, est une des parties les plus admirables de la cathédrale. Là où commence le second étage, au bas de la rose, sont placées dans des niches des contreforts, quatre statues équestres, dont trois, celles de Clovis, de Dagobert et de Rodolphe de Habsbourg furent érigées en 1291 ; la quatrième, Louis XIV, ne fut ajoutée qu'en 1828.

Au-dessus de la rose, encore dans le compartiment du second étage, règne une galerie occupée par les statues des apôtres, au-dessus desquels est placé Jésus-Christ tenant en main une croix avec une bannière. Dans les tours latérales ce même étage est occupé de chaque côté par une haute et large fenêtre

Digitized by Google

en ogive, devant laquelle s'élèvent des piliers très-minces. Au-dessus de ces fenêtres se trouvent au troisième étage de chaque côté trois fenêtres très-allongées ; la partie du milieu, quoique plus large, n'en a que deux assez petites entourées de quelques statues. Cette partie très-massive trahit au premier coup d'œil son origine postérieure ; lorsqu'on eut abandonné le plan d'Erwin, elle fut ajoutée pour remplir l'espace vide entre les deux tours ; celles-ci étaient déjà achevées, elles ont même au troisième étage leurs fenêtres s'ouvrant dans le portail central, mais masquées aujourd'hui à l'extérieur. Cette partie du portail central sert de clocher ; quatre cloches y sont suspendues, dont la plus grande, fondue en 1427 et pesant neuf mille kilogrammes, sert à annoncer les grandes fêtes ; elle est aussi sonnée à la mort des personnages distingués, ou lors d'un incendie très-menaçant.

Au-dessus du portail du milieu et de la tour méridionale nous arrivons à la plate-forme, très-spacieuse et entourée d'une belle balustrade ; on y a construit une maisonnette pour les gardes chargés de sonner les heures et de donner l'alarme par le tocsin en cas d'incendie.

Sur la tour septentrionale s'élève la *tour* octogone qui supporte la flèche. Cette tour ne consiste pour ainsi dire qu'en de forts piliers ornés de colonnettes et de statues, et donnant ouverture à des fenêtres très-hautes qui occupent presque toute la largeur des quatre côtés où elles se trouvent. Parmi les statues on remarque celle qui fait face à la plate-forme, et qui, selon la tradition, représente Erwin de Steinbach. Dans l'intérieur de la tour se trouvent les cloches qui sonnent les heures et celle dite *des portes* (*Thorglocke*) [1], ainsi qu'une horloge,

[1] Ainsi appelée, parce qu'on la sonne le matin et le soir avant l'ouverture et la fermeture des portes de la ville.

Digitized by Google

construite en 1786 par deux horlogers de Strasbourg, Maybaum père et fils. Une inscription au-dessus de la porte vers la plate-forme rappelle un tremblement de terre, qui en 1728 se fit sentir à Strasbourg par des secousses tellement violentes, que l'eau renfermée dans les réservoirs de la plate-forme fut soulevée avec force et répandue jusqu'à dix-huit pieds de distance [1].

En avant des quatre autres côtés de la tour octogone s'élèvent des tourelles renfermant des escaliers tournants, et ne consistant qu'en une série de fenêtres qui montent en spirale. Ces tourelles élégantes sont presque sans appui ; outre la galerie qui les couronne, elles ne communiquent avec la tour que par des pierres plates qui servent d'entrée dans une galerie dans l'intérieur de la voûte, et qui sont à une hauteur de près de trente mètres. D'après les anciens plans ces tourelles devaient être surmontées de flèches en pyramide. Elles se terminent à une galerie qui environne la tour, et d'où on jouit d'une vue admirable. C'est à cet endroit que s'élève la *flèche ;* c'est une pyramide octogone d'une hardiesse extraordinaire, et qui n'offre à l'œil étonné rien de massif dans sa construction. Six étages de petites tourelles sont posés l'un sur l'autre en pyramide [2]. Huit escaliers tournants, étroits et fortement

[1] On voit aussi dans l'intérieur de la tour et sur les balustrades une foule de noms d'étrangers qui ont visité la cathédrale. Parmi ces noms plusieurs appartiennent à des personnages célèbres, comme Gœthe, Herder, etc.

[2] Au-dessus du premier étage de tourelles se trouve tout autour de la flèche, l'inscription suivante :

« Christus nos revocat. Christus gratis donat.
Christus semper regnat. Christus imperat.
Christus rex superat. Christus rex triumphat.
Maria glorificat. Christus coronat. »

Digitized by Google

à jour, conduisent à une partie massive qu'on appelle communément la *lanterne;* plus haut est la *couronne*[1], où l'on n'arrive pas sans danger, par des degrés pratiqués extérieurement et sans autre soutien que le mur contre lequel ils s'appliquent; au-dessus d'un autre évasement, appelé la *rose,* la flèche n'est plus qu'une colonne d'où sortent des branches horizontales pour lui donner l'aspect d'une croix. L'édifice se termine en un *bouton,* ayant $0^{m},460$ de diamètre et surmonté depuis 1835 d'un paratonnerre; on n'y monte qu'à l'aide de barres de fer où il faut se cramponner des pieds et des mains. La hauteur totale de l'édifice est de $142^{m},112$.

La *nef,* couverte d'un toit en cuivre, n'est pas moins riche en ornements que la façade. Elle a de grandes fenêtres en ogive ornées de rosaces; au point où les arcs-boutants, qui également sont percés de rosaces, se joignent aux contre-forts, ceux-ci sont surmontés de jolis clochetons; des statues nombreuses et des gargouilles grotesques achèvent d'orner cette partie de l'église. Deux galeries, l'une au-dessus des fenêtres, l'autre au bas des clochetons des contre-forts conduisent des tours à la *croisée.* Celle-ci, comme nous l'avons déjà remarqué, est encore byzantine dans plusieurs de ses parties. Le portail méridional, formé de deux portes à plein cintre qui remontent évidemment à une des plus anciennes périodes de

[1] Outre quelques autres inscriptions sur la flèche, on lit autour de la première galerie de la couronne les mots :

« Jesus Christus verbum caro factum est,
Jesus Christus, et habitavit in nobis,
Jesus Christus, et vidimus gloriam ejus,
Jesus Christus, gloriam quasi unigeniti a Patre. »

(Saint-Jean, I, 14).

Digitized by Google

la cathédrale, est orné de bas-reliefs et de statues; deux de ces dernières sont l'œuvre de Sabine de Steinbach. Récemment on a érigé sur le parvis la statue de maître Erwin, tournant ses regards vers l'ouvrage de sa fille. Le mur de l'étage supérieur est percé de plusieurs fenêtres en ogive, au-dessus desquelles règne une galerie; deux roses occupent le troisième étage. L'aile septentrionale de la croisée a plus généralement conservé le caractère byzantin, que celle dont il vient d'être parlé; cependant le mélange avec le style gothique annonce des renouvellements postérieurs. L'ancien portail, reste de constructions très-anciennes, est masqué par une façade qui appartient aux derniers temps de l'art gothique, et qui a été construite en 1494 par Jacques de Landshut: ce portail nouveau, quoique beau dans son ensemble, manque de cette noble simplicité et de cette pureté de goût qui distingue les autres parties de la cathédrale; il est surchargé d'ornements, et ses statues sont d'une roideur qu'on ne retrouve pas dans les autres.

Le dôme octogone au-dessus du chœur appartient également encore à l'époque byzantine; cependant on voit qu'il a été renouvelé en plusieurs de ses parties. La belle coupole détruite par l'incendie de 1759, a été remplacée par une pyramide tronquée, d'un assez mauvais effet, et surmontée aujourd'hui du télégraphe.

Jusqu'en 1772 le bas des faces latérales de l'édifice était défiguré par d'ignobles masures; en ladite année on les ôta, et on y substitua les portiques actuels qui, bien qu'ils ne manquent pas d'une certaine élégance dans leur construction, obstruent néanmoins les abords de la nef, d'autant plus que des boutiques accolées contre un édifice religieux produisent une pénible impression.

Le premier coup d'œil que l'on jette dans l'*intérieur* de la

Digitized by Google

cathédrale, en y entrant par un des portails de la façade, est peu satisfaisant : on ne peut s'empêcher d'être frappé de la disproportion entre la nef qui est si haute et le chœur qui est si petit ; on est choqué surtout de la fenêtre pratiquée d'une manière si disgracieuse au fond du chœur, quoique depuis quelques années les vitres blanches en aient été remplacées par de fort beaux vitraux peints. Cependant après s'être familiarisé avec cette vue, on se laisse aller à l'imposante impression de la nef, mystérieusement éclairée par de magnifiques vitraux, et soutenue de chaque côté par sept piliers, formés de faisceaux de colonnes rondes. Les deux premiers de ces piliers, plus gigantesques que les autres, supportent aussi les tours ; la hauteur totale de la voûte supérieure est de plus de 31 mètres. La face intérieure de la façade est ornée, au-dessus du grand portail, d'une charmante rose en sculpture ; entre elle et la grande rose est une galerie vitrée. Au-dessus des arcs qui réunissent les piliers, règne des deux côtés de la nef et dans toute sa longueur une belle galerie gothique, servant de base à de grandes fenêtres, semblables dans leur structure à celles des bas-côtés. Le bas du mur de ces derniers est orné d'une rangée de petites colonnes, réunies par des arcs en ogive. Les superbes vitraux, représentant des sujets et des personnages de l'histoire sainte et de la légende, sont encore en partie l'œuvre de maître Jean de Kirchheim qui les exécuta en 1348 ; en ce moment ils sont l'objet d'un grand travail de restauration.

Au côté gauche de la nef sont établies les *orgues*, qui s'élèvent jusque vers la voûte supérieure. Elles sont un des chefs-d'œuvre d'*André Silbermann*, qui a été un des plus habiles facteurs d'orgues de son siècle, et qui les posa en 1714. Suivant nos chroniques, les premières orgues de la cathédrale furent faites en 1260 par le dominicain Ulric Engelbrecht de

Digitized by Google

Digitized by Google

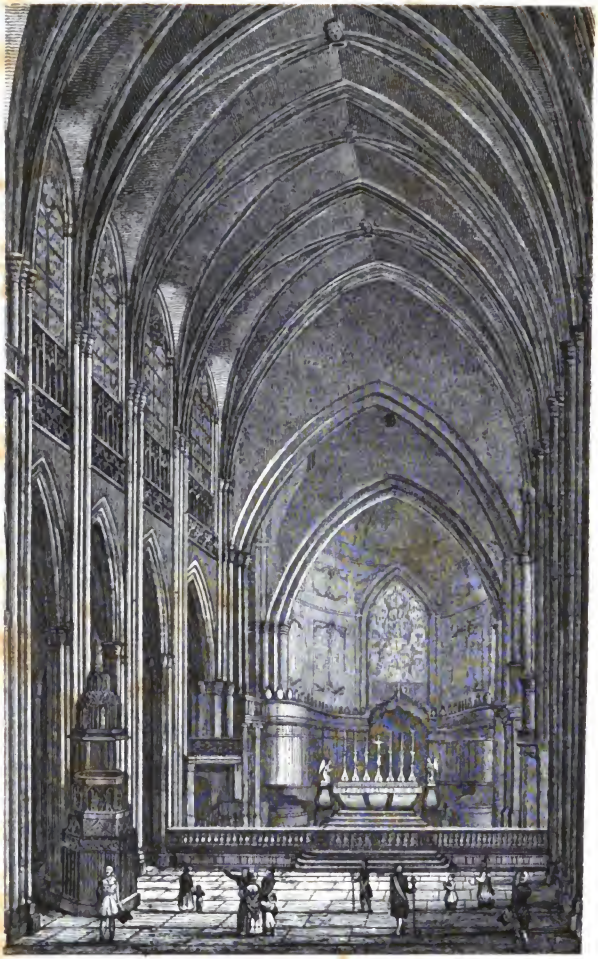

VUE INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE

de Strasbourg

Digitized by Google

Digitized by Google

VUE INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE

de Strasbourg

Digitized by Google

Strasbourg, disciple du célèbre Albert-le-Grand; d'autres furent construites en 1327 par un laïque, Nicolas Karle, habile charpentier et architecte (*Werkmeister*) de la ville; détruites et rétablies plusieurs fois, les vieilles orgues furent entièrement abattues en 1489, où Frédéric Krebser, d'Anspach, fit celles que remplaça Silbermann.

Du même côté se trouve, au cinquième pilier, la *chaire*, érigée, comme il est dit plus haut, en 1486. Cet ouvrage, d'une sculpture infiniment délicate, est orné de près de cinquante petites statues. L'escalier est fermé par une porte digne d'attention.

Le *chœur* est joint à la nef par deux piliers d'une grande dimension, et dont les chapiteaux appartiennent à une des constructions antérieures au style gothique. Le magnifique jubé, construit par Erwin de Steinbach, a dû disparaître devant le goût du dix-septième siècle; il a été abattu en 1682. Deux hautes colonnes rondes supportent la coupole du chœur et le séparent de ses deux ailes; au centre de chacune de celles-ci s'élèvent également des colonnes pour en supporter les voûtes; celle de la partie septentrionale est ronde, tandis que dans l'aile méridionale elle est formée d'un faisceau de piliers très-sveltes d'une construction sans doute postérieure; cette colonne élancée et gracieuse porte dans ses angles des statues d'évangélistes et d'anges dont plusieurs avec des trompettes; on l'appelle la *colonne des anges*; la tradition y attache aussi le nom d'Erwin. Sur le grand pilier qui de ce côté joint la nef au chœur, deux inscriptions sont consacrées au prédicateur Geiler de Kaisersberg, qui pendant de longues années a déployé sa verve en la chaire de la cathédrale [1]. Dans cette même

[1] L'une de ces inscriptions est en prose :

« *Joanni Geiler Kaisersbergio, theologo integerrimo, qui an-*

Digitized by Google

aile on a érigé récemment la statue de l'évêque Wernher, méditant sur le plan de sa cathédrale posé devant lui. Vis-à-vis de cette statue qui est l'œuvre de M. Friederich, se trouve la célèbre *horloge* astronomique, achevée en 1574 par Isaac Habrecht, de Schaffhouse, d'après les plans de Conrad Dasypodius, professeur de mathématiques à l'académie de Strasbourg. Cette horloge, chef-d'œuvre de la mécanique du seizième siècle, a depuis longtemps cessé ses mouvements dont on admirait la régularité et l'ingénieuse complication. Elle est reconstruite aujourd'hui, d'après un plan tout nouveau, par M. Schwilgué.

La voûte de l'arrière-chœur était jadis couverte d'une peinture exécutée en 1486 et représentant le jugement dernier. Les tribunes, les escaliers, les décorations en boiserie dans le chœur, datent du dix-septième siècle, et n'ajoutent absolument rien à la beauté, à la grandeur, à l'harmonie du monument. Le grand autel n'a également rien de remarquable; il fut élevé en 1759, après la destruction de celui que l'évêque Guillaume Egon de Fürstenberg avait construit en 1685 et qui était surmonté d'un baldaquin; quand même le feu aurait épargné celui-ci, on regretterait toujours les belles sculptures

nos supra triginta Christi legem Argentinensibus exemplo et sermone constantissime patefecit, ut immortalis sit ejus pro maximis suis meritis memoria, hujus loci commendator et fratres hoc saxum summo cum favore posuere. » *Obiit decimi Martii, anno Domini MDXI.*

La seconde se compose de quelques vers de Séb. Brant :

« *Quem merito defles urbs Argentina Joannes*
Geiler, monte quidem Cæsaris est genitus.
Sede sub hac recubat quam rexit præco tonantis
Per sex lustra docens verba salutifera. »

Digitized by Google

en bois dont maître Nicolas de Haguenau avait décoré en 1501 l'autel de cette époque.

La plus ancienne des *chapelles* actuelles de la cathédrale est celle de *Saint-André*, dans l'aile méridionale du chœur; elle est remarquable par les particularités de ses colonnes et de ses ornements d'un style très-ancien; elle renferme les sépultures de plusieurs évêques, dont la plus ancienne est celle de Henri de Hasenbourg, mort en 1190. Derrière l'aile septentrionale du chœur se trouve la chapelle de *Saint-Jean-Baptiste*, également très-ancienne, et située aujourd'hui plus bas que le pavé de la cathédrale. Outre quelques épitaphes on y voit le beau monument gothique de l'évêque Conrad de Lichtenberg, mort en 1299; la statue colossale de ce prélat est couchée sur une pierre, et porte encore les traces des couleurs dont elle était peinte; d'une main il tient un livre, de l'autre il tenait sa crosse dont il n'existe plus que la partie inférieure; sa tête, coiffée de la mitre, repose sur un coussin, et ses pieds s'appuient contre un lion [1].

La première chapelle construite dans la cathédrale avait été celle de *Saint-Laurent*, à côté du portail septentrional de la croisée. Elle était la plus ancienne paroisse de la ville et du diocèse de Strasbourg; le curé de Saint-Laurent était le premier archiprêtre du diocèse et en même temps grand-pénitencier de la cathédrale. Cette chapelle, tombée en ruines, fut

[1] L'épitaphe de Conrad est ainsi conçue :

« *Anno domini MCCLXXXXIX kal. Augusti obiit Conradus secundus de Lichtenberg natus, Argentinensis episcopus, hic sepultus. Qui omnibus bonis condicionibus, quæ in homine mundiali debent concurrere, eminebat; nec sibi visus similis est in illis. Sedit autem annis XXV et mensibus sex. Orate pro eo.* »

Digitized by Google

reconstruite par Jacques de Landshut en 1494; lorsque dans la suite elle ne fut plus assez grande pour la paroisse, celle-ci fut transférée en 1698 dans la chapelle voisine de Saint-Martin, bâtie en 1520, qui dès lors prit le nom de chapelle de Saint-Laurent qu'elle a encore aujourd'hui.

La chapelle correspondant à celle-ci, dans le latéral de droite, est dédiée à *Sainte-Catherine;* elle fut élevée en 1331 par l'évêque Berthold de Bucheck qui y est enseveli. Elle a été voûtée à neuf en 1542, et renfermait jadis le saint-sépulcre. Les entrées, ainsi que celles de la chapelle de Saint-Laurent, sont ornées de plusieurs anciennes statues; dans l'intérieur on voit le monument en sculpture de Conrad Bock, noble strasbourgeois, mort en 1480; c'est un ouvrage remarquable pour la manière dont sont groupées les nombreuses figures qui entourent la couche du mourant.

Dans cette chapelle, de même que dans plusieurs autres parties de la cathédrale, on voit quelques grands tableaux de peintres strasbourgeois vivants, tels que de MM. Guérin, Klein, Merckel.

Des deux côtés de la croisée de larges escaliers conduisent dans la *crypte;* c'est là assurément la partie la plus ancienne de l'édifice, remontant peut-être jusqu'aux constructions de Charlemagne. Elle s'étend sous tout le chœur, et forme une nef avec deux absides séparées par deux rangées de piliers byzantins. On voit dans la crypte ce qu'on appelle le *saint-sépulcre,* un très-ancien groupe de statues représentant Jésus-Christ et les disciples à la montagne des Oliviers au moment où s'approchent les soldats pour s'emparer du Seigneur; ce groupe provient de la chapelle des Augustins, construite en 1378; il a été placé dans la crypte en 1683.

C'est ici le lieu d'ajouter un mot sur les *fondements* de la

Digitized by Google

cathédrale ; l'on connaît la vieille fable qui prétend que l'édifice repose sur des pilotis entre lesquels on peut se promener en bateau sur des canaux qui se prolongent jusque vers la place Gutenberg. Des fouilles, faites déjà au dix-septième siècle et renouvelées depuis à plusieurs reprises, ont fait voir que la cathédrale est construite sur des fondations profondes et solides, formées de travaux de maçonnerie qui reposent sur de la terre glaise mêlée à du gravier ; sous une partie de la nef ce fond est renforcé par des pieux en chêne.

Par une porte à droite de la chapelle de Sainte-Catherine on entre dans la cour de l'atelier des tailleurs de pierre de la cathédrale (*Steinhütte*). Ces ouvriers forment encore aujourd'hui une corporation particulière, dont l'origine paraît remonter jusqu'aux temps d'Erwin de Steinbach ; en tout cas il est certain que les maçons de la cathédrale ont de bonne heure formé un corps distinct des maçons ordinaires, qu'ils n'ont pas reçu parmi eux quiconque se présentait, et qu'ils ont eu des signes secrets pour se reconnaître. Cette *loge* des maçons de la cathédrale est devenue la mère de beaucoup d'autres en Allemagne ; Dotzinger, le successeur de Jean Hültz comme architecte de l'édifice, les réunit toutes en une seule corporation ; une assemblée générale des maîtres des différentes loges, tenue en 1459 à Ratisbonne, fixa les règlements, et adopta pour grands-maîtres les architectes de la cathédrale de Strasbourg, où fut établie la loge principale (*Haupthütte*). Maximilien Ier confirma la corporation et la manière comment elle s'était organisée, le 3 octobre 1498. Au commencement du dix-huitième siècle la loge principale fut transférée à Mayence [1].

[1] Les documents se trouvent à Vienne. (Voy. Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1839, p. 112).

Digitized by Google

Il a déjà été dit que la cathédrale a eu de bonne heure une dotation très-riche formant l'*OEuvre-Notre-Dame*. Les revenus étaient d'abord administrés par les évêques ; mais comme ceux-ci les dilapidaient *en laissant périr l'édifice*, le chapitre s'empara de l'administration en 1263, après la guerre de la ville avec Walther de Geroldseck ; cependant les chanoines ne firent pas mieux, et en 1290 le magistrat se vit obligé de leur retirer l'administration de l'OEuvre ; il la prit désormais à sa charge, et ne s'est plus jamais dessaisi de ce droit. Encore aujourd'hui ces biens, uniquement affectés à l'entretien de l'édifice, sont administrés comme ceux de la ville ; le receveur est nommé par le conseil municipal, qui nomme aussi l'architecte et le statuaire de l'OEuvre. La recette est établie dans une belle maison de la renaissance (*Frauenhaus*), bâtie en 1581, et située vis-à-vis du côté méridional de la cathédrale. En cette maison, où sont conservés les anciens plans dont nous avons parlé plus haut, on admire surtout la construction élégante et légère de l'escalier.

2° *Église de Saint-Pierre-le-Vieux.*

La plus ancienne église de Strasbourg, antérieure même à la cathédrale, est celle de *Saint-Pierre-le-Vieux*. Une tradition en fait remonter l'origine jusqu'à la seconde moitié du premier siècle, en l'attribuant à saint Materne, disciple de l'apôtre saint Pierre, qui l'aurait élevée sur les ruines d'un temple païen. Cette tradition n'est évidemment qu'une fable ; l'église de Saint-Pierre-le-Vieux est encore assez ancienne sans cela : elle date du commencement du quatrième siècle. A cette époque un missionnaire, nommé Materne, après avoir répandu le christianisme en Alsace, fonda hors des murs de Strasbourg, sur les bords de l'Ill, l'église dont nous parlons.

Digitized by Google

Détruite dans les invasions des barbares, elle paraît avoir été rétablie au commencement du sixième siècle. Bientôt elle fut entourée d'habitations nombreuses, ce qui donna lieu au premier agrandissement de la ville, vers l'an 700; dès lors l'église est enclavée dans l'enceinte. Elle ne tarda pas de devenir église collégiale. En 1190 l'empereur Henri VI l'affranchit de toutes les charges publiques; en 1239 l'évêque Berthold en conféra le droit de patronat au couvent de la Trinité. Le chapitre était pauvre, et l'église de peu d'apparence. Mais des legs faits par suite d'une épidémie en 1381 l'enrichirent au point qu'elle put être rebâtie tout à neuf. Lorsqu'en 1398 le Rhin dévasta Rhinau, les chanoines de ce chapitre se retirèrent à Strasbourg et furent incorporés à Saint-Pierre-le-Vieux, qui dès lors s'appela chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Michel. L'église fut considérablement agrandie en 1428; quatre années après on reconstruisit le chœur, et on le surmonta d'une flèche qui n'est pas sans élégance. La réformation fut introduite en cette paroisse en 1524 par Diebold Schwarz (Théobald Niger). En 1683 l'édifice fut partagé entre les protestants et les catholiques; les premiers reçurent la nef, qui par un mur fut séparé du chœur restitué au chapitre catholique. L'église protestante fut beaucoup changée au dix-septième siècle; on ôta les colonnes, et on fit quelques arrangements dans le mauvais goût de l'époque. Quant à l'église primitive, les différentes reconstructions en ont fait disparaître toutes les traces, de sorte que le bâtiment ne présente plus qu'un intérêt très-secondaire.

3° *Église de Saint-Étienne.*

L'église et l'abbaye de Saint-Étienne furent fondées vers 717 par le duc d'Alsace Adalbert, frère de Sainte-Odile, sur un

Digitized by Google

emplacement situé *au milieu des ruines de l'ancien Argentorat*[1], et sans doute occupé jadis par le palais du comte romain. A plusieurs reprises les empereurs confirmèrent les immunités de cette riche abbaye de dames nobles, et la dotèrent de biens considérables. Nous avons vu qu'en 1003 les revenus de Saint-Étienne furent assignés à l'évêque Wernher pour la restauration de la cathédrale[2].

En 1539 l'abbaye avec tous ses biens fut remise au magistrat par l'abbesse, qui avait embrassé la réforme. En 1702 Louis XIV donna à la ville d'autres biens en échange, et céda l'abbaye à des sœurs de la Visitation de Notre-Dame, pour élever dans le catholicisme des jeunes filles de la province d'Alsace. Pendant la révolution l'église et le monastère furent vendus et changés en magasin; plus tard l'église servit même de théâtre. En 1821 elle fut rendue au culte, et destinée à servir de chapelle au collége épiscopal. Mais bientôt après elle fut de nouveau aliénée et sert encore de magasins; dans le monastère est une manufacture de tabacs.

Ce qui est conservé extérieurement de l'église de Saint-Étienne est en style byzantin; elle est un des plus anciens monuments de ce style, et serait digne d'être conservée avec plus de soin; malheureusement les sculptures et les peintures très-anciennes qui jadis s'y trouvaient ont disparu.

[1] «*Inter ruinas veteris Argentorati.*» Charte de l'empereur Lothaire, de 845; chez GRANDIDIER, *Hist. de l'Égl. de Strasb.* t. II, p. CCXXIV.

[2] Comme la restauration se traîna en longueur, les fonds de Saint-Étienne devinrent dans la suite la source de revenus fort considérables pour le grand-chapitre; au commencement du dix-huitième siècle, ils se montèrent à 40,000 livres.

Digitized by Google

4° *Église de Saint-Thomas.*

Là où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-Thomas, le plus intéressant de nos temples après la cathédrale, se trouvait sous la domination romaine un établissement, situé à cette époque en dehors de l'enceinte, et entouré de plusieurs autres édifices [1]. Plus tard les rois francs établirent en cet endroit un palais où ils vinrent plusieurs fois s'arrêter. Au sixième siècle quelques moines écossais et irlandais construisirent près du palais, sur les bords de la Bruche, un oratoire en bois et un petit hospice dédiés à l'apôtre saint Thomas. Saint Florent, lorsqu'il eut succédé comme évêque de Strasbourg à son ami saint Arbogast, agrandit vers 676 l'hospice des moines, ses compatriotes, et en fit un monastère; le roi Dagobert Ier leur avait cédé l'emplacement, qui faisait partie du domaine royal; suivant une ancienne tradition, c'est lui aussi qui les dota du village d'Eckbolsheim. Saint Florent fut enterré dans l'oratoire; mais au commencement du neuvième siècle ses restes furent en partie transférés dans l'église de Haslach, qu'il avait également fondée; de fréquentes contestations eurent lieu dans la suite entre les deux chapitres, au sujet de ces reliques que chacun prétendait posséder.

[1] Récemment, en creusant un égout sur la place de Saint-Thomas, on découvrit des fondations romaines supportant une espèce de grande baignoire; sous les dalles de l'église on a trouvé des sépulcres voûtés, dont l'un reposait sur deux cercueils en pierre, l'un romain et l'autre franc; et dans le jardin de la maison occupée par M. le professeur Jung, ont été déterrés des bas-reliefs d'Hercule et de Pomone.

Digitized by Google

Vers 822 l'évêque Adeloch fit reconstruire le monastère, ainsi que l'oratoire qui tombait en ruines [1]; il convertit ce dernier en une église, élevée, sans nul doute, sur l'emplacement du palais franc. Adeloch sécularisa en même temps les moines, et les réunit en un chapitre soumis à la règle de Chrodegang; il les dota de plusieurs villages et manses, et lorsqu'il mourut, il voulut être enterré dans leur église, où son cercueil se voit encore aujourd'hui. Au dixième siècle l'évêque Rudhard donna à Saint-Thomas l'église de Sainte-Aurélie avec toutes ses dîmes; l'évêque Richwin lui avait également fait une donation considérable.

En 1007 un incendie, le même qui consuma aussi la cathédrale, réduisit Saint-Thomas en cendres. Pendant plus de vingt ans l'église fut en ruines, jusqu'à ce qu'en 1031 l'évêque Guillaume la reconstruisit sur un plan plus vaste et plus beau (*sumptuose*); mais un siècle plus tard, en 1144, un incendie la consuma de nouveau, et obligea l'évêque Burckart d'entreprendre à son tour une reconstruction. Ces deux incendies ayant aussi détruit les archives de l'église, l'empereur Frédéric Ier, avoué de Saint-Thomas, confirma, en 1163, toutes ses possessions.

Cependant, vers 1264, l'église menaçait encore de tomber en ruines, de sorte que l'évêque Henri jugea à propos de la rebâtir à neuf; il publia donc, dans ladite année, des indulgences pour recueillir les sommes nécessaires [2], et bientôt il put commencer les travaux. En 1270 on bâtit la nef; en 1300

[1] «*Nimia vetustate ruinosum*».

[2] *Ecclesia «cuius muri nimia vetustate consumpti, ita quod ruinam minarentur, de novo sit reedificanda»* (Arch. de Saint-Thomas).

Digitized by Google

on commença la restauration de la tour antérieure : on y ajouta quelques parties encore en 1366 et en 1398. Les chapelles latérales furent enclavées dans l'église en 1330 ; à la même époque on reconstruisit les voûtes de la nef, et on remplaça les piliers de bois par des colonnes en pierre. La tour octogone au-dessus du chœur fut élevée de 1348 à 1367.

Longtemps les chanoines de Saint-Thomas avaient vécu en commun, comme ceux du grand chapitre ; au quatorzième siècle ils partagèrent leurs revenus en prébendes, et allèrent habiter des maisons ou *cours claustrales*, situées dans le voisinage de l'église, et dont plusieurs portent encore les traces de leur antiquité. Ils appartenaient d'ordinaire aux familles nobles de Strasbourg et de l'Alsace ; plusieurs parmi eux se sont acquis une réputation littéraire, comme le *Minnesænger* Gotfried de Haguenau, et l'historien Jacques Twinger de Kœnigshoven.

En 1523 le curé de Saint-Thomas, Antoine Firn de Haguenau, prêcha la réforme dans son église ; plusieurs chanoines suivirent son exemple. Après de longs démêlés avec le magistrat, les chanoines catholiques quittèrent la ville ; la haute école fut alors transférée dans les bâtiments de Saint-Thomas, et les professeurs reçurent à titre de traitements les revenus des canonicats vacants. La cession définitive de l'église et de ses revenus aux protestants fut confirmée en 1549 par l'évêque Érasme ; la propriété leur en est garantie par la paix de Münster et la capitulation de 1681.

Pour celui qui vient de voir la cathédrale, l'aspect général de Saint-Thomas a peu de grandiose et d'imposant ; à l'extérieur l'architecture de l'église peut même lui sembler un peu lourde ; cependant il y a des parties curieuses sous le rapport historique. A chaque extrémité de l'église s'élève une tour ; la

Digitized by Google

tour occidentale est carrée et flanquée de deux ailes; byzantine dans sa partie inférieure, elle provient encore de la reconstruction de l'évêque Guillaume; les parties supérieures, ajoutées plus tard et renfermant les cloches et une horloge, sont presque tout nues et portent les traces d'une réparation faite avec peu de soin. La tour orientale est octogone et gothique; elle se termine par une galerie, d'où l'on jouit d'une des plus belles vues sur la ville et les environs, et surtout sur la façade de la cathédrale. Le dôme finissant en pointe qui couronne cette tour, n'est couvert que de tuiles. A l'extérieur, la nef est simple; l'intérieur en est d'un effet plus satisfaisant; on admire les proportions gracieuses de ses piliers élancés. Les beaux vitraux en couleur sont restaurés en ce moment avec beaucoup de succès par un habile artiste, M. Pereyra. Les orgues sont un des chefs-d'œuvre d'André Silbermann.

L'intérieur de Saint-Thomas est surtout remarquable à cause des nombreux monuments qu'il renferme. Dans une niche à gauche du chœur se trouve le cercueil en pierre de l'évêque Adeloch. Le devant de ce curieux cercueil est divisé en sept compartiments séparés par des colonnes surmontées de tourelles. Dans le compartiment du milieu est assis Jésus-Christ, mettant la main gauche sur un livre qu'il a sur les genoux, et levant la main droite; il tourne la tête entourée du nimbe vers un évêque, sans doute Adeloch. Dans le second compartiment celui-ci, tête nue, à genoux, regardant Jésus-Christ, tient de la gauche la crosse et lève la droite comme pour prêter hommage au Seigneur, à côté duquel se tient un ange ailé tenant une étole sur les deux mains (dans le troisième compartiment). Le quatrième et le cinquième n'ont que des fleurons; dans le sixième et le septième, aux deux extrémités,

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de Simon à Strasbourg.

MAUSOLÉE DU MARÉCHAL DE SAXE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de Simon à Strasbourg.

MAUSOLÉE DU MARÉCHAL DE SAXE.

Digitized by Google

sont deux figures grotesques nues, l'une tenant de chaque main un serpent, l'autre à cheval sur un poisson. Au bas du cercueil sont trois figures : un homme assis sur un trône, tenant un étendard qu'embrasse un autre homme qui met un genou en terre ; la troisième figure est une personne assise tenant en main un fleuron. L'inscription : *Adelochus presul ad Dei laudes amplificandas hanc edem collapsam instauravit. DCCCXXX*, se rapporte à l'année où le corps de l'évêque fut déposé dans ce cercueil. Le chœur est occupé par le mausolée du maréchal de Saxe, érigé en 1777 par Pigalle, sur l'ordre de Louis XV. Malgré quelques critiques qu'on peut faire au sujet de la composition, cette œuvre est belle et majestueuse. Une pyramide en marbre gris, formant le fond, porte l'inscription [1] ; sur le milieu apparaît le maréchal, descendant d'un pas ferme les marches qui doivent le conduire à un cercueil placé au bas, et dont la mort, enveloppée d'un linceul, lui ouvre le couvercle. Une figure éplorée, représentant la France, s'efforce d'une main de retenir le héros, tandis que de l'autre elle veut arrêter la mort. A la droite du maréchal, les animaux symboliques des nations qu'il a vaincues, sont couchés à ses pieds, sur les drapeaux brisés des ennemis ; à sa gauche, le génie de la guerre, en larmes, tient son flambeau renversé ; derrière lui s'élèvent, en signe de triomphe,

[1] MAURITIO SAXONI
CURLANDIÆ ET SEMIGALLIÆ DUCI
SUMMO REGIORUM EXERCITUUM PRÆFECTO
SEMPER VICTORI
LUDOVICUS XV.
VICTORIARUM AUCTOR ET IPSE DUX
PONI JUSSIT
OBIIT XXX. NOV. ANNO MDCCL. ÆTATIS LV.

Digitized by Google

les drapeaux de la France. A l'autre bout du cercueil est placée une figure d'Hercule, dans l'attitude de la douleur. Pendant la terreur, ce monument fut conservé par les soins d'un brave citoyen qui, étant alors garde-magasin des fourrages militaires, le déroba à la vue moyennant un immense tas de paille et de foin.

Outre un grand nombre de pierres tumulaires de personnes peu connues aujourd'hui, et d'inscriptions d'anciens chanoines parmi lesquelles on remarque celle de Kœnigshoven, on voit dans l'église de Saint-Thomas les monuments et les épitaphes de plusieurs savants qui ont illustré l'université de notre ville. A la droite du chœur se trouve le beau et simple monument érigé à Schœpflin (mort en 1771) par sa sœur : c'est une urne en marbre blanc placée à l'entrée d'un sépulcre, au-dessus de laquelle est incrusté le médaillon en cuivre du célèbre historien, exécuté par Pertois [1]. En face est le monument de l'historien Koch (mort en 1813); il est exécuté en grès par Ohmacht : auprès du buste de Koch, élevé sur un autel, est assise une femme qui tient en mains une couronne de chêne et qui représente la ville de Strasbourg ; près d'elle est un génie avec des rouleaux qui indiquent les ouvrages du savant disciple

[1] Nous ne transcrivons ici que les inscriptions des savants qui jouissent d'une réputation européenne.

JOHANNI DANIELI SCHOEPFLINO,
AUCTORITATE PROCERUM
HEIC SEPULTO
SOPHIA ELISABETHA,
SOROR ET HERES
F. (FIERI) C. (CURARIT).
OB. VII. AUG. A. C. MDCCLXXI.
ÆTATIS LXXVI. MENS. XI.

Digitized by Google

de Schœpflin [1]. Dans l'aile gauche du chœur on voit le monument en marbre blanc de Jérémie-Jacques Oberlin (mort en 1806), exécuté également par Ohmacht; il représente la muse de l'histoire debout près d'un autel; la partie supérieure du monument enferme le médaillon de l'illustre antiquaire [2]. Dans le latéral de droite de la nef se trouvent les bustes de deux hommes dont à Strasbourg on aime à garder le souvenir, du professeur de théologie Emmerich (mort en 1820) et du docteur Reisseissen (mort en 1828). Tout près une simple inscription sur une table de marbre grisâtre, rappelle la mémoire de l'helléniste Jean Schweighæuser (mort en 1830) [3]. On conserve

[1] CHRISTOPHORO-GUILLELMO KOCH,
HIST. ET JUR. PUBL. IN ACAD. ARGENT. PROFESSORI,
PER CUMULATARUM DIGNITATUM MUNERUMQUE
HONORIFICUM DECURSUM
DE RE CIVILI, ECCLESIASTICA, LITERARIA
PRÆCLARE COMMERITO
GRATÆ CIVITATIS INTERPRETES
COLLEGÆ THOMANI POSUERE
OB. A. MDCCCXIII. VIXIT A. LXXVI.

[2] JEREMIÆ JACOBO OBERLINO,
ACAD. ARGENT. PROFESSORI
ANTIQUA ERUDITIONE, ANTIQUA VIRTUTE CLARO
CIVES AMICI
NAT. VIII. AUG. MDCCXXXV.
OBIIT X. OCTOBR. MDCCCVI.

[3] *MEMORIÆ*
JOHANNIS SCHWEIGHÆUSER
GRÆCAR. ET ORIENTAL. LITERARUM PROFESSORI
IN ACADEMIA ARGENTORATENSI
ORDINIS REG. LEGION. HONOR. EQUITIS
CIVIS CORDATI PROBI SANCTI
DOCTORIS EXIMII CLARISSIMI EDITIS SCRIPTIS
APPIANI POLYBII ATHENÆI ARRIANI HERODOTI SENECÆ
COLLEGÆ QUIBUS USQUE FUIT CARISSIMUS
LAPIDEM HUNC POSUERUNT.
NATUS ARGENTORATI A. D. 26 JUNII MDCCXLII.
OBIIT IBIDEM A. D. 19 JANUARII A. MDCCCXXX.

Digitized by Google

en outre dans l'église deux momies, l'une d'un comte de Nassau-Saarbrück, l'autre d'une jeune fille inconnue, qui n'offrent qu'un intérêt médiocre, surtout depuis qu'on a eu la malheureuse idée de les habiller à neuf et de les couvrir d'un vernis.

5° *Église de Sainte-Aurélie.*

A l'église de Saint-Thomas succède dans l'ordre chronologique celle de *Sainte-Aurélie,* située à l'extrémité du faubourg National. Elle fut construite en 940 par l'évêque Rudhard, qui en accorda le patronage et les dîmes au chapitre de Saint-Thomas. D'abord elle était sous l'invocation de saint Maurice, mais comme la tradition la disait élevée à l'endroit où avait été ensevelie sainte Aurélie, l'une des onze mille vierges, on s'habitua peu à peu à l'appeler du nom de cette sainte. La réforme y fut prêchée dès 1523; Martin Bucer y fut pendant quelque temps pasteur. Complétement rebâtie au dix-huitième siècle, l'église de Sainte-Aurélie, aujourd'hui très-simple, n'a conservé de ses anciennes constructions qu'une tour sans aucune espèce d'ornement.

6° *Église de Saint-Pierre-le-Jeune.*

Ce n'était anciennement qu'un petit oratoire, dédié à saint Colomban, et situé hors de la ville. Reconstruit et agrandi en 1031 par l'évêque Guillaume, le restaurateur de Saint-Thomas, il fut élevé par lui au rang d'une église collégiale qui, en 1052, fut dédiée à saint Pierre par le pape Léon IX. La nef fut renouvelée en 1290, et le chœur en 1320; le clocher, abattu en 1327 par la foudre, fut reconstruit sans goût; c'est le même qui existe encore aujourd'hui. Dans la suite on ajouta plusieurs constructions accessoires, qui ne présentent, ni dans

Digitized by Google

leur ensemble, ni dans leur détail, le moindre intérêt artistique. L'église, occupée depuis la réformation par les protestants, fut partagée en 1682 entre eux et les catholiques; ces derniers célèbrent leur culte dans le chœur, séparé de la nef par un mur.

7° *Église de Saint-Nicolas.*

En 1182 Walther, administrateur (*dispensateur*[1]) de l'évêque Henri, fonda, sur un terrain qui lui appartenait sur la rive droite de la Bruche, une chapelle en l'honneur de sainte Marie-Madeleine et des saints Maurice et Nicolas; ce dernier nom prévalut dans la suite. En 1314 cette chapelle fut incorporée, avec tous ses droits et propriétés, au chapitre de Saint-Thomas. Elle fut rebâtie et considérablement agrandie en 1381, moyennant des sommes léguées lors de la grande épidémie de cette année. Plus tard de nouvelles réparations eurent lieu; aujourd'hui l'église, appartenant aux protestants depuis la réforme qui y fut prêchée par Antoine Firn, est une des plus simples de Strasbourg. On y a érigé un monument à la mémoire du savant professeur et prédicateur Isaac Haffner, mort en 1831 : il représente le génie de la religion, se tenant assis auprès d'un autel, et à demi-voilé, comme en signe de deuil à cause de la mort de son éloquent interprète; le médaillon en marbre blanc de ce dernier se voit au-dessus du bas-relief qui est en grès. M. Kirstein fils est l'auteur de ce monument.

8° *Le Temple-Neuf.*

En 1254 plusieurs chanoines de la cathédrale cédèrent aux

[1] En allemand *Spender;* la famille de Walther, dans laquelle cette charge devint héréditaire, en reçut le nom.

Digitized by Google

dominicains de Strasbourg des terrains considérables pour y bâtir un couvent et une église. De riches donations faites par des nobles et des bourgeois, fournirent les frais des travaux qui avancèrent avec tant de rapidité, que déjà en 1230 l'évêque Henri de Stahleck put dédier l'église en l'honneur de saint Barthélemy.

Cette église des frères prêcheurs (*Predigerkirche*), agrandie et rehaussée dans la suite, n'offre à l'extérieur rien de remarquable; la façade est nue et irrégulière. L'intérieur, au contraire, ne laisse pas de produire un effet imposant, malgré l'inégalité qui est résultée des agrandissements successifs; il se compose de deux nefs principales et de deux nefs latérales, d'ont l'une est aussi haute que les premières; elles sont séparées par des piliers surmontés d'arceaux et de voûtes en ogive. Le chœur, commencé en 1308 et achevé en 1345, et séparé de l'église par une allée fermée des deux côtés, se distinguait par l'élévation et la légèreté de ses voûtes et la beauté de ses vitraux.

Du temps de la réformation, après que les dominicains eurent quitté leur couvent, l'église resta pendant quelque temps fermée; elle servit même en 1546 de magasin. Les protestants ayant perdu la cathédrale, par suite de l'intérim, le magistrat leur assigna l'église des dominicains; elle fut refermée de nouveau, lorsqu'en 1560 l'intérim eut cessé. Elle ne fut rouverte qu'après la capitulation, et devint alors l'église principale des protestants. Depuis ce temps elle porte le nom de *Temple-Neuf* (*die neue Kirche*). En 1793 elle fut convertie en grenier de blés.

Le Temple-Neuf possède également quelques monuments dignes de remarque. Le plus curieux en est une Danse des morts, peinte à fresque sur les parois intérieures. Ces pein-

Digitized by Google

tures, qui datent sans doute du quinzième siècle, furent découvertes en 1824, à l'occasion de grandes réparations que l'on faisait dans l'église. Le premier tableau représente le sermon d'un dominicain, adressé à des personnes de diverses conditions. Sur les tableaux qui suivent, on voit la mort conduisant au tombeau le pape et ses cardinaux, l'empereur et l'impératrice avec leur suite, le roi et la reine, l'évêque et différents clercs. Plusieurs tableaux qui, par suite de l'humidité des murs, n'étaient plus guère connaissables, ont été recouverts de badigeon. Cette perte est vivement à regretter; car ce qui nous reste de cette danse des morts est d'une beauté remarquable, tant à cause du fini du travail que de l'expression des têtes; loin de retrouver ici le caractère satirique que l'on remarque dans plusieurs autres monuments de ce genre, on voit une gravité, une tristesse solennelle répandue sur toutes les scènes, et jusque sur les figures de la mort elle-même.

A la droite du premier tableau, on a incrusté dans le mur la pierre tumulaire du prédicateur mystique Jean Tauler; cette pierre, sur laquelle est gravée la figure de ce célèbre dominicain, se trouvait jadis dans un des corridors du couvent. Outre les inscriptions et les armoiries de quelques bienfaiteurs de l'église, celle-ci renferme encore un monument exécuté dans un goût très-pur: c'est la pierre sépulcrale du frère Jean Ortwin, évêque suffragant de Strasbourg au commencement du seizième siècle; elle représente la statue colossale de ce prélat, en ronde-bosse, portant crosse et mitre, et ses pieds reposant sur un lion; ce monument, retrouvé en 1837, est, malgré son état de dégradation, un des plus beaux qui nous soient restés des premières années du seizième siècle.

Trois monuments modernes, que l'on aperçoit à droite, en entrant par la grande porte, ont été érigés par la reconnaissance

Digitized by Google

des protestants. L'un, représentant notre Seigneur bénissant les enfants, rappelle le souvenir de Jean-Laurent Blessig, professeur de théologie et pasteur au Temple-Neuf (mort en 1816); le groupe, dû au ciseau d'Ohmacht qui a su y répandre une grâce infinie, repose sur un piédestal portant sur sa face antérieure le médaillon du vénérable prédicateur. Les deux autres monuments sont les bustes de Bernard-Frédéric de Türckheim, président du consistoire général de la confession d'Augsbourg (mort en 1831), et de François-Henri Redslob, professeur de théologie et prédicateur au Temple-Neuf (mort en 1834).

Les murs qui séparent l'église du chœur sont masqués aujourd'hui par un magnifique orgue de Silbermann. Le chœur lui-même, où au seizième siècle les réformés réfugiés français ont pendant quelque temps (depuis 1538) célébré leur culte, a été affecté plus tard au service de l'Université qui y célébra ses actes publics, jusqu'à ce qu'il fût destiné à servir de local à la bibliothèque de Schœpflin. De nouvelles constructions y ont été faites il y a quelques années; on l'a séparé en deux étages et un rez-de-chaussée; trois grandes et hautes salles qu'on a ainsi formées et dont la supérieure est recouverte par la voûte, renferment les livres et les curiosités de la bibliothèque de la ville.

Dans le corridor qui sépare le chœur de la nef, on entre dans la grande et belle salle de l'*auditoire du Temple-Neuf*, restaurée en 1838, dans le goût de la Renaissance. Elle est ornée de plusieurs jolis vitraux et d'un buste de Jean Sturm, qui est un des plus beaux travaux de M. Kirstein fils. Cette salle sert à différentes réunions et solennités protestantes.

9° *Église de Saint-Guillaume.*

En 1300 la riche famille de Mülnheim entreprit la construc-

Digitized by Google

tion d'une église dans la Krutenau, au milieu des champs qui, à cette époque, formaient encore en grande partie ce quartier. Elle l'acheva en 1306 et la remit en 1311 aux religieux de l'ordre de saint Guillaume, venus à Strasbourg quelques années auparavant. La réformation fut de bonne heure introduite à Saint-Guillaume; cette église devint celle de la paroisse de Saint-Étienne, dont les bâtiments étaient alors fermés et dont les revenus furent en partie affectés au traitement des pasteurs, jusqu'au moment où Saint-Étienne fut restitué aux catholiques.

Sous le rapport de l'architecture, l'église de Saint-Guillaume, agrandie à plusieurs reprises [1], est peu remarquable; le petit clocher fut élevé en 1565; dans l'intérieur on voit encore le jubé qui a disparu de toutes nos autres églises; il a été conservé, puisque le chœur ne sert plus au culte; dans les fenêtres se trouvent encore quelques beaux vitraux. Le chœur renferme deux monuments qui, bien que dégradés, sont dignes d'attention; ce sont ceux de Philippe et d'Ulrich, comtes de Werde et landgraves d'Alsace (morts en 1332 et en 1344). Celui de Philippe consiste en la statue colossale d'un jeune homme en ronde-bosse, habillé d'une longue tunique, tenant les mains jointes sur la poitrine et les pieds reposant sur un chien. Deux lions, placés sur cette pierre sépulcrale, supportent celle du comte Ulric, représenté dans son armure complète, la tête reposant sur un casque et les pieds appuyés contre deux lions. Une inscription le long de l'épée du comte, nous a conservé le

[1] Elle le fut en dernier lieu en 1656, comme le dit une inscription latine en lettres d'or; une longue inscription en vers allemands, à côté de la chaire, se rapporte également à cette restauration.

Digitized by Google

nom de l'artiste : *Meister Wolvelin von Rufach, ein burger zu Strasburg, der hat dis Werk gemaht* (maître Wölfelin de Ruffach, bourgeois de Strasbourg, a fait cet ouvrage). Au fond du chœur est suspendu un très-ancien bas-relief, sculpté en bois, représentant le duc Guillaume d'Aquitaine, fondateur de l'ordre des Guillelmites, au moment où il se dispose à entrer au couvent; deux hommes sont occupés à lui ôter son armure, tandis qu'un moine s'apprête à le revêtir de l'habit monacal. Ce tableau, dont les figures sont peintes et dont les têtes surtout sont très-expressives, peut être consideré comme un chef-d'œuvre de sculpture en bois.

Parmi les inscriptions qui se voient çà et là sur les murs de l'église, la plus remarquable est celle de Jacques Wimpheling; elle fut posée encore de son vivant par son ami, le docteur Thomas Wolf, chanoine de Saint-Thomas [1].

Le couvent de Saint-Guillaume fut affecté en 1535 au logement des étudiants en théologie, qui en 1660 furent transférés dans le couvent des dominicains.

10° *Églises de Sainte-Madelaine, de Saint-Louis, de Saint-Jean.*

La première de ces églises, appartenant toutes les trois au culte catholique, a été élevée en 1475; elle se compose d'une nef fort simple et d'un beau chœur, orné de vitraux peints.

L'église de *Saint-Louis* occupe l'emplacement d'un ancien

[1] *D. O. M. Jacobo Wimphelingo, theologo et oratori clarissimo, quod ingenio et litteratura ætatis nostræ gloriam auxerit, Thomas Wolfius junior doctor, in memoriam æterni decoris hoc vivens viventi statuit. Anno MDIV die XI decembr. Spreta invidia.*

Digitized by Google

petit hôpital[1], qui en 1475 fut donné aux carmes, dont le couvent, situé hors de la ville, avait été rasé. Abandonné lors de la réforme, les bâtiments furent concédés en 1687, par Louis XIV à quelques chanoines réguliers de saint Augustin pour en former une paroisse catholique. Dans la révolution cette église fut de nouveau détournée de sa destination; en 1805 elle fut détruite par un incendie; plus tard elle servit de magasin de tabac. Ce n'est que depuis 1827 qu'elle est rendue au culte. Aujourd'hui c'est une jolie église, très-simple, et possédant quelques travaux de plusieurs de nos principaux artistes strasbourgeois : un baptistère orné d'un bas-relief en marbre blanc par M. Friederich, représentant le baptême de Clovis; un groupe du même sculpteur, dont le sujet est la conversion de Bathilde, fille de Dagobert II, par saint Florent; un tableau de M. Gabriel Guérin, représentant saint Louis en prières.

L'église de *Saint-Jean*, bâtie en 1477, n'a également rien qui la distingue comme œuvre d'architecture. Elle appartenait d'abord à des nonnes de Saint-Marc, desquelles elle passa, en 1686, à l'ordre de Saint-Jean[2].

[1] L'hôpital de Phina; voy. ci-après.

[1] Au moyen âge, Strasbourg possédait encore plusieurs autres églises, qui, en partie, étaient du nombre de nos plus anciennes, comme celle de *Saint-Martin*, bâtie selon la tradition dès 513, reconstruite en 1381 avec deux hautes tours, et abattue en 1527, parce qu'elle menaçait ruine; celle de *Saint-André*, construite vers 1250 par deux familles nobles, et vendue au dix-huitième siècle aux Récollets; l'oratoire de la *Toussaint*, fondé en 1328 par Henri de Mülnheim, et converti aujourd'hui en maisons particulières, et celui des *Antonistes*, établi en 1444 près de Saint-Étienne.

Digitized by Google

11° *Temple réformé. — Synagogue.*

Le *Temple réformé* ne date que de 1789; avant cette époque les protestants de la confession helvétique, ne jouissant pas à Strasbourg de la liberté du culte, étaient obligés de se rendre à une église qu'ils avaient dans le village de Wolfisheim. En ladite année, ils reçurent l'autorisation de construire un oratoire dans la ville, mais avec la défense de lui donner au dehors les apparences d'une église, et de se servir de cloches. C'est encore en cet état que se trouve leur temple; c'est une salle de la plus grande simplicité.

Les israélites, qui ne purent s'établir à Strasbourg que depuis qu'un décret de l'assemblée nationale les eut affranchis, possèdent depuis 1834 une *synagogue*, qui peut rivaliser en beauté avec celles de Paris et de Bordeaux. La distribution intérieure en est de fort bon goût; le tabernacle qui, ainsi que la chaire, est en stuc imitant parfaitement le marbre, offre une grande variété dans ses décors conçus dans le style égyptien.

12° *Anciens bâtiments ecclésiastiques servant aujourd'hui à d'autres usages.*

Au moyen âge, et encore jusqu'à la révolution, il y avait à Strasbourg un grand nombre de couvents, de chapelles, de béguinages (*Sammlungen*). La plupart de ces édifices ont disparu; il n'en existe plus qu'un petit nombre, mais qui ont changé de destination. Nous allons les citer en peu de mots; plusieurs n'en sont pas sans intérêt, ils rappellent par leur forme extérieure, que quelques-uns ont conservée, le Strasbourg des siècles passés.

En 1150, Werner de Hunebourg, maréchal de l'évêque de

Digitized by Google

Strasbourg, fonda, pour expier ses péchés, un petit couvent dans un endroit sauvage, couvert de broussailles, et situé hors des murs de la ville (*im grünen Werde, in viridi insula*). Cette maison, sous l'invocation de la Trinité, fut habitée dans l'origine par des chanoines réguliers de saint Augustin, et passa successivement à quelques autres ordres. Appauvrie et tombant en ruines, elle fut achetée en 1367 par Rulman Merswin, bourgeois de Strasbourg, remarquable par ses livres mystiques en langue allemande; Merswin la restaura, ainsi que l'église qui y appartenait. En 1371, sur le conseil des *secrets amis de Dieu dans l'Oberland*, il donna ces bâtiments aux Johannites, qui depuis les occupèrent. En 1633 la maison fut en partie rasée, parce que la ville avait besoin des terrains pour ses fortifications; en 1686 les chevaliers eurent en échange l'ancien couvent des nonnes de Saint-Marc. Vers 1740, ce qui restait des bâtiments de l'ancienne commanderie fut converti en prison; dans la suite ils furent encore agrandis, et servent actuellement de maison de correction. Les chevaliers de Saint-Jean furent déportés de Strasbourg à l'époque de la terreur. Les bâtiments qu'ils avaient habités depuis 1686, et qu'en 1725 ils avaient reconstruits à neuf, servirent alors de magasins; plus tard on y établit l'hospice des enfants trouvés; aujourd'hui le bel édifice est occupé par le mont-de-piété.

Le couvent de *Sainte-Madeleine*, construit en 1475 pour des pénitentes, établies jusque-là hors de la ville, subsista comme tel jusqu'à la révolution, où il fut changé en magasin militaire. Depuis quelques années ses vastes bâtiments, en partie reconstruits et situés dans un des endroits les plus sains et les plus tranquilles de la ville, servent d'asile aux orphelins.

Non loin de l'église de Sainte-Aurélie, se trouvent l'église et le couvent de *Sainte-Marguerite*, construits en 1322, et

Digitized by Google

appartenant jadis à des nonnes. Dans la révolution on en fit un hôpital ; aujourd'hui c'est une caserne.

Lorsqu'après la capitulation les moines revinrent à Strasbourg, les *capucins* se construisirent en 1684 un couvent près de l'hôpital, qu'ils quittèrent en 1729 pour habiter le couvent de Sainte-Barbe. Depuis la révolution, ce dernier (*die kleinen Kapuziner*) resta longtemps vide ; pendant quelque temps il servit de manége, jusqu'à ce qu'il fût acquis par le consistoire israélite, qui y établit en 1834 sa belle synagogue.

L'ancien couvent des *Récollets* ayant été démoli, on donna en 1746 à ces religieux la vieille église de Saint-André, où ils se construisirent les bâtiments, qui servent aujourd'hui en partie de magasin d'habillement militaire, et en partie de caserne de gendarmerie.

Le couvent de *Sainte-Claire*, établi au treizième siècle au Marché-aux-Chevaux, et abandonné en 1525 par les religieuses, fut converti peu de temps après en arsenal ; ce qui en reste, fait actuellement partie des bâtiments de la fonderie.

Les bâtiments vastes et irréguliers du couvent des religieuses de *Sainte-Catherine*, fondé en 1242 et reconstruit en 1397 après un incendie, servaient de 1534 à 1836 d'hospice des orphelins ; depuis ils sont la propriété de l'administration militaire.

Les *dominicains*, lorsqu'ils s'établirent à Strasbourg, n'eurent d'abord qu'une petite chapelle et une maison, situées hors de la ville. En 1224, sainte Élisabeth de Thuringe, visitant Strasbourg et l'Alsace, leur acheta un emplacement au Finckwiller pour y construire un couvent plus spacieux. Celui-ci fut à peine achevé qu'ils reçurent de nouveau des donations considérables qui leur permirent d'élever en 1254 une église avec un grand et beau couvent qu'ils occupèrent jusqu'au temps de

Digitized by Google

la réforme. A cette époque, ceux des moines qui ne renoncèrent pas à leurs vœux, furent expulsés, et en 1538 on établit dans le couvent le gymnase, qui y est encore aujourd'hui. Les étudiants en théologie, logés d'abord à Saint-Guillaume, furent transférés en 1660 dans les anciennes cellules des dominicains; depuis ce temps le couvent a pris le nom de *collége de Saint-Guillaume.* Dans les dernières années on y a fait des restaurations et des agrandissements importants, tant pour loger les étudiants d'une manière plus convenable que pour augmenter le nombre des salles du gymnase.

Parmi les anciennes chapelles, la plus importante était celle de *Saint-Luc*, située dans l'enclos de l'hôtel du *Luxhof* (cour de saint Luc), où logeaient les empereurs quand ils venaient visiter Strasbourg. C'est à cette chapelle que se rendaient anciennement, le jour de saint Luc, le magistrat et la bourgeoisie en procession solennelle, pour entendre une messe en commémoration du grand tremblement de terre de 1357. La chapelle fut démolie en 1559. Aujourd'hui le bâtiment du Luxhof est une brasserie.

4. ÉDIFICES CIVILS.

La ville de Strasbourg n'est pas riche en édifices civils qui ont une importance historique ou qui méritent de fixer l'attention comme œuvres d'art. Cependant il est quelques bâtiments qu'il ne faut pas passer sous silence. Le principal en est le *château*, vis-à-vis du portail méridional de la cathédrale. Il fut construit de 1728 à 1741, par le cardinal Rohan, évêque de Strasbourg. La façade qui regarde la rivière est ornée d'une colonnade d'un bel effet; sur la galerie qui règne au-dessus de la grande porte d'entrée sont érigées plusieurs statues peu

Digitized by Google

remarquables. Ce *palais épiscopal*, élevé non loin de l'endroit où avait été l'ancien château de l'évêque, fut vendu, en 1791, à la commune de Strasbourg comme domaine national; en 1806, la ville l'offrit à l'empereur, qui en retour fit donation de l'hôtel de Darmstadt. Sous la restauration, il devint château royal et logement de l'évêque. Après 1830, ayant cessé d'appartenir à la liste civile, la ville le revendiqua, et le conseil d'État le lui rendit. L'évêque continue à y avoir sa demeure. Les belles salles du rez-de-chaussée, qui contiennent quelques tableaux, quelques vases et bustes antiques et d'autres curiosités, servent à des expositions d'objets d'art, à des concerts, à des réunions scientifiques.

Un des plus beaux hôtels de la ville est celui de la *Préfecture*, entouré de magnifiques jardins. Il fut construit, en 1730, par le préteur royal, François-Joseph Klinglin, sur l'emplacement tristement célèbre par l'extermination des juifs en 1349. Quand il fut achevé, la ville l'acheta de Klinglin, et le lui donna pour logement; plus tard il fut habité par l'intendant de la province.

Dans la même rue (*rue Brûlée*), est situé l'ancien hôtel de Hanau ou de Darmstadt, aujourd'hui l'*Hôtel-de-Ville*, achevé en 1737, restauré, agrandi et orné d'un perron sur le Broglie depuis 1840. Anciennement le sénat strasbourgeois se réunissait dans le palais épiscopal; mais pour mettre fin aux incessantes querelles des Zorn et des Mülnheim [1], on construisit en 1321 un Hôtel-de-Ville (*Pfalz*), où furent pratiqués deux escaliers pour prévenir les rencontres des deux familles ennemies. En 1585, le magistrat fit élever par l'habile architecte,

[1] Les Zorn se plaignaient de ce que, la curie des Mülnheim étant plus rapprochée du palais épiscopal que la leur, ceux-ci pouvaient arriver au sénat avant eux !

Digitized by Google

Daniel Specklin [1], un nouvel Hôtel-de-Ville, sur l'emplacement de l'antique église de Saint-Martin, abattue en 1527; ce *bâtiment neuf* (*der neue Bau*) servit à la commune, jusqu'à ce qu'en 1789 il fut pillé et dégradé par la populace. La *mairie* fut alors établie dans le palais épiscopal; mais celui-ci ayant été donné à l'empereur, on la transféra dans l'hôtel de Darmstadt, dont Napoléon avait fait don à la ville. Dans les salles du rez-de-chaussée de ce beau bâtiment, l'administration municipale a ouvert depuis 1840 un musée. L'ancien Hôtel-de-Ville, charmant édifice de la renaissance, est aujourd'hui la propriété de la chambre de commerce, qui y tient ses séances, et qui en a loué les belles salles à un *casino commercial et littéraire* parfaitement organisé [2].

[1] Natif de Strasbourg, mort en 1589. Specklin était surtout distingué dans l'architecture militaire; on a de lui un curieux traité sur l'art des fortifications (*Architectura von Vestungen*, Strasb., 1589, fol.). Il a aussi fait, en 1576, une carte de l'Alsace en trois feuilles. Mais ce que nous avons de plus important de lui, du moins pour Strasbourg, c'est sa collection de notes manuscrites sur l'histoire de la ville de Strasbourg, formant deux gros volumes in-folio.

[2] Dans la salle de lecture de ce casino sont déposés la plupart des journaux et revues politiques et littéraires de la France et de l'Allemagne, ainsi que les principales nouveautés en fait de littérature. La bibliothèque de la société est considérable et bien choisie. Outre la salle de lecture, il y a plusieurs salles de billard et de conversation. Les membres ont le droit d'introduire des étrangers qui ne font qu'un séjour passager dans la ville; les étrangers qui désirent fréquenter la société au delà de huit jours, obtiennent des cartes d'entrée valables pour un mois.

Digitized by Google

Le vaste hôtel de l'*Académie* était primitivement un hospice d'enfants trouvés, et plus tard une école de travail pour les pauvres. L'académie n'y fut transférée qu'en 1825; auparavant elle avait été établie successivement dans le grand séminaire, et dans l'ancien hôtel du prévôt du grand chapitre, où est aujourd'hui la poste. Dans le local actuel se trouvent réunis toutes les facultés, les musées, les laboratoires et la bibliothèque de l'académie. Le rez-de-chaussée contient, outre une grande salle des actes, les salles des facultés de droit, de médecine et des lettres, les salles des cours de chimie et de physique avec les laboratoires; au premier étage sont la bibliothèque, les cabinets d'anatomie, de chirurgie et de physique et la salle des cours de théologie; le second étage est occupé par le muséum d'histoire naturelle et la salle des cours d'histoire naturelle et des mathématiques; au-dessus de cet étage sont les chambres d'optique et l'observatoire.

Près du château, et contigu à la cathédrale, se trouve le *collége rogal*, ci-devant collége des jésuites, construit en 1756. Il est élevé sur l'emplacement de plusieurs maisons canonicales du grand chapitre, ainsi que sur celui de l'hôtellerie du *Thiergarten* (parc), où l'on dit que Gutenberg a fait ses premiers essais d'imprimerie et où ont logé Enée Silvius (plus tard Pie II) et Louis XIV. Un bâtiment massif, construit en 1769, attenant au collége et masquant avec lui le chœur de la cathédrale, remplaça l'ancien *Bruderhof* (le cloître du chapitre) pour servir au *séminaire catholique*. Dans la révolution, il fut changé en une prison, où ont été détenus des milliers de nos compatriotes. Plus tard, on y plaça les facultés et le muséum; depuis vingt ans, il est rendu à sa destination primitive.

Un des ornements de la ville de Strasbourg est son *théâtre*, qui lui a coûté des sommes énormes. Il fut commencé en

Digitized by Google

1804, sous la direction de M. Villot, architecte de la ville, et terminé seulement en 1821. L'architecture en est simple; mais on admire le beau péristyle, formé de six colonnes ioniques, qui soutiennent un entablement surmonté de six statues, sculptées par Ohmacht et représentant des muses. L'intérieur est remarquable par ses beaux et larges escaliers et ses spacieux corridors; la salle, restaurée depuis quelques années, est une des plus grandes de la France; bientôt l'éclairage au gaz va la rendre encore plus brillante. Malheureusement le spectacle, quoique subventionné par la ville avec 30,000 fr., ne répond pas toujours à la beauté de la salle.

Les deux grands bâtiments sur la droite de la salle de spectacle, et dont l'un renferme les archives de la préfecture, et l'autre les décorations du théâtre, ne formaient jadis qu'un seul édifice, construit en 1440, pour servir de grenier d'abondance dans les fréquents troubles qui ravageaient les moissons et remplissaient la ville de campagnards fugitifs. Ce n'est que lors de la construction du théâtre qu'on coupa ce bâtiment en deux, dans l'intention d'établir une rue à travers les cours de la préfecture. Ce grenier a été remplacé par une *halle aux blés*, située au Marais-Vert, et ouverte depuis 1830; c'est un monument qui joint la solidité à des proportions très-gracieuses; il est également l'œuvre de M. Villot La halle peut contenir plus de 5000 hectolitres, outre les dépôts que les boulangers de la ville sont tenus de conserver dans les deux étages supérieurs [1].

Près du pont du Corbeau, le long de la rive gauche de l'Ill,

[1] Les boulangers de Strasbourg sont divisés en trois classes: ceux de la première doivent avoir à la halle un dépôt permanent de 75 hectolitres; ceux de la seconde, un de 50; et ceux de la troisième, un de 25.

Digitized by Google

est située la *halle commerciale*, vieux bâtiment en grande partie du quatorzième siècle. La partie occidentale date de 1358, en 1781 elle fut prolongée vers le pont. Aujourd'hui que le traité de commerce avec la Hollande commence à porter ses fruits, ce vaste local ne suffit déjà plus aux besoins du commerce; l'administration a donc décidé d'adjoindre à la halle les bâtiments de la grande boucherie situés de l'autre côté de la rue.

Les bâtiments le plus récemment élevés par la ville, sont les *nouvelles boucheries* et la *halle* pour le marché aux légumes. Les anciennes *petites boucheries*, misérables masures, situées le long du canal infect des Tanneurs, présentaient un aspect hideux qu'il est difficile d'oublier. Construites à la hâte en 1622, pour n'être que provisoires, elles subsistèrent plus longtemps que maint édifice destiné à durer: elles ne furent abattues qu'après deux siècles, en 1840. On les remplaça par une série d'étaux d'un aspect élégant, et offrant toutes les garanties pour la conservation des viandes. L'ancienne *grande boucherie*, élevée en 1586, et dont le premier étage servait, en temps de foire, aux marchands étrangers, sera, comme il vient d'être dit, affectée au service de la halle commerciale; l'abattoir, qui s'y trouvait, sera transféré à un endroit où il blessera moins les sens des passants et des voisins. Sur l'emplacement des petites boucheries l'administration de la ville a fait construire une halle, remarquable par la légèreté de sa toiture et la hauteur de ses arcades; elle est destinée à servir de marché au légumes. L'espace qui la sépare des nouveaux étaux est pavé en bitume, et au milieu s'élève une très-belle fontaine double, surmontée d'un réverbère à gaz.

Différents autres édifices, tels que le *palais de justice* (l'ancien hôtel du commandant militaire de l'Alsace), *le quartier-général de la cinquième division* (l'ancien hôtel du duc de

Digitized by Google

Deux-Ponts), l'*hôtel du haras* (où se trouve un dépôt royal d'étalons, destinés à l'amélioration de la race des chevaux dans le Bas-Rhin), l'*hôtel de la monnaie* (l'ancien hôtel de l'intendance de l'Alsace), l'*hôtel de la poste* (ci-devant hôtel du grand-prévôt de la cathédrale), l'ancien *hôtel Luckner* (ci-devant du doyen du grand chapitre, plus tard de la loterie royale), le bâtiment du *Consistoire général et du séminaire protestant*, la *halle aux poissons* et *au gibier*, etc.; ces différents édifices, disons-nous, dont plusieurs sont assez beaux, ne présentent pourtant, comme constructions, que peu de choses dignes de fixer l'attention de l'étranger. Quant aux hôpitaux et aux prisons, il en sera parlé dans un des chapitres suivants.

Digitized by Google

III.

STATISTIQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG.

A. POPULATION. AUTORITÉS. ADMINISTRATIONS, ETC.

1. POPULATION.

Lors de la réunion de Strasbourg à la France, la ville ne comptait à peu près que 35,000 habitants; en 1789, elle en avait déjà près de 50,000; aujourd'hui, selon le dernier recensement fait en 1837, elle en a 57,885, sans compter la garnison.

En 1840, les rapports des naissances et des décès ont été les suivants :

NAISSANCES.

Enfants légitimes . . .	garçons . . .	732	1456
	filles	724	
Enfants naturels. . . .	garçons . . .	251	513
	filles.	262	
Total. . .	garçons . . .	983	
	filles.	986	
		1969	

Digitized by Google

DÉCÈS (adultes et enfants).

Sexe masculin	980
Sexe féminin	1070
	2050

Les familles originaires de Strasbourg et de l'Alsace forment la majeure partie de la population; dans la suite des temps s'y sont mêlés non-seulement des habitants d'autres provinces françaises, mais aussi des étrangers. L'ancienne population a conservé son ancien langage; cet *allemand strasbourgeois* n'est pas un patois; c'était jadis le dialecte souabe dans toute sa pureté, la langue des Tauler, des Kœnigshoven, des Geiler de Kaisersberg; aujourd'hui il est corrompu par le mélange de mots du *haut-allemand* et d'expressions françaises. Toutes les classes de la population savent parler la langue du pays; l'allemand strasbourgeois, langage énergique, pittoresque et susceptible en même temps de beaucoup de douceur, se conserve dans les relations de la vie ordinaire et dans l'intimité de la famille.

La révolution française a fait disparaître à Strasbourg la différence entre la noblesse et la bourgeoisie; par ce grand acte, ainsi que par la suppression des tribus, elle a formé de la population un tout qui devient de jour en jour plus homogène. Cependant quelques classes semblent avoir résisté, jusqu'à un certaint point, à ce mouvement, en demeurant fidèles à plusieurs de leurs anciens usages, tout en embrassant les principes nouveaux avec la même ardeur que les autres habitants; tels sont les pêcheurs, les bateliers, les jardiniers; ces derniers ont conservé jusqu'à leur costume. On trouve même

Digitized by Google

des vestiges de l'ancienne organisation des tribus, dans les syndicats de plusieurs professions.

2. ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE.

La population de Strasbourg se partage à peu près par moitié entre le culte catholique et le protestantisme. Les protestants appartiennent presque tous à la confession d'Augsbourg; les réformés de la confession helvétique ne sont qu'en petit nombre. Dans les environs de la ville habitent, comme fermiers et cultivateurs, quelques anabaptistes. La population israélite peut être évaluée à un peu plus de 2000 âmes; jouissant maintenant de la plénitude des droits civils, elle fait de notables progrès sous tous les rapports; c'est surtout dans les générations jeunes que les habitudes d'ordre et de travail prennent de profondes racines.

Nous allons indiquer les principales autorités des différents cultes.

1° *Culte catholique.*

Nous avons vu dans la notice historique quelles étaient la puissance et la considération des *évêques* de Strasbourg au moyen âge. Avant la réunion de l'évêché à la France, ils étaient suffragrants des archevêques de Mayence; leur diocèse s'étendait sur la rive droite du Rhin, où ils avaient des possessions considérables. En leur qualité de princes de l'empire, ils avaient séance et voix à la diète; ils jouirent même de ce droit après la réunion de Strasbourg à la France. L'évêché était anciennement divisé en sept archidiaconats, auxquels présidaient autant de chanoines du grand-chapitre.

Ce chapitre, fondé par Heddon au septième siècle, tenait

Digitized by Google

un des premiers rangs parmi les plus illustres de la France et de l'Allemagne[1]. De bonne heure déjà les chanoines nobles s'étaient séparés de ceux qui ne l'étaient pas, et avaient formé ce qu'on appelait le *grand-chapitre*; on ne recevait en ce corps que des princes ou des comtes[2]. Les prébendiers non nobles formaient le *grand-chœur*. Une dignité particulière, munie d'une riche prébende, était celle du *roi du chœur* ou *clerc du roi;* elle avait était fondée en 1012 par l'empereur Henri II, après qu'il eut été détourné par l'évêque Wernher de son projet de renoncer à la dignité impériale, pour se faire recevoir chanoine de la cathédrale de Strasbourg.

Aujourd'hui toutes ces distinctions aristocratiques n'existent plus; l'évêché de Strasbourg a subi des modifications essentielles. Le diocèse de Strasbourg comprend les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin; l'évêque est suffragant de l'archevêque de Besançon; il a deux vicaires-généraux agréés par le roi, et plusieurs vicaires-généraux honoraires. Le chapitre de la cathédrale se compose de chanoines titulaires, et d'un certain nombre de chanoines honoraires.

La ville de Strasbourg est divisée en six paroisses : la cathédrale, avec un chanoine archiprêtre et plusieurs vicaires; Saint-Pierre-le-Jeune, Saint-Jean, Sainte-Madelaine, Saint-Louis, Saint-Pierre-le-Vieux, chacune avec un curé et un ou deux vicaires; il faut y ajouter les paroisses de la citadelle, et celles des deux communes *extra-muros* de Strasbourg, du Neuhof et de la Robertsau.

[1] Paroles de Louis XVI dans un brevet accordé au chapitre en 1775.

[2] En 1650 leur nombre fut fixé à vingt-quatre. Le peuple les appelait les vingt-quatre comtes, *die vierundzwanzig Grafen.*

Digitized by Google

2° *Culte protestant.*

Strasbourg est le siége du *Directoire du Consistoire général de la Confession d'Augsbourg.* Ce Consistoire, composé d'un président laïque nommé par le roi, de deux inspecteurs ecclésiastiques, et de six députés laïques des différentes inspections, tient ses séances à Strasbourg, mais ne peut s'assembler qu'en vertu d'une ordonnance royale et en présence du préfet. Le Directoire est composé du président du Consistoire général, du plus âgé des deux inspecteurs ecclésiastiques, et de trois laïques dont un est nommé par le roi; en l'absence du Consistoire, il est autorité suprême des églises protestantes de la Confession d'Augsbourg.

Les églises sont divisées en six inspections, dont deux ont leur centre à Strasbourg; ce sont celle de l'église du Temple-Neuf et celle de Saint-Thomas et Saint-Nicolas. Celle du Temple-Neuf comprend en ville les deux consistoires du Temple-Neuf, et de Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Guillaume[1]; celle de Saint-Thomas et Saint-Nicolas comprend le Consistoire du même nom, et celui de Saint-Pierre-le-Vieux et Sainte-Aurélie avec ceux de Dorlisheim, de Barr et de Sundhausen. Les sept paroisses protestantes sont celles du Temple-Neuf avec quatre pasteurs; de Saint-Thomas, de Saint-Pierre-le-Jeune, de Saint-Nicolas, de Saint-Guillaume, de Saint-Pierre-le-Vieux, de Sainte-Aurélie, toutes avec trois pasteurs, à l'exception de la dernière qui n'en a que deux. La commune française avec deux pasteurs, fait partie de la paroisse de Saint-Nicolas.

[1] Et en outre les consistoires de Wolfisheim, de Brumath, de Wasselonne, de Bischwiller et de Paris.

Digitized by Google

Les *réformés* du département du Bas-Rhin sont répartis entre deux églises consistoriales, celle de Bischwiller et celle de Strasbourg. Cette dernière comprend, outre la ville de Strasbourg, où elle a deux pasteurs, encore huit paroisses. Le consistoire est composé des pasteurs et d'un certain nombre d'anciens ou membres laïques ; il est présidé par le plus ancien des pasteurs.

3° *Culte israélite.*

Ce culte est administré par un Consistoire, qui étend son action sur tout le département, et qui se compose d'un grand-rabbin et de six membres laïques. Ceux-ci, de même que le grand-rabbin, sont nommés par un collége de vingt-cinq notables désignés par le ministre des cultes. Les études rabbiniques en France sont concentrées aujourd'hui dans *l'école centrale rabbinique* de Metz ; pour être nommé rabbin, il faut avoir été élève de cet établissement, y avoir obtenu un grade théologique, et avoir fait l'examen de bachelier ès lettres.

3. AUTORITÉS ET ADMINISTRATIONS CIVILES.

Comme chef-lieu du département du Bas-Rhin, Strasbourg est le siége d'un préfet. Celui-ci est assisté d'un *conseil de préfecture*, composé de cinq conseillers, et tenant ses séances tous les jours. Les travaux nombreux et variés de l'administration départementale sont partagés en quatre divisions, dont chacune a son chef particulier.

La ville est divisée en *deux arrondissements électoraux*, dont chacun fournit un député ; un troisième député est élu par l'arrondissement de Strasbourg *extra-muros*.

Le *conseil d'arrondissement* de Strasbourg, ainsi que le *conseil général* du département, convoqués par ordonnance royale, tiennent leurs séances annuelles à Strasbourg.

Digitized by Google

A la tête de la commune de Strasbourg est le *maire*, nommé par le roi parmi les trente-sept membres du *conseil municipal*, élus par les citoyens. Le roi désigne en outre quatre des conseillers municipaux pour être *adjoints* au maire. Ce conseil gère les affaires de la ville, défend ses intérêts, et règle les travaux de la mairie qui sont répartis en deux grandes divisions, dont la première comprend les domaines et la comptabilité, les travaux publics, les établissements publics et les forêts; la seconde, la police, le recrutement, la garde nationale [1], les contributions et l'état civil.

La police est exercée par quatre commissaires dans les quatre cantons de la ville, et par quatre adjoints *extra-muros*.

Strasbourg est en outre la résidence de tous les hauts fonctionnaires du département, du receveur général et du payeur; des ingénieurs en chef des ponts-et-chaussées, des travaux du Rhin, des mines; du directeur des douanes qui comprend aussi le Haut-Rhin dans son ressort, etc.

4. FINANCES DE LA VILLE. — CONSOMMATION.

Avant la révolution, la ville de Strasbourg avait des *propriétés* très-considérables. Outre les biens qui lui sont restés, elle possédait les grandes seigneuries de Barr, de Marlenheim et de Wasselonne qui, avec la prévôté d'Illkirch, comprenaient deux villes, un bourg et dix-sept villages, avec une population de plus de 17,000 habitants. Quoique plus restreinte aujourd'hui dans ses propriétés, Strasbourg est encore assez riche pour pouvoir entreprendre chaque année de grands travaux d'utilité publique; c'est surtout grâce à une administration sage et prévoyante, que nos finances sont dans cet état de prospérité. Dans la ville, Strasbourg possède des bâtiments commu-

[1] Dissoute depuis 1834.

Digitized by Google

naux qui, d'après le budget de 1842, sont d'un rapport de 27,668 fr. Les fermages de différentes places communales en ville, et de 325 hectares 56 ares 82 centiares de biens ruraux dans la banlieue, rapportent, d'après le même budget, 33,590 fr. 27 c. En outre, Strasbourg a dans plusieurs communes des rentes foncières, soit en nature, soit en argent, d'un total de 13,964 fr. 64 c. en 1842.

Au nombre des plus belles propriétés de la ville il faut citer ses vastes forêts, surtout celle de Barr ou du Hohwald; les coupes ordinaires dans ces forêts sont d'un rapport annuel de 140,500 fr.; dans celle du Hohwald, longtemps mise sous séquestre, jusqu'à ce que le procès auquel elle avait donné lieu eût enfin été terminé en faveur de la ville de Strasbourg, on fait encore pour plus de 140,000 fr. de coupes extraordinaires.

L'octroi de la ville a produit dans les six premiers mois de 1841, la somme de 347,510 fr. 80 c., à répartir ainsi qu'il suit :

Sur les liquides	165,893 fr.	12 c.
— comestibles	97,164 —	63 —
— fourrages	29,781 —	63 —
— combustibles	31,284 —	70 —
— matériaux (pierres, bois de construction, etc.) . .	22,292 —	91 —
— objets divers	249 —	55 —
— conduites	844 —	00 —

A toutes ces ressources, il faut ajouter encore quelques recettes de différente nature, comme 77,000 fr. de rentes sur l'État, à peu près 79,000 fr. provenant de droits divers, comme droits de navigation, de pesage et mesurage, de place et de stationnement, etc.

Au budget de 1841 les recettes, tant ordinaires qu'extraordinaires ont été de 1,546,870 fr. 16 c., et les dépenses ordi-

Digitized by Google

naires et extraordinaires de 1,539,352 fr. 49 c. ; ce qui prouve suffisamment la prospérité financière de la ville.

Quant à la consommation qui se fait à Strasbourg, on peut en juger approximativement par le tableau suivant qui se rapporte à l'année 1841 :

DÉSIGNATION DES OBJETS.	QUANTITÉS, MESURES OU POIDS.	QUANTITÉS.	
Vin	hectol.	32,666	29
Bière	»	81,786	77
Eau-de-vie	»	979	37
Vinaigre	»	1,502	42
Bœufs, taureaux, vaches .	têtes	6,968	
Veaux	»	15,619	
Moutons	»	8,962	
Porcs	»	16,406	
Bois de chauffage	stères	96,604	40
Houille	quint. métr.	48,918	35
Charbons	hectol.	38,127	

A peu près 2000 hectolitres de froment, seigle, etc., sont employés par semaine à faire du pain. Le prix du pain est réglé, depuis une longue série d'années et suivant des arrêtés municipaux, d'après le prix du froment ; si l'hectolitre de froment coûte par exemple 15 fr , le pain bis-blanc de 3 kilogrammes coûte 77 cent. et le pain de ménage 58 cent.; si l'hectolitre coûte 20 fr., le pain bis-blanc coûte 93 cent., et le pain de ménage 70 cent. ; si le prix de l'hectolitre est 30 fr., le prix du pain bis est de 1 fr. 27 cent., et celui du pain de ménage de 95 cent. Le

Digitized by Google

prix du froment est toujours déterminé sur le prix moyen du marché. Il ne nous a pas été possible jusqu'à ce jour de constater la quantité des autres céréales, des légumes, de la volaille, du poisson, du gibier, etc., qui se consomme à Strasbourg.

5. ORGANISATION JUDICIAIRE.

Strasbourg est le siége d'un *tribunal de première instance* pour l'arrondissement; cette Cour est divisée en deux chambres, dont l'une juge les affaires civiles, l'autre les affaires correctionnelles, etc. Les procès criminels sont portés devant des jurés, dont un certain nombre se réunissent tous les trois mois en *Cour d'assises* du Bas-Rhin, présidée par un conseiller de la Cour royale de Colmar, désigné à cet effet par le ministre de la justice.

Les contestations portées devant les tribunaux de police simple, sont jugées par les *juges de paix*, dont il y a quatre pour les quatre cantons de la ville. Un *tribunal de commerce*, composé de plusieurs des principaux négociants, prononce sur les matières commerciales. Il faut encore citer ici le *conseil des prud'hommes*, établi par décret du 17 mai 1813, et se composant de quinze membres, de deux membres suppléants et d'un secrétaire. La mission de ce conseil, comme juridiction civile, consiste à concilier et, au besoin, à juger tous les différends qui intéressent les fabriques et ateliers et divisent soit les fabricants et les ouvriers ou apprentis, soit les divers ouvriers entre eux; les jugements qu'il rend sont définitifs et sans appel jusqu'à concurrence de 100 fr. Comme tribunal de police, il connaît des délits tendant à troubler l'ordre et la discipline de l'atelier, ainsi que des manquements graves des apprentis envers leurs maîtres. La juridiction du conseil des prud'hommes de Strasbourg ne s'étend pas au delà de la circonscription de la banlieue de la

Digitized by Google

ville. Il tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville; il se renouvelle annuellement par tiers; ses membres ainsi que ses suppléants sont élus pour trois ans par les marchands-fabricants, chefs d'ateliers et ouvriers patentés de tous les corps de métier et industries qui n'ont point de syndicat.

Les professions qui ont des *syndicats* sont les jardiniers, les bouchers et les boulangers. Ces conseils, composés d'un syndic et d'un certain nombre d'adjoints, sont électifs et se renouvellent chaque année par tiers; ils sont chargés de maintenir la police dans l'exercice de leurs professions respectives et de surveiller l'exécution des lois et règlements qui les concernent.

6. ORGANISATION MILITAIRE.

Strasbourg est le centre de la cinquième division militaire, composée des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Le lieutenant-général, commandant la division, le maréchal-de-camp, commandant la subdivision du Bas-Rhin, l'intendant de la cinquième division, y ont leur résidence et leurs bureaux. La place de Strasbourg est commandée par un colonel, la citadelle par un chef de bataillon. Strasbourg est en outre le siége d'un général d'artillerie, commandant l'école d'artillerie; à la tête de la direction d'artillerie se trouve un colonel directeur, à la tête de celle du génie, un colonel directeur des fortifications et un chef de bataillon, ingénieur en chef.

Le contingent de Strasbourg, sur la classe de 1840, a été de 139 hommes sur 525 qui étaient inscrits.

La garnison, en temps ordinaire, est de 7 à 8000 hommes; en ce moment elle se compose de deux régiments d'artillerie, du régiment de pontonniers (15e d'artillerie), de deux régiments d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs de Vincennes, d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie, d'une compagnie du

Digitized by Google

train des parcs d'artillerie, d'une partie d'une compagnie d'ouvriers d'administration.

Strasbourg est le chef-lieu de la 25e légion de *gendarmerie* qui comprend les deux départements du Rhin.

B. INSTRUCTION. SCIENCES. ARTS.

1. COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE STRASBOURG ET L'ACADÉMIE ACTUELLE.

Avant la réformation Strasbourg ne possédait que quelques écoles monacales, dont l'enseignement, comme on sait, était fort incomplet. En 1501 le savant Jacques Wimpheling donna au magistrat la première idée d'une école supérieure, qui pût rivaliser avec la célèbre école de Schléstadt; mais le manque de fonds fut cause que le projet ne trouva pas encore d'exécution. Un grand pas vers un meilleur état de choses fut fait, en 1519, par les leçons données par Otto Brunfels. Lorsque, par la sécularisation des biens ecclésiastiques et des couvents, la réformation eut procuré des ressources au magistrat, celui-ci songea aussitôt à les employer pour fonder des écoles. Il en établit plusieurs dès 1528, et en confia la surveillance à une commission de trois scolarques choisis parmi les membres du sénat. Cependant, comme ces écoles ne répondaient pas encore aux vœux publics, on arrêta en 1536 de les réorganiser. A cet effet on appela de Paris Jean Sturm [1], un des pédagogues les plus savants et les plus habiles de son époque, et c'est d'après son plan qu'on réunit, en 1538, les écoles existantes en

[1] De Sleide, près de Cologne; sa famille est différente de celle des Sturm de Strasbourg.

Digitized by Google

une *haute école* divisée en plusieurs classes. Sous la direction de Sturm ce *gymnase* prospéra si rapidement que, lorsqu'en 1566 le magistrat demanda à Maximilien II le droit de conférer aussi des grades, l'empereur lui accorda le privilége d'avoir une *académie* avec quatre facultés. Tous les établissements d'instruction ne formèrent plus alors qu'un seul corps, à la tête duquel on plaça Sturm comme recteur. Bientôt une foule d'étrangers vinrent fréquenter la nouvelle académie, qui, en 1621, fut élevée par Ferdinand II au rang d'*université*. Au dix-septième comme au dix-huitième siècle, cette université eut des professeurs et des disciples célèbres; elle jouissait d'une réputation européenne. En 1685 Louis XIV lui confirma tous ses droits et propriétés; elle demeura *université protestante*.

Elle fut illustrée, dans le *droit*, par *Hubert van Giffen* (*Gifanius*), originaire de la Gueldre, mort en 1604, qu'on a appelé le *Cujas de l'Allemagne;* par *Juste Meier*, de Nimègue, mort en 1622, auteur d'un *Collegium Argentoratense*, sur le Droit romain, fort estimé de son temps; par *David Locamer*, de Landau, mort en 1637, savant commentateur des institutes de Justinien; par *Ulric Obrecht*[1], prêteur royal, mort en 1701, qui a publié un précieux ouvrage sur les premiers temps de notre histoire, et que Bossuet a appelé un *Abrégé de toutes les sciences et un homme de tous les peuples* (*epitome omnium scientiarum et homo omnium populorum*); par *J. G. Schertz*, mort en 1754, auteur d'un *Glossarium germanicum medii ævi*[2], et continuateur des travaux du savant historien et jurisconsulte *Jean Schilter*, qui le premier a publié les

[1] Les savants dont le lieu de naissance n'est pas indiqué, sont de Strasbourg.

[2] Publié après sa mort par Oberlin, en 1781, 2 t. folio. Strasb.

Digitized by Google

chroniques de Kœnigshoven, et auquel on doit le *Thesaurus antiquitatum teutonicarum;* par *J. M. Silberrad*, mort en 1760, qui a le mérite d'avoir fait le premier essai d'une *Histoire du Droit français;* — dans la *médecine*, par *J. R. Saltzmann*, mort en 1657, premier directeur du jardin botanique; par l'anatomiste *J. A. Sebitz*, mort en 1685; par *M. Mappus*, mort en 1701, auteur de la première *Flore d'Alsace;* par *J. T. Lobstein*, mort en 1784; par les *Spielmann*, père et fils, morts en 1783 et 1810; — dans les sciences *mathématiques*, par *J. J. Brackenhoffer*, mort en 1784; — dans l'*histoire naturelle*, par *J. Herrmann*, mort en 1800, le fondateur du magnifique cabinet d'histoire naturelle, acheté plus tard par la ville; — dans l'*histoire* et la *philologie*, par *M. Bernegger*, Autrichien, mort en 1640, savant universel, auteur de plusieurs Traités sur l'histoire de Strasbourg; par *J. D. Schöpflin*, de Sultzbach, dans le pays de Bade[1], mort en 1771, le plus illustre de nos historiens; par *C. G. Koch*, natif de Bouxwiller, mort en 1813, non moins savant que Schœpflin, son maître; par *J. M. Lorentz*, mort en 1800, historien profondément érudit et judicieux; par *J. J. Oberlin*, mort en 1806, antiquaire et éditeur d'auteurs classiques[2]; — enfin, dans la *théologie*, par *J. C. Dann-*

[1] Cependant sa famille paraît avoir été originaire de Strasbourg; car au quatorzième siècle, on rencontre parmi les bourgeois strasbourgeois une famille *Schœpfelin*, dont l'un des membres, *Berchtold Schœpfelin* fut en 1367, membre du grand conseil, et un autre, *Wernher Schœpfelin*, vers 1395, un des administrateurs du grand hôpital.

[2] *R. Brunck*, qui a publié avec tant de savoir et de goût différents auteurs classiques, n'était pas professeur de l'université.

Digitized by Google

hauer, natif du Brisgau, mort en 1666, fameux auteur polémique; et par *Sébastien Schmidt*, mort en 1696, interprète de l'Écriture-Sainte, dont les ouvrages jouissent encore toujours d'une réputation bien méritée.

En 1617, le pape Paul V, créa une *université épiscopale* à Molsheim; elle fut transférée à Strasbourg et annexée au collége en 1701; le père *L. Laguille*, mort en 1742, auteur d'une *Histoire d'Alsace* très-estimée, était professeur de cette université, qui fut supprimée par la révolution; l'université protestante subsista, mais fut convertie en *académie protestante*, dont le séminaire protestant actuel est l'héritier. En 1794, Strasbourg obtint, grâce à l'intervention de François Ehrmann, député à la Convention, une des trois écoles spéciales de santé créées pour la France, et en 1804, une des douze écoles de droit. Par le décret impérial du 17 mars 1808, sur la réorganisation de l'instruction publique en France, Strasbourg fut doté d'une académie complète; les écoles de droit et de médecine furent érigées en facultés, auxquelles on joignit les facultés des lettres et des sciences, et en 1819, celle de théologie protestante; la seule faculté qui manque, est celle de théologie catholique.

L'arrondissement de l'académie de Strasbourg comprend le Haut et le Bas-Rhin; outre le recteur, elle a trois inspecteurs, et actuellement un inspecteur honoraire. Chaque faculté a un doyen et un secrétaire. L'administration de tout ce qui se rapporte à l'académie, est entre les mains d'un conseil académique, composé du recteur, des inspecteurs, du préfet, du maire, des doyens, du proviseur du collége et de plusieurs autres membres.

Cette nouvelle académie a déjà eu des professeurs, qui continuent dignement la série des illustrations de l'ancienne; tels sont pour le *droit J. F. Herrmann*, ancien maire de Strasbourg, et auteur de deux volumes d'excellentes notices

Digitized by Google

sur notre ville; *J. Frantz*, mort en 1818; *G. D. Arnold*, mort en 1829, célèbre parmi nous comme poëte[1]; — pour la *médecine*, *Villars*, mort en 1815, directeur du jardin botanique; *Thomas Lauth*, mort en 1826, et son fils, *Alexandre Lauth*, mort en 1837, qui tous les deux furent de grands anatomistes; *Flamant*, mort en 1833, habile accoucheur; *Lobstein*, mort en 1835, connu pour ses travaux d'anatomie et de pathologie; et *Fodéré*, mort en 1835, le créateur de la médecine légale en France; — pour la *philologie*, *J. Schweighæuser*, mort en 1830, l'illustre éditeur d'Hérodote et d'autres écrivains de l'antiquité; — pour la *théologie*, *J. L. Blessig*, mort en 1816, *J. Haffner*, mort en 1831, estimés aussi tous les deux comme prédicateurs; et l'orientaliste *G. Dahler*, mort en 1832.

2. ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION.

1° *Écoles primaires; pensionnats.*

Le bienfait de l'instruction primaire est abondamment accordé aux enfants de nos concitoyens. Il existe en notre ville des établissements nombreux, où ils trouvent le moyen d'acquérir, soit pour de modiques rétributions, soit gratuitement, les connaissances indispensables à tout homme qui veut honorablement participer à la civilisation de notre époque et de notre pays. La surveillance de ces établissements est confiée à un *comité supérieur*, établi en vertu de la loi de 1833, et dont l'action s'étend sur tout l'arrondissement de Strasbourg, excepté les cantons de Haguenau et de Bischwiller, qui ont leur

[1] Il est l'auteur d'une comédie en dialecte strasbourgeois, intitulée *der Pfingstmontag*.

Digitized by Google

comité particulier à Haguenau. La surveillance universitaire s'exerce par un *inspecteur de l'instruction primaire* dans le département du Bas-Rhin, assisté de quatre *sous-inspecteurs*.

En ce moment Strasbourg possède vingt et une écoles primaires subventionnées par la ville, dont dix catholiques, neuf protestantes, une réformée et une israélite. Le nombre des élèves des deux sexes, pendant l'année scolaire de 1840 à 1841, a été de 2855. Ces différentes écoles sont en même temps paroissiales; il n'y a qu'une seule école paroissiale, celle du Temple-Neuf, qui ne soit pas en même temps communale.

Encore en 1839 plusieurs des écoles primaires communales se trouvaient dans un état assez déplorable; celles du culte catholique ne comptèrent en ladite année que 348 élèves. La faute de ce peu d'empressement des parents à envoyer leurs enfants dans ces écoles, n'était pas toute aux instituteurs [1]. Ce qui rebutait les familles, et ce qui les rebute encore aujourd'hui — car le *statu quo* de 1839 subsiste toujours en grande partie, — ce sont les locaux bas, étroits, malsains des écoles communales; de là vient qu'on préfère d'envoyer les enfants dans les écoles privées, dont toutefois il n'y a qu'un petit nombre de tout à fait bonnes. Les écoles communales protestantes sont, à l'exception d'une, dotées par les consistoires respectifs de maisons très-convenables; aussi le recensement de 1839 a-t-il présenté un effectif de 1176 élèves.

On a donc proposé et adopté en principe des améliorations

[1] Voy. le rapport de M. Cottard, ancien recteur de l'académie, au conseil municipal, dans le budget de la ville de 1840, p. 68 et suiv.

Digitized by Google

considérables [1], notamment la construction de nouvelles écoles catholiques mieux appropriées, ainsi que d'une nouvelle école israélite, attendu que celle qui existe actuellement est aussi dans un très-mauvais état. En outre, pour arriver à un système uniforme d'éducation et d'instruction populaire, le conseil municipal a arrêté la nomination d'une commission centrale et permanente de surveillance et la création d'une place d'inspecteur municipal des écoles primaires. Cependant la réalisation de ces utiles projets se trouve encore retardée par des difficultés indépendantes de notre administration municipale. Celle-ci, pour se conformer en tout point à la loi de 1833, a aussi l'intention d'établir une école primaire supérieure; mais nous croyons avec beaucoup de personnes, que la ville, qui a tant d'excellentes institutions pour l'instruction de la jeunesse, pourrait parfaitement se passer de cette école; l'existence de l'école industrielle, du collége, du gymnase, etc., paraît la rendre superflue.

Le comité central, quand il sera formé, devra aussi avoir sous sa surveillance les *écoles privées* qui se sont multipliées à Strasbourg hors de toute proportion, en s'établissant souvent sans remplir toutes les conditions voulues par la loi. Nous comptons à peu près soixante-dix de ces écoles, dont vingt-cinq sont des espèces de salles d'asile, si l'on peut appeler ainsi des écoles de petits enfants payants. Treize sont catholiques, vingt et une protestantes, trois israélites, les autres mixtes. Seize sont tenues par des hommes, le reste par des femmes. La moitié de ces écoles sont bonnes, les autres médiocres et même as-

[1] Ces propositions se fondent principalement sur un rapport très-remarquable adressé par M. Willm, inspecteur de l'académie, au recteur, en juillet 1839.

Digitized by Google

sez mauvaises. La plupart des grandes écoles privées sont catholiques, tandis que la plupart des salles d'asile sont protestantes. Une des principales de nos écoles privées a été fondée en 1827 par une réunion de pères de famille, animés du désir de faire donner à leurs enfants, sous leur propre surveillance, l'instruction primaire avec tous les soins et tous les développements dont elle est susceptible. Cette école, où l'on admet indifféremment des enfants de tous les cultes, est double: il y en a une pour les garçons et une pour les filles; chacune est divisée en une classe élémentaire et une classe supérieure; dans la classe élémentaire on a introduit la méthode de l'enseignement mutuel; à l'école des filles est attaché un ouvroir. L'administration et la surveillance sont confiées à un comité, élu tous les ans par l'assemblée générale de tous les pères de famille dont les enfants fréquentent l'école. C'est la seule des écoles particulières à Strasbourg qui soit administrée de cette manière. Les principales des autres sont celles de M. l'abbé Wilhelm et de MM. les pasteurs Herrmann et Schmidt, également recommandables sous tous les rapports.

Il y a finalement plusieurs *écoles primaires israélites*, mais seulement pour des garçons; les enfants pauvres y reçoivent l'instruction gratis. L'école communale est celle qui compte le plus grand nombre d'élèves; elle se trouve placée, dans les rapports des inspecteurs, au rang des meilleures écoles primaires du département. L'absence d'une école de filles, surtout pour les pauvres, est remarquée avec peine; cependant tout fait espérer que l'année 1842 ne se passera pas sans avoir comblé cette lacune; déjà des souscriptions sont assez considérables pour faire face aux frais de premier établissement.

Parmi les *pensionnats* nous nous faisons un devoir de mentionner honorablement ceux de M. Goguel et de M. Rollin pour

Digitized by Google

les jeunes gens, et pour les jeunes demoiselles ceux de Mlle Barbenès, de Mme Kolb, de Mme Ferru, de Mlles Winter et Lagarmitte, de Mlles Kramp et Donné, etc.

2° *Collége royal. — Gymnase protestant.*

Après la réunion de Strasbourg à la France, on créa, pour l'instruction de la jeunesse catholique, un collége confié à la direction des jésuites. En 1764, lorsque la compagnie de Jésus fut supprimée en France, ce collége fut remplacé par un collége royal, qui ne dura que jusqu'à la révolution. Le collége national que celle-ci fonda à Strasbourg en 1790, fut d'une durée plus courte encore : la terreur l'obligea bientôt de fermer ses cours. L'école centrale, instituée en 1795 pour le département du Bas-Rhin, était établie sur des proportions beaucoup trop mesquines, pour pouvoir produire beaucoup de fruit ; en 1803, elle fit place à un lycée impérial qui, depuis la restauration, a pris le nom de *collége royal.* Comme tous les colléges royaux de France, cet établissement, divisé en huit classes, est sous la direction d'un *proviseur.* Il se trouvait dans un état assez languissant, jusqu'à ce qu'il fût remonté par les soins de M. Michelle, qui, par sa direction zélée et habile, l'a élevé au rang des meilleurs colléges de France. La ville de Strasbourg y entretient un certain nombre de bourses et de demi-bourses.

Le gymnase fondé, comme nous l'avons dit plus haut, en 1538, par le célèbre Jean Sturm, fut établi dans l'ancien couvent des dominicains, dont il occupe encore aujourd'hui une partie. Dès l'origine, Sturm y introduisit un enseignement remarquable par le développement et l'excellente méthode. On s'y appliquait surtout à l'étude des langues classiques. En 1621, le gymnase fut subordonné à l'université, et eut pour *gymna-*

Digitized by Google

siarque un des professeurs de l'une des quatre facultés. Dès cette époque, il commença à languir, par suite d'une foule de circonstances extérieures ; mais des réorganisations successives lui firent peu à peu reprendre son ancien rang. Malgré divers orages, qui le frappèrent assez rudement, il fut assez heureux de sauver son existence à travers la révolution ; mais comme étant une institution essentiellement protestante, il perdit ses priviléges d'institution communale, et fut réduit à ses propres ressources. Napoléon le déclara école secondaire ecclésiastique pour les protestants; depuis 1828, il est élevé au rang de collége, sous le nom de *collége mixte*. Longtemps l'enseignement allemand prédominait au gymnase ; aujourd'hui toutes les leçons, celles de religion et d'allemand excepté, se donnent en français. L'école est, en général, parfaitement organisée; elle est divisée en huit classes, et les élèves sont conduits au point, qu'en sortant de l'établissement, ils sont à même de se présenter à l'examen pour le baccalauréat ès lettres. Pour ceux des élèves qui n'apprennent pas les langues anciennes, on a établi une école pratique, où l'on enseigne l'arithmétique, la géométrie, les sciences naturelles, le dessin linéaire, toutes ces sciences dans leur application aux arts et à l'industrie.

Le directeur du gymnase est pris parmi les professeurs du séminaire protestant, auquel l'établissement se rattache[1].

3° *Académie; facultés.*

En sortant des deux établissements que nous venons de mentionner, les élèves sont admis à suivre les cours de l'*académie*. Celle-ci compte à Strasbourg cinq facultés :

[1] Voy. STROBEL, *Hist. du Gymnase de Strasbourg*, Strasb. 1838.

Digitized by Google

1° *La faculté de théologie protestante* avec six chaires : dogme de la Confession d'Augsbourg, éloquence sacrée, exégèse de l'Ancien Testament, morale évangélique, histoire ecclésiastique, dogme réformé. Les élèves de la Confession d'Augsbourg fréquentent en même temps les cours du séminaire protestant. On voit avec peine que parmi les chaires de cette faculté, il n'en existe pas de titulaire pour l'exégèse du Nouveau Testament ; heureusement on supplée à cette lacune par des cours que donnent les professeurs en sus de leurs cours obligés, et par les leçons du séminaire.

2° *La faculté de droit*, la plus complète de France après celle de Paris ; elle a huit chaires : une pour le Droit romain, trois pour le Droit civil français, une pour la procédure civile et la législation criminelle, une pour le Droit de gens, une pour le Droit commercial, et une pour le Droit administratif. Il est étonnant qu'une des branches le plus importantes du droit, le droit public, ne soit pas représentée dans cette faculté. Outre les huit professeurs titulaires, celle-ci a deux professeurs suppléants. Elle institue tous les ans des concours et décerne des prix aux meilleures dissertations écrites pour obtenir les grades de licencié ou de docteur en Droit.

3° *Faculté de médecine*. Elle a douze chaires : Chimie médicale et toxicologie, physique médicale et hygiène, botanique et histoire naturelle médicale, anatomie et anatomie pathologique, physiologie, pathologie médicale, matière médicale et pharmacie, médecine légale, clinique interne et maladies épidémiques, accouchement et clinique d'accouchement, pathologie, clinique externe et médecine opératoire (deux chaires). Depuis quelques années, on a créé de plus une clinique des maladies des enfants et une clinique des maladies vénériennes et des affections de la peau, confiées à deux agrégés. Dix pro-

Digitized by Google

fesseurs agrégés, mais dont deux ne résident pas à Strasbourg, sont adjoints à la faculté pour coopérer aux examens et aux thèses, et pour remplacer les professeurs titulaires en cas d'absence ou de maladie. A cette liste il faut encore ajouter un bibliothécaire, un chef des cliniques, un chef des travaux anatomiques et un chef des travaux chimiques, les trois premiers sont en même temps agrégés. On voit par là que l'instruction que l'on donne aux élèves est complète sous tous les rapports. Il y a deux ans que l'on a créé à Strasbourg et à Montpellier une école pratique, analogue à celle qui existait depuis longtemps à Paris. Elle est composée de quarante-cinq élèves de seconde, troisième et quatrième année, divisés en trois classes, dont chacune est dirigée par un agrégé. Les réceptions se font par concours, ainsi que le passage d'une classe dans l'autre. Les élèves qui en font partie jouissent de certains avantages; ainsi les cadavres sont de préférence pour eux; on les leur livre gratis, tandis que les autres étudiants donnent une rétribution aux garçons d'amphithéâtre; on leur fait des répétitions, etc.; enfin, ils peuvent seuls concourir pour les prix donnés à la fin de chaque année par la faculté et par l'université. Ces prix consistent en une médaille et des ouvrages de médecine; le grand prix y joint encore la remise du droit de diplôme. L'institution de ces concours porte depuis longtemps des fruits précieux, en stimulant le zèle des élèves; en général, toutes les places dont la faculté dispose se donnent par concours, ce qui exclut les nominations de faveur et entretient chez les élèves l'amour du travail.

L'amphithéâtre d'anatomie, qui sert non-seulement aux cours d'anatomie, mais aussi à ceux de médecine opératoire, de pathologie externe et de médecine légale, est l'ancienne chapelle de l'hôpital, qui fut accordée en 1670 au professeur

Digitized by Google

d'anatomie Jean-Albert Sebitz. La faculté possède en outre un grand laboratoire de chimie, ingénieusement disposé, un musée d'anatomie, un cabinet de physique[1], et à l'hôpital civil des salles pour les différentes cliniques.

4° La *faculté des sciences* possède des chaires de mathématiques pures, de mathématiques appliquées, de zoologie, de physique, de chimie et de minéralogie et géologie. Le vénérable vieillard, M. Herrenschneider, aussi distingué par ses connaissances que par son inépuisable charité, jadis professeur de physique à cette faculté, en a conservé le titre de professeur honoraire. Il sera question ailleurs des collections qui sont du ressort de la faculté des sciences.

5° La *faculté des lettres* a également six chaires, savoir : celle de littérature grecque, de littérature latine, de littérature française, de philosophie, d'histoire et de littérature étrangère.

Les *bibliothèques* des différentes facultés, composées principalement d'ouvrages modernes, et réunies depuis peu en un seul corps, forment un ensemble de près de 40,000 volumes. Elles sont conservées dans les bâtiments de l'académie.

A cet endroit nous devons encore mentionner deux établissements qui se rattachent à l'académie, et spécialement à la faculté de médecine.

1° *L'école de pharmacie.*

La première fondation de cette école remonte à l'année 1802, où elle fut attachée à l'école de médecine par la loi du 21 germinal an XI. Les professeurs nommés à cette époque, ne fonctionnaient pas comme tels, mais simplement comme mem-

[1] Il sera question ci-dessous de ces collections.

Digitized by Google

bres d'un jury d'examen ; toutefois ils avaient tous les droits et prérogatives des professeurs des écoles enseignantes. L'école ne fut réorganisée qu'en 1835, sous le ministère de M. Guizot ; on nomma un nouveau directeur, deux professeurs titulaires et deux professeurs adjoints, avec des traitements si modiques, qu'il fallut plus que du dévouement pour accepter ces places. Cependant, malgré cet état précaire, l'école prospéra par ses seules ressources. En 1840, M. Cousin plaça les écoles de pharmacie sous la direction immédiate de l'université, et les éleva presqu'au rang de facultés ; les professeurs titulaires eurent un traitement de 3000 fr., et les adjoints de 1500 ; le ministre créa en même temps des agrégés à l'école. Celle-ci fut dotée par la générosité du conseil municipal d'un bâtiment spécial très-bien ordonné, entouré d'un petit jardin botanique destiné à la culture des plantes officinales. Les matières enseignées sont : la chimie, la pharmacie, l'histoire naturelle, la toxicologie, l'histoire naturelle des drogues.

2° *L'école départementale d'accouchements du Bas-Rhin.*

Cette école, destinée exclusivement pour les sages-femmes, existe depuis plus de cent ans ; elle a été fondée en 1738 par le magistrat ; Jacques Frid (mort en 1769) est le premier qui y a enseigné. En 1839, grâce au zèle éclairé de son directeur, l'organisation de cet établissement a été changée, de manière qu'il peut servir maintenant de modèle à la plupart des autres de ce genre. Depuis cette époque on ne reçoit plus d'élèves externes, mais elles sont toutes obligées d'être internes ; cette mesure sage donne toutes les garanties de la moralité et d'une bonne instruction. On leur donne tous les cours théoriques et pratiques relatifs à l'art des accouchements ; de plus, on leur

Digitized by Google

enseigne les opérations de petite chirurgie et la vaccination. A la sortie de l'école, elles peuvent se présenter devant la faculté ou devant un jury spécial, pour subir l'examen de sage-femme ; celles qui sont dans la première catégorie, ont le droit d'exercer dans toute la France, tandis que les autres ne le peuvent que dans le département. A cette école sont attachés un professeur de la faculté de médecine, en qualité de directeur, une sage-femme en chef et une surveillante.

4° *Établissements d'instruction ecclésiastiques.*

1° *Séminaires catholiques.*

Le premier séminaire catholique fut fondé à Strasbourg par l'évêque Guillaume Égon de Furstenberg, après la réunion à la France. Aujourd'hui l'évêché a un *séminaire diocésain,* avec un supérieur et huit professeurs, et un *petit séminaire,* autorisé par ordonnance royale du 30 octobre 1828, avec un supérieur et dix professeurs.

2° *Séminaire protestant.*

Il a déjà été dit que l'ancienne université protestante, convertie par la révolution en académie protestante, fut finalement réduite à l'état de *séminaire* protestant. Celui-ci, installé en 1803, est subordonné au directoire de la confession d'Augsbourg, dont le président est aussi directeur du séminaire. Il est divisé en deux sections, dont l'une, qui embrasse les cours de philologie, d'histoire et de philosophie, est la section préparatoire; l'autre comprend les cours de théologie; chacune a cinq professeurs. L'organisation de cette institution est toute différente de celle des séminaires catholiques. Les cours sont publics; pour être reçu en qualité d'élève, il faut avoir le diplôme de bachelier ès lettres.

Digitized by Google

5° *École normale des instituteurs primaires.*

Cet utile établissement doit sa création à un homme dont le nom est encore toujours cher aux habitants du Bas-Rhin, au préfet Lézay-Marnésia. Cet administrateur, dévoué pendant toute sa vie au bien public, fonda notre *école normale* en 1810. Longtemps ce fut la seule école de ce genre en France. Après des améliorations successives, elle est aujourd'hui dans l'état le plus florissant. Depuis 1834 elle est établie dans un beau et spacieux local, dans la rue Sainte-Élisabeth. L'organisation est excellente; une instruction solide et variée, donnée d'après des méthodes simples et claires, a déjà produit les plus heureux résultats.

La direction de tout ce qui se rapporte à l'enseignement appartient au recteur de l'académie, celle de l'administration au préfet. Ces deux fonctionnaires nomment une commission de six membres pour exercer la surveillance sur l'établissement. Celui-ci a un directeur, plusieurs professeurs et maîtres d'études, et deux aumôniers pour les deux cultes. On reçoit aussi dans l'école des israélites; dans toutes les leçons, excepté dans les leçons de religion, les élèves ne sont pas séparés.

Le cours d'études est de trois années; les matières enseignées sont, outre la religion, la pédagogique et la didactique, les langues française et allemande, l'histoire et la géographie, l'arithmétique ainsi que les principes de la géométrie, la mécanique, les éléments de la géographie mathématique et de la cosmographie, l'arpentage, les sciences naturelles, le dessin linéaire, la calligraphie, l'agriculture et le jardinage, la musique instrumentale et vocale; les élèves de la troisième année sont de plus instruits dans la tenue de l'état civil, dans la manière de dresser des procès-verbaux, etc.

Digitized by Google

L'école possède une chapelle avec un orgue, une bibliothèque, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, un laboratoire de chimie, un jardin avec une pépinière; on lui a adjoint une école primaire où les futurs instituteurs s'exercent à mettre en pratique la théorie qu'ils apprennent.

6° *École industrielle municipale.*

Cette école fut ouverte en 1833 par le conseil municipal de notre ville, qui en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, lorsqu'il s'agit d'instruction populaire, a donné au pays un exemple qui a déjà trouvé des imitateurs. Les jeunes gens qui veulent se vouer à la carrière de l'industrie reçoivent en cette école une instruction destinée à les initier aux sciences et aux arts les plus utiles dans l'exercice des professions industrielles. L'enseignement commence là où cesse l'enseignement primaire; dans l'origine il était purement théorique; depuis, pour le rendre aussi complet et aussi utile que possible, on a établi dans l'école quelques ateliers, dans lesquels les élèves apprennent par la pratique l'usage des principaux outils et instruments, ainsi que l'emploi des matériaux que l'industrie met le plus souvent en œuvre. Les études sont réparties en un cours progressif de trois années. Les objets de l'enseignement théorique sont les sciences mathématiques, le dessin linéaire, le dessin de figure et d'ornements, la physique, la chimie, la technologie, l'économie industrielle, la langue française, l'architecture, le droit commercial et administratif dans ses rapports avec l'industrie; ces deux derniers cours ne sont en ce moment pas encore ouverts. Les travaux pratiques consistent principalement en exécution de modèles relatifs à la géométrie et à la géométrie descriptive, en travaux de forge et d'ajustage, de menuiserie, de tour, de modelage, de lithographie et en

Digitized by Google

manipulations dans les laboratoires de chimie et de physique. Un directeur et six professeurs, rétribués par la ville, sont à la tête de cet établissement, auquel sont en outre attachés un surveillant, un préparateur de chimie et de physique, un maître pour la forge, un maître tourneur, un maître menuisier, un ouvrier imprimeur. Les résultats d'une instruction si bien appropriée aux besoins de la carrière industrielle ne se sont pas fait attendre; plus de vingt élèves de l'école industrielle sont entrés successivement à Châlons avec la jouissance de bourses obtenues au concours. D'autres ont été employés avec distinction au service des ponts et chaussées, ou dans les ateliers de constructions mécaniques du Haut-Rhin. L'école compte déjà de ses anciens élèves dans les professions d'architecte, de mécanicien, d'horloger, de fondeur, d'orfèvre, de serrurier, de menuisier, de peintre et doreur, de lithographe, de teinturier, de tanneur, de brasseur, etc.

Il est à regretter qu'un établissement si utile soit toujours encore relégué dans le local provisoire qu'on lui avait assigné lors de sa fondation.

7° *Instituts des sourds-muets.*

Ce n'est que depuis quelques années que Strasbourg possède des institutions destinées à enseigner aux malheureux sourds-muets les moyens d'exprimer leurs idées et d'en acquérir de nouvelles. Cependant il ne faut pas oublier le généreux dévouement d'un de nos concitoyens qui, avant l'établissement de ces écoles, a consacré pendant plus de vingt ans, les loisirs que lui laissaient ses pénibles fonctions d'instituteur primaire, à l'enseignement gratuit d'enfants sourds et muets; sous ce rapport M. Reussner a bien mérité de l'humanité.

Les deux instituts actuels sont dirigés, l'un par *M. Jacoutot*

Digitized by Google

(place au Foin), l'autre par *M. Selligsberger* (rue Sainte-Élisabeth). Dans le premier, le département du Bas-Rhin entretient, depuis 1840, quatre bourses et deux demi-bourses ; la ville y a créé quatre bourses d'internat, en même temps qu'elle a doté l'établissement de M. Selligsberger de quatre bourses d'externat. Dans les deux écoles on a déjà obtenu les résultats les plus satisfaisants.

3. COLLECTIONS SCIENTIFIQUES.

1° *Bibliothèques de la ville et du séminaire protestant.*

En 1531, sur la proposition de Jacques Sturm, le magistrat de Strasbourg dota les écoles qu'il venait de fonder, d'une bibliothèque qui est devenue le noyau des collections dont se glorifie aujourd'hui notre ville, et qui, après les bibliothèques de la capitale, sont les plus belles et les plus riches de la France. Soixante années après sa création, en 1590, cette bibliothèque était déjà si considérable, qu'il fallut lui assigner un local plus vaste ; on lui destina, au-dessus de l'auditoire du Temple-Neuf, une grande et belle salle, qu'elle occupe encore aujourd'hui. Cette bibliothèque de l'ancienne université de Strasbourg, augmentée successivement par des legs et des achats considérables, est aujourd'hui celle du séminaire protestant ; elle est continuée principalement dans la direction de la théologie, et dans celle de la philologie et de l'histoire.

La fondation de la *bibliothèque de la ville* ne date que de 1765 ; avant cette époque, Strasbourg n'avait eu d'autre bibliothèque publique que celle de l'université protestante. Mais dans ladite année Schœpflin fit donation à la ville de ses magnifiques collections, que l'université, à laquelle il les avait offertes, n'avait pu accepter, faute de revenus suffisants pour les

Digitized by Google

continuer sur le vaste plan adopté par l'illustre historien. Cette bibliothèque, riche surtout en ouvrages historiques et diplomatiques, fut augmentée, pendant la révolution, de plus de cent mille volumes. Par les soins infatigables du professeur Oberlin, les bibliothèques du collége des jésuites, de l'ancien séminaire catholique et de plusieurs couvents de l'Alsace, déclarées propriétés nationales, furent incorporées à la collection de la ville. Ces richesses littéraires, après avoir été successivement déposées, ou plutôt entassées dans différents locaux, reçurent enfin un emplacement digne d'elles, dans le chœur du Temple-Neuf, nouvellement disposé; elles furent classées avec un zèle et une intelligence qui font le plus grand honneur à notre bibliothécaire, M. Jung. Les deux bibliothèques, de la ville et du séminaire protestant, possèdent ensemble plus de cent trente mille volumes.

Dans la salle du rez-de-chaussée se trouvent d'un côté les manuscrits, et de l'autre les vieilles impressions du quinzième siècle. Les volumes provenant de la bibliothèque de l'ancienne commanderie de Saint-Jean, riche en curieux manuscrits du moyen âge et en incunables, occupent la principale place dans cette précieuse collection.

Pour ne pas être obligé d'y revenir deux fois, nous citerons ici les principaux des manuscrits que possèdent nos deux bibliothèques; un des plus remarquables est le *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsberg, abbesse du couvent de Sainte-Odile; ce grand volume, écrit vers 1280, se compose d'extraits de différents auteurs donnant une instruction très-variée, rattachée à la série des événements de l'histoire biblique. Les nombreuses miniatures dont le *Hortus* est orné, sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'art et des costumes. Notre compatriote, M. M. Engelhardt, en a donné une description accompagnée de

Digitized by Google

planches qui représentent les miniatures les plus curieuses ; une partie de ces dernières se trouve aussi reproduite dans le grand ouvrage de M. le comte de Bastard. — Le recueil des lois canoniques, fait par l'évêque de Strasbourg Rachio, et écrit en 788 ; c'est une des plus anciennes copies de la collection de décrétales, commencée par Isidore de Séville, précieuse surtout parce qu'elle ne contient aucune des fausses décrétales insérées dans les recueils postérieurs. — Un recueil de prières, écrit en caractères d'or et d'argent sur du velin pourpré, du huitième ou neuvième siècle. — Un dictionnaire ou une clef très-complète des notes tyroniennes ou caractères sténographiques usités dans la chancellerie des rois carlovingiens. — Un missel magnifique avec les armes de Louis XII et signé par l'archevêque François de Lyon, du commencement du seizième siècle. — Un bréviaire avec des miniatures remarquables, entourées d'arabesques d'un goût parfait. — Un *corpus juris* avec la glose de Bologne, ayant appartenu au célèbre Reuchlin. — Des manuscrits de plusieurs auteurs classiques, des mathématiciens grecs, de différents Codes de lois barbares, de plusieurs prédicateurs et poëtes allemands du moyen âge, parmi lesquels nous citerons surtout les sermons du profond maître Eckart et ceux de Jean Tauler ; le poëme de la guerre de Troie, composé de 60,000 vers, par Conrad de Würzbourg ; les poésies de Gotfried de Haguenau ; les fables de Boner, etc. — Les chroniques de Kœnigshoven dans une version allemande et dans une version latine. — La collection des différentes constitutions que Strasbourg s'est données au moyen âge, depuis le treizième siècle. — Les actes du procès de Gutenberg avec les héritiers de Dritzehn, et le titre par lequel le chapitre de Saint-Thomas prête à l'inventeur de l'imprimerie quatre-vingts livres, etc.

Au premier étage on passe par un cabinet de lecture aussi

Digitized by Google

spacieux que bien éclairé, dans la grande salle d'histoire, où, sur de nombreux rayons sont placés des milliers de volumes provenant en grande partie de la bibliothèque de Schœpflin; dans plusieurs branches des sciences historiques, notre collection est à peu près complète; elle possède entre autres la série des volumes publiés par la *Record-Commission*; c'est un don qu'elle doit à la munificence du gouvernement anglais. Un cabinet au fond de cette salle renferme, outre une collection d'antiquités, les manuscrits de la bibliothèque du séminaire protestant, ainsi que les manuscrits concernant l'histoire de l'Alsace et de Strasbourg en particulier.

La salle du second étage, au-dessus de laquelle ont été conservées les voûtes si légères de l'ancien chœur, et où l'on voit encore dans les ogives quelques vitraux peints, contient les ouvrages d'histoire littéraire, de littérature, de philosophie, de théologie, ainsi que ceux sur le droit et les sciences. D'après les stipulations de l'acte de donation de Schœpflin, les fonds alloués par l'administration municipale doivent être principalement consacrés à l'agrandissement de la bibliothèque historique; d'ailleurs, comme plusieurs facultés de notre académie, de même que le séminaire protestant, possèdent des bibliothèques spéciales nombreuses, celle de la ville peut se dispenser d'entrer dans les détails des autres sciences. Cependant depuis quelques années le conseil municipal fait augmenter aussi la collection des ouvrages industriels et usuels, pour fournir aux ouvriers et aux artisans les moyens de se familiariser avec ce qui est écrit sur leurs différentes branches.

A la tête de la bibliothèque sont deux bibliothécaires, rétribués par la ville; une commission de surveillance, nommée par M. le maire, préside à l'administration et au choix des livres. Par une transaction qui est toute en faveur de la ville,

Digitized by Google

les bibliothécaires de cette dernière sont choisis parmi les professeurs du séminaire protestant, dont la bibliothèque est entièrement à la disposition du public [1]. Pour se conformer aux vues du ministre de l'instruction publique, nos bibliothèques sont aussi ouvertes le soir ; le grand nombre de personnes qui viennent y travailler à cette heure, prouve suffisamment l'utilité de cette mesure.

2° *Musée d'histoire naturelle.*

Le musée d'histoire naturelle de la ville de Strasbourg occupe un des premiers rangs parmi les musées des villes de province, non-seulement par le développement harmonique des diverses branches de l'histoire naturelle, mais aussi par la disposition des objets qu'on a cherché à rendre à la fois agréable à la vue et favorable à l'étude.

Il doit son origine à Jean Hermann, qui professa pendant trente-six ans l'histoire naturelle à l'ancienne université de Strasbourg, de 1764 à 1800. Les collections que ce zélé naturaliste avait réunies à ses frais, dans l'intérêt de son enseignement, furent achetées par la ville pour une somme de 44,000 fr., et mises, en 1818, à la disposition de l'académie, pour servir plus particulièrement aux leçons du professeur d'histoire naturelle de la faculté des sciences.

Une commission mixte, composée de six membres, nommés moitié par la ville, et moitié par l'académie, et présidée par le professeur d'histoire naturelle, fut chargée de la conserva-

[1] La bibliothèque est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de deux à cinq heures. Les étrangers peuvent la visiter tous les jours, en s'adressant à M. Piton, relieur, demeurant à côté du collége de Saint-Guillaume.

Digitized by Google

tion et de l'administration du nouvel établissement, et la ville inscrivit chaque année dans son budget une somme destinée à ses augmentations[1].

Les relations que le musée établit avec d'autres établissements contribuèrent beaucoup à l'enrichir; il s'accrut surtout d'une manière notable à partir de l'année 1827, par suite des envois nombreux que lui fit le muséum du Jardin-des-Plantes, à la sollicitation de M. Duvernoy, alors titulaire de la chaire d'histoire naturelle.

Au commencement de 1826, les collections, beaucoup trop à l'étroit dans les bâtiments de l'ancien séminaire, furent transférées dans le nouvel hôtel de l'Académie, dont elles occupent aujourd'hui tout le second étage.

Ces collections sont réparties dans sept salles convenablement éclairées. Deux de ces salles, situées dans les ailes du bâtiment, sont consacrées aux collections zoologiques; les cinq autres renferment, l'une les collections de botanique, une seconde les squelettes et les préparations d'anatomie comparée, et les trois dernières, les collections de minéralogie et de géologie.

La première salle à gauche, en entrant par le grand escalier, appelée *salle des ovipares*, renferme les oiseaux, les reptiles, les poissons, les molusques, les arachnides, les annélides et les zoophytes. Les oiseaux constituent sans contredit le plus bel ornement de cette salle. Leur nombre s'élève à deux mille trois cents, formant onze cents espèces. La plus grande partie de la collection vient d'être remontée à neuf, en sorte qu'elle présente maintenant un air de fraîcheur qu'il est rare de trouver dans les musées qui ne sont pas d'origine tout à fait récente.

Les reptiles, distribués dans les six armoires qui se voient

[1] Cette somme est aujourd'hui de 6000 fr.

Digitized by Google

au fond de la salle, comprennent environ trois cent vingt espèces. La collection des sauriens et celle des ophidiens sont les plus nombreuses.

Le nombre des poissons que possède notre musée est considérable : il s'élève à plus de six cents espèces, occupant huit grandes armoires.

Les reptiles ont été classés d'après l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron ; les poissons, d'après celui de MM. Cuvier et Valenciennes. La plupart sont conservés dans l'esprit de vin, et tous portent des étiquettes, indiquant, comme cela a lieu pour toutes les parties des collections, le nom latin systématique, le nom français, quelquefois le nom allemand, puis la patrie, la date et le mode d'acquisition.

A la suite des poissons, le long des fenêtres qui donnent sur la petite cour, nous voyons trois armoires garnies de bocaux : l'une renferme les crustacés conservés dans l'esprit de vin, les arachnides et un certain nombre d'insectes et d'annélides ; la seconde, des mollusques et des rayonnés (échinodermes et acalèphes), et la troisième, les vers intestinaux.

Les petits crustacés, les aranéides et les scorpions ont été exposés sur des cartons blancs ou noirs, renfermés dans des bocaux d'alcool. Les pièces un peu grandes sont fixées par des fils, les petites sont collées sur le carton avec de la gomme. Ce dernier procédé a été particulièrement mis en usage pour les araneides, dont le musée possède en ce moment une collection d'espèces du pays, dont le nombre s'élève environ à 150. C'est M. Lereboullet, auquel nous devons cette notice, qui a imaginé ce moyen, et il le trouve préférable à la dessiccation. Les araignées sont étendues sur un morceau de carton préalablement gommé ; les pattes et le corps sont fixés avec de la gomme ; lorsque celle-ci est sèche, la préparation est mise

Digitized by Google

dans de l'alcool à vingt-cinq degrés. Les araignées perdent à la vérité quelques-unes de leurs couleurs (le vert et quelquefois le rouge), mais elles conservent leurs formes, et se voient parfaitement.

Les vers intestinaux sont, la plupart, étendus sur des morceaux de cire recouverts de drap noir.

Le milieu de la salle est occupé par des tables recouvertes de vitrines, dans lesquelles sont disposées des coquilles. Le nombre des espèces, classées d'après Cuvier et Lamarck, s'élève environ à deux mille cinq cents.

Les polypiers et les éponges, dont la collection est assez considérable, occupent des armoires placées entre les fenêtres qui donnent sur la grande cour. Ces productions d'animaux, que leur petitesse et leur fragilité ont fait disparaître, sont représentées par des exemplaires bien choisis, dont quelques-uns sont d'un volume remarquable.

La salle parallèle à celle que nous venons de parcourir rapidement, renferme les mammifères et les crustacés. Une double rangée d'armoires adossées les unes aux autres, occupe le centre de la salle; d'autres sont placées entre les fenêtres; enfin, on a disposé au fond de la salle, une armoire très-vaste dans laquelle ont été placés les grands mammifères.

Quoique cette collection qui atteint à peine le chiffre de trois cents espèces, présente encore beaucoup de lacunes, elle offre cependant plusieurs espèces rares, parmi lesquelles nous citerons le protèle de Delalande, la viscache, le couia (*myopotamus coïpus*), le musc, les bouquetins du Piémont, des Pyrénées et de la Nubie, le rhinocéros de Sumatra, etc. On voit, dans cette salle, un magnifique éléphant d'Asie, haut de plus de deux mètres, sur plus de trois mètres de longueur, monté avec une rare perfection.

Digitized by Google

Des tables à vitrines, disposées comme dans la première salle, renferment les rayonnés et les crustacés desséchés, ainsi que les insectes. Parmi ces derniers, nous ferons remarquer une très-belle collection de lépidoptères, achetée en 1832, par la ville, à la veuve de feu M. Franck. Cette collection renfermée dans des buffets en acajou, se compose de plus de deux mille espèces, tant indigènes qu'exotiques.

Les collections de botanique comprennent un herbier renfermé dans des cartons, une collection complète d'épis de céréales et de graines de plantes agricoles cultivées en Europe, une collection de fruits et de graines de différents pays, diverses espèces de bois sciées en travers ou en long, et plusieurs autres produits du règne végétal : ces collections sont disposées dans la première des cinq salles qui font partie du corps du bâtiment.

On a exposé dans la même salle, faute de place suffisante dans les autres, une collection nombreuse de fossiles de vertébrés.

On a consacré aux squelettes et aux préparations d'anatomie comparée une salle qui précède celle des mammifères. On y voit des squelettes de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons ; une belle série de crânes de mammifères, et des préparations des principaux organes des animaux conservés dans des bocaux d'alcool. Ces collections, d'un intérêt peut être moins général, en ce sens qu'elles n'offrent aux curieux que des objets peu attrayants, sont, au contraire, d'un haut intérêt pour la science et pour l'enseignement.

Les trois salles, dont il nous reste à parler, sont consacrées à la minéralogie et à la géologie. Ces branches importantes de l'histoire naturelle sont dignement représentées dans notre établissement. Les collections minéralogiques sont placées dans la grande salle qui occupe le centre de l'édifice, salle décorée

Digitized by Google

des bustes de J. Herrmann, de G. Cuvier, de M. Levrault, ancien recteur de notre académie, et du portrait de M. Esmangart, ancien préfet du Bas-Rhin, sous l'administration duquel l'académie a été transférée dans le bâtiment actuel.

Treize tables portant chacune six vitrines, renferment la collection d'étude, composée d'environ quatre mille exemplaires choisis provenant de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de la Suède, de la Sibérie, etc. Chaque échantillon est placé sur un morceau de carton blanc, taillé d'après des dimensions uniformément proportionnées; les cristaux libres sont fixés sur des aiguilles ou sur de petites pyramides en bois. Cette disposition permet d'étudier facilement les pièces, sans qu'on soit obligé de les déplacer, en même temps qu'elle plaît à la vue par l'ordre et la propreté qui en résultent. Les échantillons de grande dimension et un nombre considérable de doubles, qui s'élèvent à environ deux mille pièces, sont exposés dans des armoires vitrées, de chaque côté de la salle, ou renfermés dans de nombreux tiroirs.

Contre le mur on a suspendu quatre grands cadres dans lesquels on a réuni près de trois cents échantillons de marbres taillés et polis, de différentes contrées.

La salle de géognosie, située à droite de la précédente, renferme les pièces destinées à l'étude de la composition de la croûte de notre globe. On voit, dans les vitrines, des roches de différentes contrées disposées d'après les formations: c'est la collection générale d'étude composée d'échantillons nombreux, taillés d'après des dimensions assez uniformes et placés dans des boîtes en carton. Les armoires vitrées renferment une collection spéciale des roches des Vosges, les minerais de fer de l'Alsace, les filons des Vosges et une suite complète du Kaiserstuhl.

Digitized by Google

D'autres séries de roches qui n'ont pu être exposées, remplissent les tiroirs dont son garnies les armoires et les tables-vitrines, entre autres une suite complète des formations jurassiques du Jura suisse et du Jura français et une suite complète des montagnes de la Hesse.

Le long des fenêtres commence la collection des fossiles, disposés d'après les terrains, à partir des plus anciens, les terrains de transition. Cette collection se continue dans la salle des fossiles proprement dite, et occupe de nombreuses vitrines disposées le long des fenêtres et au centre de la salle. Dans les armoires sont étalés les végétaux fossiles, disposés d'après les terrains et secondairement d'après les systèmes de classification botanique. On remarquera parmi ces débris du règne végétal les plantes fossiles du grès bigarré dont les carrières de Soultz-les-Bains fournissent de si beaux échantillons, plantes que M. Schimper a eu l'heureuse idée de figurer et de décrire dans la belle monographie qu'il publie sur cette flore intéressante. Les tiroirs renferment, entre autres, de grandes suites de fossiles du bassin tertiaire des environs de Paris, ainsi que les suites du Jura allemand, les filons de la Saxe, etc.

Plusieurs fossiles ou débris de fossiles de grande taille ont été fixés au mur, soit dans cette salle, soit dans d'autres : tels sont une mâchoire inférieure de *dinothérium*, de grandes défenses d'éléphant fossile, le tronc d'un cétacé fossile décrit par M. Duvernoy, sous le nom de *Dugong de Rœdersdorf;* un très-bel ichthyosaure, un plésiosaure, reptiles gigantesques de l'ancien monde, un magnifique *Pentacrite Briarée*, un crâne du grand reptile de Maëstricht, etc.

Les collections géologiques du musée de Strasbourg méritent, sans contredit, de figurer au premier rang parmi les collections de ce genre. Elles doivent, en grande partie, leur

Digitized by Google

extension à l'activité et au zèle de M. Voltz, dont les nombreuses relations avec les géologues les plus distingués de tous les pays, lui permettaient de faire des échanges toujours fructueux pour nous. Aussi, lorsque la nouvelle de la mort de ce citoyen utile et dévoué fut arrivée à Strasbourg, le comité actuel d'administration du musée et la société du muséum d'histoire naturelle dont M. Voltz était l'un des fondateurs, exprimèrent unanimement le vœu que le nom de ce savant fût affecté aux collections géologiques et qu'une simple plaque en marbre perpétuât son souvenir. Il est à regretter vivement qu'on n'ait pas, jusqu'à présent, donné suite à cette demande dictée par la reconnaissance et par la justice.

L'emploi des fonds du musée est réglé par un *comité d'administration*, qui détermine en même temps les échanges et décide les acquisitions nouvelles. Un *conservateur* est chargé de surveiller l'état des collections, de confectionner les catalogues et de classer les objets nouvellement acquis. Sous ce dernier rapport, on a toujours soin de tenir les collections au courant des travaux les plus modernes. A la fin de chaque année, le conservateur dresse un état détaillé des augmentations, pour être adressé au maire de la ville et au recteur de l'académie [1].

5° *Jardin botanique.*

Ce jardin, situé vis-à-vis de l'école de pharmacie et près de l'académie, a environ un hectare de contenance. Sa position est assez défavorable entre la manutention et quelques mau-

[1] Voy. M. Lereboullet, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences, *Notice sur le Musée d'Histoire naturelle de Strasbourg*, dans la *Revue d'Alsace*, t. III, p. 133 et suiv., et t. IV, p. 5 et suiv.

Digitized by Google

vaises barraques ; un mur de trois mètres de hauteur le sépare de la rue, et y projette une ombre très-préjudiciable.

Le jardin a été fondé en 1619 par le sénat, sous l'ammeister Storck, alors Scolarque, sur des terrains cédés par le couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes. J. R. Saltzmann en fut le premier directeur. Les premières serres datent de l'an 1638 ; elles durèrent jusqu'en 1800, époque à laquelle on construisit celles qui existent encore. En 1691, le professeur Marc Mappus, mort en 1701, publia le premier catalogue du jardin ; il y énuméra déjà seize cents espèces. En 1766, J. R. Spielmann fit paraître son *Prodromus floræ Argentoratensis* qui n'est qu'un catalogue des plantes cultivées dans notre jardin, et qui constate deux mille deux cents espèces. R. Spielmann publia un second catalogue en 1781, avec deux mille neuf cents espèces.

En 1807, Villars publia un catalogue du jardin de l'école de médecine ; mais cet ouvrage contient plutôt des plantes fictives que réellement cultivées.

En 1818, C. G. Nestler fit paraître un catalogue alphabétique des plantes cultivées dans le jardin. Leur nombre s'élève à près de trois mille espèces. Enfin, le catalogue du musée de 1836 renferme quatre mille sept cents espèces, mais qui en grand nombre sont fictives.

Sous la direction de R. Spielmann, les plantes étaient classées d'après la méthode de Ludwig; J. Herrmann préféra le système Linnéen ; Villars, enfin, introduisit la méthode de Jussieu dite naturelle. Cette classification a été conservée jusqu'à nos jours. Aujourd'hui il y a tout au plus trois mille espèces de plantes cultivées réellement au jardin. Ce nombre est d'ailleurs suffisant pour les besoins de l'instruction.

Les serres laissent encore beaucoup à désirer ; elles auraient besoin d'une reconstruction complète. Elles sont divisées en

Digitized by Google

deux ailes séparées par un pavillon. L'aile droite est consacrée à la serre chaude, l'aile gauche à l'orangerie. Parmi les plantes de serres chaudes, nous citerons principalement le cafetier, la canne à sucre, le camphrier, les orchidées tropicales, plusieurs *Ficus*, *Euphorbia*, *Justicia*, *Cactus*, etc. L'orangerie est garnie de très-beaux pieds d'*Acacia* de la Nouvelle-Hollande, de *Banksia*, de *Casuarina*, d'*Eucalyptus*, de *Metrosideros*, de *Rhododendron* de palmier dattier et palmier nain.

Dans le jardin nous admirons un magnifique *Gymnocladus canadensis*, de vingt-cinq mètres de hauteur, des *Laurus sassafras*, des *Halesia*, un *Ginko* à feuilles bilobées, de la Nouvelle-Hollande; des *Érables*, des *Kœlreutera*, des *Catalpa*, un beau *Quercus cerris*, de l'Europe méridionale. Le botaniste y rencontrera en outre chaque année de très-belles plantes rares en fleurs; ainsi en 1842 on y vit fleurir les *Morinia persica* et *sarracenica*, un *Amomum Cardamomum*, des *Cymbidium pendulum*, le *Dionœa muscipula*, l'*Hedysarum gyrans*, etc. Malheureusement chaque année le jardin perd beaucoup de plantes herbacées vivaces, par les alternatives de dégel qui ont lieu en janvier et en février.

Un jardinier en chef est chargé de la culture, et le professeur de botanique à la faculté de médecine, de la direction.

De nombreuses améliorations ont eu lieu en 1842, telles que la construction d'une serre chaude succursale, pavage de l'allée d'entrée, nouvelles palissades à clairvoie, construction d'un bassin pour les plantes aquatiques [1].

[1] Voy. M. Fée, professeur de botanique à la faculté de médecine, *Histoire du Jardin botanique de Strasbourg*, dans la *Revue d'Alsace*, t. I, p. 396 et suiv.

Digitized by Google

4° *Musée d'anatomie.*

Ce musée, conservé dans le bâtiment de l'académie, est tel qu'il existe aujourd'hui, de création tout récente. Lors de l'institution des écoles de santé, il contenait à peine quelques centaines de pièces dont les principales provenaient des prosecteurs May et Hommel, qui vécurent vers le milieu du dernier siècle. Il éprouva un premier agrandissement considérable d'un don généreux fait par Thomas Lauth, alors professeur d'anatomie, qui réunit son cabinet particulier à celui de l'école. Grâces au zèle des divers prosecteurs attachés à la faculté et surtout à l'activité de M. le professeur Ehrmann, directeur du musée, la collection s'est enrichie de pièces nombreuses et rares, qui se montent aujourd'hui à près de quatre mille Les préparations sont de diverses espèces, les unes sèches, d'autres conservées dans l'alcool; enfin des pièces moulées en cire ou en plâtre. Dans des cartons se trouve l'histoire détaillée d'un grand nombre des maladies qui ont donné lieu aux pièces conservées; de plus on y a joint des dessins représentant l'état primitif des altérations.

Toutes ces pièces ont été classées par M. Ehrmann d'une manière aussi simple que méthodique; les divers appareils organiques lui ont servi de base pour établir les divisions, et il les considère successivement: 1° par rapport à l'état physiologique chez l'homme et chez les animaux; 2° sous le rapport de leurs anomalies de forme, de position et de développement; 3° par rapport à l'état pathologique, avec altération de tissu. Parcourons rapidement ces différentes divisions pour en signaler les pièces les plus importantes.

Parmi les préparations qui se rapportent à l'appareil osseux on remarque une tête désarticulée, préparée par le célèbre Al-

Digitized by Google

binus ; une belle série d'os injectés ; toutes les variétés de forme et de direction du bassin chez la femme ; le bassin d'un homme de quarante-cinq ans, atteint d'extroversion de la vessie avec absence de la paroi antérieure de ce réservoir ; ce bassin est séparé dans la symphyse, et les deux pubis offrent là un écartement de quatorze centimètres. Parmi les pièces d'anatomie pathologique se trouvent le squelette d'un homme adulte, ayant presque tous les os plus ou moins affectés de carie vénérienne ; celui d'une femme rachitique de soixante-trois ans, d'une taille de soixante-seize centimètres ; enfin des pièces d'anatomie pathologique du système osseux d'animaux.

On admire surtout une belle série d'injections des vaisseaux lymphathiques de tous les organes de l'homme et de quelques animaux. Plusieurs de ces pièces démontrent d'une manière évidente la communication directe des lypmhathiques avec les veines dans l'intérieur des glandes. Une belle collection de pièces sèches faites avec le plus grand soin et une patience extrême, démontre la distribution de toutes les artères du corps ; quelques-unes de ces préparations sont admirables par le nombre de vaisseaux et de nerfs qui ont été conservés ; ainsi, sur quelques têtes on a préparé à la fois l'artère vertébrale avec ses rameaux, la carotide interne avec ses inflexions et toute la série des branches, rameaux et ramuscules de la carotide externe. Parmi les diverses injections veineuses il faut citer plusieurs préparations de la veine cave supérieure, et surtout une suite d'injections des veines superficielles et profondes de la tête et du rachis. Parmi les nombreuses anomalies d'origine et de distribution des vaisseaux sanguins, le musée possède une pièce très-curieuse dont on ne connaît que deux exemplaires. A deux centimètres du cœur l'aorte se divise en deux grosses branches qui se recourbent pour former la crosse, et après un trajet de cinq centi-

Digitized by Google

mètres se réunissent pour constituer l'aorte descendante. Elles circonscrivent une espèce d'ovale à travers lequel passent la trachée-artère et l'œsophage. Des pièces d'anatomie pathologique démontrent toutes les maladies du cœur et des vaisseaux. La structure intime du poumon est rendue évidente sur quelques préparations, dont l'une a une certaine valeur historique, puisqu'elle a servi de type aux dessins de l'ouvrage de Reisseisen : *de Structura pulmonum*. Une autre pièce historique provient du célèbre anatomiste Ruysch ; c'est une portion d'intestin grêle admirablement injecté, sur lequel on observe surtout des glandes de Peyer, entourées d'un lacis de vaisseaux considérable. On remarque de plus un grand nombre de pièces démontrant l'anatomie physiologique, les vices de conformation et les altérations pathologiques des organes de la respiration, de la digestion et de l'appareil génito-urinaire.

Le musée est très-riche en préparations de l'appareil cérébro-spinal et des nerfs ; toutes les dernières découvertes des anatomistes sur le système nerveux s'y trouvent préparées, soit sur des pièces sèches, soit sur des exemplaires conservés dans l'alcool ; la plupart en ont été préalablement injectés, de sorte que les rapports des artères et des nerfs avec les organes ont été soigneusement conservés. La collection est également riche en pièces d'anatomie pathologique du système nerveux. Les maladies des organes des sens ont fourni deux exemples de pétrification des yeux avec atrophie des nerfs optiques, et un troisième d'ossification de la choroïde et du cristallin. Un des principaux ornements du musée est la collection de testicules injectés au mercure, au nombre de quarante-six, préparés par feu Al. Lauth ; ils ont servi à la rédaction de son travail sur la structure du testicule ; on y voit de la manière la plus évidente la disposition des canaux séminifères, dans leur état de

Digitized by Google

simplicité, puis réunis et formant peu à peu les différentes parties que l'on distingue à cet organe sécréteur. Parmi les anomalies des organes génitaux de la femme, il faut signaler plusieurs matrices bicornes, et surtout une pièce où la vulve, le vagin et la matrice sont divisés en deux moitiés distinctes par une cloison intermédiaire. Une suite de cinquante-deux embryons et fœtus, depuis l'âge de six semaines jusqu'à la maturité, montre le développement progressif du produit de la conception. On peut étudier la plupart des anomalies de forme et de développement du fœtus sur une collection considérable de monstres humains et d'animaux, et dont quelques-uns offrent des dispositions rares et singulières. Enfin l'étude des maladies des organes génito-urinaires de la femme est complétée par de nombreuses pièces, représentant la plupart des altérations dont ces organes sont susceptibles.

Dans cet exposé se trouvent compris seulement les objets les plus saillants; mais il suffit pour montrer que le musée d'anatomie est pour les élèves qui fréquentent la faculté de médecine de Strasbourg une source d'instruction qu'on ne trouve que rarement aussi complète, et qui s'étend encore tous les jours par les soins des médecins de l'hôpital et le zèle de ceux de la ville.

5° *Cabinets de physique de la faculté des sciences et de celle de médecine.*

La faculté des sciences a un cabinet de physique assez bien monté; cependant comme elle ne possède, outre quelques excellents instruments de précision, aucun appareil digne de frapper l'attention par sa perfection particulière ou sa rareté, nous ne nous arrêtons pas à donner des détails sur cette collection, que la modicité des ressources de la faculté ne permet pas

Digitized by Google

d'enrichir autant qu'il serait à désirer. Il en est de même du cabinet de physique de la faculté de médecine, où se trouvent surtout les appareils qui démontrent les applications des lois physiques à l'économie animale.

6° *Collection d'antiquités.*

Strasbourg possède une collection assez considérable d'antiquités, trouvées soit dans la ville, soit dans le reste de l'Alsace. Elle est conservée à la bibliothèque, en partie dans le vestibule, et en partie dans un cabinet au fond de la salle d'histoire. On y a joint en outre une foule d'objets curieux du moyen âge.

La plupart des monuments antiques ont été recueillis par Schœpflin, et proviennent de sa donation. Ils appartiennent aux époques celtique et romaine; ce sont des autels, des bas-reliefs représentant des divinités romaines ou gallo-romaines; des pierres miliaires, des pierres tumulaires, des cercueils, des urnes, des vases, des médailles, des bronzes, des armes [1], des ustensiles, etc. Parmi les objets déposés dans le vestibule, nous remarquons plusieurs autels et bas-reliefs du dieu que les anciens Gaulois appelaient Teutatès, et dont le culte très-répandu se confondit sous les Romains avec celui de Mercure [2]. Un bas-relief qui représente un homme un peu grotesque, revêtu d'un *sagum* et d'une espèce de collier, et tenant en main une bourse, avec l'inscription GLABRO, paraît aussi se rapporter au culte du Mercure celtique, plutôt que de rappeler la

[1] Entre autres plusieurs *haches gauloises*, tant en bronze qu'en fer.

[2] Tout récemment on a découvert dans la rue des Frères plusieurs figures de Mercure; il est à présumer qu'en cet endroit se trouvait l'atelier d'un sculpteur ou tailleur de pierres.

Digitized by Google

mémoire d'un affranchi, comme on le croit communément [1]. Un autel trouvé à Horbourg, est consacré à Apollon sous le nom gaulois de GRANNUS (soleil); d'autres le sont à Diane, à Pallas, à Vesta, à Vénus, à Neptune, à Hercule, à la déesse de la santé, etc. Deux beaux autels quadrilatères portent sur chacune de leurs quatre faces la figure en bas-relief d'une divinité romaine. Une des principales parmi les pierres tumulaires, est celle qui représente un guerrier gallo-romain, dans son armure complète, avec l'inscription LEONTIUS.

Les urnes, les vases en verre et en poterie, les bronzes, les médailles romaines et grecques, sont renfermés dans des armoires vitrées dans le cabinet du premier étage. Parmi les bronzes il y a plusieurs petites statues, entre autres une Vénus d'un travail parfait. Une des pièces les plus curieuses de toute la collection, est un beau calice en verre, entouré d'une espèce de réseau en verre de couleur avec l'inscription *Salve Maximiane Auguste;* cette pièce, dont il n'existe une semblable qu'en Italie, a été trouvée dans un cercueil en pierre hors de la ville, devant la porte Nationale.

Une grande table de pierre, couverte d'emblèmes d'animaux et d'ornements fort remarquables, et déposée dans le

[1] Presque toutes les figures de Mercure, trouvées dans les Gaules, le représentent avec une bourse (voy. MONTFAUCON, *l'Antiquité expliquée*, t. IV, p. 414). Dans la poésie celtique de la Bretagne figure un personnage mystérieux, appelé *Gwion* qui, sans aucun doute, est identique avec l'ancien Mercure gaulois. Il est représenté sous la forme d'un nain tenant une bourse à la main; les Bardes l'appelaient le *nain à la bourse.* (Voy. M. de la VILLEMARQUÉ, *Chants populaires de la Bretagne*, t. I, introd., p. LIII. Paris, 1839).

Digitized by Google

vestibule, paraît provenir d'une des plus anciennes constructions chrétiennes. La période franque est pauvre en monuments; aussi notre collection n'en possède-t-elle qu'un cercueil en pierre, grossièrement travaillé, et ayant une excavation particulière pour la tête.

En entrant dans le vestibule, ce qui frappe d'abord la vue, ce sont deux statues colossales placées aux deux côtés de la porte conduisant à la salle du rez-de-chaussée. L'une représente l'évêque Arbogast, comme le fait supposer un dessin très-ancien qui donne la série de nos évêques. L'autre, est Rodolphe de Habsbourg, qui, avant de monter au trône impérial, était capitaine des Strasbourgeois. Un ancien bas-relief polychrome, représentant les gardes endormis auprès du sépulcre du Seigneur, est attaché au mur de gauche.

Sur le palier de l'escalier conduisant au premier étage, on voit les anciennes armoiries de la ville, en bas-relief, sur une grande table de pierre, qui, suivant une inscription de 1440, se trouvait jadis au-dessus de l'entrée des greniers publics de la ville. C'est une des plus anciennes représentations de nos armoiries que nous possédions aujourd'hui. Les armoiries étaient d'argent à bande de gueules, l'écu soutenu par deux lions; au-dessus se trouvait un casque ouvert, comblé d'une couronne d'or, d'où s'élevaient deux ailes de cygne, chargées également d'une bande de gueules, le tout surmonté d'un lis épanoui d'argent.

La riche collection des médailles de Strasbourg et de l'Alsace, déposée dans le cabinet du premier étage, contient quelques pièces de la période franque, très-curieuses; une monnaie d'or, portant une tête d'homme, entourée des mots: ARNULFUS MON., et sur le revers, ARGENTORATO FIT, prouve qu'à cette époque Strasbourg avait un *monetarius;* une autre en argent, avec R et P (REX PIPINUS), porte autour d'une

Digitized by Google

croix une légende qu'il nous est impossible de lire autrement que CIV ARGRAT. Il est hors de doute pour nous que cette pièce, extrêmement rare, que *M. de Berstett*[1] croit devoir rapporter à Arras, tandis que d'autres la rapportent à Arques, appartient à Argentorat. Les autres monnaies de Strasbourg sont ou épiscopales ou municipales; les plus anciennes sont des bractéates. Sur celles de la ville, celle-ci se nomme toujours *respublica;* elles n'ont jamais l'aigle impériale, mais les armes de la ville. Ordinairement elles n'ont d'un côté que le lis strasbourgeois avec la légende: *Gloria in excelsis Deo*, et de l'autre soit une croix, soit l'écu des armoiries de la ville, avec les mots: *Moneta argentoratensis.* Quelques-unes ont aussi les armoiries complètes. Parmi les monuments qui se rapportent au passé de notre ville, il faut encore citer, dans le même cabinet, les bannières de plusieurs de nos corporations, le grand *Schwœrbrief* (constitution), lu et juré chaque année devant la cathédrale, et au second étage, le plan en relief de la ville et de ses fortifications, fait en 1574 par Specklin. Dans ce même second étage, se trouvent quelques autres pièces précieuses: la petite bannière de la ville de Strasbourg[2], en soie, peinte des deux côtés, et représentant la Vierge assise, étendant les bras, et tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, et un grand tableau avec une date presque illisible (1248 ou 1288), représentant la même Vierge, et dans les angles inférieurs les armoiries de la ville. Ce tableau remarquable est peint sur une table de bois, couverte d'une étoffe sur laquelle est portée une

[1] *Versuch einer Münzgeschichte des Elsasses*, Frib. 1840, in-4° p. 52.

[2] La grande a été déchirée lors du pillage de l'Hôtel-de-Ville en 1789.

Digitized by Google

couche de craie, qui a permis à l'artiste d'y graver les contours ; le fond est d'or, et les couleurs sont encore très-vives. C'est d'après cette peinture, en style byzantin, qu'ont été faites nos anciennes bannières ; la même Vierge, patronne de Strasbourg et de sa cathédrale, se trouvait aussi sur les sceaux de la ville. Strasbourg avait deux sceaux, un grand pour les affaires publiques, et un petit pour les affaires privées et secrètes. Sur le grand, dont nous donnons ci-joint le modèle, se voit la Vierge avec l'enfant Jésus, assise sous le portique d'une église à cinq tours; la légende extérieure est : *Sigillum Burgensium Argentinensis civitatis* (sceau des bourgeois de la ville de Strasbourg) ; les mots abrégés au-dessus de la Vierge signifient : *Virgo roga prolem quod plebem servet et urbem* (Vierge, prie ton fils de protéger le peuple et la ville).

Une collection de vitraux, provenant de l'ancienne Chartreuse de Molsheim, fait aujourd'hui un des plus beaux orne-

Digitized by Google

ments du magnifique second étage de notre bibliothèque. Elle a été exécutée de 1620 à 1632 par Léonard et Laurent Linck, d'après Martin de Vos d'Anvers, et se compose de deux séries de petits tableaux : les sujets de l'une sont tirés de l'histoire sainte, ceux de l'autre des légendes des pères du désert ; toutes les deux se distinguent autant par la pureté du dessin que par la richesse du coloris.

Parmi les portraits conservés à la bibliothèque, et dont la plupart rappellent les traits des savants de l'ancienne université[1], mais sans avoir de mérite artistique, les plus remarquables sont : celui de Gutenberg, celui en pied du stettmeister Jacques Sturm et celui de Keppler, le seul qui existe de ce célèbre astronome.

Sur les paliers de l'escalier, on a incrusté dans les murs différentes inscriptions, dont nous mentionnerons celle de l'imprimeur strasbourgeois, Jean Mentelin de Schléstadt, contemporain de Gutenberg, ainsi que celle du poëte Sébastien Brant.

La bibliothèque possède enfin quelques autres curiosités, qui méritent un instant d'attention ; comme, par exemple, une toilette du temps de Louis XIII, incrustée de mosaïques de Florence ; un obélisque en bois, imitant celui de la place de Saint-Jean-de-Latran à Rome ; des modèles de bâtiments et de fortifications, entre autres un modèle en plâtre de la Bastille, envoyé par le gouvernement à la commune de Strasbourg, en souvenir du 14 juillet 1789 ; quelques vieux instruments de musique ; deux tableaux représentant des réunions de *Minnesænger* et de *Meistersænger ;* le pot en bronze des Zurichois ; le bonnet rouge dont était coiffée la cathédrale du temps de la terreur ; le sabre de Kléber, etc.

[1] Comme de Schœpflin, d'Oberlin, etc.

Digitized by Google

7° *Archives.*

Aux collections qui intéressent l'historien, il faut aussi joindre nos *archives.* Celles du *département*, conservées dans un vaste bâtiment situé derrière la préfecture et ayant servi anciennement de grenier public, sont un riche trésor de documents pour notre histoire locale. On a réuni en ce dépôt tous les titres qui se rapportent à l'ancienne province d'Alsace ; beaucoup en sont déjà publiés dans les recueils de Schœpflin et de Grandidier; cependant il en est encore un grand nombre d'inédits, infiniment curieux. Dans ces grandes collections ecclésiastiques, féodales et civiles, se trouvent les chartes relatives à l'ancien évêché, au pouvoir spirituel et temporel des évêques, aux grands chapitres et abbayes de l'Alsace, aux églises et couvents de Strasbourg; les bulles pontificales et les lettres impériales conférant des priviléges ou des bénéfices à des villes, des couvents, des seigneurs, des bourgeois, des membres du clergé; les diplômes de différente nature provenant des grandes seigneuries de la Basse-Alsace; les documents relatifs à l'ancienne advocatie impériale de Haguenau; ceux qui tiennent à l'ancien duché de Deux-Ponts et au ci-devant comté de Hanau-Lichtenberg, etc. Parmi les documents postérieurs au moyen âge, répartis en deux grandes classes, ceux de l'intendance et ceux qui sont postérieurs à 1789, il y en a qui ne sont pas moins remarquables. La collection de l'intendance renferme des pièces importantes sur les droits et les revenus des communes, sur les cours d'eau, les eaux et forêts, les fiefs, les ponts et chaussées, le cadastre, les fortifications, les manufactures, les usines, les haras, la monnaie, la navigation du Rhin, l'état des jésuites à l'époque de leur suppression en Alsace, l'état des procès intentés dans le bailliage de la Basse-Alsace, des tableaux statis-

Digitized by Google

tiques sur le produit des récoltes, l'état des juifs, etc.[1]. D'après de récentes instructions ministérielles, on procède à de nouveaux travaux de dépouillement, de triage et de classement ; ces travaux sont dirigés avec beaucoup de zèle et de succès par M. Louis Spach.

Les archives de la *ville de Strasbourg*, conservées à l'Hôtel-de-Ville, sont un dépôt également précieux. Elles contiennent les documents des différentes magistratures qui ont gouverné la ville, et se divisent en plusieurs grands corps qui correspondent à ces magistratures, et qui sont encore désignés sous les noms des caveaux où ils étaient conservés dans l'ancien Hôtel-de-Ville. Ainsi le *Vorder Dreizehn Gewölb* et le *Inneres Dreizehn Gewölb* (caveau extérieur et caveau intérieur des Treize) renferment les documents de la chambre des Treize, instituée en 1433.

Dans le premier de ces *caveaux*, sont déposés les nombreux priviléges successivement accordés à la ville par les empereurs d'Allemagne; le plus ancien est celui de Philippe II, donné à la ville le 16 juillet 1205; le dernier est de Ferdinand II, pour convertir l'académie de Strasbourg en université.

Il s'y trouve en outre des bulles pontificales, se rapportant soit à des priviléges accordés à la ville, soit à des excommunications lancées contre elle ou tel de ses habitants, etc. Dans le même caveau sont aussi déposés les documents qui ont trait aux relations entre Strasbourg et ses évêques, et surtout aux fréquentes querelles entre la ville et ses prélats; ceux qui sont relatifs aux églises, fondations, maisons ecclésiastiques de la ville. C'est aussi là que se trouve la collection des nombreux docu-

[1] Voy. les rapports de M. Spach à M. le préfet, de 1840 et 1841.

Digitized by Google

ments concernant les relations entre Strasbourg et le gouvernement français avant la capitulation ; un certain nombre en a été publié par feu M. de Kentzinger, maire de Strasbourg. Enfin, les protocoles de la chambre des Treize, commençant avec l'année 1599.

Le *caveau intérieur des Treize* contient les documents relatifs aux monnaies, aux rapports de la ville avec l'empire germanique, les actes et la correspondance des députés strasbourgeois aux diètes. Dans une armoire particulière sont conservées les lettres écrites à la ville par les empereurs, les impératrices, les rois des Romains depuis Frédéric II (1212).

Le *caveau de la chancellerie* (*Verschlossen Cantzley Gewölb*) et le *caveau sous l'Hôtel-de-Ville* (*Gewölb unter der Pfaltz*), renferment des documents venus de la chambre des Quinze et de la chambre des Vingt-et-un. Les protocoles du collége des Quinze commencent avec l'année 1571 ; ceux des Vingt-et-un, avec l'année 1539.

Dans le caveau de la chancellerie se trouvent les documents relatifs aux monnaies, au commerce, aux libertés accordées aux commerçants tant strasbourgeois qu'étrangers, au casernement, aux taxes du pain et de la viande, aux pharmacies ; aux terrains acquis pour agrandir les fortifications ; à la médecine, à l'université et à l'administration intérieure ; une partie de la correspondance avec Louvois et les agents de la cour de France, de 1675 et des années suivantes, moins, toutefois, celle relative à la reddition de la ville ; la correspondance que la ville a entretenue avec les villes de Francfort et de Spire, relativement au commerce et à la navigation sur le Rhin ; avec les autorités du roi pendant le dix-huitième siècle ; les lettres-patentes adressées à la ville par Louis XIV et Louis XV. Dans ce corps sont également réunis les arrêts du conseil d'État et du conseil

Digitized by Google

souverain d'Alsace. Ces pièces concernent les dettes et les biens de la ville, la nomination des gouverneurs, les fortifications, les affaires judiciaires, les notaires, la police; enfin, ce qui est relatif à la propriété et à l'administration des bailliages et des communes qui dépendaient de la seigneurie de Strasbourg. Il y a de plus quelques chartes impériales qui remontent à la fin du treizième siècle. Une des collections les plus curieuses de cette partie, est celle des pièces relatives aux vingt tribus.

Le caveau sous l'Hôtel-de-Ville, comprend les actes des procès administratifs, les correspondances administratives, les documents sur la défense des droits et des libertés de la ville, les traités de paix et d'alliance avec les nobles du pays, les Suisses et les villes de l'empire (ils remontent à 1246 et finissent à 1493); les actes sur les francs-juges et tribunaux westphaliens; les pièces concernant les juifs (1348), les Armagnacs (1440), etc.

Les archives de la ville possèdent enfin les protocoles des différents colléges et tribunaux inférieurs qui dépendaient des chambres suprêmes; les titres de l'ancienne université de Strasbourg; une collection de mandats ou lois de la magistrature, en quarante et un volumes in-folio, commençant en 1412; une autre collection de documents du même genre, conservée dans des cartons, et commençant à 1356, est continuée jusqu'à nos jours.

Dans la révolution, on a réuni aux archives de la ville, les archives du prétorat; elles contiennent les actes relatifs aux rapports des préteurs royaux avec la ville et le gouvernement du roi. Ces documents remontent à 1685, époque de l'institution des préteurs.

Digitized by Google

4. SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

Dans les dernières années du quinzième siècle, Jacques Wimpheling fonda à Strasbourg la première société littéraire en Europe. Malheureusement elle périt dans les mouvements de la réforme. Ce n'est qu'en 1633 qu'il s'en forma une nouvelle, dite *société philoteutonique ;* elle était semblable aux congrégations littéraires qui, à cette époque, étaient en Allemagne si nombreuses ; mais elle ne fut que de courte durée ; une société de poëtes, dite *la feuille de trèfle* (*das Kleeblatt*) n'eut pas un meilleur sort. Il faut arriver jusqu'en 1799 pour trouver une association vraiment scientifique : c'est la *société libre des sciences et des arts,* qui comptait parmi ses membres les Brunck, les Koch, etc. Bientôt se formèrent aussi des sociétés de médecine, d'agriculture, d'économie intérieure, qui, en 1802, se réunirent en une seule, sous le nom de *société des sciences, d'agriculture et arts du département du Bas-Rhin.* Cette société subsiste encore aujourd'hui ; les *mémoires* qu'elle a successivement publiés, contiennent des travaux d'un grand intérêt. Elle est divisée en deux sections : 1° agriculture ; 2° sciences, lettres et arts. La première est la plus importante, elle prend à tâche l'encouragement de l'agriculture, en mettant chaque année au concours des questions relatives aux statistiques agricoles des différents cantons, et en faisant essayer à ses frais les instruments nouveaux et les autres découvertes en agriculture pratique. Les travaux de la seconde section ont principalement pour objet la médecine. La littérature et les arts ne comptent que peu de représentants dans la société.

Il existe en outre une *société du muséum d'histoire naturelle,* et depuis le commencement de l'année 1842, une *société historique d'Alsace ;* les objets des travaux et des recherches dont

Digitized by Google

s'occupent ces deux associations, sont suffisamment indiqués par leur nom.

5. BEAUX-ARTS.

Jusqu'à nos jours, le culte des *beaux-arts* ne comptait à Strasbourg que de rares partisans. Ce n'est que depuis quelques années que des efforts dirigés avec zèle et intelligence, ont éveillé chez la population le goût pour les jouissances artistiques. Une société s'est formée en 1832, sous le nom de *société des amis des arts*, dans le but de propager et d'encourager l'amour des beaux-arts. Cette société a organisé des expositions périodiques de tableaux, de gravures, de statues, etc. Mais, isolée qu'elle était dans une ville qui, sous ce rapport, n'offrait que peu de ressources, elle ne pouvait répondre qu'imparfaitement à sa destination. Elle se joignit donc, en 1837, aux villes de Darmstadt, Mannheim, Carlsruhe et Mayence, pour former une *association rhénane des beaux-arts*. Depuis ce temps, de grandes expositions annuelles ont lieu successivement dans les cinq villes associées. Par ce moyen, les amis des arts ne procurent pas seulement aux Strasbourgeois des jouissances plus variées, ils contribuent aussi à faire connaître à l'Allemagne les ouvrages des artistes français.

La même année 1837 vit se former une seconde association artistique : *la société pour l'encouragement des artistes alsaciens*. Elle fait également des expositions annuelles, mais exclusivement consacrées aux objets d'art produits par des artistes de notre province. Ces expositions sont publiques moyennant une légère rétribution, dont une partie est destinée à une *caisse de secours pour les artistes pauvres*.

La ville ne resta pas en arrière des particuliers, dans ce mouvement généreux. Depuis longtemps elle possédait quelques

Digitized by Google

tableaux ; en 1838, sur la proposition de M. Schützenberger, le conseil municipal décréta de les réunir en une galerie, et d'y affecter les belles salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville. Cette galerie fut ouverte au public en 1840. Elle n'est pas encore très-riche, mais, l'administration votant annuellement une somme pour acquisition d'objets d'art, notre *Musée* prendra peu à peu plus d'extension. Outre un certain nombre de copies, le musée [1] possède encore quelques tableaux de l'ancienne école allemande, parmi lesquels se distingue un *Christ couronné d'épines*, par *Martin Schœn* de Colmar ; plusieurs jolis sujets flamands, quelques toiles originales de maîtres italiens et français dont nous citerons : *sainte Apolline*, par *le Pérugin; saint Jérôme dans le désert*, par *Le Corrége;* une *Vierge avec l'enfant Jésus et saint Jean-Baptiste*, par *le Guide;* une *Madeleine aux pieds du Christ*, par *Carlo Dosso ;* une *Adoration des mages*, par *Philippe de Champagne; Bar-Jésus devant Sergius Paulus*, par *Lemoyne ; le général Kléber*, par *Regnault ; Servius Tullius*, par M. *Gabriel Guérin*, actuellement directeur du musée ; *Polynice mort*, par le même ; *un pâtre buvant à une fontaine*, par M. *Heim*. On a placé dans les salles une collection de plâtres, d'après des antiques, donnée par le gouvernement ; la copie en plâtre de la belle statue de *Pradier*, représentant la ville de Strasbourg sur la place de la Concorde à Paris, et quelques bustes, dont ceux du pasteur Oberlin par *Ohmacht*, et de Kirstein, par son fils, méritent une mention particulière.

Les pièces capitales du musée sont deux délicieuses statues

[1] Ouvert au public les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, de deux à quatre heures de l'après-midi ; et aux étrangers tous les jours et à toute heure.

Digitized by Google

en marbre par *Ohmacht*, représentant Vénus et Flore et un Icare s'élançant dans les airs pour essayer ses ailes, en bronze, par *M. Gräss*.

Il serait à désirer que l'on songeât aussi à recueillir dans le musée, des œuvres d'artistes strasbourgeois des derniers siècles, et à former ainsi un musée historique d'un grand intérêt pour notre ville. Car celle-ci a été la patrie de plusieurs artistes renommés. Déjà au quatorzième siècle elle avait un peintre célèbre, *Nicolas Wurmser*, qui un des premiers peignit à l'huile et auquel l'empereur Charles IV, pour l'attacher à sa personne, donna de grands priviléges; un de ses tableaux, Jésus-Christ crucifié, se trouve encore dans la galerie de Vienne. Nous citerons en outre : *Wendelin Dieterlin*, mort en 1599, peintre et architecte, qui, à ce que l'on prétend, a inventé le dessin au pastel; *Guillaume Bauer*, mort en 1640, peintre habile et fécond; les graveurs : *Isaac Brunn*, de la première moitié du dix-septième siècle, *J. A. Seupel*, mort en 1714 et *J. M. Weiss; Séb. Stosskopf*, peintre de fruits, de vases, de paysages, au milieu du dix-septième siècle; *G. F. Meyer*, mort en 1778, dont on a de jolis paysages à l'huile; *J. Weyler*, mort en 1791, qui a laissé de beaux portraits sur émail; *Ph. Lautherburg*, mort en 1815 à Londres, peintre d'histoire; *Benj. Zix*, mort en 1811 en Italie, graveur et dessinateur plein de génie, dont les caricatures sont très-recherchées; *Jean Guérin*, mort en 1836, distingué dans la miniature. Le sculpteur *Nahl*, qui au dernier siècle a fait le fameux tombeau de l'épouse du pasteur Langhans à Hindelbank (canton de Berne), était natif de Strasbourg.

Deux de nos principaux artistes ne sont morts qu'il y a quelques années : le statuaire *Landelin Ohmacht*, qui, né dans un petit village de la Souabe, avait adopté Strasbourg pour sa

Digitized by Google

seconde patrie, où il mourut en 1834; et le ciseleur *F. J. Kirstein*, décédé en 1838, dont tout le monde connaît les délicieux sujets de chasse ciselés en argent. Les convenances nous interdisent de parler des artistes vivants dont notre ville s'honore; du reste, la plupart d'entre eux sont assez connus par leurs œuvres.

La *musique* est plus généralement cultivée à Strasbourg que les autres arts. Avant la révolution, la cathédrale et le Temple-Neuf avaient des chapelles parfaitement organisées; François-Xaxier Richter et Ignace Pleyel étaient maîtres de chapelle de la cathédrale. En 1798 on construisit pour les concerts que l'on donnait depuis quelques années, *la salle de la Réunion-des-Arts*, tout récemment restaurée à neuf. Différentes sociétés s'organisèrent successivement, et donnèrent des concerts soit dans ce local, soit dans d'autres. En 1830 et en 1836 les artistes et amateurs de l'Alsace se réunirent pour donner au théâtre de grands *concerts alsaciens*, dont le premier surtout a laissé de beaux souvenirs. En 1832 se forma une *société philharmonique*, dans le but de donner annuellement une série de concerts; elle réussit pendant plusieurs hivers; mais de nombreuses difficultés l'obligèrent de cesser, au grand regret des amateurs. En 1841 s'est alors reformée l'*académie de musique*, dont la première organisation datait de 1828, et qui donne des exercices publics de chant.

La ville, pour conserver le goût pour la musique, et pour encourager les talents peu favorisés de la fortune, a institué une *école de violon*, dirigée par un professeur habile, auquel est assuré un traitement de 1,200 fr. Reconnaissant en outre l'influence heureuse du chant sur les progrès moraux de la jeunesse, le conseil municipal accorde une subvention annuelle de 3,000 fr. à une société de citoyens, qui a établi au-

Digitized by Google

près de toutes les écoles primaires de la ville des *écoles de chant.*

C. COMMERCE. INDUSTRIE. AGRICULTURE.

1. COMMERCE ET INDUSTRIE.

Strasbourg est, par sa position topographique, une des villes les plus avantageusement situées pour un grand mouvement d'affaires. C'est surtout sous l'empire et pendant la durée du système continental que son commerce avait pris beaucoup de développement.

Comme place forte de guerre, elle n'a jamais pu prétendre à devenir ville de fabrique; cependant quelques industries, telles que la tannerie, la corderie, etc., s'y distinguent et livrent au dehors des produits très-estimés. Parmi les articles qu'à Strasbourg on produit en grande quantité, et qui jouissent d'une certaine réputation, il faut compter aussi quelques comestibles, comme les pâtés de foie d'oie, la choucroute, etc., et la bière fabriquée dans plus de quatre-vingts brasseries.

Le commerce de la place consiste principalement en productions du pays, telles que grains, graines, huiles, chanvre, amidon, garances, etc.

Le genre d'affaires qui s'y traite encore sur une échelle très-étendue, est celui de la commission et de l'expédition tant par terre que par eau. Son bureau de douanes est un des plus importants de ceux de terre, tant sous le rapport des acquittements que sous celui du transit. Son port a une navigation des plus actives. Celle du Rhin a été pendant de longues années une des principales branches d'industrie, et la batellerie strasbourgeoise jouissait sur toute la ligne du fleuve d'une réputation justement acquise.

Digitized by Google

Cependant après 1820, les expéditions depuis le port de Strasbourg allaient sans cesse en diminuant; elles menaçaient même plus tard de devenir à peu près nulles par suite de la barrière opposée de tous côtés à nos débouchés par le système de douanes prussiennes, lorsque l'ouverture du canal du Rhône-au-Rhin est venue donner une nouvelle impulsion au commerce de transit.

D'une part les garances d'Avignon, pour la consommation des villes manufacturières de la Prusse rhénane arrivèrent par le Rhône, la Saône et le nouveau canal pour descendre le Rhin depuis Strasbourg; d'autre part les marchandises hollandaises ou autres, en destination de la Suisse, remontèrent le fleuve jusqu'à ce port, et de là à Bâle par l'embranchement du canal sur Huningue.

Ce virement, qui dans les dernières années a été des plus considérables, produisit pour Strasbourg, et particulièrement pour les classes ouvrières, les plus heureux effets. La batellerie du Rhin se réorganisa complétement, de tous côtés de nouveaux bateaux furent mis sur chantier, et à l'heure qu'il est, l'on peut dire que les bateliers strasbourgeois sont de nouveau au premier rang pour la navigation dans la partie supérieure du fleuve.

Aux transports effectués par la batellerie ordinaire du Rhin, il faut ajouter ceux des bateaux à vapeur, dont le mouvement augmente chaque année. Précédemment Strasbourg ne jouissait qu'imparfaitement des avantages que cette navigation apporte à toutes les localités auxquelles elle peut toucher; mais aujourd'hui, grâces au magnifique canal de jonction de l'Ill-au-Rhin, les pyroscaphes pénètrent jusque dans nos murs, et viennent ainsi déposer et prendre sur nos quais même, voyageurs et marchandises.

Digitized by Google

Sur le canal du Rhône-au-Rhin, l'exploitation du service des transports se trouve entre les mains de plusieurs compagnies, et des quantités considérables de marchandises arrivent et partent journellement par ces différentes entreprises.

A ces belles voies de communication est venue se joindre encore celle si importante des chemins de fer d'Alsace. Chaque jour voit s'augmenter le nombre des voyageurs et les quantités de marchandises qui parcourent cette ligne. Il faut espérer qu'une exécution vigoureuse, imprimée aux travaux de la ligne directe de Paris, amènera encore sous peu d'années de nouveaux éléments de prospérité.

Le traité de commerce, conclu avec la Hollande, a déjà produit quelques résultats. Quoiqu'ils ne soient pas encore bien marquants, ils permettent cependant de préjuger que ces rapports, une fois mieux réglés et assis, pourront acquérir une certaine importance.

L'avenir commercial de Strasbourg apparaît en général sous un jour très-avantageux, et sa position sur le Rhin, le canal du Rhône-au-Rhin, celui de la Marne dont les travaux avancent rapidement; enfin, deux lignes importantes de chemins de fer, dont l'une est déjà entiérement livrée à l'exploitation, lui donnent la perspective de devenir dans un temps très-rapproché une place de transit des plus importantes.

Une des principales industries de Strasbourg était jadis la fabrication du *tabac;* en 1787 il y avait en notre ville trente-sept fabriques de tabac à carottes et seize fabriques de tabac à fumer, faisant travailler plus de douze cents ouvriers. Cette industrie fut tuée par le décret du 29 décembre 1810, qui accorda à la régie des droits réunis le droit exclusif d'acheter, de fabriquer et de vendre du tabac; la fabrication de tout le tabac qui entre dans le commerce devint ainsi le monopole du gou-

Digitized by Google

vernement; malgré les réclamations les plus vives et les plus fréquentes, cet état des choses existe encore toujours. Sous l'empire du monopole, Strasbourg possède une manufacture royale de tabacs et deux grands magasins de tabacs en feuilles; la ville est en outre la résidence de l'inspecteur du service de la culture et des magasins de feuilles de tabac dans le département du Bas-Rhin; celui-ci fournit sur la récolte de 1842 quatre millions de kilogrammes de feuilles.

Comme les autres grandes villes commerciales, Strasbourg a une *chambre de commerce*, instituée par la loi de 1802, et composée de plusieurs des principaux négociants, sous la présidence de M. le préfet. Ses fonctions consistent à présenter au gouvernement des vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce, de surveiller l'exécution des travaux publics relatifs au commerce, etc.

Un autre établissement d'une haute importance pour le commerce de Strasbourg, comme pour celui de toute l'Alsace, est la *monnaie*, établie en notre ville et dirigée par une de nos premières maisons de banque. Elle fournit sept à huit millions par an; en 1832 elle en a fourni neuf. Trois fonctionnaires, nommés par le ministre des finances, résident dans l'hôtel avec la charge de surveiller la bonne confection des espèces fabriquées, sous le double rapport du poids et de l'empreinte: ce sont un commissaire du roi, un contrôleur au change et un contrôleur au monnoyage. L'émission des pièces n'a lieu qu'autant que les échantillons envoyés à Paris ont été trouvés conformes à la loi. Les pièces sont marquées du chiffre BB; elles ont cette marque depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis qu'à Strasbourg on ne fabrique plus que des monnaies françaises; la capitulation avait laissé à la ville le droit de battre monnaie en son propre nom, mais elle n'usa plus de ce droit

Digitized by Google

que jusque vers 1716. Il a été question pendant quelque temps de la suppression de notre monnaie ; il faut espérer que cette mesure, très-préjudiciable à notre commerce, ne sera pas exécutée.

2. AGRICULTURE AUX ENVIRONS DE STRASBOURG.

Les environs de Strasbourg nous offrent sous le rapport agricole des considérations très-variées. Le périmètre d'un myriamètre autour de la ville comprend à peu près trente mille hectares de superficie. La moitié se compose de terre arable ; en outre il y a cinq mille hectares de prairies, mille de jardins, cinq mille de bois et oseraies, cinq cents de vignes ; le reste comprend les terrains vagues, les eaux, les routes, les terrains surbâtis, etc. L'agriculture se divise chez nous en deux branches : 1° l'agriculture proprement dite, et 2° l'agriculture maraichère.

Nos cultivateurs ont admis généralement un assolement triennal : dans la première année ils cultivent du froment ; dans la deuxième de l'orge, de l'avoine, du seigle ; dans la troisième des légumes, des fourrages, des racines, du chanvre, des plantes oléifères, du tabac. Vingt ares fournissent ordinairement huit à dix hectolitres de froment, d'orge, d'avoine ou de seigle.

Le sol n'est pas partout également productif ; les champs compris entre l'Ill et le Rhin et sur la rive gauche de l'Ill sont en général caillouteux ; ceux à l'ouest de la ville, au contraire, offrent une terre argileuse. La culture est très-belle et très-productive dans ces derniers terrains ; elle est maigre et d'un petit rapport dans les premiers.

Parmi les plantes que l'on cultive la troisième année, nous remarquons les suivantes : *colza*, *navette*, *chanvre*, *tabac*,

Digitized by Google

pommes de terre, *fèverolles*, *lentilles*, *pois*, *betteraves*, *choux*, *moutarde blanche* et *noire*, *pavot*, *madia*, *fenugrec*, *maïs*, *carottes*, *trèfle*. Parmi les plantes économiques et fourragères vivaces, nous citerons la *luzerne*, l'*esparcette*, la *garance*, le *houblon*, le *raifort*, etc.

L'agriculture maraichère et potagère a une très-grande extension aux environs de Strasbourg. Les plantes qu'on y cultive sont principalement les suivantes: l'*asperge*, les différentes sortes de *choux*, de *raves*, de *radis*, l'*anis*, le *coriandre*, le *fenouil*, l'*anet*, les *endives* et *laitues*, les *épinards*, l'*arroche*, le *poireau*, les *aulx*, les *petits pois*, les *haricots*, les *gerses*, les *concombres* et *courges*, les *oseilles*, etc.

Dans nos environs, la propriété est généralement très-divisée; il y a peu de grands propriétaires, et il est rare que l'agriculteur tire plus de 4 p. 100 d'intérêt de ses propriétés.

Les *prairies* sont rarement irrigables; la plupart en sont sujettes aux inondations, ou elles se trouvent sur un sol marécageux. Cependant il y en a qui sont très-bien aménagées, et qui produisent 5 p. 100 d'intérêt.

Les *jardins* situés aux alentours de la ville, sont en majeure partie convertis en potagers et vergers, et sont d'un rapport presque nul pour le propriétaire, à cause de la cherté de la main-d'œuvre. Les arbres fruitiers sont les *pêchers*, *amandiers*, *abricotiers*, *pruniers*, *cerisiers*, *pommiers*, *poiriers*, *neffliers*, *sorbiers*, *noyers*, *cornouillers*, *coudriers*, etc.

La valeur vénale du champ arable varie de 60 à 200 fr. l'are, selon la production du sol.

La *vigne* cultivée sur les collines limoneuses aux alentours de la ville, est peu productive; quant à la qualité, les sortes cultivées sont généralement mauvaises.

Les *bois* plantés en *chênes*, *charmes*, *bouleaux*, *pins*, *trem-*

Digitized by Google

bles, tilleuls, aunes, frênes, etc., sont d'un assez bon rapport pour les communes qui les possèdent.

D. ÉTAT SANITAIRE DE STRASBOURG.

1. TOPOGRAPHIE MÉDICALE [1].

Par sa situation physique, Strasbourg aurait une exposition des plus saines, si plusieurs circonstances malheureuses ne venaient altérer en partie ces dispositions favorables. En effet, la ville est située au milieu de la belle vallée du Rhin, ouverte au nord et au sud, et donnant par conséquent un accès facile aux vents. Elle est construite sur un terrain de sable et de marne, et se trouve à une élevation de 145^{m},70 au-dessus du niveau de la mer. Mais outre les conditions climatériques que nous avons déjà exposées plus haut, et qui sont défavorables en partie, il faut signaler encore quelques particularités qui sont de la plus haute importance pour la détermination de l'état sanitaire de Strasbourg. D'abord, c'est la grande quantité d'eaux courantes et d'eaux stagnantes que l'on rencontre dans l'intérieur ou aux alentours de la ville. Ce sont le Rhin, l'Ill, la Bruche, qui dans leurs fréquentes inondations laissent sur les terrains bas des mares stagnantes, qui demandent souvent quelques années pour se dessécher complétement; et comme l'ont si bien prouvé les travaux modernes, ce ne sont pas les vapeurs aqueuses simples qui rendent une contrée malsaine,

[1] Voy. GRAFFENAUER, *Topographie physique et médicale de Strasbourg*. Strasb. 1816. — M. RENNES, *Topographie médicale de Strasb.*, dans le t. XXIV des *Mémoires de médecine*. Paris 1828. — M. BOERSCH, *Essai sur la mortalité à Strasb.* Strasb. 1836. In-4°, etc.

Digitized by Google

mais les émanations qui s'exhalent d'un marais, où des matières organiques se trouvent en contact avec l'eau et la chaleur, et éprouvent par conséquent toutes les décompositions qui accompagnent leur putréfaction ou leur fermentation. Cette influence est constatée d'une manière remarquable par des observations faites à l'occasion d'une forte inondation qui eut lieu en 1824[1]. Quatre années avant et quatre années après cette inondation, les fièvres intermittentes, observées à l'hôpital militaire, furent dans la proportion suivante : En 1821 il y eut 41 sur 100; en 1822, 42 sur 100; en 1823, 43 sur 100; en 1824, 47 sur 100; en 1825, 75 sur 100; en 1826, 75 sur 100; en 1827, 73 sur 100; en 1828, 68 sur 100. Les fièvres intermittentes n'ont donc pas été augmentées l'année de l'inondation même, mais dans l'année suivante, et l'augmentation s'est soutenue pendant quatre ans. Comme dans les contrées basses qui avoisinent nos rivières, les inondations sont presque annuelles, il s'ensuit, que les fièvres intermittentes et toutes les affections qui prennent naissance de la même cause doivent y être endémiques. Or, il est impossible que cette constitution atmosphérique des environs de Strasbourg ne retentisse pas sur la ville même, et c'est aussi ce qui arrive, surtout pour les quartiers bas, qui se trouvent en même temps exposés aux vents qui ont passé sur les marécages.

Depuis quelques années on a amélioré considérablement l'état sanitaire de Strasbourg sous le rapport hydrologique. Quelques quais, fréquemment exposés aux inondations, ont été exhaussés ; les deux bras de l'Ill qui étaient séparés par l'ancien faux-rempart, et qui manquaient d'eau une partie de l'été,

[1] Voy. un mémoire de M. le professeur Tourdes, dans les *Mémoires de la société des sciences, agriculture et arts*, t. V.

Digitized by Google

sont maintenant réunis en un seul canal qui traverse toute la ville et va être bordé de deux quais; le fossé des Tanneurs, anciennement un cloaque fangeux des plus insalubres, a été converti en canal et recouvert d'une voûte dans toute sa longueur. De plus, les égouts ont été élargis, et en grande partie mieux construits, de manière à offrir de la solidité et un espace assez considérable pour permettre un écoulement rapide des eaux. Sous ce rapport il reste encore à désirer la suppression d'un canal de communication de l'Ill-au-Rhin, canal qui entoure l'hôpital militaire, et qui grâce à la nullité presque totale de son cours et à son fond vaseux, est un foyer d'infection, non-seulement pour tout ce quartier, mais surtout pour l'hôpital militaire.

En général, la partie de la ville qui regarde le nord, le nord-est et le nord-ouest est la plus saine, parce qu'elle est plus élevée et découverte; le côté ouest est plus bas et plus entrecoupé d'eaux; plus on s'approche du sud, et plus le terrain s'abaisse, devient marécageux dans la campagne et est exposé aux inondations.

Plusieurs quartiers présentent des conditions très-favorables à la santé, sous le rapport de la distribution des habitations. Le nombre des rues petites et étroites est encore assez considérable; il est même des quartiers entiers qui ne renferment aucune rue un peu large; tel est le quartier renfermé entre le Vieux-Marché-aux-Vins, la place Kléber, la rue des Arcades et la Grand'rue. Ce grand triangle forme le premier agrandissement de la ville, et tout prouve qu'anciennement il y avait excès de population; car, tout est calculé de manière à perdre le moins de place. Rues étroites et tortueuses, maisons élevées, privées presque toutes de cours, allées sombres et resserrées, appartements petits, bas, tout en un mot est réuni pour rendre

Digitized by Google

ce quartier malsain et en faire un foyer continuel de maladies. Les autres agrandissements ont été exécutés un peu mieux d'après les règles de l'hygiène ; car nous trouvons dans les autres quartiers des rues larges, spacieuses, des habitations convenables ; et malgré la présence d'un grand nombre de ruelles qui joignent entre elles les rues principales, les vents peuvent circuler et établir des courants qui balayent l'air et enlèvent les émanations nuisibles. Ce qui tend encore à assainir ces quartiers, c'est l'existence de nombreuses places qui permettent largement l'arrivée du soleil et de l'air, et la suppression de beaucoup de culs-de-sac, qu'on a achevé de percer pour en faire des rues. Strasbourg présente donc beaucoup de points où les habitations sont tout à fait saines, et grâce à l'activité imprimée depuis quelques années aux travaux publics, l'hygiène publique continue toujours à offrir des garanties plus sûres à la santé des habitants. Strasbourg partage du reste le sort de toutes les places de guerre ; les habitants étant resserrés dans un espace limité, et leur nombre allant toujours en augmentant, il s'ensuit qu'ils sont obligés pour ainsi dire de se replier sur eux-mêmes ; de là encombrement dans les maisons, surtout de la classe pauvre. Il n'est pas rare de voir le grand-père, la grand'mère, les parents et cinq ou six enfants loger dans deux et quelquefois dans une chambre ; et non contents de cet encombrement, ces malheureux n'ouvrent pas une croisée pendant toute l'année : en hiver, pour ne pas dissiper la chaleur, en été, par nonchalance ; qu'on ne s'étonne plus alors de voir régner d'une manière endémique les maladies produites par un séjour dans un air humide, non renouvelé. Le second inconvénient inhérent aux places fortes, résulte de la présence des murs et des fossés. Les murs, surtout ceux qui sont élevés, empêchent l'accès des vents ; dans un rayon assez étendu de l'intérieur, l'air est difficilement

Digitized by Google

renouvelé ; la présence des remparts entretient toujours de l'humidité, et les fossés qui ne contiennent qu'une eau dormante et fangeuse, exhalent des émanations qui sont d'autant plus nuisibles, que le manque de courants dans l'air leur permet de s'accumuler. Cependant, par suite de sa grande étendue, Strasbourg échappe en partie à ce dernier inconvénient ; en effet, on prouve par le calcul, que le rayon infecté par les émanations des fossés, augmente dans une proportion beaucoup moins considérable que l'augmentation d'étendue de la place forte ; de sorte que pour une grande cité comme Strasbourg, ce rayon est proportionnellement beaucoup plus petit que pour une petite forteresse.

Ce qui anciennement rendait encore les rues plus malsaines, c'était le genre de construction des maisons. Ces dernières étaient à un ou deux étages, elles ne s'élevaient pas en ligne droite jusqu'au toit, mais le premier étage formait une avance de plus d'un mètre sur le rez-de-chaussée, et souvent le deuxième empiétait de la même quantité sur le premier. Les mauvais résultats de cette construction sont faciles à calculer ; en effet, ni l'air ni la lumière ne pouvaient arriver jusqu'en bas, les rez-de-chaussée en devenaient sombres et humides, surtout si dans une rue un peu étroite les maisons opposées présentaient ce genre de construction. Ces remarques ne sont pas entièrement inutiles, même pour nos jours ; car il existe encore bon nombre de maisons anciennes construites d'après ces plans. Heureusement des ordonnances sont venues changer ces dispositions, et tendent de plus en plus à rendre Strasbourg plus sain et plus conforme à une ville du dix-neuvième siècle.

Les maisons de nouvelle construction sont mieux appropriées aux règles de l'hygiène ; cependant il en est encore beaucoup

Digitized by Google

qui laissent à désirer sous ce rapport; mais il faut observer qu'une grande ville qui n'est pas détruite entièrement ou en partie par un événement extraordinaire, ne peut se renouveler que partiellement, et qu'il faut des siècles pour changer le plan général adopté pour les anciennes constructions.

Le Strasbourgeois est d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une constitution robuste et d'un tempérament lymphatico-sanguin. Il est cependant difficile de spécifier exactement ces particularités, parce qu'il est entré un trop grand nombre d'éléments dans la composition de la population de Strasbourg. De tous les temps l'Alsace a été un pays de passage de l'Allemagne à la France; dans les longues et nombreuses guerres de la France et de l'Allemagne, elle était presque toujours occupée par des troupes de l'un ou de l'autre parti. De plus, la situation de Strasbourg, l'activité de son commerce, les ressources de tout genre qu'on y trouve, les nombreux établissements de bienfaisance ont toujours attiré des pays voisins et surtout de l'Allemagne un grand nombre d'individus sans ressources, incapables de se soutenir dans leur pays. Comme ces émigrés ne sont souvent que des gens de la portion la plus misérable, leur séjour à Strasbourg est loin d'améliorer la race des habitants primitifs. Aussi avant la révolution de 89, le vrai type strasbourgeois ne s'était plus conservé que parmi les nobles et dans quelques corporations, qui faisaient pour ainsi dire caste, et ne s'alliaient pas avec les étrangers. C'est à cette époque qu'a commencé à se faire sentir une nouvelle influence, l'influence française, qui fait des progrès de jour en jour, et qui opère une fusion de plus en plus parfaite entre la race germanique et la race gauloise.

L'établissement de la puberté se fait vers quinze ou seize ans pour les garçons, et entre treize et quinze ans pour les filles; les

Digitized by Google

femmes sont menstruées jusqu'à quarante-cinq à cinquante ans. Leur constitution lymphatique et l'humidité du climat les rendent sujettes à diverses affections, mais qui ordinairement sont sans influence sur leur santé. Les habitantes de Strasbourg se distinguent par une taille assez élevée, une peau blanche et des cheveux blonds ; elles ont généralement des couleurs.

Comme partout, la manière de vivre varie à Strasbourg selon les positions des personnes. Le pauvre se nourrit presque exclusivement de pommes de terre, et ne mange de la viande que le dimanche. Dans les basses classes la misère est quelquefois affreuse ; à l'encombrement des habitants et à la malpropreté se joint encore un mauvais régime pour donner naissance aux nombreuses affections que nous indiquerons plus tard. Quoique les pommes de terre soient d'une bonne qualité, elles commencent néanmoins à se détériorer au printemps, lorsque la chaleur les fait germer. Par bonheur le pain, dont on fait généralement usage, est assez bien fait ; seulement on voit souvent les pauvres manger leur pain bis encore presque chaud, alors qu'il est humide, lourd et indigeste. La classe moyenne a une nourriture beaucoup plus convenable ; on mange partout au moins une fois de la viande par jour ; les légumes sont plus variés et beaucoup mieux accommodés. On fait une grande consommation de *Sauerkraut* (choucroute). Ce mets est avantageux pour les habitants de l'Alsace ; il est assez excitant, et convient aussi aux tempéraments lymphatiques, surtout dans une atmosphère froide et humide. La bière est d'un usage généralement répandu à Strasbourg ; elle est presque l'unique boisson des classes inférieures. Lorsqu'elle est bien faite, elle est bonne et favorable à la santé par ses principes nutritifs et toniques ; elle répare un peu les inconvénients causés par la nourriture mauvaise et insuffisante ; mais malheureusement, il faut le dire,

Digitized by Google

cette boisson si nécessaire au peuple, n'est souvent qu'un breuvage malsain, qui n'a de la véritable bière que le nom. L'Alsace produit beaucoup de vins, mais qui ne tournent pas au profit du pauvre, attendu que les qualités inférieures sont acides et peu alcooliques, et comme elles ne se conservent pas longtemps, les marchands les falsifient ou les soufrent trop, ce qui les rend encore plus malsaines. Les bonnes qualités sont trop chères pour la bourse du pauvre, de sorte que celui-ci est obligé de boire de la bière, quelquefois mauvaise et du vin qui l'est toujours. L'usage des boissons fortes est modéré à Strasbourg, comme dans tous les pays où le sol et l'industrie fournissent des produits plus abondants et plus convenables. Mais il est une autre liqueur qui est devenue un besoin indispensable pour beaucoup de nos compatriotes: c'est le café. Ce poison lent est devenu partie intégrante de la nourriture; ses effets néanmoins sont presque nuls, parce que l'on prend soin d'ajouter au café une grande quantité de succédanés, comme la chicorée, les carottes, etc., et de l'étendre de beaucoup de lait. On mange beaucoup à Strasbourg, ce qui est nécessité du reste par la constitution et les occupations des habitants et le climat dans lequel ils vivent. On déjeune et l'on fait deux repas; le matin c'est invariablement le café; midi ou une heure sont l'heure du dîner de la plupart des habitants de la ville, qui font alors un souper substantiel à sept ou huit heures du soir. L'usage de dîner à cinq heures se répand cependant de plus en plus, et c'est un progrès, parce qu'à l'heure du sommeil, la digestion est faite, et qu'alors le repos de la nuit est plus complet et plus réparateur.

A Strasbourg beaucoup de gens ont la mauvaise habitude de trop chauffer les poêles en hiver, et tout le monde connaît l'influence fâcheuse qu'exerce sur la santé cette chaleur accumulée

Digitized by Google

dans un espace renfermé, et surtout celle qui se dégage des poêles en fonte qu'on voit souvent chauffés au rouge. Comme pendant, on trouve la prédilection pour la chaleur manifestée par un autre usage non moins pernicieux : on emploie pour se couvrir la nuit, de larges coussins remplis de plumes ou d'édredons (plumeaux), qui, lorsqu'on en abuse, ont une influence très-nuisible par la trop grande chaleur qu'ils accumulent dans le corps : de là des congestions cérébrales, des sueurs nocturnes, des maladies de la peau, etc.

La manière de vivre des Strasbourgeois est assez régulière; ils se lèvent de bon matin, vaquent à leurs affaires dans la journée et se rendent le soir, après le souper, dans les brasseries, pour y boire de la bière et fumer, car ces deux jouissances marchent toujours de concert. Le dimanche est consacré à la promenade en famille, promenade qui se dirige le plus souvent vers un de ces nombreux jardins publics que l'on rencontre devant toutes les portes de la ville.

Les mariages sont fréquents à Strasbourg, moins cependant que dans quelques autres villes ; mais on compte pour chaque mariage un plus grand nombre de naissances ; il est à remarquer que la fécondité est un peu moindre à Strasbourg que dans le reste du département. La mortalité est très-considérable à Strasbourg dans la première année de la vie ; il meurt 1 enfant sur 3,61, tandis que la proportion pour toute la France est de 1 : 4,22. Ce résultat n'étonnera pas quand on songe à la misère, à la malpropreté, au climat froid, humide, extrêmement variable ; à l'abandon dans lequel les parents laissent souvent leurs enfants, soit par insouciance, soit par manque de temps, mais la cause qui amène le plus ce résultat est certainement la croyance répandue dans nos classes inférieures que l'on ne peut traiter un enfant à la mamelle, et la malheureuse

Digitized by Google

habitude de s'adresser d'abord à la sage-femme et aux commères, et de ne recourir au médecin que lorsque l'enfant est mourant. Ce qui vient démontrer ces faits, c'est que la même proportion n'existe pas pour les enfants des personnes aisées et instruites, qui peuvent leur donner des soins, et qui ont secoué les préjugés populaires.

Avant le dix-neuvième siècle le nombre des décès dépassait de beaucoup celui des naissances. Mais si on se rappelle ce qui a été dit sur la composition de la population de Strasbourg, on se rendra facilement raison de ce fait. C'est que la foule des étrangers qui affluaient à Strasbourg venait augmenter la classe déjà nombreuse des pauvres, et c'est dans celle-ci que la mortalité est toujours le plus considérable. Il faut observer en outre que dans les temps passés les épidémies et les disettes étaient beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui et faisaient de plus grands ravages. Depuis le commencement de ce siècle, le nombre des naissances dépasse celui des décès, et quoique cette différence soit encore bien petite (1 : 0,99 depuis 1806 à 1835), elle est sensible et augmente tous les jours. Le rapport de la mortalité à la population est plus fort à Strasbourg que dans d'autres villes. D'après *M. Bœrsch*, le terme moyen des décès, calculé depuis 1806 à 1835 serait de 1 : 27,2. La plus influente des causes de cette mortalité considérable est certainement le froid humide qui règne si souvent chez nous, et les variations de température si brusques. Ce qui démontre d'une manière péremptoire cette assertion, c'est la répartition du nombre des décès dans les différents mois. En effet, nous trouvons que les chiffres de beaucoup les plus élevés coïncident avec les mois de mars, avril, janvier, février, mai et dans les deux premiers mois règne une température très-inconstante, tandis que dans les trois autres le froid humide prédomine.

Digitized by Google

On trouve l'influence pathogénique de ces deux états de l'atmosphère dans la plupart des maladies endémiques à Strasbourg. Avant de passer en revue ces dernières, jetons un coup d'œil rétrospectif sur les principales affections épidémiques qui dans les temps antérieurs ont exercé leurs ravages dans notre ville. On peut les distinguer en deux classes principales : les unes, nées dans l'endroit même, de causes tout à fait locales, comme les inondations, les disettes, les guerres, etc., n'étaient que des phénomènes passagers dont la durée était intimement liée à la durée et à l'énergie des causes. Les autres, au contraire, se montrent sans cause locale appréciable, éclatent plus ou moins subitement, et se rattachent à l'une ou à l'autre des grandes épidémies qui s'étaient appesanties sur une partie de l'Europe. La plus ancienne dont parlent les chroniqueurs, remonte à 591. Il est probable que c'était une ramification de la grande peste d'Éthiopie qui se montra vers le milieu du sixième siècle, et ravagea le monde entier alors connu. Jusqu'au quatorzième siècle, on rencontre plusieurs fléaux de ce genre, mal décrits par les chroniqueurs et décorés du nom de peste. Le quatorzième siècle est malheureusement le plus fécond en événements de ce genre. Ainsi, en 1316, sévit une maladie cruelle produite par une disette, et qui attaqua tant de monde, que bientôt l'hôpital en fut encombré, et que le cimetière ne put plus contenir les morts. La maladie terrible qui ravagea l'Europe de 1348 à 1386, et qui est connue sous le nom de peste noire ou mort noire, se montra, à différentes reprises, à Strasbourg. Ainsi, en 1349, il en périt 16,000 personnes. Elle reparut en 1358, 1363 et 1381, et chaque fois elle enleva une grande partie de la population. Toutefois, les chiffres relatés par les chroniqueurs sont évidemment exagérés, car le monde entier eût été désert si ces rapports étaient exacts. Dans

Digitized by Google

cette période, il faut encore intercaler une épidémie en 1365, causée par une disette survenue à la suite des dévastations des *Anglais*. Cette même période fut encore signalée par de nombreux et de violents tremblements de terre, qui ont bien pu se trouver en rapport plus ou moins direct avec le développement de la peste noire. En 1387, lorsque Strasbourg venait à peine d'échapper aux fureurs de cette dernière, parut une nouvelle affection, qui, sans être aussi meurtrière, enleva cependant beaucoup d'habitants. C'était une épidémie catarrhale qui se montra alors pour la première fois, mais qui depuis reparut bien souvent. En 1426, elle enleva, dit-on, 15,000 personnes à Strasbourg; déjà, en 1427, il y eut une nouvelle mortalité telle, que la grande cloche de la cathédrale, qui sonnait pour les enterrements, se fêla à force de fonctionner. Il faut remarquer cependant que ces deux épidémies furent précédées, en 1422 et en 1426, de deux inondations extraordinaires.

Vers la même époque, une épidémie des plus rares et des plus singulières sévit à Strasbourg et dans plusieurs autres localités. En 1518, une femme fut prise de chorée (danse de Saint-Guy); au bout de quatre jours, trente-quatre personnes, hommes et femmes, se mirent à danser, et bientôt leur nombre alla à plus de deux cents. On les voyait traverser les rues de la ville jour et nuit, précédés de joueurs de cornemuses, sautant et dansant, et communiquant cette rage de la danse à bon nombre de curieux qui les suivaient; car c'est une des particularités des affections nerveuses de se propager par imitation. Le magistrat prit les mesures les plus sages pour arrêter cette maladie; il ordonna d'envoyer les malades à la chapelle de Saint-Guy, où les prêtres agirent sur leurs esprits par des messes et des pratiques religieuses.

Digitized by Google

La fin du quinzième siècle fut signalée encore par plusieurs épidémies nées de causes locales, et surtout par l'apparition de la syphilis (1495). Cette dernière exerça de grands ravages et se propagea avec une extrême rapidité. Une autre maladie apparut en 1529; ce fut la suette des Anglais, qui, après avoir ravagé l'Angleterre, s'abattit sur la France et sur plusieurs autres pays. Elle était extrêmement meurtrière, puisqu'à peine un centième des malades échappait à la mort. Ce qu'il y a de singulier dans cette affection, c'est que, née en 1485, elle s'est éteinte en 1551, sans plus jamais reparaître. Plusieurs épidémies de typhus et une de peste se montrèrent encore dans la seconde moitié de ce siècle. Le commencement du dix-septième siècle fut meurtrier par des maladies amenées le plus souvent par la disette, surtout par celle de 1622. Pendant tous ces temps de guerre, la misère était à son comble, et presque chaque année était signalée par une mortalité extraordinaire; en même temps les maladies éruptives, la scarlatine, la rougeole, la variole devinrent plus fréquentes, et enlevèrent d'autant plus de monde, qu'on avait de fausses idées sur leur nature et leur traitement. Après la paix de Westphalie, la mortalité diminua; mais depuis 1674 jusqu'à la fin du siècle, on eut à déplorer de nouveau de nombreuses victimes enlevées par des épidémies catarrhales. Ces dernières furent également fréquentes dans tout le cours du dix-huitième siècle, néanmoins on n'observa plus de ces épidémies générales comme dans les siècles précédents. C'est dans ce siècle, en 1734, qu'apparut pour la première fois à Strasbourg la miliaire, qui depuis est restée endémique dans cette localité. Elle prit naissance à la fin d'un été caractérisé par un vent du sud constant et une inondation prolongée du Rhin. Il est impossible de spécifier jusqu'à quel point ces circonstances ont

Digitized by Google

aidé au développement de cette maladie. La miliaire se montre sous deux aspects qui peut-être sont constitués par deux maladies différentes. Dans la première, on n'observe que l'éruption caractéristique de la miliaire, qui alors apparaît comme conséquence d'une autre affection. Ainsi, dans la plupart des maladies qui s'accompagnent de sueurs, et dans quelques autres, comme l'affection typhoïde, on voit apparaître des vésicules qui ressemblent exactement à celles de la véritable miliaire, mais qui ne s'accompagnent pas des symptômes généraux de cette dernière. Celle-ci se développe comme maladie idiopathique et a des caractères tranchés qui ne permettent pas de la confondre avec d'autres affections. Mais comme elle n'existe pas partout, elle est niée par beaucoup de médecins qui n'ont pas eu l'occasion de l'observer. Elle règne constamment à Strasbourg; mais heureusement elle n'est pas très-étendue. Quelques autres localités de l'Alsace ont encore le triste privilége de la posséder; en 1812, elle a même régné d'une manière épidémique à Rosheim.

Le dix-neuvième siècle est plus heureux que les précédents; il n'a été signalé que par une épidémie de typhus, en 1813, 1814 et 1815, par quelques apparitions de la grippe, qui, cependant, n'a jamais été meurtrière, et, en dernier lieu, en 1840, par une épidémie de méningite, mais qui n'a sévi que sur un petit nombre de personnes, surtout de militaires. Le choléra ne s'est jamais montré à Strasbourg.

Parcourons maintenant la série des maladies qui sont pour ainsi dire endémiques à Strasbourg, et voyons par quels points elles se rattachent aux particularités du climat et de la constitution des habitants de cette localité.

En première ligne, comme affection la plus fréquente, il faut signaler les fièvres intermittentes. Elles affectent ordinai-

Digitized by Google

rement la forme tierce et double tierce; les fièvres automnales prennent quelquefois le type quarte et quotidien. Leur apparition se fait vers la fin du printemps, elles augmentent en été et se soutiennent pendant l'automne, pour ne s'éteindre qu'aux premiers froids. Cette durée coïncide parfaitement avec les données de la théorie. En effet, nous avons dit que ces maladies trouvaient leur origine dans les émanations des contrées marécageuses; or les débordements de l'Ill commencent au printemps, à la suite des pluies prolongées qui sont constantes à la fin de l'hiver et au printemps; les eaux, après leur écoulement, laissent des portions de pays plus ou moins étendues imprégnées d'humidité qui, en présence des matières organiques du sol et de la chaleur atmosphérique, donnent naissance aux effluves nuisibles. Cette filiation est tellement vraie que les printemps et les étés pluvieux, où, par conséquent, la chaleur est moindre et les terrains se dessèchent moins, s'accompagnent de moins de fièvres intermittentes que les mêmes saisons sèches et chaudes. Plus tard, arrivent les inondations du Rhin et les fortes chaleurs de l'été; aussi quand ces deux circonstances coïncident, le nombre de ces fièvres augmente prodigieusement. Alors leur présence se fait sentir dans presque toutes les affections, même dans celles qui leur sont totalement étrangères, par de l'intermittence dans les symptômes. Elles ne sévissent pas également sur toute la population; les habitants des bords du Rhin, de la citadelle, de la Robertsau y sont surtout exposés; dans la ville même, quelques quartiers, comme la Krutenau et toute la portion qui avoisine les remparts, en sont surtout infectés, tandis qu'elles sont rares dans l'intérieur. Le traitement généralement employé, et qui réussit presque toujours, consiste dans l'emploi de sulfate de quinine à la dose de 30 à 60 cen-

Digitized by Google

tigrammes. Les fièvres pernicieuses sont très-rares à Strasbourg; à peine si l'on cite un ou deux cas par an.

Comme les malades affectés de fièvres intermittentes sont particulièrement des douaniers, des militaires, des ouvriers que leurs occupations font rentrer dans les mêmes circonstances pathogéniques, les récidives sont fréquentes: aussi l'on observe beaucoup d'engorgements du foie et de la rate, qui entraînent à leur suite l'hydropisie, et cela d'autant plus facilement que le tempérament lymphatique est prédominant.

On observe très-fréquemment toutes les affections du poumon; mais celles qui prédominent sont la pneumonie, la pleurésie, les catarrhes et la phthisie. La pneumonie, la pleurésie et la bronchite aiguë se voient en grand nombre à la fin de l'automne, dans le courant de l'hiver et au commencement du printemps; leur production est surtout activée par l'instabilité du climat, par la température froide et humide qui accompagne constamment ces saisons, ainsi que par les froids rigoureux qui règnent quelquefois en hiver. Elles n'offrent rien de particulier, ni dans leurs symptômes, ni dans leur marche; les saignées générales à haute dose sont bien supportées ordinairement, ainsi que le tartre stibié. La pneumonie est très-fréquente chez les enfants, où elle est souvent méconnue, et dont elle enlève un grand nombre tous les ans. La bronchite aiguë doit être traitée d'une manière active, sous peine de la voir passer à l'état chronique et devenir un de ces catarrhes interminables qui sont si fréquents chez nous. Ce passage est favorisé par la constitution lymphatique des habitants, et par le climat qui prédispose singulièrement à toutes ces maladies. Une affection malheureusement très-commune à Strasbourg, et qui y est tout à fait endémique, est la phthisie pulmonaire. Toutes les causes sont réunies pour

Digitized by Google

produire la tuberculisation ; on l'observe aussi à tous les âges et dans toutes les conditions. Une autre conséquence de ces mêmes causes, et qui influe puissamment sur le développement des tubercules, est l'affection scrophuleuse dans toutes ses formes. Elle sévit sur les enfants et en fait périr un grand nombre ; lorsqu'ils ne succombent pas, ils sont ordinairement délivrés des symptômes les plus saillants de cette maladie, à l'établissement de la puberté ; mais néanmoins leur constitution alors est faible, viciée, leur tempérament est lymphatique, et presque toujours leurs enfants viennent au monde avec les mêmes dispositions. Les causes qui, outre les influences atmosphériques, développent et entretiennent cette maladie, sont la misère, la malpropreté, la mauvaise nourriture, les mauvaises habitations ; leur action est évidente : aussi l'affection scrophuleuse sévit presque exclusivement sur la basse classe.

Le rhumatisme articulaire aigu est très-fréquent à Strasbourg ; en effet, une des causes les plus actives est le froid humide ainsi que les variations brusques de la température. Ces mêmes causes produisent aussi les rhumatismes musculaires chroniques, et ces douleurs vagues, erratiques auxquelles on donne le même nom.

Les maladies de l'encéphale, de l'abdomen et du système génito-urinaire ne présentent rien de particulier ; il faut observer seulement la rareté extrême des calculs urinaires, et la fréquence des affections typhoïdes affectant presque constamment la forme abdominale et se compliquant de bronchite.

La chlorose est très-fréquente à Strasbourg, et quelquefois elle résiste aux traitements les mieux combinés. Elle s'accompagne fréquemment d'hystérie que du reste on observe souvent seule.

Digitized by Google

Les affections de la peau ne sont pas rares. Parmi les aiguës la rougeole et la scarlatine existent presque toujours ; cependant leur époque de prédilection est le printemps et le commencement de l'été. La scarlatine est souvent maligne. Peu d'enfants n'ont pas été atteints par l'une ou l'autre de ces deux affections ou par toutes les deux ; la rougeole se montre souvent même sur les adultes. Grâce aux vaccinations consciencieuses, la variole est rare à Strasbourg ; on voit plus souvent la varioloïde et la varicelle, mais qui sont sans danger. La miliaire règne toujours, mais elle n'atteint que peu d'individus ; nous en avons déjà parlé du reste.

En résumé, malgré les circonstances défavorables dans lesquelles se trouve situé Strasbourg, son climat ne peut pas être appelé malsain ; à la vérité il n'est pas favorable aux personnes à tempérament lymphatique exagéré, à la poitrine délicate, menacées de phthisie ; mais hors ces conditions, on le supportera très-bien en prenant quelques précautions hygiéniques et diététiques contre le froid humide et les variations brusques de la température.

2. SERVICE MÉDICAL.

Le nombre des *médecins* qui exercent à Strasbourg est très-considérable ; il l'est même beaucoup trop pour la localité ; aussi les débuts sont-ils pénibles, et se prolongent souvent pendant de longues années. Mais d'un autre côté, une fois que la position du médecin est faite, elle se conserve facilement ; car en général, les habitants de Strasbourg ont une confiance illimitée dans l'homme de l'art qui a su la gagner, et il s'établit aisément cette intimité qui rend le médecin l'ami de la famille.

S'il y a abondance de médecins, il y a surabondance de médicastres de tout genre, avec et sans patente, qui font de la

Digitized by Google

médecine au rabais, et n'ont pas honte de mettre en jeu tous les moyens pour se faire une clientelle ou plutôt de l'argent. Malheureusement il faut bien le dire, la basse classe et même beaucoup de personnes qui ont la prétention d'être plus élevées dans la hiérarchie sociale, s'adressent de préférence à ces industriels ignares. Sous ce rapport, la police médicale est encore assez imparfaite à Strasbourg; pour y remédier, il ne faudrait pas seulement en charger les quatre médecins communaux, qui, vu leur isolement, sont débordés de tous les côtés et ne peuvent guère s'opposer au torrent; mais former une association générale de tous les médecins de la ville, et réclamer alors un appui plus ferme de la part des autorités compétentes.

Les accouchements sont faits presque exclusivement par les *sages-femmes;* d'ordinaire on ne réclame les secours du médecin que dans les cas difficiles; toutefois, depuis quelques années on s'habitue à commencer par s'adresser aux accoucheurs. Chez beaucoup de gens, les sages-femmes sont encore, mais illégalement, les médecins des nourrissons et même d'enfants plus âgés; on conçoit de quel résultat doivent être les ordonnances de personnes, qui le plus souvent n'ont aucune notion de science médicale. Cette circonstance, jointe au préjugé populaire, qu'on ne peut rien faire dans les maladies des enfants en bas âge, explique la grande mortalité qu'on remarque jusqu'à l'âge d'un an.

Strasbourg, ainsi que tout le département du Bas-Rhin, possède en outre une institution éminemment philanthropique, due au préfet Lézay-Marnésia : c'est celle des *médecins cantonaux*. Par arrêté du 31 octobre 1810, cet administrateur, dont la mémoire nous sera toujours chère, divisa le département du Bas-Rhin en trente-quatre circonscriptions médicales, dont chacune fut confiée à un médecin qui reçut le titre de médecin

Digitized by Google

cantonal. Les obligations imposées à ces fonctionnaires sont tellement nombreuses, qu'il faut un véritable dévouement pour s'en charger, surtout dans les campagnes.

En effet, les médecins cantonaux sont tenus : 1° de traiter gratuitement les indigents sur un certificat du commissaire de police ; à Strasbourg les médicaments sont délivrés gratis à la pharmacie de l'hôpital civil ; 2° ils sont chargés de faire administrer les secours nécessaires aux noyés, asphyxiés, gelés, etc., de traiter les blessés par accidents graves et imprévus, tels qu'incendies, morsures de chiens enragés, etc. ; 3° ils sont chargés de visiter les morts et de constater les décès ; aucune inhumation ne peut être faite sans leur permission écrite ; c'est encore à eux de veiller à l'exécution de certains règlements sur les sépultures ; 4° ils doivent faire observer les règlements de police sur la propreté et la salubrité publiques ; 5° ils ont à surveiller l'exécution de la loi relative à l'exercice de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacie et à la vente des remèdes secrets ; 6° ils doivent aider les sages-femmes de leurs conseils ; 7° au premier indice d'une mortalité extraordinaire dans une commune, le maire doit aussitôt en avertir le médecin cantonal, qui doit se rendre dans les vingt-quatre heures sur les lieux, organiser le service médical nécessaire, et, en un mot, prendre toutes les mesures exigées en cas de maladie contagieuse ou épidémique ; 8° ils sont enfin chargés de la vaccination de bras à bras.

Le traitement qui leur est alloué, est de 600 fr. Celui des médecins cantonaux de Strasbourg, qui ne sont plus à la charge du département comme les autres, mais qui dépendent de la ville, et portent par conséquent le titre de *médecins communaux*, est depuis quelques années de 1,200 fr. Ils sont au nombre de quatre, pour les quatre cantons de la ville ; comme

Digitized by Google

ceux-ci comprennent aussi des portions assez étendues de la campagne, on a été obligé de nommer deux médecins adjoints, chargés du service de la campagne, l'un pour la Robertsau, l'autre pour le Neuhof et la partie *extra-muros* du canton Est. Comme ces deux adjoints doivent avoir leur domicile dans leurs localités respectives, on a élevé leur traitement à 1500 fr.

D'abord la nomination des médecins communaux de Strasbourg dépendait du préfet, plus tard du maire; aujourd'hui, pour laisser moins de chance à l'arbitraire, on a institué pour leur nomination le concours public; en même temps la durée de leurs fonctions, qui jusque-là était à vie, a été réduite à huit ans, et l'ordre de succession a été établi de manière que le plus ancien des médecins adjoints, remplace la vacance qui s'est faite en ville, sans que le temps qu'il a passé à la campagne lui soit déduit de la durée de son service.

Cette institution porte les plus heureux fruits; plus de trente années d'expérience en ont démontré la nécessité et l'utilité; on s'étonne donc avec raison qu'il n'y ait encore que si peu de départements qui, sous ce rapport, aient suivi l'exemple du Bas-Rhin.

Il existe de plus à Strasbourg un *chirurgien communal*, chargé du traitement des affections chirurgicales, et exécutant en même temps les opérations de petite chirurgie, ordonnées par les médecins communaux, à l'exception des ventouses qui sont appliquées gratuitement dans un des établissements de ce genre.

C'est enfin à Strasbourg que réside le *conseil de salubrité publique* pour le département, ayant sous sa dépendance tout ce qui concerne l'hygiène publique. Ce conseil, composé de dix membres, docteurs en médecine, pharmaciens et médecins vétérinaires, s'assemble à la demande du préfet, qui en est le

Digitized by Google

président. Quoiqu'il ne soit pas dissous de droit, il a presque cessé d'exister de fait, surtout depuis que le conseil général du département a supprimé les prix de vaccination que le conseil de salubrité était chargé de décerner tous les ans. Cet état de choses est à déplorer, car il se présente souvent des questions d'hygiène publique dont la solution est très-importante, en ce qu'elle intéresse plus ou moins vivement la santé et le bien-être des habitants. Il est également à regretter que les prix de vaccination ne soient plus décernés, parce que dans une foule de localités cette opération est accompagnée de beaucoup de tracas et de perte de temps.

3. HÔPITAUX.

1° *Hôpital civil* [1].

Une ancienne tradition fait remonter la fondation de l'*hôpital* de Strasbourg jusqu'au duc d'Alsace Etticon, père de sainte Odile; mais aucune preuve historique ne vient à l'appui de ce fait, et il est plus vraisemblable que notre hospice fut fondé originairement par la ville. Ce qui est certain, c'est qu'au douzième siècle, il avait déjà des biens assez considérables; en 1143, l'évêque Burcard confirma les biens et les revenus dont il avait été doté par son prédécesseur Cunon, ainsi que par des habitants de la ville [2]; l'année suivante, le 11 juillet 1144, l'empereur Conrad III, présent à Strasbourg, le prit sous sa protection immédiate, et l'affranchit de toute

[1] Voy. M. J. L. A. MARCHAL, *Essai de topographie médicale de l'hôpital civil et de son annexe.* Strasbourg 1829.

[2] Cette charte a été publiée pour la première fois par M. STROBEL, t. I, p. 380.

Digitized by Google

juridiction étrangère. En 1263, par la transaction de la ville avec l'évêque Henri de Geroldseck, l'hôpital passa tout entier au pouvoir du sénat, qui dès lors en nomma les administrateurs. Il reçut encore souvent des priviléges d'empereurs et de papes; le concile de Bâle l'affranchit de toute taille et gabelle.

Cet ancien hôpital était situé du côté occidental de la cathédrale, non loin du château de l'évêque; la petite rue de l'Hôpital en conserve encore aujourd'hui le souvenir. Mais par suite d'une épidémie qui décima la population en 1316, il fut transféré hors de la ville à la plaine des Bouchers. Dans la guerre de la ville avec l'évêque Frédéric de Blanckenheim et ses alliés, il fut démoli comme beaucoup d'autres édifices situés hors des murs; on jugea convenable de l'établir de nouveau dans l'enceinte même de la ville, et en 1397, on le rebâtit à l'endroit même où se trouvent les bâtiments actuels de l'hospice. Ceux-ci ne datent que du commencement du dernier siècle; ils furent érigés de 1718 à 1724, après que l'ancien hôpital eut péri par un incendie en 1716. C'est aujourd'hui un vaste édifice à trente-cinq croisées, bien exposé et bien aéré, ayant deux jolis portails dans la cour, un beau rez-de-chaussée, deux étages et des mansardes.

On a incorporé à sa dotation les fonds provenant de plusieurs autres hospices que possédait jadis notre ville, et dont nous mentionnerons les suivants : le *petit hôpital* dédié à sainte Barbe, appelé aussi *hôpital de Phyna*, fondé en 1311, par le chevalier Jean de *Kalbesgasse* et sa sœur Phyna, sur un terrain qui leur appartenait; cette maison était destinée pour dix pauvres infirmes et un prêtre; comme elle était située dans la paroisse de Saint-Thomas, ce prêtre relevait de ce chapitre. Depuis la fondation de cet hospice, celui de la

Digitized by Google

ville fut appelé *hospitium majus*, le grand hôpital, et en allemand, par corruption, *unser merre spital*; — l'hospice fondé en 1370, près de la commanderie de Saint-Jean, par le chevalier Cuntzelin *zu der Megede*, pour douze femmes; — l'hôpital pour les galeux, les teigneux, les vénériens, etc., établi en 1495 dans les bâtiments occupés aujourd'hui par l'aumônerie de Saint-Marc (*Blaterhaus* ou *Bossenhaus*); — l'hospice pour les pauvres passants, ou les voyageurs pauvres et malades, *die elende Herberge*, fondé en 1360 par Oettelin, prébendier de la cathédrale, dans la rue Sainte-Élisabeth, d'où il fut transféré successivement au Vieux-Marché-aux-Vins et aux Augustins; — la léproserie ou la maison *zu den guten Leuten* (aux bonnes gens), située hors de la ville, non loin de l'ancienne église dite *Rothe Kirche* (église rouge), là où est aujourd'hui le cimetière de Saint-Hélène.

L'hôpital est situé vers la partie méridionale de la ville, au pied du rempart entre la porte dite *de l'Hôpital* et le quartier des Pont-Couverts. Il est bâti sur un terrain sec et élevé, et se compose de plusieurs corps de bâtiments différents, séparés par des cours, une promenade et des jardins. Le bâtiment principal se trouve à la gauche de l'entrée, et est parallèle au rempart. Sa longueur est de 147 mètres, sa hauteur de 28 mètres; sa largeur très-inégale est de 17 mètres aux extrémités et de 23 mètres au centre. A l'extrémité antérieure, et hors de l'enceinte de l'hôpital se trouve une petite chapelle gothique, destinée anciennement au service divin; mais servant aujourd'hui aux cours d'anatomie, de médecine opératoire, etc. Les salles de dissection pour les élèves et le caveau des morts sont dans une construction derrière la chapelle et s'avançant vers le rempart. Le bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier, d'un second étage, de mansardes et de greniers. Les

Digitized by Google

salles du rez-de-chaussée ont $4^m,67$ de hauteur ; celles du premier $4^m,25$; celles du second $3^m,35$; celles des mansardes $3^m,08$; leur largeur est partout à peu près de 15 à 16 mètres, leur longueur varie. Les salles du rez-de-chaussée et celles du premier sont généralement belles ; seulement il est à regretter que le chiffre élevé de la population indigente donne lieu à un encombrement qui ne satisfait pas tout à fait aux exigences de l'hygiène. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment contient deux salles d'incurables et de pensionnaires malades, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, chacune de quatre-vingts lits ; une petite salle pour les pensionnaires utilisés (employés à différents travaux pour l'établissement), quatorze lits ; le réfectoire des pensionnaires, la pharmacie, le laboratoire, la dépense, la cuisine ; une salle de femmes malades, trente-huit lits ; l'église catholique et une salle d'hommes malades, trente lits. Il faut surtout remarquer la cuisine qui est toute neuve, et construite avec un soin particulier ; elle fait le plus grand honneur à la commission administrative et à l'architecte.

Au premier étage se trouvent les services des cliniques externe et interne, la première pouvant disposer de trente-six lits, n'a que la salle des hommes ; celle des femmes est au second. La clinique interne se compose d'une salle d'hommes et d'une de femmes, ensemble quarante-quatre lits. Deux salles de conférences réunissent le professeur et les élèves après le service. Le réfectoire des sœurs, la lingerie, le logement du prévôt, l'église protestante, les chambres des internes, et le service de chirurgie de l'hôpital, trois salles avec cinquante-quatre lits complètent cet étage. Le second est composé de la salle des femmes de la clinique externe et du service des femmes enceintes. Ce service est divisé en deux, l'un pour les sages-femmes, l'autre pour la clinique de la faculté. Le premier a

Digitized by Google

vingt-trois lits. Il y est annexé le logement de la sage-femme en chef et le pensionnat des élèves sages-femmes, composé d'une salle d'études et d'un dortoir commun de trente lits. Le service de la clinique se compose de la salle des accouchées, vingt-six lits, d'une petite salle de travail et d'opérations et du logement de la sage-femme en chef attachée à la clinique. Cet étage renferme en outre une salle de femmes pensionnaires, soixante-trois lits, et le logement du pharmacien en chef. Les mansardes contiennent quatre salles de pensionnaires, ensemble deux cent trente lits.

Derrière ce bâtiment, et adossées contre le rempart, se trouve une série de salles basses, contenant les bains, les ateliers des cordonniers et des tailleurs, l'éplucherie des légumes, différents magasins, etc. Au fond de l'enclos de l'hôpital et au bout du bâtiment que nous venons de décrire, se trouve une place spacieuse, plantée d'une allée de quatre rangées de tilleuls. A gauche on remarque le chantier très-spacieux. En face est un bâtiment dont le rez-de-chaussée sert d'atelier et de logement du second prévôt; le premier renferme les salles destinées aux affections syphilitiques et cutanées, trente-six lits. A l'extrémité de ce bâtiment et à angle droit s'en trouve un autre où sont, au rez-de-chaussée, le dépôt d'aliénés jusqu'à leur admission à Stéphansfeld; deux salles de femmes incurables, trente-six lits, et les bains pour les affections vénériennes et de la peau, et au premier deux salles pour les femmes syphilitiques et celles qui ont des affections de la peau, quarante-six lits.

Entre ce bâtiment et le second bâtiment principal se trouvent le logement du directeur avec un jardin, et dans la rue du Bouc deux maisons contiguës à l'hospice et qui contiennent les services des épileptiques, la clinique des enfants et le dispensaire. Ce second bâtiment principal est parallèle au grand qui

Digitized by Google

a été décrit en premier lieu. Il est composé au rez-de-chaussée du logement du curé et du portier, de la chambre de garde, des bureaux de la direction, des archives, des magasins, d'une cuisine de secours et de la buanderie. Le premier renferme la salle des séances, les bureaux du secrétariat, les logements des sœurs, celui du dépensier et la sécherie.

Les caves sont très-spacieuses et peuvent contenir quatre mille cent soixante hectolitres.

Le service de santé est fait par deux médecins en chef, un chirurgien en chef, un accoucheur et trois professeurs de clinique pour chacune de ces différentes branches de l'art de guérir.

Depuis quelques années on a créé deux cliniques, l'une pour les maladies des enfants, l'autre pour les affections syphilitiques et cutanées, qui, toutes les deux, sont desservies par des agrégés de la faculté de médecine. Le service intérieur de la maison est confié à des sœurs de charité, qui ont sous leurs ordres des servantes et des infirmiers. La population de l'hôpital est divisée en différentes catégories : une première comprend les malades ; une autre les incurables ; une troisième les pensionnaires malades ; enfin, une quatrième, les pensionnaires. Ces derniers sont encore divisés en cinq classes, selon la somme qu'ils payent pour se faire recevoir en cette qualité. La cinquième classe est de beaucoup la plus nombreuse, c'est celle des pauvres reçus gratis. Voici la situation de ces catégories, le 31 décembre 1841 : malades, 359 ; incurables, 30 ; pensionnaires malades, 84 ; pensionnaires, 343 ; ce qui fait un total de 816 personnes. Le terme moyen de la population a été de 783.

Le mouvement de population et de mortalité des malades, a été pendant les cinq dernières années le suivant :

Digitized by Google

ANNÉES.	ENTRANTS.	MORTS.	MOYENNE DE LA MORTALITÉ.
1837. . .	2579. . .	411.	1 sur 6,27
1838. . .	2801. . .	369.	1 » 7,05
1839. . .	2974. . .	374.	1 » 7,95
1840. . .	3121. . .	349.	1 » 8,94
1841. . .	3182. . .	444.	1 » 7,16

La mortalité, au premier abord, semble très-forte; mais il faut remarquer que la population des hospices est composée de malheureux dont la constitution est détériorée par les privations et quelquefois par les excès, et de plus que ce ne sont que les affections les plus graves qui sont dirigées à l'hôpital; toutes les autres trouvent des secours en ville chez les médecins communaux.

Il n'y a point d'administration particulière pour l'hôpital civil; tous les établissements de bienfaisance de la ville sont soumis à l'administration des *hospices civils réunis*. Elle s'étend sur la maison des orphelins, l'ancienne fondation de Saint-Marc, l'hospice des enfants trouvés et le Mont-de-Piété. Elle est entre les mains d'une commission composée du maire, président né, et de cinq membres choisis par le ministre de l'intérieur sur la présentation d'une liste de trois candidats, en cas de vacance. Les fonctions de cette commission sont gratuites et pour une durée de cinq ans; néanmoins, les membres sont rééligibles. La commission se réunit en séance ordinaire une fois par semaine, et en séance extraordinaire toutes les fois que le besoin l'exige. Elle s'occupe des questions d'administration intérieure et de police, des contestations judiciaires, des opérations concernant la gestion des biens et des revenus, des différents services qui sont soumis à son administration. Les membres de la commission se partagent à tour de rôle et par an les fonctions de surveillant de ces différents services. Le vice-

Digitized by Google

président a la signature de la correspondance ; un autre membre remplit les fonctions d'ordonnateur des hospices ; un troisième, celles de tuteur administratif des élèves orphelins et des enfants trouvés, conformément au décret du 15 pluviôse an XIII.

Tous les premiers samedis de chaque trimestre les médecins et chirurgiens en chef se réunissent en commission, présidée par le membre de la commission chargé de la surveillance de l'hôpital, pour l'examen des cas d'incurabilité.

Outre les dépenses intérieures pour l'entretien et le traitement des malades et des pensionnaires, l'hôpital civil paye encore d'autres secours, savoir : subvention au bureau de bienfaisance, 250,000 kilog. de pain par an ; secours en pain aux veuves indigentes surchargées d'enfants, 32,000 kilog.; secours à des vieillards indigents, 500 kilog. Compétence en grains, environ 52 hectol. froment, 27 hectol. seigle, et 9 hectol. orge. Compétence en pain, 7000 kilog. Secours en médicaments aux malades indigents à domicile, 45,000 prescriptions par an.

Secours en argent aux veuves indigentes surchargées d'enfants, 5,000 fr.; secours à des vieillards indigents, 1,400 fr. La consommation en pain de l'hôpital civil, pour le service intérieur a été en 1841 de 81,721 kilog. de pain de pur froment, et de 69,212 kilog. de 6/7 froment et 1/7 seigle. La pharmacie de l'hôpital fournit les médicaments non-seulement à l'établissement, mais encore aux malades indigents de la ville et aux différentes institutions de charité; ce qui porte le nombre des inscriptions à plus de 170,000 dans l'année ; le prix de la prescription revient à 17,51. A toutes ces dépenses il faut ajouter encore une indemnité de 11,646 fr. pour l'établissement de Stéphansfeld. La plupart de ces secours et dépenses extérieures proviennent de la réunion des autres établissements de bien-

Digitized by Google

faisance qui avaient des fonds propres, à l'administration de l'hôpital civil; cette dernière, nécessairement, a dû continuer à donner à ces fonds la même destination qu'ils avaient antérieurement.

Pour subvenir à toutes ces dépenses, les revenus des hospices civils réunis doivent être considérables; néanmoins ils ne suffisent pas, et la ville donne tous les ans une subvention variable. En 1841 cette dernière était de 31,000 fr., en 1842 seulement de 19,000 fr. Ces revenus consistent en partie en grains et en argent. Voici le tableau de 1842:

Revenus en froment, seigle, orge. . .	13,752	hectol.
Fermage en argent	143,760	fr.
Loyers de maisons, etc.	4,200	»
Rentes sur l'État	46,050	»
Rentes foncières en froment.	45	hectol.
Seigle.	95	»
Orge	47	»
Avoine	1	»
Vin.	4	»
Paille	3	bottes.
Chapons	12	
Argent	214	fr.
Recettes variables	51,000	»

2° *Hôpital militaire.*

Dès 1674 le magistrat de Strasbourg fit construire hors des murs de la ville un *lazaret* pour les militaires malades et blessés. Ce bâtiment, devant la porte de l'Hôpital, fut plus tard une manufacture de toiles à voiles. L'*hôpital militaire* actuel a été commencé en 1692, sur les ordres de Louis XIV et d'a-

Digitized by Google

près les plans de Vauban ; il n'a été achevé que cinquante ans plus tard. En 1814 il fut mis au nombre des hôpitaux militaires d'instruction. C'est un des plus beaux de la France. Situé sur un terrain bas et entouré d'un canal dont les eaux sont presque stagnantes, il aurait l'inconvénient d'occuper un emplacement peu favorable, si les effets de cet inconvénient ne se trouvaient pas en grande partie neutralisés par la construction méthodique des bâtiments.

Il est formé de deux bâtiments parallèles, longs de 195 à 200 mètres, et distants l'un de l'autre de 55 mètres. Ce vaste espace est fermé aux deux extrémités par deux bâtiments transversaux, qui, avec deux autres intermédiaires et parallèles, le divisent en trois cours spacieuses, plantées de très-beaux tilleuls. Les deux bâtiments latéraux ont une largeur de 10 et une hauteur de 20 mètres; ils sont composés d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second en mansardes; chacun d'eux contient douze salles. Le bâtiment de gauche, longé par le canal du Rhin, renferme le logement de l'officier comptable. Le rez-de-chaussée est consacré à des magasins et à la salle des bains ; celui du bâtiment de droite contient des salles de malades ; mais la moitié sud en est inhabitable à cause de l'humidité ; la moitié nord en est affectée aux condamnés malades et aux consignés, et renferme le dortoir des infirmiers enrégimentés. Les salles du premier sont très-belles ; leur hauteur est de $4^{m},55$, leur largeur de $9^{m},70$, leur longueur de $32^{m},50$ et même de 64 mètres. Les plus grandes contiennent quatre-vingt-quatre lits, les moyennes soixante-cinq, et les petites, obtenues par la division des grandes, trente-cinq lits; ordinairement les lits sont sur deux rangées, la tête adossée au mur; ce n'est que dans les temps d'encombrement que l'on ajoute une troisième rangée ; depuis longtemps déjà toutes les couchettes

Digitized by Google

sont en fer. Les salles du premier sont destinées surtout aux blessés et aux fièvreux. Les vénériens se trouvent au second, dans les mansardes qui sont plus petites, plus basses, et en général beaucoup moins saines.

Le premier bâtiment transversal, situé au nord, contient la porte d'entrée, la loge du portier, le corps de garde et les bureaux de l'administration au rez-de-chaussée. Le premier est très-bas et renferme deux logements, un pour le chirurgien en chef et l'autre pour le pharmacien en chef. Le second de ces bâtiments forme une communication entre les deux grands bâtiments latéraux; le rez-de-chaussée est occupé par la pharmacie, le laboratoire, l'amphithéâtre de chimie, le droguier, la chambre de garde du pharmacien, etc.; le premier étage renferme la chambre de garde des chirurgiens, la salle des conférences, la bibliothèque et la chapelle; le second sert de magasins et de logement pour quelques employés de l'administration. Le troisième bâtiment transversal est libre, de manière à laisser un large passage entre lui et les deux corps de logis latéraux; cette disposition active le renouvellement de l'air dans la deuxième et la troisième cour, en favorisant la circulation des vents. Le rez-de-chaussée en est occupé par la cuisine et la dépense, et le premier par les salles des officiers. Enfin le troisième bâtiment transversal ferme l'hôpital du côté sud; il établit une nouvelle communication entre les ailes latérales et renferme deux salles au premier et deux au second, destinées au service des fièvreux, quand les salles ordinaires sont encombrées de malades. Derrière ce bâtiment se trouve un terrain où sont établis la buanderie, le séchoir, le magasin de bois, le jardin botanique et un réservoir pour les sangsues. On vient d'y construire un joli pavillon qui sert d'amphitéâtre et de salle de dissection.

Digitized by Google

Cet établissement jouit d'une administration éclairée et probe; les militaires y sont bien soignés et s'y rendent généralement sans répugnance. Le nombre des malades varie entre trois cents et quatre cents; en été, quand les fièvres intermittentes règnent avec intensité, ce nombre s'élève quelquefois à sept cents. L'hôpital peut renfermer mille à douze cents malades; néanmoins on a déjà dû y recevoir (en 1813) dix-huit cents hommes.

Les malades sont classés en trois grandes divisions : 1° blessés, comprenant toutes les affections externes; 2° fiévreux, et 3° vénériens et galeux. Le personnel médical est nombreux; il se compose d'un chirurgien principal, premier professeur, chargé de la division des blessés et de la clinique externe; de deux chirurgiens-professeurs, ayant rang de chirurgien-major ou aide-major, faisant alternativement le service des vénériens et des galeux; d'un médecin en chef, professeur; de deux médecins-professeurs, du grade de médecin ordinaire ou médecin adjoint; d'un pharmacien en chef, professeur, et de deux pharmaciens-professeurs, ayant rang de pharmacien-major ou aide-major. Deux aide-majors chirurgiens et un pharmacien, non professeurs, sont chargés de l'organisation et de la direction des services qui sont faits par les chirurgiens sous-aides et les élèves. Le service d'infirmier est fait par des infirmiers militaires enrégimentés et par des infirmiers civils.

L'instruction donnée aux sous-aides et aux élèves est très-étendue; mais comme elle concerne spécialement ce qui a rapport à l'état militaire, elle est incomplète pour la pratique civile. Les matières enseignées sont la clinique chirurgicale, la clinique médicale, la matière médicale, la pathologie externe, l'anatomie et la physiologie, la botanique et la pharmacie, la pathologie interne, l'hygiène et la médecine légale, et la chi-

Digitized by Google

mie et la physique. La présence d'une faculté de médecine à Strasbourg facilite aux élèves de l'hôpital militaire l'achèvement de leur éducation médicale.

APPENDICE.

Hospice départemental d'aliénés à Stéphansfeld.

Bien que ce ne soit pas une fondation appartenant spécialement à la ville de Strasbourg, nous ajouterons quelques notices sur ce bel établissement qui, n'étant qu'à peu de distance du chef-lieu, peut être facilement visité par les étrangers.

Il y a huit ans, le département du Bas-Rhin ne possédait pas encore d'asile particulier pour le traitement de l'aliénation mentale. Les aliénés indigents du département étaient envoyés à l'hospice de Mareville, près de Nancy, à l'exception de ceux de Strasbourg, qui étaient traités dans une division de l'hôpital civil de cette ville. Quant aux familles, elles plaçaient leurs malades en partie dans des établissements d'autres départements, en partie dans des maisons de santé de Suisse ou d'Allemagne. Les résultats peu favorables obtenus à Mareville sur les aliénés pauvres, l'exiguité des locaux et des moyens de guérison dont pouvait disposer l'hôpital de Strasbourg, où les aliénés étaient confondus avec les malades ordinaires, les inconvénients qu'entraînait l'obligation de recourir à des secours lointains et étrangers, firent vivement sentir la nécessité de doter notre département d'un asile public pour les aliénés de toute classe. On choisit à cet effet Stéphansfeld.

C'était anciennement un hôpital du Saint-Esprit, pour les pauvres et les enfants trouvés et abandonnés; il avait été fondé au commencement du treizième siècle par les comtes de Werd,

Digitized by Google

landgraves d'Alsace, et était tenu par des chanoines réguliers de saint Augustin. Sécularisé en 1775, il fut destiné dans la révolution à servir d'asile aux enfants trouvés du département. En 1835, on y établit l'hospice des aliénés, aucune autre localité ne paraissant offrir des conditions aussi favorables pour cette nouvelle destination ; le département du Bas-Rhin devança ainsi la loi de 1838 qui prescrit l'établissement de pareils hospices.

L'asile de Stéphansfeld est situé au centre du département, à un kilomètre de Brumath, à quinze et demi de Strasbourg, proximité qui facilite beaucoup les relations avec l'administration supérieure. Toutes les conditions de salubrité se trouvent réunies à Stéphansfeld : un terrain léger et sec, des eaux abondantes et bonnes, l'éloignement de toute habitation d'une influence nuisible, une atmosphère sans cesse renouvelée par l'accès libre des vents, la proximité d'une forêt de sapins, dont les émanations bienfaisantes viennent se répandre jusque dans l'intérieur de l'établissement.

Un avantage principal de cette situation, c'est l'isolement de l'asile de tout grand centre d'habitation, condition essentielle pour faciliter les travaux d'agriculture en dehors de l'enceinte, comme les promenades au milieu des champs et de la forêt.

L'intérieur de l'asile répond à cette position favorable, des galeries couvertes et de vastes jardins, d'où la vue peut s'étendre sur les campagnes environnantes, permettent en tout temps aux malades l'exercice et la distraction nécessaires à leur santé. Les réfectoires et les ouvroirs sont bien aérés et bien éclairés, les dortoirs vastes et spacieux permettent de surveiller sans cesse les malades sans troubler leur repos. Des logements isolés sont consacrés aux aliénés furieux ou agités, qui pourraient exposer leur vie ou compromettre la sûreté et la tranquillité des autres

Digitized by Google

malades. Des quartiers séparés sont destinés aux personnes appartenant à des familles aisées.

Depuis sept ans qu'il est ouvert, l'asile de Stéphansfeld a pris de grands développements, nécessités par l'augmentation progressive de la population. Toutes les nouvelles constructions sont faites d'après un plan d'ensemble bien conçu, qui réunit tous les éléments d'un bon établissement. Le quartier des hommes seul est en grande partie achevé. Un nouveau quartier des femmes est en projet, et doit être incessamment commencé. Les travaux terminés, il sera difficile de rencontrer un asile présentant, jusque dans ses moindres détails, des dispositions aussi bien entendues.

L'asile est placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur et du préfet du département, et sous l'inspection d'une commission de surveillance. L'administration se compose d'un directeur, d'un économe receveur, secondés d'un surveillant en chef et de deux commis aux écritures. Le service médical se fait par un médecin résidant à l'établissement, assisté d'un interne en chirurgie. Des infirmiers en quantité suffisante, placés sous l'inspection du surveillant en chef et d'un infirmier major, veillent au service des hommes. Les femmes sont placées sous la surveillance de dix sœurs de charité, assistées de servantes. Ces religieuses chargées en outre de quelques services spéciaux, tels que la cuisine et la lingerie, prodiguent aux malades de tout culte les soins les plus affectueux avec un zèle au-dessus de tout éloge. Un aumônier catholique et un aumônier protestant résidant l'un et l'autre à Brumath, viennent plusieurs fois par semaine porter aux malades les secours et les consolations de leur religion. L'empressement avec lequel les malades se rendent aux offices divins, prouve que le sentiment religieux est celui qui s'altère le moins vite dans le cœur même de

Digitized by Google

l'homme, dont toutes les autres affections sont presque éteintes.

Les malades admis à Stéphansfeld, actuellement au nombre de trois cents, appartiennent non-seulement au Bas-Rhin, mais encore au Haut-Rhin, à la Moselle et en petite partie à d'autres départements voisins qui tous, moyennant des subventions qu'ils allouent à l'établissement, ont le droit d'y faire recevoir des malades.

Le nombre des admissions, depuis la création de l'asile jusqu'au 31 décembre 1841, s'est élevé à 650; 358 hommes et 292 femmes, non compris les réintégrations.

La réunion de toutes les conditions favorables fait pressentir que les guérisons doivent être assez fréquentes dans cet établissement. Un relevé exact des guérisons obtenues pendant la période de cinq années, de 1836 à 1840 inclusivement, donne 98 guérisons sur 377 admissions. Il faut, pour bien apprécier les résultats, déduire encore de ce nombre 55 cas appartenant à des idiots, des imbéciles et des épileptiques, formes d'aliénation entièrement incurables; il restera alors 98 guérisons sur 322 malades, soit 1 sur 3,28; proportion qui devra encore s'élever pendant plusieurs années, vu qu'un assez grand nombre des malades admis pendant cette période se trouvent encore dans le cas de se rétablir.

De même que dans d'autres établissements du même genre, on a reconnu à Stéphansfeld, que plus la maladie est récente, plus il y a de chances de guérisons. Ainsi, sur 41 guérisons obtenues en 1841, 33 appartiennent à des malades dont le séjour ou la durée de la maladie n'a point excédé une année, tandis qu'au delà de ce laps de temps on n'en a plus obtenu que 8. On peut aisément déduire de ces résultats, que les soins les mieux entendus restent le plus souvent sans succès, s'ils ne sont donnés avec promptitude.

Digitized by Google

Les moyens de traitement mis en usage à l'asile de Stéphansfeld, sont, outre tous les moyens médicamentaux indispensables dans une maladie qui dépend le plus souvent de désordres fonctionnels organiques, encore tous ceux qui constituent un vrai traitement moral.

Cette méthode de traitement, qui n'est point une découverte récente, mais remonte déjà à une époque assez reculée, a excité dans ces derniers temps des discussions nombreuses et intéressantes, par lesquelles il a été facile de reconnaître qu'on est loin de s'accorder sur sa valeur et sur sa véritable signification.

Bien des personnes, en effet, l'ont condamnée, puisqu'elles ne voulaient y trouver qu'un système exclusif de rigueur et d'intimidation. Ce n'est point de cette manière qu'on l'entend à Stéphansfeld. Arracher le malade à ses préoccupations favorites, sur lesquelles se concentrent sans cesse toutes ses pensées, fixer son attention, éveiller en lui des idées nouvelles par des impressions toujours variées, tel est le but qu'on se propose par cette espèce de traitement. Tout ce qui est capable d'agir sur le moral du malade concourt à cette médication. On préfère en général les moyens de douceur, par lesquels on arrive plus promptement à captiver la confiance du malade ; ce n'est qu'exceptionnellement et dans l'intérêt de la discipline qu'on a recours aux mesures de rigueur. Aucun autre moyen ne procure les mêmes bons effets que ceux qu'on retire du travail, principalement du travail manuel et surtout du travail des champs, précieux sous le rapport physique comme sous le rapport moral.

Encouragés par les heureux résultats tentés depuis un an, les administrateurs de Stéphansfeld portant vers ce point toute leur sollicitude, ont put donner cette année une grande extension

Digitized by Google

à ces travaux. Une vaste étendue de terre, située à proximité de l'asile, est défrichée et cultivée par les malades, qui continuent ainsi à jouir de la plus grande part de leur liberté.

D'autres malades sont occupés soit dans des ateliers de tailleurs, cordonniers, tisserands, menuisiers, soit au bûcher, etc. Les femmes de leur côté sont employées à tous les travaux de leur sexe.

On occupe ainsi chaque jour plus de la moitié des malades présents à l'asile. La persuasion et l'attrait offerts par de petites récompenses alimentaires et pécuniaires qui flattent le goût et les penchants des malades, suffisent dans la majorité des cas pour les exciter au travail.

Les dimanches et jours fériés les travaux sont remplacés par des promenades aux environs de Stéphansfeld. Ce délassement est si recherché par les malades, que souvent il arrive d'en faire jouir les deux tiers de la population, à la fois près de 200 aliénés, les hommes sous la surveillance de leurs infirmiers, les femmes accompagnées des sœurs de charité. La lecture, divers jeux, la musique concourent à remplir ces jours de délassement, et servent de moyens de distractions à ceux des malades qui sont hors d'état de travailler.

Il est superflu d'indiquer l'effet salutaire qu'un traitement ainsi entendu, exerce sur l'esprit des malheureux reçus dans l'asile, qui, par les soins intelligents et paternels de son habile directeur et de son excellent médecin [1], s'est élevé au niveau des meilleurs établissements de ce genre.

[1] M. *David Richard*, directeur; M. *Rœderer*, médecin en chef.

Digitized by Google

E. INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

Nous pouvons dire, sans craindre d'être accusé de vanité, que depuis longtemps notre ville de Strasbourg jouit d'une réputation bien méritée de bienfaisance. De nombreux établissements, créés et entretenus, soit par la commune, soit par des particuliers, pour offrir aux indigents des secours de toute espèce, attestent hautement cet esprit de charité qui de tout temps a animé nos concitoyens. Nous mentionnerons successivement les plus remarquables parmi ces institutions, en commençant par

1. LE BUREAU DE BIENFAISANCE OU L'AUMÔNERIE DE SAINT-MARC.

Cette institution fut fondée en 1529 par le magistrat et dotée des revenus de différentes maisons religieuses sécularisées. Des legs et des donations de bourgeois charitables en augmentèrent successivement les fonds. Elle fut établie dans le couvent de Saint-Marc, d'où elle fut transférée en 1687 dans les bâtiments de l'ancien hôpital des vénériens, situés dans une impasse au milieu du Finckwiller; depuis cette époque elle prit le nom d'*aumônerie de Saint-Marc*. Jusqu'en 1789 les revenus en étaient employés à fournir des secours à domicile et à secourir un certain nombre d'étudiants pauvres. Quelques années plus tard les biens de Saint-Marc furent réunis à ceux des hospices, et lorsqu'une loi eut créé les bureaux de bienfaisance, l'administration des hospices de Strasbourg alloua au bureau de cette ville une quantité annuelle de kilogrammes de pain, en équivalent d'une partie des biens et revenus de Saint-Marc. Encore aujourd'hui cette institution est réunie aux hospices; l'administration suprême de ses revenus appartient à la ville,

Digitized by Google

qui nomme à cet effet une commission composée de six membres et présidée par le maire ; cette commission présente annuellement son budget au conseil municipal pour obtenir son approbation.

Les revenus du bureau de bienfaisance consistent dans l'allocation que lui fait l'administration des hospices (250,000 kil. de pain) ; dans un dixième qu'elle prélève sur les spectacles et concerts (à peu près 12,000 fr. par an) ; dans un droit sur les bals et les autres divertissements publics (à peu près 4000 fr.); et enfin dans environ 5 à 6000 fr. de dons. D'après le budget de 1841 les recettes ont été de 72,719 fr. 20 c., et les dépenses de 64,453 fr. 23 c. On a distribué à 1929 familles 226,452 kil. de pain, ce qui équivaut à 40,965 fr. Les secours en argent, distribués à domicile, ont été de 18,326 fr. 65 c., dont 13,775 fr. ont été donnés en sommes mensuelles de 2 fr. à 5 fr. à 504 vieillards infirmes, aveugles, estropiés, paralytiques, de l'âge de soixante-dix ans et au-dessus. Aux pauvres malades on a distribué 5510 portions de bouillon avec du bœuf et du pain ; en outre on leur a fourni du bois, et à 52 enfants, placés en apprentissage, des outils ou des effets d'habillement.

Un grand nombre de pauvres admis à des secours sont étrangers à la ville, beaucoup ne sont pas même Français. Quant à ces derniers, l'administration du bureau de bienfaisance a pris la mesure de ne les admettre à des secours réguliers et permanents que lorsqu'ils peuvent constater d'avoir habité Strasbourg pendant dix ans sans interruption. Ce n'est pas là un manque d'hospitalité : c'est une précaution tout à fait digne d'éloges, car elle a pour unique but d'empêcher une foule de gens sans aveu de retomber à la charge d'institutions fondées dans le seul intérêt des habitants de Strasbourg.

Digitized by Google

2. HOSPICE DES ORPHELINS. — ENFANTS TROUVÉS.

Cet hospice est une des plus anciennes institutions de charité de Strasbourg. Il a été fondé en 1534 par des donations en argent, en biens-fonds et en bâtiments, et établi dans l'ancien couvent de Sainte-Catherine où il demeura jusque dans ces derniers temps. En 1836 cet édifice fut abandonné au gouvernement, qui céda à l'administration des orphelins le couvent de la Madeleine, local actuel de l'hospice. Les vastes bâtiments de la Madeleine furent restaurés et la division intérieure appropriée aux besoins de l'institution. Les dépenses faites pour cet objet furent supportées en partie par la ville et en partie par les fonds de l'hospice; elles ont dépassé la somme de cent mille francs. Aussi cet établissement est-il aujourd'hui un des plus beaux, des plus commodes et des plus sains qui existent. Dans les belles salles du premier étage sont les dortoirs et la lingerie, avec les couturières de la maison; au rez-de-chaussée se trouvent les réfectoires, la cuisine, la buanderie, les bains et une salle d'études.

Les deux sexes sont séparés et ont une entrée particulière dans la grande cour; plusieurs vastes et belles cours avec une plantation d'arbres sont destinées à la promenade et aux jeux des enfants. L'infirmerie et le logement du directeur sont dans un bâtiment séparé; là tous les malades sont reçus et traités par le médecin attaché à la maison, et en cas d'absence ou d'empêchement par son adjoint.

L'administration appartient à la commission administrative des hospices, dont le maire, comme il a été dit plus haut, est président de droit. La population moyenne de notre hospice des orphelins est d'environ cent quatre-vingt-dix individus; quelquefois il y en a plus, parce que les enfants trouvés et abandon-

Digitized by Google

nés sont momentanément mis en subsistance dans des salles destinées à cet effet, pour être placés ensuite en pension à la campagne.

Les élèves sont reçus dans la maison à l'âge de sept ans. Avant cet âge ils sont mis en pension en ville; le nombre de ces derniers est d'environ soixante, y compris les garçons en apprentissage; de sorte que le nombre total, tant des internes que des externes, est de deux cent cinquante. Les enfants restent dans l'hospice jusqu'à ce que les garçons puissent être placés en apprentissage et les filles en condition. Pendant leur séjour dans la maison ils suivent les écoles primaires et reçoivent l'instruction religieuse dans les paroisses de leur canton, selon la confession à laquelle ils appartiennent. Ils sont en général forts et bien portants; la mortalité est très-peu considérable et se réduit, depuis une dizaine d'années, à environ deux pour cent de la population. La maladie scrophuleuse est beaucoup moins fréquente qu'anciennement, car elle est combattue avec succès par le régime alimentaire, la propreté, la salubrité d'un local bien aéré, et par un traitement convenable. Le régime intérieur de la maison est doux et paternel; tout, en général, y répond aux vœux de nos concitoyens, de sorte qu'il est vivement à désirer que ce legs respectable de la charité de nos pères soit conservé et transmis intact à la postérité.

Quant aux *enfants trouvés et abandonnés*, leur entretien est à la charge du département et non pas à celle de la ville. Comme cette charge menaçait d'augmenter les dépenses publiques, en même temps que la moralité en eût souffert si on avait accueilli avec trop de facilité les enfants abandonnés, il a fallu songer à concilier les devoirs de la société envers ces êtres malheureux, avec le devoir non moins grave de ne pas sembler favoriser le crime de l'exposition. Dès 1748 les enfants trouvés de Stras-

Digitized by Google

bourg étaient recueillis dans l'ancien couvent de Saint-Guillaume; leur nombre allant de jour en jour en augmentant, on dut construire, vingt ans après, un local plus vaste au quartier Saint-Nicolas (l'Académie actuelle). Plus tard on les transféra dans les bâtiments de la commanderie de Saint-Jean et de là enfin à Stéphansfeld qui fut destiné à servir d'asile aux enfants trouvés de tout le département. En 1820 on les en retira pour les mettre en pension chez des cultivateurs; six ans après on soumit à la même mesure ceux qui étaient restés au dépôt particulier de Strasbourg. Cette mesure eut aussitôt pour résultat quelques retraits et a fait diminuer depuis le nombre des enfants abandonnés dans une proportion fort considérable. C'est le mode encore suivi aujourd'hui; de sorte que, par la sagesse et la fermeté de notre administration départementale, le nombre des enfants trouvés, qui en 1834 était encore de 1059, n'a plus été en 1841 que de 501; la proportion avec la population est pour le Bas-Rhin de 1 à 517, tandis que dans le reste de la France elle est encore de 1 à 255.

On n'admet pas d'enfants naturels, à prix d'argent; ils sont à la charge des hospices.

3. SOCIÉTÉ POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ. — ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS PAR ELLE, ADOPTÉS ET ÉTENDUS PAR LA VILLE.

Comme toutes les grandes villes, Strasbourg se voyait depuis longtemps exposé à la plaie du paupérisme et à tous les dangers dont elle menace l'ordre social; des influences locales, l'affluence de nombreux ouvriers étrangers, la facilité d'être reçu en ville, jointe à la difficulté de trouver toujours de l'ouvrage, faisaient grandir cette plaie dans une progression inquiétante, dont les esprits sérieux se sont de bonne heure préoc-

Digitized by Google

cupés. Déjà en 1767 on bâtit une *maison des pauvres* (*Armenhaus*), dans l'avant-cour de la maison de force, pour servir de lieu de refuge aux mendiants. Mais bientôt cet asile fut abandonné, et les bâtiments destinés à servir d'annexe à l'hôpital. En 1801 on tenta un nouvel essai, en fondant, sur les propositions du maire Herrmann, et d'après le plan de Mr. André Ulrich, une *maison de travail*, pour arriver à l'extinction de la mendicité. Près de trois cents mendiants y trouvèrent du travail; on y joignit une école pour près de trois cents enfants pauvres. Cependant les préoccupations guerrières de l'époque firent suspendre cette utile institution : on eut besoin d'une succursale de l'hôpital militaire, et on y affecta les bâtiments de la maison de travail (l'académie actuelle). En 1815 elle fut rétablie sur une échelle plus vaste, sous le nom d'*atelier de charité*, c'est-à-dire que dans la mauvaise saison la ville se chargea de procurer du travail aux ouvriers manquant de pain. Mais les dernières guerres, et surtout les disettes dans les premières années de la restauration avaient porté le mal à un degré trop haut, pour que ce rémède eût pu l'extirper. L'atelier de charité avait été établi dans l'ancien bâtiment des enfants trouvés, il renfermait près de douze cents pauvres, et s'il était insuffisant sous beaucoup de rapports, il permit au moins de traverser sans désordre les années si malheureuses de 1816 et 1817; il subsista jusque vers la fin de 1818. Dès lors la mendicité fit de nouveau des progrès effrayants; il survint en outre l'hiver rigoureux de 1829 à 1830, qui nécessita des moyens extraordinaires pour le soulagement de la classe indigente. L'administration provoqua des quêtes et nomma une commission de distribution. Cette même commission reçut aussi la mission de proposer des moyens pour parer à l'avenir aux inconvénients de la mendicité; M. de Kentzinger, à cette époque encore maire de la

Digitized by Google

ville, publia un excellent mémoire sur cette matière [1]. Après la révolution de juillet, le nouveau maire, M. de Türckheim, secondé par le préfet, M. Nau de Champlouis, élabora de nouveau le projet; un arrêté du 18 septembre 1830 institua un comité qui, dès le 2 octobre, présenta un rapport indiquant les mesures les plus propres pour arriver à l'extinction de la mendicité à Strasbourg. Ces mesures avaient pour but *de réprimer la mendicité et d'en prévenir le retour*. Comme moyen de répression, on indiqua l'expulsion des mendiants étrangers, l'application rigoureuse de la loi quant aux mendiants de la ville et la création d'une maison de refuge. Comme moyen de prévention, on indiqua les secours en nature et en travaux, et l'amélioration morale de la classe indigente par l'éducation et l'instruction des enfants pauvres, ainsi que par la création d'institutions de prévoyance.

L'autorité donna son approbation à ces idées, et organisa définitivement la *Société pour l'extinction de la mendicité*, en lui indiquant trois principaux cercles d'action, l'éducation et l'instruction de la jeunesse indigente, la maison de refuge, et les secours à domicile.

Quant à l'administration de la Société, le rouage en était très-simple; on partagea la ville en quarante sections égales à peu près quant au nombre d'indigents, trois inspecteurs des pauvres furent désignés par section. Ces cent vingt inspecteurs réunis aux cent vingt plus forts souscripteurs, nommèrent entre eux un comité de vingt membres, qui reçut la direction et l'administration de la Société. Ce comité se partageait en trois commissions, correspondants aux trois cercles d'ac-

[1] *Des Moyens de remédier à la mendicité à Strasbourg*. 1830. In-8°.

Digitized by Google

tion de la Société : commission de la maison de refuge, commission d'instruction, commission des secours à domicile. Chaque commission nommait dans son sein un secrétaire-rapporteur qui, dans les réunions mensuelles du comité central, faisait son rapport sur les travaux de sa commission, et chaque année au mois de mai, le comité rendait un rapport public des travaux de toute la Société et de l'administration des fonds. Ces fonds provenaient de souscriptions volontaires, recueillies par les inspecteurs des pauvres dans leurs sections respectives : elles rapportaient la première année de 30 à 40,000 fr. ; la ville donnait une subvention d'environ 15,000 fr., qui, par la suite, augmenta dans la proportion de la diminution du produit des souscriptions particulières.

Nous allons donner à présent un aperçu rapide des différents établissements créés par la Société pour l'extinction de la mendicité.

1° *Écoles communales gratuites et Salles d'asile.*

Le principal moyen de prévenir la mendicité, consistant à mettre l'homme à même de soutenir sa famille, le comité central dut nécessairement diriger ses vues vers l'enfance indigente, et chercher à l'instruire et à la moraliser pour lui inculquer de bons principes de travail et d'économie.

Strasbourg, il est vrai, ne manquait pas d'établissements d'instruction gratuite ; les écoles paroissiales admettaient un certain nombre d'enfants pauvres, pour lesquels la ville donnait des subventions ; une société protestante avait depuis quelques années créé une salle d'asile et des écoles de garçons et de filles avec ouvroir ; une association catholique instruisait, sous la direction des sœurs de la Providence, un certain nombre d'enfants. Mais ces établissements, qui portaient le bonheur

Digitized by Google

dans les familles admises à en profiter, ne pouvaient suffire aux besoins généraux, et au principe qu'on s'était posé de donner l'instruction gratuite à tous ceux qui n'étaient pas à même de payer l'écolage.

Le plan général que la société adopta, et qui fut exécuté et poursuivi jusqu'au bout, fut le suivant :

Des salles d'asile pour les enfants de trois à sept ans; après
Des écoles de garçons, et par promotion
Des écoles supérieures et des écoles industrielles.

Pour les filles sortant des salles d'asile, on établit des écoles de filles avec ouvroirs.

L'école communale industrielle ayant reçu bientôt après une organisation toute municipale, resta en dehors de l'action de notre Société, mais toutes les autres furent établies et existent encore aujourd'hui.

Dans les salles d'asile, les élèves ne reçoivent qu'une instruction enfantine; l'éducation qu'on y fait est le point principal; beaucoup de pauvres enfants ne sont pas à même de recevoir chez eux de bons principes, le physique et le moral est négligé, tout est souvent à refaire, et après peu de temps une révolution complète a lieu dans ces petites familles; l'ordre, la propreté, l'obéissance, l'amour de s'instruire et de plaire à ceux qui la guident, donnent des récompenses douces aux dames qui se vouent à cette instruction.

Au début, on créa six salles d'asile; plus tard, on les porta à dix dans l'intérieur de la ville, une à la citadelle et une à la Robertsau. La population moyenne de ces établissements est la suivante :

Cinq salles protestantes.	550	élèves
Cinq salles catholiques.	590	»

Digitized by Google

Citadelle (catholique)	120 élèves.
Robertsau (mixte).	220 »
	1480 »

Dans les salles d'asile, dans l'intérieur de la ville, les cultes sont séparés, les enfants des deux sexes sont réunis dans la même salle.

Chaque salle est dirigée par une directrice qui a sous ses ordres une aide et une sous-aide.

Chaque salle, de plus, est sous la haute surveillance et le patronage d'un comité de six dames qui se partagent entre elles les jours de la semaine. Tous les enfants sont, d'après leur demeure, sous le patronage direct d'une de ces six dames inspectrices. Ce sont ces comités de surveillance de dames qui ont mis les salles d'asile de Strasbourg dans un état si florissant. Il est vraiment touchant de voir ces dames des premières familles de la ville, passer alternativement la journée dans ces salles, surveiller l'ensemble, instruire elles-mêmes les enfants, leur enseigner le tricot ou leur raconter des histoires, et non contentes des soins donnés à ces élèves, les visiter dans leurs familles, exhorter leurs parents, leur porter des secours, et toujours de bons conseils. Ces fusions des différentes classes de la société produisent les meilleurs effets sur toute la population.

Les salles d'asile de Strasbourg acquirent bientôt une telle réputation que de tout côté on demanda ses statuts, et surtout de ses directrices : grâce au zèle et au dévouement de plusieurs de nos ecclésiastiques et de nos pédagogues qui créèrent une espèce d'école normale pour l'instruction des jeunes demoiselles qui veulent se vouer à l'instruction, le nombre de celles qui pouvaient se présenter aux examens, fut tel, de pouvoir satisfaire aux demandes de l'Alsace.

Digitized by Google

Tous les ans il y a examen vers Pâques ; les enfants des salles d'asile passent alors dans les écoles respectives ; les garçons dans les écoles dites *intermédiaires*, les filles dans les écoles des filles.

Dans les écoles des garçons toutes les parties de l'enseignement primaire, y compris le chant, sont enseignées ; les élèves ont quatre heures par jour : deux le matin et deux l'après-dîner. Les garçons restent quatre à cinq ans dans ces écoles. Ceux qui veulent se pousser plus loin, peuvent, après examen, être admis dans les écoles supérieures, qui cependant ne sont que des écoles primaires renforcées.

Pour ceux des élèves qui de bonne heure vont en apprentissage on a établi deux écoles du soir, appelées *écoles des jeunes ouvriers ;* elles sont mixtes, les élèves sont dirigés vers l'une ou l'autre d'après leur force.

La population moyenne de ces écoles est la suivante :

Deux écoles supérieures.	50
Quatre écoles intermédiaires	380
Deux écoles de jeunes ouvriers	140
Total. . .	570

Dont 260 protestants et 310 catholiques.

Les filles, en sortant des salles d'asile, passent dans les écoles de filles, où elles reçoivent deux heures d'instrution donnée par un instituteur, et trois heures d'ouvroir sous la direction d'une directrice et d'une maîtresse lingère ; elles y apprennent à tricoter, à filer et à coudre.

La population moyenne des écoles des filles et ouvroirs est :

Écoles protestantes	215
Écoles catholiques	160
Total. . .	375

Les écoles de filles et ouvroirs sont, comme les salles d'asile,

Digitized by Google

sous l'inspection d'un comité de dames inspectrices au nombre de cinq, puisque les jeudis il n'y a pas de classe; ces dames exercent sur ces élèves la même surveillance, le même patronage que leurs collègues des salles d'asile.

Chaque comité particulier de dames nomme dans son sein une présidente et une secrétaire; et toutes les dames présidentes et secrétaires réunies forment le comité central des dames inspectrices, qui se réunit assez fréquemment pour délibérer sur les besoins et le bien-être des établissements confiés à leur surveillance.

Jusqu'ici les comités de surveillance étaient mixtes, c'est-à-dire que les dames qui les composaient étaient indistinctement des divers cultes; depuis peu seulement les comités se sont séparés, et les salles et les écoles d'un culte n'ont plus que des inspectrices du même culte.

La récapitulation moyenne de la population des écoles communales gratuites et des salles d'asile est donc:

Salles d'asile	1480
Écoles de garçons.	570
Écoles de filles.	375
Total. . .	2425

Le budget d'instruction se monte à environ 35,000 fr., savoir:

Personnel d'instruction.	21,000 fr.
Loyers des établissements d'instruction. . .	4,000 »
Chauffage, éclairage.	2,500 »
Matériel d'instruction	2,000 »
Matériel pour les ouvroirs et salles d'asile. .	4,000 »
Dépenses imprévues . . , ...	1,500 »
Total. . .	35,000 »

Tous les ans, vers Noël, il y a une distribution solennelle

Digitized by Google

de prix, qui se composent exclusivement d'objets d'habillements, dont une partie est confectionnée dans les écoles mêmes; le reste provient des dons des dames charitables de la ville, et surtout des dames inspectrices, qui prennent, avec un amour maternel, soin de leurs jeunes élèves; la commission des ouvrages, dont nous parlerons plus loin, envoie ordinairement 1200 chemises pour les enfants. Après la distribution des prix a encore lieu, dans l'intérieur des salles d'école, une distribution de dons, à laquelle tous les enfants participent. On y distribue le restant des objets qui dans le courant de l'année ont été confectionnés dans les salles d'asile et les ouvroirs.

Après que dix années d'existence eurent démontré l'importance et la nécessité de ces établissements, on sentit qu'ils ne devaient plus dépendre de la bonne volonté des souscripteurs; du reste, la nouvelle loi sur l'instruction primaire met à la charge des communes l'instruction des enfants pauvres; il devint donc rationnel de donner de la stabilité à une si belle création. C'est ce que fit la ville, en adoptant les établissements de la société pour l'extinction de la mendicité. Elle érigea les salles d'asile et les écoles gratuites au rang d'établissements municipaux, payés et entretenus par le budget de la ville. L'administration a formé le projet de construire un vaste local pour y réunir toutes les écoles gratuites et toutes les salles d'asile, où plus de 2000 enfants pauvres doivent recevoir l'instruction élémentaire. Si la réalisation de ce beau projet se trouve momentanément retardée, c'est par des raisons indépendantes de la volonté du corps municipal.

2° *Maison de refuge. — Colonie agricole d'Ostwald.*

Il est une classe de malheureux que ni police, ni prévoyance ne pourront jamais totalement extirper d'une ville populeuse:

Digitized by Google

ce sont les fainéants, les mendiants de profession, les gens sans aveu, qui se parent de la livrée de la misère pour spéculer sur la charité ou la crédulité des passants. Ces mendiants sont, ou valides ou invalides; les derniers doivent être reçus dans les hospices, les autres deviennent la plaie d'une cité si elle ne sait s'en affranchir. C'est dans ce but que la société pour l'extinction de la mendicité créa la maison de refuge, pour y recueillir les mendiants valides, nés ou domiciliés à Strasbourg. Ce n'est pas une prison, ils sont libres de quitter la maison; tant qu'ils y sont on les loge, on les nourrit, et on les contraint au travail; on leur ouvre un compte courant pour y porter le produit du travail; on leur fait contracter l'habitude de s'occuper, et beaucoup de ces malheureux, après y avoir passé quelque temps, ont quitté l'établissement et sont rentrés honnêtes gens dans la société, pouvant suffire à leurs besoins. Ceux au contraire, qui sortent de la maison de refuge pour s'adonner de nouveau au vagabondage ou à la mendicité, sont traduits en police correctionnelle. La maison de refuge, sous ce rapport, sert de complément à la loi du 24 vendémiaire an II sur l'extinction de la mendicité, et aux art. 269 à 276 du Code pénal.

La population de la maison de refuge varie de cent à cent vingt personnes. Elle est toujours plus forte en hiver. Dans les premières années elle fut bien inférieure, et la moyenne de l'année était d'environ quatre-vingts individus, dont un tiers de femmes et deux tiers d'hommes. L'augmentation provient de ce qu'on y reçut aussi des individus étrangers à la ville.

La dépense totale de la maison de refuge est d'environ 18,000 fr. par an, sur lesquels il convient de déduire les produits du travail des pensionnaires, qui profitent à la caisse de l'établissement, et qui peuvent se monter à environ 8,000 fr., de sorte que la réelle n'est que de 10,000 fr. à peu près: ce qui

Digitized by Google

fait aller la dépense journalière pour un individu reçu dans la maison, tous frais compris, de 25 à 30 c.

Cependant, il faut le dire, cet établissement ne remplissait encore que les conditions d'un dépôt de mendicité : et l'on connaît suffisamment les graves inconvénients de cette sorte de dépôts. Un régime plus large devenait de plus en plus désirable. Il paraissait urgent de ne point s'arrêter à un simple palliatif, comme on l'avait fait jusqu'à présent, mais de tenter une guérison complète en mettant les pensionnaires en état de lutter contre la misère en leur apprenant un métier. Cependant la maison de refuge allait tomber, d'année en année les souscriptions volontaires avaient diminué, la caisse municipale y avait suppléé par un concours toujours plus important, et en 1841 la dépense intégrale, environ 14,000 fr., retombait à sa charge. L'administration reculait devant cet engagement; une commission avait même proposé la suppression de la maison à partir du 1er janvier 1840. Et pourtant l'établissement était indispensable, sa suppression aurait eu pour conséquence immédiate le retour de la mendicité avec tous ses dangers et tous ses vices.

Dans ces circonstances M. le maire Schützenberger proposa l'adoption par la ville de la maison de refuge et sa fusion avec une *colonie agricole* à fonder sur les terrains appartenant à la ville dans la banlieue d'Ostwald, où les pauvres seraient employés aux travaux des champs [1].

[1] Voy. le rapport de M. Schützenberger *sur les causes du paupérisme et les moyens les plus convenables d'en prévenir et d'en corriger les effets;* 23 décembre 1839. Strasbourg. 1840. C'est un des travaux les plus remarquables sur cette grave question.

Digitized by Google

Pour faire comprendre toute l'importance de cet établissement, il faut dire d'abord de quelle nature étaient, encore il y a deux ans, les terrains qui y ont été affectés.

Les fonds inférieurs, exposés à des inondations périodiques, formaient des marais infects, produisant tout au plus quelques plants d'osier; une partie importante se composait de pâturages, c'est-à-dire de couches de gravier à peine recouvertes d'un gazon chétif. La forêt était la seule portion productive; elle présentait d'épaisses broussailles, communément appelées *taillis*, entremêlées de vieux chênes dont les cimes mutilées et les branches rabougries attestaient les habitudes dévastatrices des délinquants. Le rapport des coupes ne dépassait pas 1,300 fr. par an.

L'année dernière de grands travaux apportaient la vie dans ce canton écarté. Le chemin de fer avait déja taillé une large brèche dans la forêt; et M. Schützenberger, avec l'intelligence qu'il déploie dans la direction des travaux publics, y faisait remanier le terrain. Les marais comblés se changeaient en prairies, les pâturages, recouverts de l'humus fécondant des bas-fonds, se transformaient en terres labourables. L'ordonnateur de ces travaux, avec le sens pratique qui a fait sa réputation d'administrateur, avait entrevu le parti que la ville pouvait tirer de cette acquisition.

Propriété forestière, exposée aux dégâts des délinquants, grevée de frais de garde, de contributions spéciales, elle n'offrait qu'un produit minime. Une exploitation agricole à la proximité d'une ville populeuse, présentait au contraire toutes les chances de réussite et de prospérité. La seule conversion du sol forestier en terres labourables et en prés assurait un bénéfice évident; car la location morcelée des terrains aurait pu produire un fermage annuel de 12,000 fr.

Considéré sous ce point de vue, le défrichement était une

Digitized by Google

bonne affaire ; M. Schützenberger voulut faire mieux ; il tenta une bonne œuvre et proposa la fondation de la colonie agricole.

« Les travaux de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux, « dit M. Schützenberger dans le rapport que nous venons de « citer, conviennent, par leur variété, à chacun des deux « sexes, à tous les âges, à toutes les forces, et ils offrent une « variété que n'ont pas les travaux de l'industrie. Ils s'exécu- « tent en plein air, ils influent favorablement sur le physique « comme sur le moral, ils sont attachants par eux-mêmes, ils « rapprochent l'homme de la nature et retrempent insensible- « ment son moral. Il suffira d'une discipline sévère pour vain- « cre les premières répugnances, l'attrait naturel de ces tra- « vaux fera le reste pour donner aux pensionnaires des habi- « tudes d'ordre et de travail. Ils les retrouveront partout dans « nos campagnes, auxquelles nous pourrons renvoyer ces pau- « vres qui auront cessé de l'être.

« La population de la colonie, durant la saison morte, pour- « rait être utilement employée aux travaux d'entretien des che- « mins vicinaux et aux travaux relatifs à l'entretien de la pro- « preté de nos rues. Peut-être le département y trouverait-il « un jour une ressource avantageuse pour y placer, à des prix « plus modérés, les enfants trouvés et abandonnés. Cet essai « pourrait même servir à faire faire un progrès notable au sys- « tème pénitentiaire, qui depuis si longtemps flotte entre les « exagérations d'une philantropie sentimentale et les rigueurs « du système de l'isolement, etc.

« L'établissement servirait tout à la fois et de maison de re- « fuge et de ferme-modèle ; convenablement dirigé, il exerce- « rait une influence heureuse sur l'agriculture en général, sur « l'amélioration des races bovines et pourrait donner l'exemple « des meilleurs systèmes de culture. »

Digitized by Google

Le conseil municipal s'empressa de s'associer aux intentions éclairées du maire, et le gouvernement approuva la fondation de la colonie agricole d'Ostwald.

Pour compléter le programme, nous donnons les extraits suivants d'un second rapport de M. Schützenberger, du 7 février 1841, sur l'organisation de la colonie.

« La colonie d'Ostwald étant une fondation communale, il « n'appartiendra qu'à l'administration municipale de détermi- « ner les conditions d'admission et de décider s'il y a lieu ou non « d'admettre, sans être lié à des règles trop rigoureuses. Ceux « qui sont admis dans l'établissement y trouveront un refuge « et du travail ; mais comme on se propose de changer les ha- « bitudes vicieuses des colons, de les habituer à l'ordre et au « travail, de retremper leur moral, il faut les relever de leur « situation dégradée en leur inspirant la conviction qu'il dépend « d'eux de se créer une situation convenable, de s'assurer une « part croissante dans les bénéfices des travaux communs, de « conquérir enfin certains droits. La dignité de l'homme est « dans le sentiment de ses droits, dans l'amour de ses devoirs, « il faut que les colons arrivent à l'une par l'autre. Il faut qu'ils « considèrent leur admission dans la colonie comme un pre- « mier et précieux avantage.

« Je propose de conserver les localités et l'organisation ac- « tuelle de la maison de refuge comme maison de dépôt provi- « soire. La colonie lui fournira ce dont elle a besoin. Le principe « disciplinaire continuera à y prédominer, mais ce principe se « combinera cependant déjà avec celui de l'émulation. Les « hommes de ce dépôt qui se conduiront bien pourront espérer « être admis dans la colonie, dont le régime alimentaire, même « au dernier degré, sera supérieur à celui de la maison de re- « fuge.

Digitized by Google

COLONIE AGRICOLE D'ISTWALD

près Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de E. Simon à Strasbourg

COLONIE AGRICOLE D'OSTWALD

près Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

« Dans la règle adoptée pour la colonie agricole d'Ostwald, « le principe disciplinaire sera secondaire, et le principe d'é- « mulation et d'excitation devra dominer toutes les dispositions « réglementaires. Je propose trois degrés dans le régime ali- « mentaire des colons. Le moindre vaudra sensiblement mieux « que celui de la maison de dépôt. L'admission à une table su- « périeure se fera sur la proposition du directeur, qui prendra « à cet effet l'avis des deux valets de ferme en premier, des « deux surveillants, et celui des colons les mieux notés de la « table à laquelle le récipiendaire doit être admis, réunis un « dimanche en commission consultative. La même forme sera « observée pour faire descendre un colon d'une table supérieure « à une table inférieure.

« Le même classement aura lieu dans la quotité du salaire. « Les colons admis aux deux premières tables auront seuls une « part proportionnelle à leur classement dans les bénéfices de « l'établissement. Les bénéfices se composeront de la moitié de « l'excédant des recettes sur les dépenses, l'autre moitié sera « capitalisée au profit de l'établissement et formera un fonds « de réserve.

« Les travaux dans les jardins, dans les champs, sur les prai- « ries, dans les étables, dans l'office, etc., seront distribués de « manière que leur exécution continue se combine avec une « grande variété dans les travaux individuels. Tout colon qui, « par son application et sa bonne conduite, aura mérité cette « faveur, jouira d'une plate-bande qu'il pourra cultiver en « fleurs de son choix, et, s'il le préfère, il lui sera assigné une « plate-bande dans les pépinières. Le produit de ces plates- « bandes pourra être vendu par chaque colon à l'établissement, « au prix fixé par l'économe, qui se chargera, soit d'en effec- « tuer la vente sur les marchés de la ville, soit d'en faire tel

Digitized by Google

« emploi utile qu'il jugera convenable. Le produit de la vente « est mis immédiatement à la libre disposition des colons; si le « prix obtenu au marché est supérieur à celui payé au colon, « l'excédant sera réparti par tête entre les colons vendeurs. Le « travail des plates-bandes a lieu dans les heures de loisir dé- « terminées par les statuts; il est entièrement libre.»

Les exigences de la comptabilité, et les travaux préparatoires ne permirent pas d'exécuter immédiatement les projets annoncés, et les constructions ne furent commencées que vers la fin de l'été de 1841. En ce moment elles sont à peu près achevées. Les frais ont été couverts en grande partie par le produit des bois coupés par suite du défrichement. Malgré l'économie rigide qui a présidé à l'arrangement des bâtiments, leur disposition élégante et simple présente un aspect presque monumental; c'est le système des fermes anglaises. La charpente est couverte avec des voliges de peu de largeur, superposées les unes aux autres, l'intérieur est muré avec des briques sèches et récrépies. Elles se composent d'un bâtiment d'économat, de deux bâtiments latéraux servant de dortoirs, de deux étables, de quatre pavillons et d'autres constructions d'une moindre importance.

Il ne peut être question de juger dès à présent l'établissement par ses résultats. L'exploitation est à peine commencée; une petite partie seulement des pensionnaires a pu être employée aux travaux; l'organisation et les réglements ne sont que provisoires. Néanmoins, cette première expérience fait naître les espérances les plus fondées.

Les terrains ont été appropriés à la culture, la plus grande partie est déjà ensemencée, et les meilleures méthodes d'agronomie sont employées. Un grand esprit d'ordre et un zèle digne de tous les éloges distinguent le directeur. Les nombreux tra-

Digitized by Google

vaux qu'il a exécutés avec de faibles ressources témoignent de son aptitude.

Le personnel des colons est dans un état satisfaisant. Ceux qui, à la maison de refuge, étaient affaissés au moral et flétris au physique, se retrouvent, aux champs, pleins de vigueur et animés de la meilleure volonté. Leur activité égale celle des bons journaliers de la campagne; une direction à la fois ferme et paternelle a su jusqu'à présent les retenir dans l'obéissance et la subordination. Si la paresse et les habitudes vicieuses des mendiants faisaient naître des craintes fondées, ces faits suffisent pour rassurer les esprits les plus prévenus.

La question financière a été l'objet de calculs très-détaillés dans le rapport de M. le maire (budget de 1841, p. 231), qui est arrivé à un excédant de recette de 8,847 fr., après déduction des frais d'entretien et de salaire. Jusqu'à présent ces prévisions ont été pleinement confirmées.

En résumé, cette colonie est une création à laquelle se rattachent des intérêts sérieux et des espérances généreuses. Son succès contribuera à résoudre l'un des grands problèmes que présentent les complications des sociétés modernes.

3° *Secours à domicile et service des inspecteurs des pauvres. — Caisse d'épargne.*

Nous avons déjà dit au commencement de cet article, que l'hiver rigoureux de 1830 donna la première impulsion à la société qui plus tard fut formellement organisée. Il ne s'agissait d'abord que de soulager des infortunes momentanées, involontaires. Cette spécialité fut maintenue dans la société pour l'extinction de la mendicité; une commission spéciale est chargée des secours à domicile; elle a de plus pour mission de régler tout ce qui a rapport aux fonctions des inspecteurs des

Digitized by Google

pauvres, et à s'entendre avec les autres sociétés de bienfaisance qui existent à Strasbourg. Nous allons en parler en peu de mots.

Comme chargée de la distribution des secours à domicile, la commission fixa quelques principes généraux. Les secours ne furent jamais permanents; ce n'est qu'au fort de l'hiver qu'on en accorda; elles consistèrent en soupes économiques et en bois; si la saison n'était pas très-rigoureuse on suspendit la distribution de bois, tout comme les soupes ne furent données qu'en cas de cherté des vivres. Peu à peu, et par suite de la création des caisses de prévoyance et d'épargne, on put discontinuer entièrement ces sortes de distributions, que l'on réserve pour des temps exceptionnels de calamité.

Un autre genre de distribution furent des cartes de soupes que l'on remit aux dames inspectrices, qui dans leurs tournées de patronage les donnèrent aux familles les plus nécessiteuses qui envoyaient leurs enfants aux écoles. On remit aussi aux médecins municipaux un certain nombre de cartes de bouillons pour les malades pauvres traités à domicile. Ce service continue et est alimenté surtout par le bureau de bienfaisance.

Le service des inspecteurs, confié à la même commission, consistait à tenir constamment au complet le personnel des inspecteurs des pauvres, à les réunir par canton pour conférer avec eux; à faire dresser des titres d'indigents avec les observations sur la moralité et les ressources de ces familles et à faire les quêtes annuelles.

Un premier recensement fait par les inspecteurs des pauvres en 1831 produisit les résultats suivants :

Ménages catholiques.	1382	2350
Ménages protestants	880	
Ménages mixtes et israélites. .	88	

Composés de 6,002 individus.

Digitized by Google

Le recensement fait en 1832, marque 3312 ménages avec 7040 individus. Cette augmentation, cependant, n'avait rien d'effrayant; car elle provenait d'une autre base, on fit porter sur la liste toutes les familles qui recevaient un secours quelconque, notamment l'instruction gratuite des enfants, ce qui n'avait pas eu lieu antérieurement. Les grands travaux d'utilité publique que la ville fit entreprendre depuis 1830, attira à Strasbourg une foule d'ouvriers, qui pendant la saison d'hiver augmenta le nombre des indigents; cependant une suite de bonnes années, l'économie et par suite l'aisance qui se répandit sur toutes les classes de la société, produisirent une révolution heureuse qui diminua le nombre des nécessiteux, dont le chiffre moyen peut être porté à 6,000.

Ce sont les inspecteurs des pauvres qui délivrent aux parents les certificats d'admission dans les écoles gratuites et salles d'asiles.

Une des belles missions de cette commission était encore de provoquer d'autres institutions philanthropiques, et de se mettre en relation avec celles existantes. Elle remplit dignement sa mission. C'est dans le comité central de la société pour l'extinction de la mendicité, que furent élaborées les bases des statuts de la *caisse d'épargne*, qui fut établie à Strasbourg en 1834. Cette utile institution est exclusivement consacrée à recevoir les économies journalières que les particuliers veulent y placer, en offrant à ceux-ci le moyen de retirer un intérêt de leurs moindres épargnes et de se préparer ainsi des ressources pour l'avenir. L'intérêt que paye la caisse est de 4 p. 100 l'an; elle verse ses fonds au trésor pour lui être restitués sur sa demande, dans un délai de dix jours; elle restitue les dépôts, à quelque époque que ce soit et à la volonté des déposants, au plus tard dans la quinzaine de la demande; elle ne perçoit enfin ni commission,

Digitized by Google

ni rétribution quelconque. Ses bureaux sont établis dans les bâtiments de Saint-Marc, et elle est administrée par un conseil de treize membres choisis parmi les citoyens de la ville; les fonctions de ces administrateurs sont entièrement gratuites. En donnant au pauvre, à l'artisan, au soldat l'occasion de placer leurs épargnes d'une manière sûre, et au père de famille celle de préparer à ses enfants un petit fonds pour l'avenir, cette institution a déjà fait beaucoup pour propager les habitudes d'ordre et d'économie.

Les tendances de la société pour l'extinction de la mendicité la rapprochaient naturellement de l'administration du *bureau de bienfaisance;* l'union la plus parfaite existe entre ces deux établissements dirigés par des citoyens qui font partie des deux administrations. Le bureau de bienfaisance, par ses grandes ressources, est une véritable providence pour les pauvres, surtout pour les pauvres honteux et les vieillards. Aucun secours n'est accordé par le bureau que sur la recommandation et l'avis motivé de l'inspecteur des pauvres, préposé à la demeure du réclamant. Les listes des deux sociétés servent réciproquement de renseignements.

Une autre société charitable à laquelle le service des inspecteurs des pauvres se trouve affilié, c'est la *Société de la Maternité.* Ce n'est que sur un certificat de moralité, délivré par l'inspecteur, que le secours de la Maternité est accordé par cette société bienfaisante, dirigée avec un zèle évangélique par un comité de dames.

Nous avons déjà mentionné la *commission des ouvrages.* Cette société de bienfaisance est dirigée par des dames de la ville, et a pour but de procurer du travail pendant l'hiver à la classe laborieuse: des fileuses, des tricotteuses, des couturières et des tisserands y trouvent de l'occupation; la société occupe

Digitized by Google

tous les ans de trois à quatre cents ouvriers. Le produit des objets confectionnés sert de nouveau à des actes de bienfaisance.

C'est par la caisse de la société pour l'extinction de la mendicité que passent les fonds qui alimentent la commission des ouvrages, et les inspecteurs des pauvres reçoivent tous les hivers un certain nombre de cartes, pour reccommander des ouvriers de leurs sections.

Tels sont en abrégé le cercle d'actions de la société pour l'extinction de la mendicité et les établissements qu'elle a créés et qu'en partie la ville a adoptés. Cette adoption de la part de la ville était devenue indispensable. Une société privée, par son zèle, par son activité, par les sacrifices qu'elle s'impose, est très-à même de créer; car, elle n'entreprend une pareille tâche que lorsque les besoins de l'époque l'exigent, et lorsqu'elle se trouve aidée et soutenue par la voix publique; mais il est assez naturel que les sacrifices que l'on porte à la chose publique doivent avoir un terme, et que le soulagement des classes pauvres est une dette de la société tout entière. Les souscriptions qui, dans le principe, approchèrent 40,000 fr., étaient tombées, dans les dernières années, au-dessous de 20,000 fr.; la ville était appelée tous les ans à parfaire le surplus. L'administration n'hésita donc pas un instant à céder aux instances du comité central, lorsqu'en 1840 il l'engagea à adopter les différents établissements qu'il avait fondés. Nous avons vu comment la ville les a étendus.

Quant au service des inspecteurs, il existe comme par le passé; la société garde son organisation complète et ses relations avec les autres sociétés de bienfaisance; on a suspendu provisoirement les collectes, puisque la ville paye les écoles et les maisons de refuge, et que, grâce à Dieu, les secours à

Digitized by Google

domicile sur une large échelle n'étaient pas nécessaires, le bureau de bienfaisance pouvant suffire au service ordinaire. Mais si nous dussions avoir le malheur d'une cherté excessive des vivres, ou d'une grande calamité quelconque, nos inspecteurs des pauvres frapperont de nouveau et avec un courage redoublé aux nombreuses portes charitables, et le service des secours serait sans retard en acticité.

4. SOCIÉTÉS ET ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE, EN DEHORS DU CERCLE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ.

En dehors du cercle de la société pour l'extinction de la mendicité, la sollicitude charitable des Strasbourgeois a fondé plusieurs institutions destinées soit à procurer aux enfants pauvres l'instruction et l'éducation dont ils ont besoin pour arriver à une position honorable dans la société, soit à soulager les indigents et les malheureux. Une des plus anciennes de ces institutions est *l'établissement protestant du Neuhof*, où un grand nombre d'enfants pauvres de la ville et du dehors apprennent soit des métiers, soit l'agriculture. Deux instituts s'occupent de *l'éducation de jeunes filles pauvres qui se vouent à l'état de domestiques;* l'un est catholique, l'autre protestant; tous les deux sont subventionnés par la ville. *L'établissement catholique des dames du Bon-Pasteur* est ouvert aux filles repenties, qui veulent revenir au chemin de la vertu. Une *Société pour l'instruction et le placement en apprentissage de garçons pauvres*, fondée en 1840, par quelques membres de l'ancienne loge maçonnique des Cœurs-Fidèles, reçoit en son école des jeunes gens de tous les cultes; des citoyens généreux leur donnent gratuitement des leçons dans les heures du soir; la religion leur est enseignée par des ministres de

Digitized by Google

leurs cultes respectifs. Cette institution est aujourd'hui dans l'état le plus prospère; elle compte en tout à peu près soixante-dix élèves; le dévouement personnel des membres de la société supplée à la faiblesse de ses moyens pécuniaires.

Une des plus belles institutions de notre ville est la *Société pour le patronage des jeunes libérés du département du Bas-Rhin.* Ces sociétés de patronage ne remontent en France pas au delà de 1823. C'est la ville de Strasbourg qui, la première, en a donné l'exemple, et en plusieurs localités, comme à Paris, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille se sont formées depuis des sociétés du même genre.

L'œuvre de la régénération morale des jeunes détenus a eu son premier germe dans le sein de la commission des prisons civiles de Strasbourg, instituée en 1819. Jusqu'alors les jeunes malheureux que leur ignorance, leur abandon ou le mauvais exemple de leurs parents avaient conduits en prison, y étaient encore confondus avec les malfaiteurs les plus consommés, et ne pouvaient recevoir dans cette triste position qu'un funeste exemple et se perdre davantage. On convint ayant tout de les séparer en établissant un quartier distinct pour les jeunes détenus, âgés de moins de seize ans. Après ce premier acte, que la saine raison commandait, il fut possible de mettre à profit la détention de ces jeunes malheureux pour les préparer à apprécier l'immense bienfait que l'on méditait en leur faveur.

Une société se forma en 1823, sous la présidence du vénérable professeur *Herrenschneider;* la première idée en était due à l'aumônier protestant des prisons, M. Hessel. Un appel fut fait à la bienfaisance publique, et toutes les âmes généreuses s'empressèrent d'y répondre, soit par leur souscription aux charges de l'entreprise, soit au moins par une approbation

Digitized by Google

qui fut générale. En quelques jours, la société fut formée, et se trouva en possession d'un premier capital de 1195 fr. 80 c., susceptible de se renouveler par les souscriptions annuelles.

Déjà, en 1824, la société put placer cinq jeunes gens chez d'honnêtes artisans. Dès lors l'œuvre prospéra d'année en année. La marche progressive se trouve constatée dans les dix-huit rapports que la société a fait imprimer jusqu'à ce jour. Dans les dix-neuf années de son existence, elle a étendu sa sollicitude sur *cent vingt-huit* jeunes libérés, leur a procuré les bienfaits d'une instruction morale et religieuse, de l'enseignement primaire et de la pratique d'un art industriel; elle leur a inculqué des habitudes de travail, d'ordre, d'économie, de propreté, et les a dotés, en un mot, de tout ce qui constitue l'honnête et l'utile artisan. Sur le total de ces cent vingt-huit jeunes libérés, plus des *deux tiers* ont répondu aux vues généreuses de la société.

Le comité contracte un engagement avec le maître qui fixe la durée de l'apprentissage à trois années, et accorde pour ce temps une somme de 200 fr., dont 100 sont payés la première, 60 la seconde, et 40 la troisième année. Pendant ce temps, les élèves sont habillés aux frais de la société, mais nourris et logés chez le maître. Tous les apprentis sont obligés de fréquenter l'école et leurs églises respectives.

Outre ses souscripteurs, la société a trouvé au sein de nos cours d'assises et du conseil général du département un appui justement mérité. De 1823 à 1833, le patronage exercé sur les jeunes gens adoptés par elle, avait été collectif. Le cercle d'action s'élargissant avec l'accroissement des ressources, on sentit la nécessité d'établir des moyens de surveillance plus simples et plus efficaces, et l'on résolut de rendre désormais

Digitized by Google

le patronage spécial et individuel. Depuis cette époque, chaque enfant est confié au patronage d'un membre particulier.

Autrefois, la société ne vouait ses soins qu'aux jeunes libérés : par une ordonnance ministérielle du 3 février 1841, les détenus, ayant agi sans discernement (art. 66 du Code pénal), tombent également sous sa tutelle avant leur libération ; seulement ils demeurent à la charge de l'État ; c'est le comité qui désigne les maîtres, mais c'est l'État qui traite avec eux.

Les ressources qui, dans les premières années, n'avaient été que de 1,100 à 1,200 fr. par an, se sont élevées plus tard par des dons, des legs et des collectes faites dans certaines localités à 2,400 et à 3,000 fr. environ, année moyenne. Depuis 1832, le conseil général a l'habitude de voter une subvention régulière de 400 fr. par an, et les collectes au sein des assises s'élèvent de 500 à 600 fr. par an.

Le total de la dépense depuis la fondation de la société jusqu'au 7 novembre 1841, pour les jeunes gens adoptés jusqu'alors, monte à 31,143 fr. 95 c., c'est-à-dire pour chacun d'eux une dépense moyenne de 245 à 250 fr.

La société a aujourd'hui en caisse un solde de 6,000 à 7,000 fr.

Les heureux résultats obtenus par cette société parlent plus haut que toutes les apologies ; ils doivent engager les membres du comité à persévérer dans leur généreuse entreprise, en même temps qu'ils font naître le désir de voir des sociétés semblables s'établir sur tous les points de notre patrie.

Nous mentionnerons encore la *Société privée de bienfaisance* parmi les protestants (*Privat Armen-Anstalt*), fondée déjà en 1780. Elle a pour but de secourir et de soulager les malades, les vieillards, les veuves, les pères et les mères de

Digitized by Google

famille, frustrés du faible revenu que dans le cours d'une vie laborieuse ils ont pu se ménager pour l'entretien de leurs vieux jours. Cette société leur fournit du bois, des vivres, des médicaments, de l'argent. Elle s'occupe aussi de l'instruction de leurs enfants et les place en apprentissage. Elle a un fonds de 18,000 fr. provenant de dons et de legs, et une recette annuelle de 3,000 fr.

Il existe en outre, parmi les ouvriers de différentes professions, des *caisses de secours mutuels*.

Les israélites de Strasbourg ont également plusieurs associations charitables, placées sous la surveillance de leur consistoire; telles sont les sociétés de secours pour les pauvres malades, pour les veuves et orphelins, pour les pauvres étrangers, etc. La *Société d'encouragement au travail en faveur d'israélites indigents du Bas-Rhin* se distingue à juste titre parmi ces œuvres philanthropiques, et obtient d'année en année des succès plus marquants. Le but qu'elle poursuit, la propagation de l'amour du travail, est entouré de garanties qui lui épargnent des déceptions souvent douloureuses. Pour être admis à l'internat dans l'école qu'elle a créée, l'élève doit produire des certificats de fréquentation non interrompue d'une école primaire, et subit un examen sur les matières qui lui ont été enseignées dans cette école. Après l'âge de quatorze ans et demi, aucun jeune homme ne peut plus être admis, parce que l'on craint qu'il ne se soit livré déjà au brocantage. Les élèves reçus à l'établissement y sont nourris, logés, habillés et instruits. Ils apprennent le français, l'allemand, le calcul, les premières notions de la chimie industrielle, le dessin linéaire; en même temps on leur fait apprendre des métiers, en les mettant en apprentissage chez des artisans de la ville, où ils continuent d'être sous la surveil-

Digitized by Google

lance de la société. En 1841, le comité a aussi décidé d'admettre des élèves externes. Cette institution si éminemment utile, appuyée des vœux et des dons de personnes de toutes les confessions, reçoit du conseil-général du département un secours annuel de 1,000 fr., et une somme pareille du conseil municipal de Strasbourg. Par une ordonnance royale, elle vient d'être reconnue comme établissement d'utilité publique, ce qui l'autorise à accepter des legs et des donations.

A cet endroit nous devons enfin mentionner le *mont-de-piété* (*Leihhaus*), qui fut établi, en 1827, dans le local de l'ancienne commanderie de Saint-Jean, pour mettre un frein à l'usure qui pesait sur la classe indigente. On y fait des avances en argent contre des gages déposés par les emprunteurs. Lors de la création du mont-de-piété, le taux de l'intérêt à payer par ces derniers fut fixé à 12 p. 100, mais avec la clause expresse de le réduire à mesure que la situation financière de l'établissement le permettrait; le 9 juin dernier, il a été réduit par décision du conseil municipal à 9 p. 100. Le mont-de-piété a déjà fait beaucoup de bien, en mettant une barrière à l'usure; mais si, pour répondre au but moral de son institution, il doit être la banque du pauvre, il faut arriver à en abaisser le taux encore davantage, bien qu'il soit à craindre de favoriser par là les mauvaises habitudes de ceux qui ne profitent de ce moyen de se procurer de l'argent que pour satisfaire leurs vices ou leurs passions [1].

Avant de terminer ce chapitre, n'oublions pas la *loge maçonnique des Frères-Réunis*, formée en 1841 de la fusion des trois loges qui depuis longtemps existaient à Strasbourg. La

[1] Voy. le rapport de M. Boersch, au conseil municipal, dans le *Courrier du Bas-Rhin*, 12 juin 1842 et jours suivants.

Digitized by Google

pratique de la philanthropie sur une large échelle, est le but principal de cette association qui ne se cache sous le voile du mystère que pour mieux exercer sa bienfaisance; beaucoup de malheureux ont appris à la bénir sans la connaître; le besoin du particulier, comme la calamité publique, la trouvent toujours prête à porter des secours.

F. ÉTABLISSEMENTS DE PÉNITENCE [1].

Anciennement on enfermait les prisonniers dans plusieurs des tours du mur d'enceinte; ces tours servaient même encore à cet usage dans les premiers temps du siècle actuel; on y enfermait les prévenus de crimes et les condamnés. Les mendiants et les vagabonds étaient enfermés dans une maison de travail (*Raspelhaus*), établie en 1575 dans l'ancien couvent des Augustins, où se trouvait en même temps l'hospice pour les pauvres passants (*Elende Herberge*). A peu près un siècle plus tard, vers 1660, le magistrat réorganisa cet établissement, et le transféra dans l'ancien couvent de Saint-Guillaume; outre les vagabonds, on y enferma aussi dès lors les enfants désobéissants; les femmes de mauvaise vie furent placées dans une maison de filage (*Spinnhaus*). En 1740, la prison du *Raspelhaus* fut établie dans l'ancienne commanderie de Saint-Jean dans l'île verte, dont les vastes bâtiments constituent aujourd'hui la maison de correction et la maison de refuge. La nouvelle maison d'arrêt et de justice fut ouverte en 1823; ce n'est qu'à cette époque que les tours incommodes, sombres

[1] Voy. *Notice sur les prisons de Strasbourg*, par J. L. A. Marchal, docteur en médecine, médecin en chef des prisons, etc. Strasbourg 1841.

Digitized by Google

et malsaines furent évacuées. Désormais, les prisons civiles de Strasbourg consistent par conséquent en deux corps de bâtiments spéciaux, dont l'un forme la *maison d'arrêt et de justice*, et l'autre la *maison de force et de correction.*

La maison d'arrêt et de justice est située au nord de la ville, et présente une surface de 2577^{m},50 carrés ; elle se compose de deux bâtiments parallèles, dont l'un renferme le corps-de-garde, le logement du concierge, la cuisine, les bûchers. etc., et l'autre les salles de travail, les dortoirs, les réfectoires, les cachots de sûreté. Ce bâtiment est entouré de beaux et vastes préaux, en partie ombragés d'arbres, et communique par une galerie souterraine avec le Palais-de-Justice.

La maison de force et de correction est située à l'extrémité occidentale de la ville, sa superficie est de 9484^{m},84 carrés ; elle se compose de trois corps de bâtiments principaux, séparés l'un de l'autre, et présentant une surface de 4635^{m},70 carrés ; ils limitent une vaste cour, un jardin et un préau clos de murs, dont l'ensemble offre une étendue de 4859^{m},70 carrés. Dans le premier de ces bâtiments se trouvent les logements du directeur, de l'aumônier catholique, du concierge et du portier, les bureaux de l'administration, les cuisines, les buanderies, les magasins, les logements exceptionnels des détenus pour dettes ; le second bâtiment renferme les ateliers des jeunes détenus, leurs dortoirs et leurs salles d'études ; dans le troisième bâtiment, enfin, sont les différents quartiers, dortoirs, ateliers, réfectoires et infirmeries des détenus adultes. Entre ces différents bâtiments se trouvent les cours et préaux des diverses catégories de détenus.

La maison d'arrêt et de justice est destinée à recevoir les individus arrêtés par la police, ou conduits par la gendarmerie, les personnes mises en état d'arrestation en vertu de mandats

Digitized by Google

d'arrêt ou de mandats de dépôt décernés par les autorités judiciaires, les détenus mis en état d'arrestation en vertu d'arrêts de la cour royale pour être traduits devant la cour d'assises, les condamnés aux travaux forcés ou à la réclusion qui ont formé pourvoi en cassation, ou qui attendent leur translation dans les bagnes ou dans les maisons centrales de détention.

La maison de correction reçoit les condamnés des deux sexes, dont la peine n'excède pas une année de détention, les condamnés à la réclusion ou à plus d'une année de détention qui attendent leur translation dans les maisons centrales et qui auraient été jugés susceptibles par leur conduite et leurs capacités d'être appliqués aux travaux dans les ateliers de cette maison; les prévenus, les accusés extraits de la maison d'arrêt et de justice d'après leurs demandes et avec l'autorisation des magistrats pour être employés dans les mêmes ateliers; les détenus pour dettes envers l'État, les jeunes détenus des deux sexes, âgés de moins de seize ans, soit qu'ils se trouvent en état de dépôt provisoire d'arrestation ou d'accusation, soit qu'ils aient été l'objet de jugements, les détenus pour dettes envers particuliers, les détenus des deux sexes de toutes catégories, qui pour cause de maladie ont été jugés, par le médecin en chef des prisons, susceptibles d'être transférés à l'infirmerie pour y être traités; enfin, les femmes prévenues ou accusées.

L'administration des prisons est confiée, sous l'autorité du préfet et la surveillance d'une commission composée de sept membres, à un *directeur*, secondé d'un garde-magasin comptable; deux ecclésiastiques, l'un catholique, l'autre protestant, remplissent les fonctions d'aumôniers; un médecin en chef est chargé du service sanitaire.

La discipline intérieure des prisons est établie d'après la circulaire du ministre de la justice du 10 mai 1839. Tout individu

Digitized by Google

condamné et retenu en la maison de correction, est astreint au travail, à moins qu'il n'en soit exempté par le directeur sur l'avis du médecin. Des chefs d'atelier sont admis dans la maison; ils travaillent et font travailler les détenus pour leur compte, d'après des tarifs arrêtés contradictoirement. Tout particulier est admis à fournir de l'ouvrage aux détenus; le prix du travail est réglé à l'avance par l'administration, et réparti de la manière suivante : un tiers pour la maison, un tiers à la disposition des prisonniers à titre d'encouragement, et qu'ils ne peuvent employer qu'avec autorisation; un tiers pour un fonds de réserve qui est remis au prisonnier après sa sortie, ou transmis à son domicile pour lui être compté à son arrivée.

Les détenus pour dettes envers particuliers ne sont point confondus avec les autres prisonniers. Les mineurs, enfermés à la demande de leur père, de leur mère ou de leur tuteur, en vertu d'ordonnances du président du tribunal civil, sont dès leur entrée isolés dans une chambre particulière; le directeur entre en relation avec les familles pendant toute la durée de la détention de l'enfant; l'isolement ne cesse que pour le travail en silence et pour l'étude. Les dispositions relatives à l'amélioration morale des jeunes détenus, pendant leur séjour en prison, émanent de la commission de surveillance sous l'autorité et l'approbation du préfet. Le directeur et les aumôniers vouent une attention toute spéciale à cette partie de la population; des relations continuelles sont entretenues par l'administration des prisons et la société pour le placement en apprentissage des jeunes détenus. Les prisonniers prennent part aux prières du soir et du matin et à celles qui se font aux heures de repas; ils assistent à l'office divin les dimanches et fêtes, et aux instructions religieuses, en observant chacun ce qui touche à l'essence du culte auquel il appartient.

Digitized by Google

Dans la maison de correction ont été établies successivement trois écoles : une pour les jeunes gens, une pour les jeunes filles, une pour les adultes ; cette dernière n'est tenue que les dimanches, les deux autres le sont tous les jours. Les élèves apprennent à lire et à écrire, les langues française et allemande, le calcul, le cathéchisme, le chant. Chez les enfants les efforts du maître sont très-souvent couronnés d'heureux résultats ; chez les adultes ces résultats ne s'obtiennent que rarement et avec beaucoup de peine.

La journée des détenus est de quinze heures en été et de quatorze en hiver ; le temps du travail, celui du repos ainsi que celui de la promenade dans les préaux est fixé par le règlement. La nourriture se compose d'une ration de soixante-quinze décagrammes de pain pour les hommes et de soixante-dix pour les femmes et d'un litre de soupe économique, le tout pris en deux repas. On leur accorde le dimanche une portion de viande de bœuf avec de la soupe grasse.

Les condamnés ne peuvent recevoir d'autres aliments du dehors que ceux permis par le règlement du 10 mai, et ils doivent les consommer au réfectoire. Le régime des malades est réglé chaque jour par le médecin en chef. Les prisonniers sont convenablement couchés et vêtus ; les soins de propreté sont particulièrement surveillés.

Les travaux auxquels sont appliqués les prisonniers sont le tissage, le filage, l'épluchage de la laine ; ils sont en outre employés aux travaux de la maison. Les femmes filent, tricotent, lavent, fourrent des chaussons et font de la ganterie ; les jeunes filles sont occupées à peu près aux mêmes ouvrages, surtout à la lingerie ; les jeunes détenus sont formés à des métiers, tels que ceux de menuisier, de baquetier, de cordonnier, de tailleur, etc.

Digitized by Google

La population de nos prisons est, terme moyen, de trois cents individus; le 31 décembre 1840 elle était de trois cent vingt.

La *prison militaire* se trouve dans une des anciennes tours près des Ponts-Couverts, et dans un bâtiment annexé à cette tour et construit en 1768.

G. DÉFENSE DE LA VILLE.

1. FORTIFICATIONS. CITADELLE. CASERNES.

Sous le rapport militaire, Strasbourg est un des points les plus importants de notre pays. Située sur la frontière de l'est, à peu de distance du Rhin, traversée par les grandes routes qui, de l'intérieur, conduisent en Allemagne, notre ville est de ce côté la clef de la France. Déjà dans les temps les plus reculés, elle a eu cette même importance militaire; l'Argentorat gaulois était déjà entouré de murs; nous avons parlé plus haut des fortifications romaines dont on retrouve encore tous les jours des restes. Au moyen âge, Strasbourg n'était pas moins bien défendu, tant par ses remparts que par le courage de ses citoyens et de ses soldats, et dans des circonstances dont beaucoup d'entre nous se souviennent encore, les mêmes moyens de défense ont empêché l'ennemi de pénétrer dans la ville.

Nous ne dirons que peu de mots des fortifications de Strasbourg; outre l'exiguité de l'espace, il est des motifs plus graves qui nous empêchent d'entrer ici dans beaucoup de détails sur cette matière.

Après le dernier agrandissement de la ville, dans la première moitié du quinzième siècle, tous les faubourgs étaient enfer-

Digitized by Google

més dans l'enceinte ; celle-ci était formée de murailles de briques, crénelées et fournies de galeries, flanquée de quatre-vingt-dix tours carrées et couvertes, et entourée de faux-remparts et de fossés ; elle avait à peu près 20,000 mètres de développement intérieur et comptait onze portes.

Mais lorsque les places furent attaquées avec du canon, le système de défense dut être changé. En conséquence, on entreprit, dès le commencement du quinzième siècle, d'augmenter et de perfectionner les fortifications de la ville, en suivant d'abord le système hollandais d'alors, et plus tard, en construisant, à partir de 1632, des bastions au corps de place et plusieurs ouvrages extérieurs réguliers.

Après l'achèvement de ces travaux et jusqu'en 1681, où elle fut réunie à la France, la ville de Strasbourg était défendue par une enceinte bastionnée à double rempart, deux ouvrages à cornes et plusieurs autres ouvrages extérieurs ; elle avait huit portes : les portes d'Austerlitz, de l'Hôpital, la porte Blanche, celle de Saverne, de Pierres, des Juifs, des Pêcheurs et la porte Neuve ; cette dernière a été démolie lors de la construction de la citadelle.

Cependant ces moyens de défense ne furent pas jugés suffisants depuis l'occupation française, et l'on augmenta et perfectionna de nouveau les fortifications de la ville, d'après les projets du célèbre ingénieur, le maréchal de Vauban. On construisit d'abord, sur le côté oriental, une *citadelle* qui fut liée à la place par deux communications. Cet important ouvrage fut établi de 1682 à 1685 ; il forme un pentagone, et se compose de cinq bastions et d'autant de demi-lunes ; les autres projets reçurent leur exécution vers la fin du dix-septième siècle, et dans la première moitié du dix-huitième. Les ouvrages de défense, construits pendant les guerres de la

Digitized by Google

révolution, ne sont pas assez remarquables pour être signalés; mais depuis la paix générale, on a entrepris des réparations très-considérables, tant au corps de place qu'aux manœuvres d'eaux, et si cette paix n'est pas troublée, la place de Strasbourg sera bientôt un des plus formidables boulevards sur la frontière est de la France.

La ville a huit *casernes*, ce sont les suivantes : les quartiers de Saverne, des Pêcheurs, des Juifs (pontonniers), de la Finckmatt, d'Austerlitz (artillerie), de Saint-Nicolas (artillerie), des Ponts-Couverts, et celui des ouvriers d'artillerie. Toutes ces casernes ont été construites dans le cours du dix-huitième siècle; ce sont des édifices solides en pierres; plusieurs ont des cours belles et spacieuses, en partie plantées d'arbres. Celle du quartier Saint-Nicolas sera augmentée de deux ailes, qui en ce moment sont en construction. Depuis 1830, on a ajouté à ces casernes, les vastes bâtiments de l'ancien couvent de Sainte-Marguerite. Dans les huit casernes de la ville on peut loger 7290 hommes et 853 chevaux; dans celles de la citadelle 1749 hommes et 20 chevaux.

Dans les fortifications se trouvent quatre *magasins à poudre*, dont la construction a commencé dès la réunion de Strasbourg à la France, et qui ont été achevés dans les premières années du dix-huitième siècle.

2. ARSENAL.

Nous avons déjà dit (p. 132) que peu de temps après la réformation, les bâtiments du couvent de Sainte-Claire furent affectés par le magistrat au service de l'arsenal. A cause des guerres continuelles, auxquelles la ville dut prendre part depuis le seizième siècle, ses magasins d'armes étaient toujours bien fournis : lors de l'entrée de Louis XIV, cinq cents pièces

Digitized by Google

d'artillerie furent exposées devant la porte des Bouchers. On conservait en outre dans notre arsenal un certain nombre d'armes anciennes et curieuses, qui pour la plupart ont été, il y a quelques années, transportées dans la capitale.

Aujourd'hui l'arsenal de Strasbourg est un des principaux de la France; les vastes bâtiments qui le composent, et qui consistent en magasins, hangars, chantiers de construction, etc., se trouvent des deux côtés de l'avenue de la citadelle. Les magasins d'armes contiennent à peu près 200,000 fusils, 10,000 pistolets, 70,000 sabres, 2000 cuirasses, 20,000 lances; en général, l'arsenal de Strasbourg renferme un matériel suffisant pour armer au moins 300,000 hommes. En outre il se trouve à Strasbourg une grande quantité de bouches à feu, en sus du nombre nécessaire pour l'armement de la ville et de la citadelle.

3. FONDERIE ROYALE ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES.

Dès le commencement du quatorzième siècle, la ville de Strasbourg était renommée pour sa belle et nombreuse artillerie[1]; elle possédait donc, déjà antérieurement à cette époque, une *fonderie de canons;* mais nous ignorons ce qu'elle pouvait être, et dans quel lieu elle était située; il n'existe même sur l'origine de la fonderie actuelle que des renseignements fort incertains. Tout porte à croire qu'elle fut établie en 1703; le

[1] On vantait jadis :

« Der Veneter Macht,
der Augsburger Pracht,
der Nürnberger Witz,
der Strassburger G'schütz.»

(La puissance des Vénitiens, la magnificence des habitants d'Augsbourg, l'esprit de ceux de Nuremberg, l'artillerie de ceux de Strasbourg.)

Digitized by Google

terrain que l'on y affecta, voisin de l'ancien arsenal de la ville, servait alors de chantier pour les ouvrages de charpente; le couvent de Sainte-Claire était situé sur le même emplacement. La disposition irrégulière des bâtiments, la vétusté et la forme bizarre de quelques-uns, font présumer qu'en 1703 l'on tira parti des constructions qui existaient à cette époque; la moulerie actuelle et la maison du portier, démolie en 1827, semblent être de ce nombre. Les autres bâtiments aujourd'hui existants, sont d'une date beaucoup moins reculée, et, suivant toute apparence, furent construits vers 1740, par Jean Maritz, alors inspecteur général des fontes et des forges pour l'artillerie.

Depuis son origine jusqu'en 1825, la fonderie de Strasbourg a été constamment sous le régime de l'entreprise; en 1825, elle fut mise en régie militaire, et se trouve placée aujourd'hui sous la direction d'un chef d'escadron ou lieutenant colonel d'artillerie.

Cette fonderie, dont les ressources, en machines surtout, étaient encore dans les derniers temps assez restreintes, a reçu, en 1841, un notable développement, nécessité par une commande de près de sept cents bouches à feu. Aux trois bancs de forerie alors existants, on en ajouta deux nouveaux; on construisit deux fourneaux longs accouplés, dits à l'anglaise, etc.; de sorte qu'aujourd'hui elle possède un fourneau rond à réverbère de 26,400 kil., un autre de 15,000, un troisième de 2,000 kil.; les deux fourneaux longs dont nous venons de parler de la contenance de 4,000 kil. chacun, un fourneau à manche pour l'exploitation des terres des moules et scories, et plusieurs fourneaux à creusets; cinq bancs de forerie et un banc à couper les masselottes. Elle pourrait, avec ces moyens, exécuter facilement une commande an-

Digitized by Google

nuelle de trois cents bouches à feu de tout calibre, en ne travaillant que douze heures par jour; elle en ferait le double, en cas de besoin, en travaillant la nuit.

Le premier établissement de *l'école d'artillerie* à Strasbourg date du temps de Louis XIV. Lorsqu'en 1720 cinq de ces écoles furent formées pour la France, Strasbourg conserva la sienne qui devint la seconde en ordre. Elle eut de bonne heure des professeurs distingués; les noms des savants mathématiciens Brackenhoffer, Lombard, Arbogast sont justement célèbres. L'école est aujourd'hui dirigée par un général d'artillerie, commandant de l'école, aidé d'un lieutenant-colonel adjoint et d'un capitaine aide-de-camp. Les cours théoriques de mathématiques et de dessin sont donnés par des professeurs civils, dans le beau bâtiment de l'école, formant l'un des côtés de la place de la Comédie. Tous les sous-officiers des régiments d'artillerie en garnison à Strasbourg sont tenus de suivre ces cours. Les exercices de tir, ainsi que les grandes manœuvres militaires, ont lieu au *Polygone*, vaste plaine à peu de distance de la ville, où l'on voit un obélisque très-simple élevé à la mémoire de Kléber.

Depuis quelques années, l'instruction de nos soldats est complétée par des exercices gymnastiques. Le *gymnase divisionnaire* de la cinquième division est établi sur les grandes pelouses de la Finckmatt; les exercices sont variés et répondent parfaitement à leur but; plusieurs fois dans l'année ils sont publics, et on peut alors admirer jusqu'à quel point la gymnastique développe l'adresse et la force de nos jeunes soldats. N'oublions pas de mentionner ici l'honorable désintéressement du directeur du gymnase, qui admet aussi aux exercices les élèves des écoles gratuites et les orphelins, et qui leur voue des soins aussi assidus que paternels.

Digitized by Google

APPENDICE.

PRODUCTIONS BOTANIQUES AUX ENVIRONS DE STRASBOURG.

Sous le rapport botanique, les environs de Strasbourg appartiennent à deux régions, désignées par notre savant botaniste, M. le professeur Kirschleger, sous le nom de *Région ello-rhénane* (entre l'Ill et le Rhin), et *Région ello-vosgienne*. Chacune a sa végétation particulière. Sur les bords de l'Ill, dans les forêts d'Ostwald, d'Illkirch, de la Ganzau, on rencontre une foule de plantes appartenant au calcaire jurassique, et les bords de la Bruche donnent naissance à beaucoup de plantes qui proviennent des Vosges. La région rhénane a également ses végétaux qui lui sont propres, et dont plusieurs sont originaires de la Suisse.

Le nombre des plantes phanérogames aux environs de Strasbourg s'élève à 960 à 970 espèces; celui des cryptogames vasculaires à 20. Les plantes annuelles et bisannuelles sont au nombre de 342; les plantes herbacées vivaces de 527; les espèces ligneuses de 91.

Sous le rapport de l'époque de la floraison, la grande majorité des plantes de nos environs, à peu près 560 espèces, fleurissent en juin et en juillet; à peu près 240 au mois de mai; 120 en avril et mars, et à peu près autant en août et septembre; l'été est donc la saison la plus riche. Sur les 960 espèces phanérogames, on peut admettre 600 de communes, 200 de peu communes et 160 de rares ou d'assez rares. Parmi ces dernières nous citerons : *Sturmia Lœselii*, *Scorzonera humilis*, *Orchis laxiflora*, *Spiranthes æstivalis*, *Hieracium bifurcum*, *Hiera-*

Digitized by Google

cium piloselloides, Thalictrum galioides, Biscutella lævigata, Barbarea præcox, Arabis nemorosa, Elatine, Lindernia pyxidaria, Rumex pulcher, Cladium germanicum, Eriophorum gracile, Carex teretiuscula, Carex pseudo-cyperus, Helosciadium repens, Spergula nodosa, Scirpus supinus, Iris sibirica, Chlora serotina, Aster salignus, Astragalus hypoglottis, Viola elatior, Viola stagnina, Viola nemoralis, Allium flexum, Potentilla supina, Chenopodium ficifolium, Linaria cymbalaria, etc.

SUPPLÉMENT.

HORLOGE ASTRONOMIQUE[1].

La première horloge qui a paru dans la cathédrale de Strasbourg a été construite en 1352; elle était très-remarquable pour son temps, et se trouvait en face de celle que l'on voit aujourd'hui. Étant tombée en ruines, on éleva, après environ deux cents ans, une autre horloge à la construction de laquelle devaient présider des mathématiciens distingués, mais qui mal-

[1] M. Schwilgué a eu la bonté de nous communiquer la présente notice sur l'horloge de la cathédrale, dont la construction fait un si grand honneur à cet habile et ingénieux mécanicien. L'impression de notre ouvrage étant déjà trop avancée pour insérer ces détails à l'article de la cathédrale, nous les donnons comme supplément, convaincus que nos lecteurs nous en sauront gré.

Digitized by Google

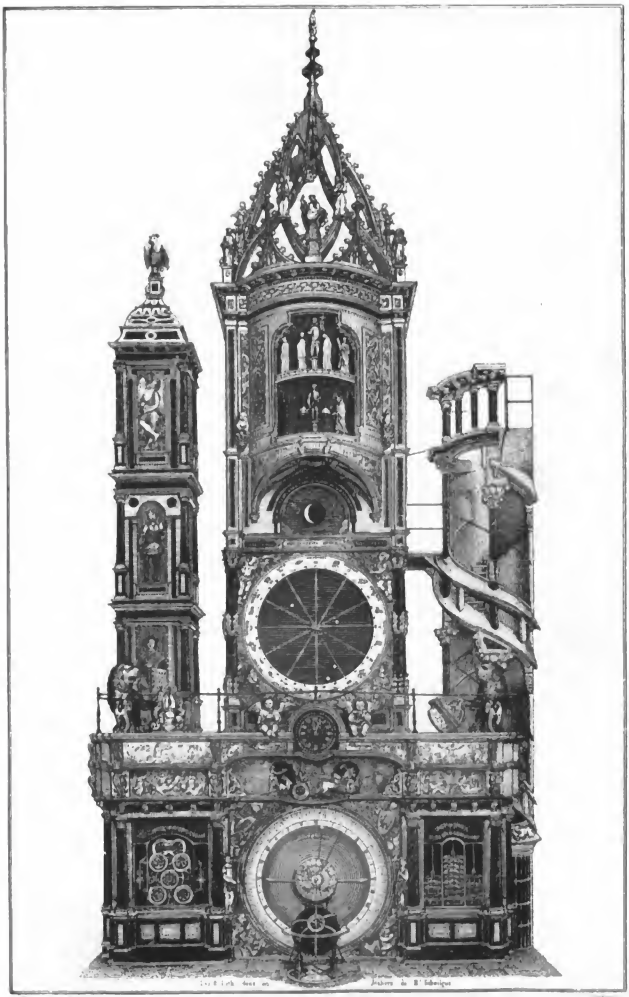

Horloge astronomique de la Cathédrale de Strasbourg.

Construite par J.B. SCHWILGUÉ. 1838 à 1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

heureusement resta inachevée par suite de la mort de quelques-uns d'entre eux. La troisième horloge a été commencée en 1571, sous la direction du savant Conrad Dasypodius, professeur de mathématiques à l'université de Strasbourg et de son ami David Volckenstein, astronome à Augsbourg, d'où Dasypodius le fit venir pour l'aider dans ses travaux. Cette horloge qui représentait l'état des sciences mécaniques et astronomiques de cette époque a été construite par les frères Isaac et Josué Habrecht, citoyens de Schaffhouse. Tobie Stimmer de Strasbourg fut chargé des peintures et sculptures qui décorent encore le cabinet, et contribuent à en rehausser l'éclat. Elle a été terminée le 24 juin 1574; restaurée en 1669 par Michel Habrecht, et en 1732 par Jacques Straubhar, elle a cessé de fonctionner en 1790. Son mécanisme est aujourd'hui déposé à l'OEuvre-Notre-Dame.

L'horloge astronomique actuelle, commencée le 24 juin 1838, sera achevée incessamment, pour pouvoir être inaugurée à l'occasion du congrès scientifique.

Toutes les indications de l'ancienne horloge, dont la plupart n'étaient que figurées en peinture, et qu'on aurait dû renouveler à diverses périodes, sont ici reproduites à perpétuité par des combinaisons mécaniques, basées sur nos connaissances actuelles. L'auteur n'a conservé de l'ancienne horloge que le beau cabinet, qui a été nouvellement restauré et embelli; il a eu, à cet effet, de grandes difficultés à vaincre, tant pour coordonner tous ses mécanismes et les loger dans un emplacement si peu convenable, que pour harmoniser leurs fonctions avec les anciennes indications. Les statuettes qui n'avaient pas d'articulations sont présentement mobiles; le nombre de ces statuettes a été augmenté des douze apôtres, lesquels, malgré une croyance populaire, n'ont jamais existé dans l'horloge de Dasy-

Digitized by Google

podius; le coq qui provenait encore de la première horloge, a été remplacé par un coq dont les mouvements et le chant imitent la nature. M. Schwilgué a enrichi son œuvre d'un comput ecclésiastique avec toutes ses indications; d'un calendrier perpétuel avec les fêtes mobiles, tant celles qui dépendent du jour de Pâques, que celles qui sont en rapport avec l'Avent; d'un planétaire d'après le système de Copernic, présentant les révolutions moyennes tropiques de chacune des planètes visibles à l'œil nu; des phases de la lune; des éclipses de soleil et de lune; du temps apparent et du temps sidéral; d'une nouvelle sphère céleste avec la précession des équinoxes; des équations solaires et lunaires pour la réduction des mouvements moyens du soleil et de la lune en temps et lieux vrais, etc.

Digitized by Google

ARRIVÉE ET DÉPART

DES COURRIERS, DILIGENCES, etc.

Courriers.

Le courrier de *Paris* arrive en été le matin, en hiver vers midi. — Départ à quatre heures du soir.

Le courrier de *Lyon* arrive le matin et part à quatre heures du soir.

Le courrier de *Huningue* et de *Sainte-Marie-aux-Mines* part tous les jours à quatre heures.

Le courrier de *Barr* arrive tous les jours et part à quatre heures du soir.

Le courrier de *Saint-Dié* arrive tous les jours à six heures du matin, par Molsheim, Mutzig et Schirmeck.

Le courrier de *Wissembourg* et *Mayence* arrive tous les jours à six heures du matin et part à quatre heures du soir.

Pour ces différents services la dernière levée des boîtes aux lettres se fait à trois heures de l'après-midi.

NB. Tous les courriers de France, celui de Bischwiller excepté, arrivent entre cinq et sept heures du matin, si la mauvaise saison n'y met du retard.

Le courrier de Bischwiller arrive tous les jours à trois heures et demie et part à sept heures du matin à la Cave-Profonde.

Courrier d'Allemagne. *Arrivée*, le matin et le soir. *Départ*, le matin, après l'arrivée du courrier de Paris. Un second courrier pour le duché de Bade et pour Francfort-sur-Mein part à quatre heures du soir.

Pour la commodité du public l'on a établi dix boîtes aux lettres dans les quartiers suivants :

Place Gutenberg, chez M. Weber. — Près du pont Saint-Guillaume, 50. — Près du Corbeau. — Au Finckwiller, 1. —

Digitized by Google

Au coin de la rue de la Fontaine, du côté de la Grand'rue, 79. — Grand'rue, 16, au débit de tabac. — Citadelle, 3. — Robertsau, 163. — Neuhoff, 141. — Kœnigshoffen, station du chemin de fer.

Les bureaux d'affranchissement sont ouverts, depuis le 1er avril jusqu'au 30 septembre, depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, et depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars, depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

SERVICE DE LA POSTE PAR LE CHEMIN DE FER DE STRASBOURG A BALE.

Deux arrivées et deux départs qui seront modifiés suivant les saisons. Ce service correspond avec Erstein, Obernai, Benfeld, Barr, Sélestat, Sainte-Marie-aux-Mines, Ribeauvillé, Kaysersberg, Colmar, Rouffach, Ensisheim, Guebwiller, Soultz, Mulhouse, Saint-Louis, Huningue.

Service des bateaux à vapeur de la Société de Cologne.

AGENCE GÉNÉRALE, QUAI SAINT-THOMAS, 14.

M. Strohl, directeur.

Les bateaux à vapeur de cette compagnie partent journellement de Strasbourg et desservent, tant pour voyageurs que pour marchandises, les villes ci-après :

Baden, Carlsruhe, Mannheim, Darmstadt, Mayence, Francfort, Kreutznach, Coblence, Ems, Cologne, Düsseldorf, Nimégue, Arnheim, Rotterdam, Anvers, Amsterdam, Londres et Hambourg.

La Société est en correspondance directe avec tous les chemins de fer aboutissant au Rhin, et particulièrement avec celui de Strasbourg à Bâle, pour lequel elle délivre des billets.

Digitized by Google

Diligences.

MESSAGERIES ROYALES.

M. Ottmann. directeur, Vieux-Marché-aux-Poissons, 101.

Départ pour Paris, par Nancy, tous les jours, en quarante-quatre heures, sans changer de voiture.

MESSAGERIES GÉNÉRALES,

M. Hüpjgué, directeur, Vieux-Marché-aux-Poissons, 107.

Départ pour Paris, par Nancy, tous les jours, et tous les deux jours par Metz.

Départ pour Mannheim, Mayence et Francfort, par Haguenau, Wissembourg, Bergzabern et Landau, tous les jours.

DILIGENCES LIPPMANN, BRAUN ET COMP.,

Place Kléber, 39, *à la Pomme-de-Pin.*

Départ pour Metz, Paris et la Belgique, tous les jours.

CAVE-PROFONDE.

Diligence pour Nancy et Paris. Départ tous les jours.

MESSAGERIES D'ALLEMAGNE.

MM. Ottmann et fils, rue de la Douane, 19.

Départs journaliers, à six heures et demie du soir, par Rastadt, Carlsruhe, pour Heidelberg, Mannheim, Darmstadt, Francfort, Leipzig et Berlin. — Pour Fribourg, Bâle et Berne. — Pour Stuttgardt, Ulm, Augsbourg, Munich et Vienne. — A trois heures après midi, par Offenbourg, Donau-Eschingen, pour Schaffhouse, Constance, Saint-Gall et Milan. — Ces messageries ne prennent que des voyageurs avec leurs ba-

Digitized by Google

gages. — Les voitures pour le transport des marchandises, effets et numéraires partent tous les jours à quatre heures de l'après-midi.

Chemin de fer de Strasbourg à Bâle.

Départ en été, six fois par jour.
Départ en hiver quatre fois par jour.

STATION PROVISOIRE : *Kœnigshoffen.*

Bureaux des omnibus : Place Kléber et place Gutenberg.

Le bureau des marchandises pour le chemin de fer d'Alsace est tenu à Strasbourg par MM. Strohl et Hasenclever, quai Saint-Thomas, 14.

Digitized by Google

HOTELS.

HÔTEL DE LA VILLE-DE-PARIS, rue de la Mésange, près du Broglie et du théâtre.

HÔTEL DE LA MAISON-ROUGE, place Kléber.

HÔTEL DE LA VILLE-DE-LYON, rue des Serruriers.

HÔTEL DE LA FLEUR, rue de la Douane.

HÔTEL DE LA VILLE-DE-METZ, rue du Vieux-Marché-aux-Vins.

HÔTEL DE LA HAUTE-MONTÉE, rue des Petites-Boucheries.

HÔTEL DU CORBEAU, quai des Bateliers.

HÔTEL DE LA VIGNETTE, Grand'rue.

HÔTEL DE L'HOMME-SAUVAGE, Vieux-Marché-aux-Vins.

HÔTEL DU BOEUF-ROUGE, rue d'Austerlitz.

HÔTEL-DE-FRANCE, place Saint-Pierre-le-Jeune.

HÔTEL DE L'OURS-NOIR, rue d'Austerlitz.

HÔTEL DES TROIS-FLEURS, rue des Petites-Boucheries.

VILLE-DE-NANCY, faubourg National.

POÊLE-DES-BOUCHERS, rue des Bouchers.

Digitized by Google

Valeur des monnaies étrangères.

NATIONS.	MONNAIES.	VALEUR. OR. fr. c.	VALEUR. ARGENT fr. c.
Angleterre	Guinée	25 »	» »
	Couronne	» »	6 48
	Schelling depuis 1818	» »	1 16
	Souverain depuis 1818	25 20	» »
Autriche	Ducat	11 70 à 75	» »
	Ecu ou rixdale	» »	5 19
	Florin	» »	2 59
Dannemark	Ducat	9 47	» »
	Rixdale	» »	5 66
Espagne	Pistole 82 à	83 »	» »
	Piastre	» »	5 43
États romains.	Pistole	17 27	» »
	Sequin	11 80	» »
	Ecu de 10 paules	» »	5 38
États-Unis	Dollar ou double aigle	55 21	» »
	Dollar	» »	5 42
Hollande	Ducat	11 70 à 80	» »
	Ryder	31 65	» »
	Pièce de 10 fl.	21 »	» »
	Rixdale	» »	5 48
	Florin	» »	2 16
Hambourg	Ducat	11 76	» »
	Rixdale	» »	5 78
Naples	Once nouveau de 3 ducats	12 99	» »
	Quintuple de 15 ducats	64 95	» »
	Décuple de 30 ducats	129 90	» »
	12 carlins de 120 grains	» »	5 10
	Ducat de 10 carlins de 100 grains	» »	4 25
	2 carlins	» »	» 85
	1 carlin	» »	» 42
	Ducat de 10 carlins de 1818	» »	4 25
Prusse	Ducat	11 77	» »
	Frédéric 20 80 à	21 »	» »
	Rixdale	» »	3 71
Russie	Ducat	11 79	» »
	Rouble de 100 copeks	» »	4 61
Turquie	Sequin	8 72	» »
	Piastre de 40 paras	» »	2 35
Venise	Sequin	12 »	» »
	Oselle	17 7	» »
	Ducat	7 49	» »
	Pistole	21 56	» »
	Ecus à la croix	» »	6 70
Frédéric de divers Etats d'Allemagne 20 50 à		20 40	» »
Pièce de 10 fl.		21 50	» »
Florin d'Allemagne, au pied le fl. 24		» »	2 15
Couronne ou écu de Brabant		» »	5 75

Bureau de change: rue de la Douane. M. Bloch.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avant-propos 1
I. Histoire de la ville de Strasbourg. 1
II. Topographie et description.
A. Situation. Climat. Météorologie 76
B. Description.
1. Ponts. Portes. Chemin de fer 82
2. Aspect intérieur. Maisons, rues, places, promenades. 86
3. Édifices religieux.
1° La cathédrale. 91
2° Église de Saint-Pierre-le-Vieux. 112
3° Église de Saint-Étienne 113
4° Église de Saint-Thomas 115
5° Église de Sainte-Aurélie 122
6° Église de Saint-Pierre-le-Jeune 122
7° Église de Saint-Nicolas. 123
8° Temple-Neuf 123
9° Église de Saint-Guillaume 126
10° Églises de Sainte-Madelaine, de Saint-Louis, de Saint-Jean 128
11° Temple réformé. Synagogue 130
12° Anciens bâtiments ecclésiastiques servant aujourd'hui à d'autres usages. 130
4. Édifices civils. 133

Digitized by Google

Pages.

III. Statistique de la ville de Strasbourg.
A. Population. Autorités. Administration, etc.
1. Population 140
2. Organisation ecclésiastique.
1° Culte catholique 142
2° Culte protestant. 144
3° Culte israélite 145
3. Autorités et administrations civiles. 145
4. Finances de la ville. Consommation. 146
5. Organisation judiciaire 149
6. Organisation militaire 150
B. Instruction. Sciences. Arts.
1. Coup d'œil historique sur l'ancienne université de Strasbourg et l'académie actuelle 151
2. Établissements d'instruction.
1° Écoles primaires ; pensionnats. 155
2° Collége royal. Gymnase protestant 159
3° Académie ; facultés 160
École de pharmacie. 163
École d'accouchements. 164
4° Établissements d'instruction ecclésiastique.
1. Séminaires catholiques. 165
2. Séminaire protestant. 165
5° École normale des instituteurs primaires. . . . 166
6° École industrielle municipale. 167
7° Instituts de sourds-muets 168
3. Collections scientifiques.
1° Bibliothèques de la ville et du séminaire protestant. 169
2° Musée d'histoire naturelle. 173
3° Jardin botanique. 180
4° Musée d'anatomie. 183

Digitized by Google

Pages.

5° Cabinets de physique de la faculté des sciences et de celle de médecine 186
6° Collection d'antiquités 187
7° Archives. 193
4. Sociétés littéraires et scientifiques 197
5. Beaux-arts 198
C. Commerce. Industrie. Agriculture.
1. Commerce et industrie. 202
2. Agriculture aux environs de Strasbourg 206
D. État sanitaire de Strasbourg.
1. Topographie médicale 208
2. Service médical. 223
3. Hôpitaux,
1° Hôpital civil. 229
2° Hôpital militaire 237
Appendice. Hospice départemental d'aliénés à Stéphansfeld 241
E. Institutions et sociétés de bienfaisance.
1. Le bureau de bienfaisance ou l'aumônerie de Saint-Marc. 247
2. Hospice des orphelins. — Enfants trouvés 249
3. Société pour l'extinction de la mendicité. — Établissements créés par elle, adoptés et étendus par la ville 251
1° Écoles communales gratuites et salles d'asile . 254
2° Maison de refuge. — Colonie agricole d'Ostwald 259
3° Secours à domicile et service des inspecteurs des pauvres. — Caisse d'épargne 267
4. Sociétés et établissements de bienfaisance en dehors du cercle de la société pour l'extinction de la mendicité 272

Digitized by Google

Pages.

F. Établissements de pénitence 280
G. Défense de la ville.
1. Fortifications. Citadelle. Casernes 283
2. Arsenal 285
3. Fonderie royale et autres établissements militaires 286
Appendice. Productions botaniques aux environs de Strasbourg 289
Supplément. Horloge astronomique 290
Arrivée et départ des courriers, diligences, etc. 293
Hôtels 297
Valeur des monnaies étrangères 298

FIN.

Digitized by Google

CARTE DU CHEMIN DE FER
DE STRASBOURG A BALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEMINS DE FE

SER

Heures de dép

CONVOIS DE KEHL A MANNI

	Matin. h. m.	Matin. h. m.
Kehl. *Départ.*	6 40	10 25
Kork	6 49	10 33
Appenweier	7 07	10 53
Renchen	7 18	11 05
Achern	7 31	11 20
Oos (Bade)	8 11	12 00
Rastadt	8 28	12 18
Carlsrouhe	9 23	1 13
Heidelberg	11 10	3 15
Mannheim. *Arrivée.*	11 15	3 19

DE KEHL A OFFENBOURG.

	Matin. h. m.	Matin. h. m.	S
Kehl. *Départ*	7 55	11 20	3
Kork	8 06	—	3
Appenweier	8 32	11 45	3
Offenbourg. *Arrivée*	8 46	11 59	3

Pr

DE KEHL à	1re classe.	2e classe.	3 clas
	fr. c.	fr. c.	fr.
Kork	0 45	0 35	0
Appenweier	1 20	0 73	0
Renchen	1 85	1 10	0
Achern	2 50	1 65	1
Oos	4 50	2 90	2
Bade (omnibus compris)	4 95	3 55	2 8
Rastatt	5 15	3 45	2 6
Carlsrouhe	7 55	5 05	3 8
Heidelberg	12 85	8 50	6 5
Mannheim	14 55	9 70	7 3

STRASBOURG, IM

CH

Heures de dépar

CONVOIS MONTANT (de

	h. m.	h. m.
STRASBOURG. *Dép.*		6 00
Kœnigshoffen		—
Geispolsheim		6 20
Fegersheim		6 26
Limersheim		6 34
Erstein		6 45
Matzenheim		6 49
Benfeld		6 57
Kogenheim		7 08
Ebersheim		7 17
SCHLESTADT		7 34
St.-Hippolyte		7 46
Ribeauvillé	Ce convoi part de Colmar.	7 56
Ostheim		8 04
Bennwihr		8 13
COLMAR	5 45	8 31
Eguisheim	5 56	8 4
Herrlisheim	6 05	8 4
Rouffach	6 18	8 5
Merxheim	6 31	9 1
Bollwiller	6 49	9 2
Wittelsheim	7 00	9 3
Lutterbach	7 17	9 4
Dornach	7 26	9 5
MULHOUSE	7 42	10 0
Rixheim	7 52	10 1
Habsheim	7 57	10 2
Sierentz	8 13	10 3
Bartenheim	8 20	10 4
Saint-Louis	8 32	10 5
(*Visite à la douane de Sai*		
BALE. *Arrivée*	8 40	11 0

DE THANN A

THANN. *Départ.*	6 30	8
Cernay	6 45	9
Lutterbach	7 05	9
Dornach	7 11	9
MULHOUSE. *Arrivée.*	7 20	9

Les convois partant de Colmar po
à 6 h. 30 m. du soir, sont destin
geurs étant jointes aux trains de ma
cendre à Lutterbach, pour y prendr
voyageurs venant par les convois d
premier convoi allant de Mulhouse à

EXEMPTION DE TOUTE VIS
pour descendre la ligne du Rhi

Digitized by Google

IEMINS DE FER D'ALSACE.

t et de passage des convois. — 1er Juin 1845.

Strasbourg à Bâle).

h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
9 00	12 50	4 00	6 50
—	—	—	6 39
9 20	12 50	—	6 55
9 26	12 56	—	7 05
9 34	1 04	—	7 12
9 43	1 15	4 31	7 22
9 49	1 19	—	7 30
9 57	1 27	4 42	7 39
10 08	1 38	—	7 51
10 17	1 47	—	8 01
10 35	2 04	5 12	8 21
10 47	2 16	—	8 34
10 57	2 26	5 29	8 45
11 05	2 34	—	8 55
11 14	2 43	5 41	9 05
11 32	3 01	5 59	9 21
11 42	3 11	6 09	
11 47	3 16	6 14	
12 00	3 29	6 27	
12 11	3 40	6 38	
12 26	3 55	6 55	
12 35	4 04	7 02	
12 49	4 18	7 16	
12 55	4 24	7 22	
1 08	4 37	7 36	
1 18	4 47	7 46	
1 23	4 52	7 51	
1 39	5 08	8 07	
1 46	5 15	8 14	
1 58	5 27	8 26	
7 2 07	5 36	8 36	

it-Louis).

MULHOUSE.

50	11 10	6 15	
55	11 25	6 30	
25	11 43	6 50	
31	11 51	6 56	
40	12 00	7 05	

CONVOIS DESCENDANT *(de Bâle à Strasbourg).*

	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
BALE. *Départ*		5 50	8 00	11 20	5 00	5 50
(*Visite à la douane de Saint-Louis*).						
Saint-Louis		6 43	8 25	11 45	5 25	6 15
Bartenheim		—	8 35	11 55	5 35	6 25
Sierentz		6 27	8 42	12 02	5 42	6 32
Habsheim		6 43	8 58	12 18	5 58	6 48
Rixheim		—	9 05	12 25	4 05	6 55
MULHOUSE		7 01	9 20	12 40	4 20	7 10
Dornach		—	9 31	12 47	4 27	7 17
Lutterbach		7 12	9 40	12 55	4 33	7 23
Wittelsheim		—	9 57	1 07	4 47	7 37
BOLLWILLER		7 31	10 08	1 16	4 56	7 46
Merxheim		—	10 26	1 31	5 11	8 01
ROUFFACH		7 54	10 39	1 42	5 22	8 12
Herrlisheim		—	10 34	1 35	5 35	8 25
Eguisheim		8 09	11 01	2 00	5 40	8 30
COLMAR	5 50	8 24	11 20	2 15	5 55	8 40
Bennwihr	6 02	8 36	11 34	2 27	6 07	
Ostheim	6 09	—	11 43	2 34	6 14	
RIBEAUVILLÉ	6 16	8 47	11 54	2 41	6 21	
St.-Hippolyte	6 25	—	12 05	2 50	6 30	
SCHLESTADT	6 41	9 08	12 23	3 06	6 45	
Ebersheim	6 55	—	12 38	3 20	6 59	
Kogenheim	7 04	—	12 48	3 29	7 08	
BENFELD	7 13	9 36	1 00	3 40	7 19	
Matzenheim	7 23	—	1 09	3 48	7 27	
ERSTEIN	7 29	9 50	1 17	3 54	7 33	
Limersheim	7 38	—	1 27	4 03	7 42	
Fegersheim	7 46	—	1 37	4 11	7 50	
Geispolsheim	7 54	—	1 45	4 19	7 58	
Kœnigshoffen	—	—	2 02	—	—	
STRASBOURG. *Arr.*	8 17	10 25	2 11	4 42	8 21	

Part de Colmar. — S'arrête à Colmar. — Ce convoi s'arrête à Colmar.

DE MULHOUSE A THANN.

MULHOUSE. *Départ.*	7 40	10 00	2 00	7 25	Les jours de
Dornach	7 49	10 09	2 09	7 34	bourse, le 3e
Lutterbach	7 55	10 15	2 15	7 40	c. pr Thann
CERNAY	8 15	10 35	2 35	8 00	part de Mulh.
THANN. *Arrivée*	8 30	10 30	2 30	8 15	à 4 h. 40 m.

r Mulhouse à 5 h. 45. m. du m., de Mulhouse pour Strasbourg à 9 h. 20 m., et de Strasbourg pour Colmar s au transport des marchandises; le public peut néanmoins profiter de ces convois, des voitures de voyachandises. — Les voyageurs venant de Thann pour se rendre à Strasbourg et à Colmar, devront des le premier convoi allant de Mulhouse à Strasbourg ou Colmar, qui passera après leur arrivée. — Les Strasbourg, pour se rendre à Cernay ou à Thann, devront descendre à Lutterbach pour y prendre le Thann, qui passera après leur arrivée

TE AUX DOUANES FRANÇAISES pour les bagages des voyageurs qui prennent à Bâle leurs billets par le chemin de fer d'Alsace et les bateaux à vapeur de la Société de Cologne partant de Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

STRASBOURG,

SCHMIDT ET GRUCKER,

ÉDITEURS.

Digitized by Google